État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de l'année 2005

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES

Organisme commanditaire :

Le réseau régional complémentaire sous maîtrise d'ouvrage de la DIREN est valorisé par la DIREN dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides).

Directeur de la publication :	Emmanuel de GUILLEBON
Coordination et mise en page :	Ghislaine BEAUJEU - DIREN Rhône-Alpes / SEMA
Rédaction :	DIREN Rhône-Alpes / SEMA
Reprographie :	Bonn'Impression
Contributions et remerciements :	CROPPP (dont la DRAF- SRPV pour les éléments de réglementation pesticides)
Dépôt légal :	2ème semestre 2007
N° ISBN :	2-11-095244-X
N° catalogue DIREN :	CNS 75

Imprimé en novembre 2007 en 100 exemplaires.

L'état des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes est consultable sur le site internet de la DIREN Rhône-Alpes

Direction régionale de l'environnement
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
208 bis, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03

Standard : 04 37 48 36 00 - Télécopie : 04 37 48 36 01

E-mail : diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr
Site internet : www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

Secrétariat de la CROPPP – contact mail : srpv.DRAF-RHONE-ALPES@agriculture.gouv.fr

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de la DIREN RA, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelques procédés que ce soient constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ÉTAT DES LIEUX DES PESTICIDES DANS LES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Campagne de l'année 2005

Octobre 2007

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Sommaire

INTRODUCTION **6**

PARTIE A : PRESENTATION DES DONNEES EXPLOITEES ET DES MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES **7**

1. DONNEES EXPLOITEES 7
2. LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI 9
3. MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES 12
   3.1. Modalités de prélèvement *12*
   3.2. Substances analysées et méthodes d'analyses *13*

PARTIE B : CONTEXTE GENERAL **14**

1. REGLEMENTATION 14
   1.1. L'alimentation en eau potable *14*
   1.2. Les directives européennes *14*
   1.3. L'autorisation de mise sur le marché *15*
   1.4. Plan national Santé environnement *15*
2. PRESENTATION DU SEQ'EAU 16
   2.1. Le SEQ'Eaux superficielles *16*
   2.2. Le SEQ'Eaux souterraines *17*
3. CONDITIONS PLUVIOMETRIQUES ET HYDROLOGIQUES EN 2005 18

PARTIE C : RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2005 ..... **19**

1. RESULTATS POUR LES EAUX SUPERFICIELLES 19
   1.1. La qualité selon le SEQ'Eau (V2) *19*
   1.2. Substances identifiées *22*
   1.3. Niveau de contamination *23*
   1.4. Evolution de la contamination au cours de l'année *28*
2. RESULTATS POUR LES EAUX SOUTERRAINES 30
   2.1. Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines *30*
   2.2. Substances identifiées *35*
   2.3. Niveau de contamination *36*
   2.4. Evolution de la contamination au cours de l'année *40*
3. RESULTATS DETAILLES PAR STATIONS ET PAR DEPARTEMENTS 42
   3.1. Les fiches stations *42*
   3.2. Les fiches départements *43*

CONCLUSION **44**

Liste des figures

Figure 1 …….. carte de localisation des stations eaux superficielles
Figure 2 …….. carte de localisation des stations eaux souterraines
Figure 3 …….. évolution mensuelle des précipitations et des moyennes interannuelles
Figure 4 …….. évolution des classes de qualité SEQ'Eau superficielle
Figure 5 …….. carte de qualité eau superficielle (SEQ'Eau)
Figure 6 …….. évolution du nombre de substances analysées et quantifiées et du nombre de prélèvement
Figure 7 …….. évolution de la répartition des substances retrouvées par groupe d'usage
Figure 8 …….. fréquence d'identification des substances actives
Figure 9 …….. évolution des fréquences de quantification des substances interdites ou prioritaires et de leurs métabolites
Figure 10 …… évolution des fréquences de quantification des autres substances fréquemment rencontrées
Figure 11 …… fréquences d'identification des substances dont la concentration est > 0,1 µg/l
Figure 12 …… concentrations maximales par substances
Figure 13 …… évolution des concentrations maximales (> 2 µg/l)
Figure 14 …… maximum des sommes des concentrations des prélèvements
Figure 15 …… évolution du nombre de substances quantifiées pour l'ensemble des stations eaux superficielles
Figure 16 …… évolution des herbicides dans les eaux superficielles
Figure 17 …… évolution du nombre total de substances quantifiées par année
Figure 18 …… carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Aptitude à l'usage AEP)
Figure 19 …… évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Aptitude à l'usage AEP
Figure 20 …… carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Usage Patrimonial)
Figure 21 …… évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Etat patrimonial
Figure 22 …… répartition des substances par groupe d'usage pour les eaux souterraines
Figure 23 …… fréquence d'identification des substances actives pour les eaux souterraines
Figure 24 …… fréquence d'identification des substances dont la concentration ≥ 0,1 µg/l pour les eaux souterraines
Figure 25 …… concentration maximale par substance pour les eaux souterraines
Figure 26 …… maximum des sommes de concentration pour les eaux souterraines
Figure 27 …… évolution du nombre de substances quantifiées pour les stations eaux souterraines « DIREN »

Liste des tableaux

Tableau 1 ….. répartition du nombre de stations par département
Tableau 2 ….. modalités de suivi et d'analyse
Tableau 3 ….. limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine
Tableau 4 ….. résultats SEQ'Eau superficielle et paramètres déclassants
Tableau 5 ….. résultats SEQ'Eau souterraine et paramètres déclassants
Tableau 6….. évolution dans les eaux souterraines des fréquences de quantification de certaines substances.

Introduction

Contexte

Le réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes a été mis en place depuis septembre 2001, dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, nommé en Rhône-Alpes : la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides, la CROPPP. Ce type de groupe de travail régional a été instauré dans le cadre du plan national phytosanitaire qui a été mis en place sous l'égide de 3 ministères : le ministère chargé de l'environnement, le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de la santé. Ainsi la CROPPP s'est donnée plusieurs missions :

- Surveiller la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides ;
- Comprendre l'origine des pollutions en mettant en place des diagnostics ;
- Agir en proposant des plans d'actions pour lutter contre les pollutions.

Ce réseau s'inscrit plus globalement dans le cadre du Schéma Directeur des Données sur l'Eau, placé sous la responsabilité du Préfet coordonnateur de Bassin, accompagné pour ce faire de la DIREN de Bassin et de l'Agence Rhône-Méditerranée et Corse.

Objectifs du réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes

Ce réseau constitue un réseau de connaissance générale de la qualité des eaux superficielles et souterraines vis-à-vis des pesticides. Il s'intéresse à la caractérisation et à l'évolution des pesticides dans les eaux, sans s'attacher à surveiller un usage de l'eau particulier. Cependant les points de suivi ont été positionnés en majorité sur des secteurs a priori à risques.

Les pesticides : définition

Les pesticides sont des produits destinées à lutter contre les organismes nuisibles, en particulier les mauvaises herbes (herbicides), les animaux (insecticides, acaricides, molluscicides, …) ou les maladies (fongicides, bactéricides, …).

Parmi les pesticides, on distingue les produits phytopharmaceutiques qui ont vocation à protéger les végétaux (directive 91/414/CE), et les biocides qui ont vocation à préserver la santé humaine et animale (directive 98/8/CE).

Le domaine d'application des pesticides est très large. Ils sont surtout employés en agriculture, mais aussi en zones non agricoles par les collectivités locales ou par des entreprises publiques (pour le désherbage des infrastructures, l'entretien des espaces verts), par les particuliers (jardin d'amateur) ou encore dans le secteur de l'industrie (textile et bois). En Rhône-Alpes, une étude (2003) a montré que 15% des tonnages utilisés étaient consommés par le monde non agricole, le reste (85%) étant consommé pour l'agriculture.

Dans ce rapport, les pesticides ont été classés en 5 grands groupes d'usage: les herbicides, les insecticides, les fongicides, les métabolites et un groupe « autres usages » rassemblant les substances ayant une action molluscicide (pour lutter contre les limaces), corvifuge (contre les corbeaux), acaricide (contre les acariens) ainsi que des substances à usages multiples.

Les métabolites sont les molécules issues de la transformation, sous l'effet du milieu naturel et du temps, des substances commercialisées. Les pesticides peuvent être des composés minéraux (soufre, cuivre, arsenic), des substances organiques naturelles (pyrèthre, roténone, nicotine) ou de synthèse (organochlorés, organophosphorés, urées, …). Ils peuvent également être d'origine biologique (virus, bactéries, champignons, …).

PARTIE A : Présentation des données exploitées et des modalités de suivi et d'analyses

1. Données exploitées

Le rapport exploite les données disponibles de janvier à décembre 2005, sur 93 points de suivi, dans le cadre de 2 réseaux mis en place en complémentarité :

- Les points de suivi des **réseaux de qualité des eaux de bassin** gérés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse :
  - Le réseau de bassin pesticides **eaux superficielles** comprend 18 points de mesure dans la région Rhône-Alpes. Ces points ont été choisis en fonction des résultats d'une étude de définition menée en 1997 (composés phytosanitaires dans les eaux superficielles et souterraines du bassin RMC – campagne 1997 - sept. 1998), suivie d'une expertise régionale s'appuyant sur la connaissance disponible en terme d'occupation du sol et de pratiques agricoles, les stations étant situées dans des secteurs « à risques ».
  - Le réseau de surveillance qualité des **eaux souterraines** du bassin, qui comprend 28 points faisant l'objet d'analyses pesticides dans la région. Ces points ont été choisis à l'origine, et maintenus, afin de représenter différents contextes hydrogéologiques, dans un environnement à risque, agricole, industriel ou urbain.

- Les points de suivi pesticides du **réseau régional complémentaire** géré par la DIREN : **32 points en eaux superficielles** et **15 points en eaux souterraines**. Ce réseau complète les données disponibles dans le cadre des réseaux de bassin pour disposer d'une densité de points plus importante au niveau régional. Ainsi, ces points sont répartis de manière complémentaire par rapport au réseau de bassin (cf. figures 1 et 2). En outre, les emplacements des points de suivi ont été choisis en tenant compte de l'occupation du sol et sont localisés au niveau de secteurs supposés *a priori* à risques.

Le réseau « Eaux superficielles » comprend au total 50 stations de mesures en 2005. Ces dernières sont identiques à celles prospectées les années précédentes.
Le réseau « Eaux souterraines » comprend au total 43 stations de mesures en 2005. Ces stations sont globalement identiques à celles prospectées en 2004. Les modifications apportées au réseau "Eaux souterraines depuis 2001 sont les suivantes :

- les stations Puit des Iles à Chambéry (dept. 73), Forage de Gerige à Bourg St-Andéol (dept. 07) et Source Perayou du moulin à St André de Cruzières (dept. 07) ont été remplacées à partir de 2004 par les stations Source bleue de Dortan (01), captage industriel de Pont de Cheruy (38) et forage du Lingtier (26).
- Sur la station "Forage de l'île quaternaire" dans la Drôme, les prélèvements n'ont pas été réalisés sur le bon site. Les résultats ne sont donc pas présentés pour cette station en 2005.

Remarque : les données exploitées dans ce rapport sont également exploitées par l'IFEN pour le bilan national annuel des pesticides dans les eaux. De même, les données issues des réseaux gérés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse sont exploitées dans 2 rapports annuels (pour les eaux souterraines et les eaux superficielles) publiant les résultats obtenus sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée et sont accessibles sur le site Internet du réseau de bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Pour les eaux souterraines, les données sont aussi disponibles sur la banque ADES (Banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines).

LOCALISATION DES POINTS DE MESURE

EAUX SUPERFICIELLES

figure 1

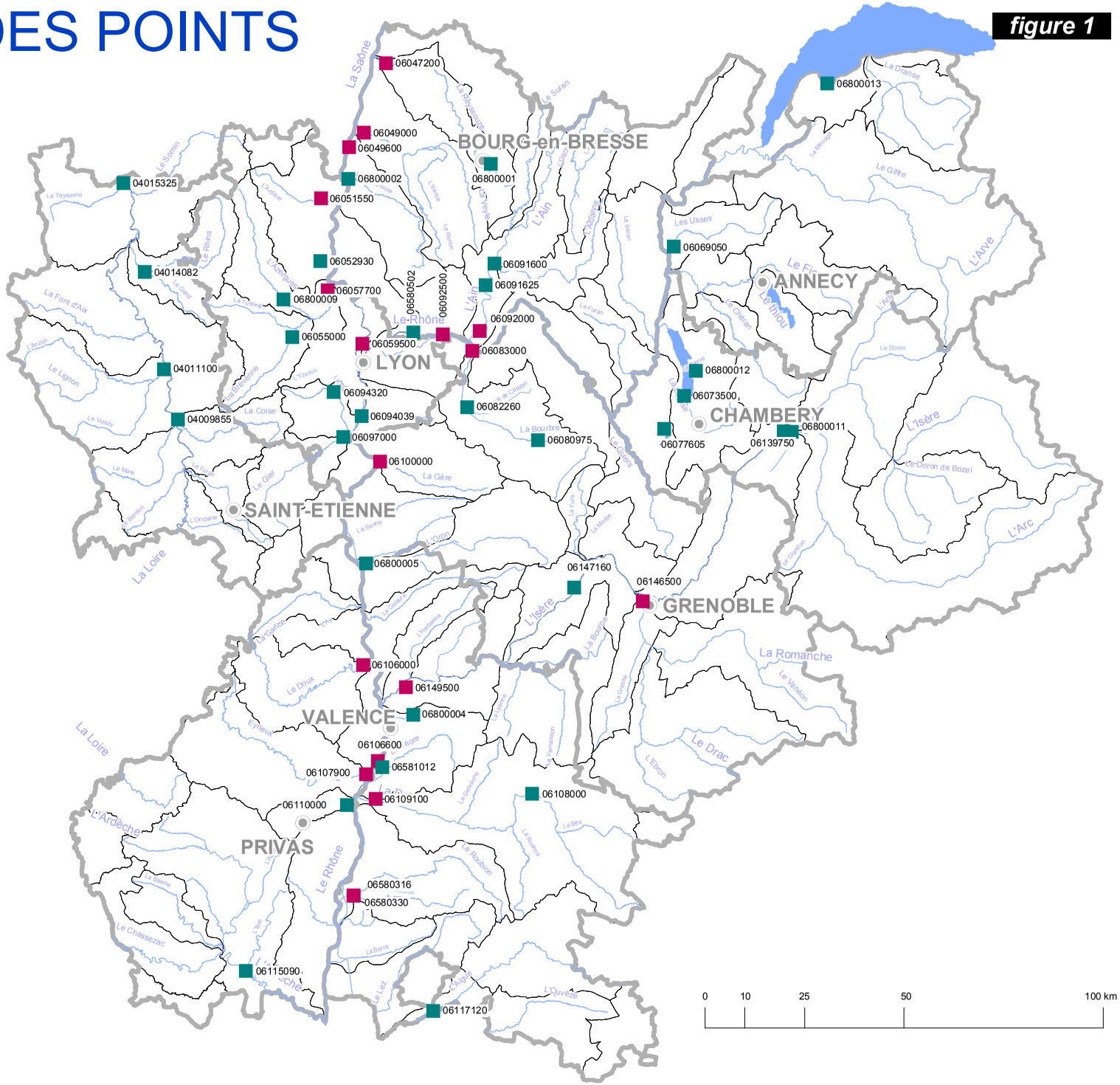

Points de mesure
(et code national)

- réseau de bassin (Agences) (18)
- réseau complémentaire (DIREN) (32)

Limites de départements

Limites de bassin

Source des données: SYSIPHE
Fond catographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

Les réseaux de suivi non exploités :

Ce rapport ne présente pas les données obtenues dans le cadre de suivis mis en place lors de diagnostics pesticides locaux initiés par la CROPPP : le réseau Beaujolais (et le suivi spécifique sur le bassin-versant de la Morcille), le suivi du lac du Bourget (initié par le CISALB), les suivis mis en place sur le Toison, les captages de la Saône Turdine, la Gimond, la Bourbre, la Dombes et le Mercube. Ces réseaux locaux, qui entrent dans la catégorie dite *réseau d'impact*, font par ailleurs l'objet de rapports de valorisation spécifiques (dans le cadre du travail de diagnostic ou de plans d'actions réalisés sur ces bassins versants).

D'autre part, ne sont pas consignés les résultats issus du contrôle sanitaire réalisé par les DDASS sur les points de captage d'eau de consommation humaine (plus de 1000 points de captage d'eau de consommation humaine font l'objet d'analyses pesticides chaque année) dont l'exploitation départementale est assurée par les DDASS et relayée régionalement par la DRASS. Ce réseau sanitaire rentre dans la catégorie dite *réseau d'usage*.

Enfin, les résultats obtenus dans le cadre de réseau de suivi des eaux superficielles n'ont pas été pris en compte car les modalités de suivi étaient bien différentes (fréquences de prélèvements et nombre de substances analysées moins importante que pour le réseau régional) et ne permettaient pas une interprétation homogène des résultats. Il s'agit en particulier du réseau départemental de l'Ain, géré par le conseil général de l'Ain, du réseau mis en place par le Conseil Général de l'Isère sur les ouvrages les plus concernbés par les pesticides, ainsi que de la station RNB située sur la Loire à Veauchette, gérée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

2. Localisation des points de suivi

Les points ont plutôt été placés dans des secteurs où l'activité sur le bassin pouvait justifier l'usage de produits phytosanitaires, compte tenu du type d'occupation des sols par bassins versants.

Les cartes ci-jointes (cf. figures 1 et 2) situent l'emplacement des différents points de suivi pour les eaux superficielles et pour les eaux souterraines. Le tableau 1 ci-après indique le nombre de stations par département.

Tableau 1 : Répartition du nombre de stations par départements

	Eaux superficielles		Eaux souterraines	
Département	Réseau de bassin	Réseau Régional	Réseau de bassin	Réseau Régional
Ain	**4**	**5**	**4**	**2**
Ardèche	**3**	**2**	**1**	**1**
Drôme	**4**	**5**	**7**	**5**
Isère	**3**	**3**	**8**	**4**
Loire	**-**	**4**	**-**	**-**
Rhône	**4**	**6**	**6**	**1**
Savoie	**-**	**5**	**0**	**-**
Haute-Savoie	**-**	**2**	**2**	**2**
Total des Points	**18**	**32**	**28**	**15**

Pour les eaux superficielles, les points de suivi sont placés, en majorité, en fermeture de bassin versant. Dans le cas de contextes particuliers (pollution industrielle, urbanisation, risque d'assèchement), les points de prélèvements sont déplacés un peu plus en amont, l'objectif étant de placer le point en fermeture du bassin versant agricole (cas du Garon, de l'Azergues, de la Barberolle). Sur des cours d'eau plus importants (Drôme, Reyssouze, Bourbre), un 2ème point de suivi permet de mesurer le niveau de contamination sur le haut bassin versant. Pour les axes structurants (Rhône, Saône), les stations sont situées sur des points intermédiaires. Les points de suivi Eaux superficielles prospectés dans le cadre de ce réseau ne correspondent pas à des stations de prélèvement pour l'Alimentation en Eau Potable.

Pour les eaux souterraines, les points de suivi sont placés aux niveaux de stations permettant de garantir un bon renouvellement de l'eau prélevée dans l'ouvrage, représentatif d'un volume d'aquifère important et donc, de la ressource captée. Il s'agit donc préférentiellement de sources, qui font l'objet d'un

Figure 2a : Réseau Pesticides 2005
EAUX SOUTERRAINES
(par types d'ouvrages)

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Limites administratives

- Région
- Ville de Préfecture

Hydrographie

- Cours d'eau prinicipal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau, lac, retenue

Hydrogéologie

- Unité aquifère homogène

Principaux types d'aquifères

- Alluvions fluviatiles des cours d'eau
- Alluvions anciennes ou glaciaires
- Domaines de montagne
- Alluvions fluvio-glaciaires
- Dépôts détritiques d'âge tertiaire (miocène - pliocène)
- Domaines calcaires
- Domaines cristallins de socle
- Edifices volcaniques
- Systèmes locaux en terrain sédimentaire

Usage des points de suivi

- AEP
- AEP (secours)
- agricole
- sans usage particulier
- domestique
- inconnu
- industriel

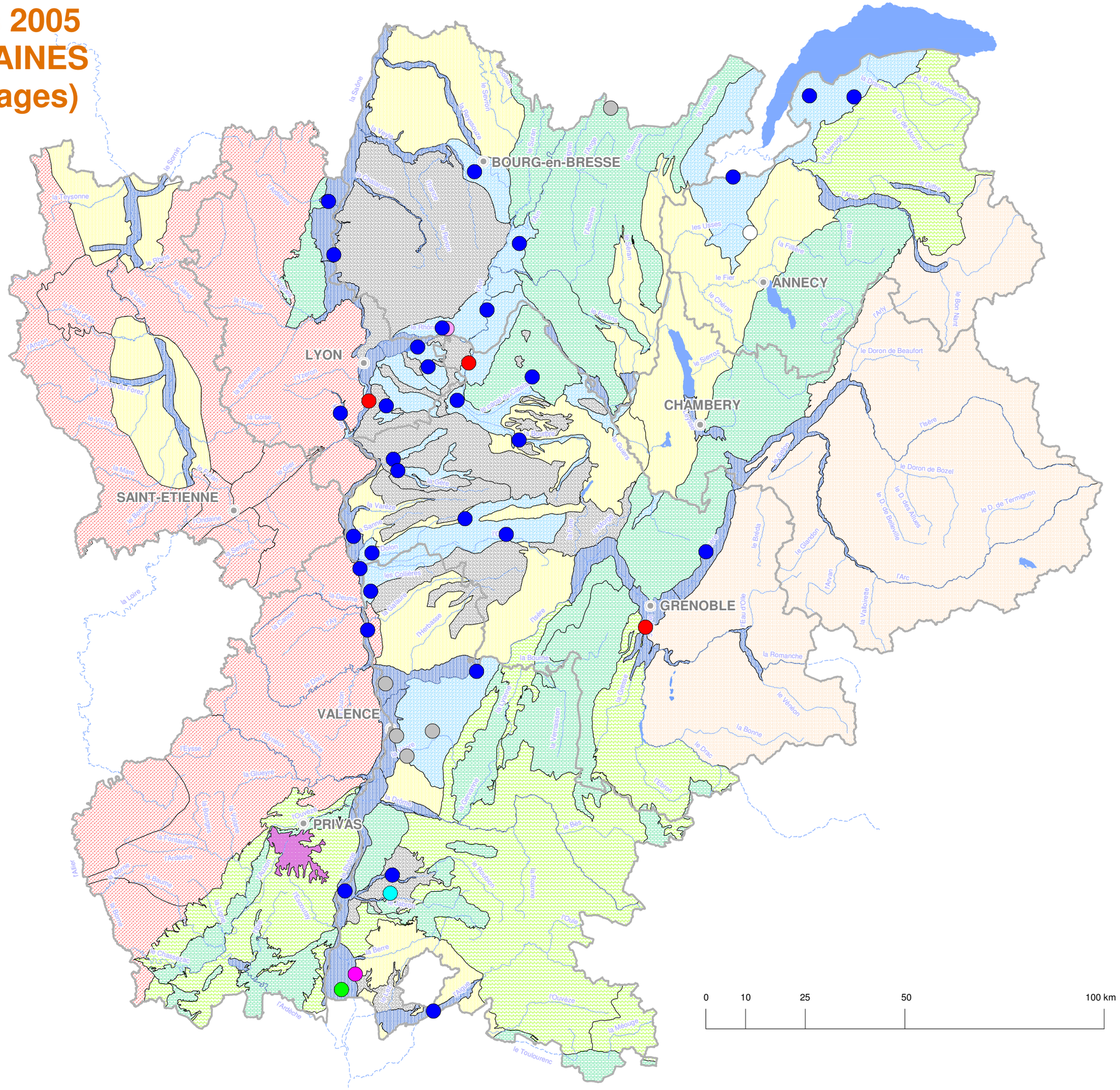

Fond catographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

renouvellement naturel permanent, ou de forages et puits régulièrement exploités par pompage. Ces derniers sont pour la plupart représentés par des captages d'alimentation en eau potable pour des raisons de facilité d'accès (par ailleurs suivis dans le cadre du contrôle sanitaire à une fréquence proportionnelle à leur sollicitation). Le reste des points, non exploités de façon continue, nécessite lors du prélèvement le soutirage d'un volume d'eau proportionnel au volume stocké dans l'ouvrage (forage ou puits), pour assurer un échantillonnage représentatif et non caractéristique du milieu de stockage.

Le choix des points s'est effectué en fonction de l'occupation du sol sur les bassins d'alimentation et de la vulnérabilité des aquifères concernés. Ces points de mesure se situent en majorité au niveau de zones agricoles et, plus exceptionnellement, en zones industrielles ou non agricoles. Ces secteurs d'activité agricole ou industrielle correspondent aussi aux secteurs de plaine occupés par des dépôts alluviaux.

Ainsi, la quasi- totalité des points représente des nappes alluviales d'accompagnement (en liaison hydraulique étroite avec les cours d'eau) ou des nappes d'alluvions anciennes de type fluvio-glaciaire. Ils permettent ainsi la couverture des principales ressources en eau souterraine de la région.
Des informations plus précises sur les points de suivi sont consignées dans les 2 tableaux situés en annexe I.

Remarque :

Le nombre et la localisation des stations suivies pour les eaux souterraines restent strictement identique à celui de l'année précédente, mais diffèrent pour 3 d'entre elles de celles prospectées en 2001/2002 et 2003.

3. Modalités de suivi et d'analyses

Les modalités de suivi et d'analyses sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous

Tableau 2 : Récapitulatif des modalités de suivi et d'analyse

	Eaux Superficielles		**Eaux souterraines**	
Source des données	DIREN	Agence RM et C	DIREN	Agence RM et C
Fréquence	1 prélèvement / mois		1 prélèvement / 2 mois	
Analyses	multirésidus glyphosate, glufosinate d'ammonium, AMPA, aminotriazole.			
Prestataires prélèvement	LDA 26 (Valence)	DDE 38 (Isère) SNRS (axe Rhône et Saône) CARSO (autres points)	LDA 26 (Valence)	CARSO (Lyon)
Prestataires analyses	LDA 26 (Valence)	LDA 26 (Valence)	LDA 26 (Valence)	CARSO (Lyon)

Pour les eaux superficielles et souterraines, le dispositif de suivi (fréquence et type d'analyses) est identique quel que soit le gestionnaire du réseau (DIREN Rhône-Alpes ou AERM et C).

3.1. Modalités de prélèvement

Compte tenu de l'objectif de ce suivi régulier de la qualité de l'eau pour faire une évaluation à moyen terme de cette qualité et de son évolution, les prélèvements sont prévus à des dates fixes et non pas calés sur les conditions climatiques. La fréquence des prélèvements est mensuelle pour les eaux superficielles et bimestrielle pour les eaux souterraines.

Figure 2b : Réseau Pesticides 2005
EAUX SOUTERRAINES
(par gestionnaire)

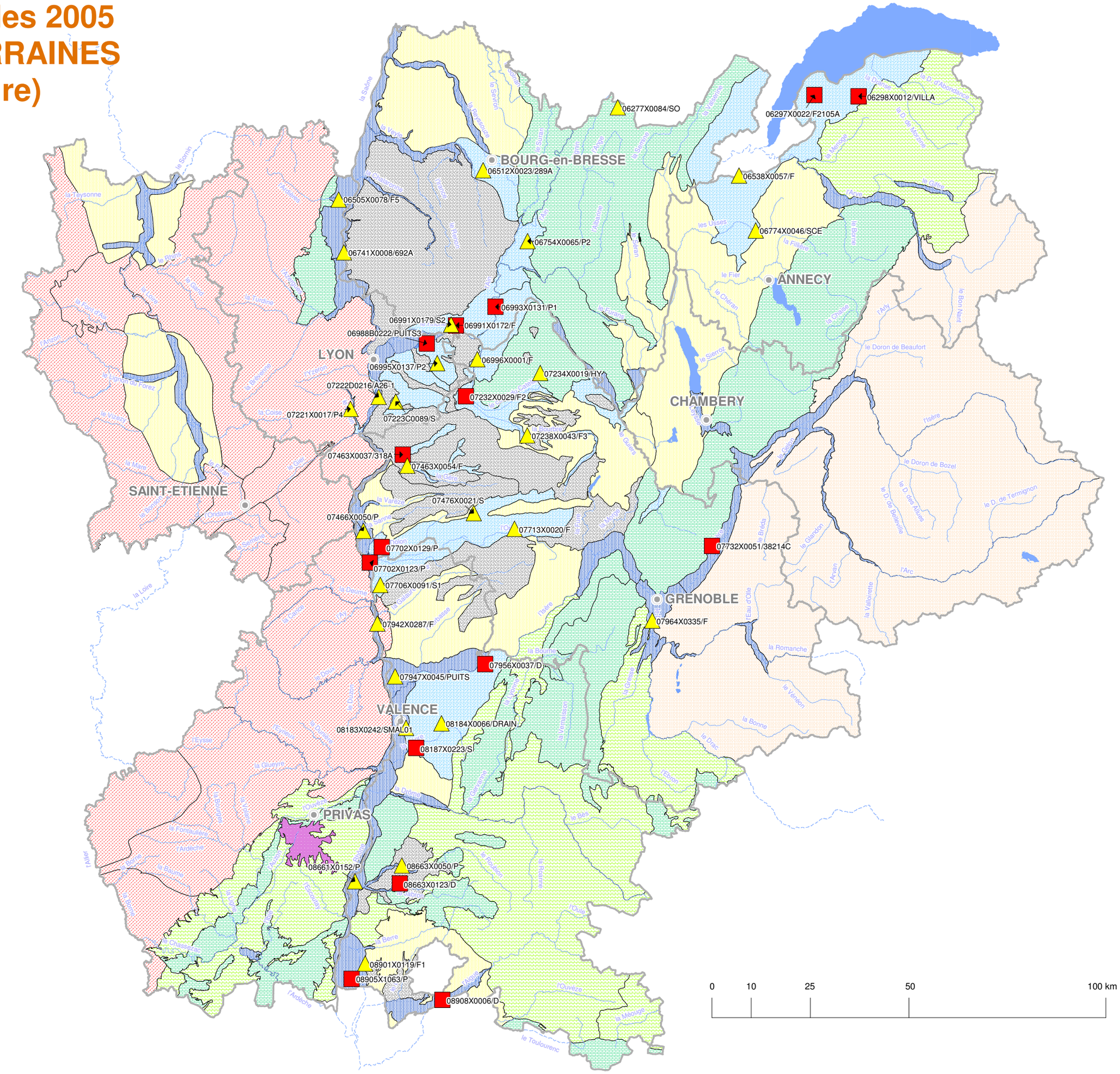

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Réseaux de surveillance

- Réseau de bassin (AERM&C)
- Réseau régional (DIREN)
- (code du point au sein du réseau)

Limites administratives

- Région
- Ville de Préfecture

Hydrographie

- Cours d'eau prinicipal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau, lac, retenue

Hydrogéologie

- Unité aquifère homogène

Principaux types d'aquifères

- Alluvions fluviatiles des cours d'eau
- Alluvions anciennes ou glaciaires
- Domaines de montagne
- Alluvions fluvio-glaciaires
- Dépôts détritiques d'âge tertiaire (miocène - pliocène)
- Domaines calcaires
- Domaines cristallins de socle
- Edifices volcaniques
- Systèmes locaux en terrain sédimentaire

Fond catographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

Les prélèvements sur les eaux souterraines sont principalement effectués sur des sources ou des captages en activité, qui présentent l'intérêt d'assurer un renouvellement suffisant de l'eau (évitant ainsi d'analyser une eau « stagnante », non représentative de la ressource). Il en résulte que l'usage le plus fréquemment associé aux points de suivi est l'alimentation en eau potable, sur des puits ou forages équipés de pompes. Cependant, en particulier pour le réseau de bassin, certaines stations de mesures correspondent à des points de prélèvements agricole ou industriels (cf. précisions sur les usages des points sur les fiches stations).

3.2. Substances analysées et méthodes d'analyses

Les pesticides recherchés dans le cadre du réseau régional sont des substances organiques de synthèse. Chaque échantillon prélevé fait l'objet d'une analyse multirésidus complétée par une analyse de l'aminotriazole, du glyphosate, de l'AMPA et du glufosinate d'ammonium (cf. tableau 2). La liste de l'ensemble des substances ainsi analysées (avec leurs seuils de quantification) est reportée dans l'annexe II.

- **L'analyse multi-résidus :**

L'analyse multi-résidus permet d'atteindre un maximum de substances en associant une extraction la plus large possible (multi pH) à une multidétection. Les molécules ainsi détectées appartiennent à des familles très diverses comme les herbicides, les insecticides, les fongicides,… L'application en routine permet d'analyser en 2005 jusqu'à 350 molécules avec des limites de quantification qui varient entre 0,01 et 0,1 µg/l.. On compte en 2005 une vingtaine de nouvelles substances analysées par la méthode multi-résidus du LDA 26 dont:

- une douzaine d'herbicides forme ester (dérivés du ioxynil, du MCPA et du mecoprop),
- les métabolites du diuron (le DPU (1-(3,4-dichlorophényl)urée) et le DCPMU (1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée)) et le métabolite de l'isoproturon (1-(4-Isopropylphényl)urée).

On notera que si ce type d'analyse a l'avantage d'analyser simultanément de nombreux pesticides, elle présente cependant certaines limites en terme de précision par rapport à une analyse ciblée sur une seule substance.

- **L'aminotriazole :**

L'aminotriazole (ou amitrole) est un herbicide non sélectif à action systémique, très utilisé. Très soluble dans l'eau, il est employé pour détruire les mauvaises herbes à enracinement profond dans les cultures telles que les vignes et les vergers. Il est souvent utilisé en synergie avec le thiocyanate d'ammonium qui accroît son effet herbicide. Il est très difficile à analyser dans l'eau du fait de sa forte solubilité. L'analyse est réalisée à l'aide d'une chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur fluorimétrique.

- **Le glyphosate, AMPA et glufosinate d'ammonium :**

Le glyphosate est un herbicide non sélectif à action systémique appartenant aux désherbants organiques de synthèse. La politique de substitution des molécules interdites a entraîné une recrudescence de l'utilisation du glyphosate, commercialisé depuis 1975. Il est ainsi utilisé en agriculture mais aussi par les particuliers. C'est notamment le composant actif du désherbant Roundup. Le glyphosate est jugé plus faiblement toxique, cependant ses effets à long terme sur les organismes et l'environnement restent méconnus. Dans le sol, le glyphosate est fortement adsorbé et rapidement dégradé par voie microbienne en Acide AminoMéthylPhosphonique (AMPA), son métabolite. Ce dernier est plus toxique du fait de sa durée de demi-vie plus importante.L'analyse du glyphosate et de son métabolite, l'AMPA, pose problème du fait de leur caractère fortement hydrosoluble. L'analyse est effectuée dans le cadre du réseau régional par chromatographie liquide Haute Performance couplé à un détecteur fluorimétrique. Le glyphosate retrouvé dans les analyses provient de l'utilisation du glyphosate communément nommé (sels d'isopropylamine ou d'ammonium) mais également de celles du sulfosate (sel triméthylé du glyphosate), et du N-phosphonométhyl glycine. Malheureusement, il n'est pas possible de distinguer dans le résultat la part due au traitement par glyphosate de celle liée aux 2 autres molécules.
La méthode a également permis d'analyser en 2005 un autre herbicide, le glufosinate d'ammonium.

PARTIE B : Contexte général

1. Réglementation

1.1. L'alimentation en eau potable

Pour être consommée, l'eau de boisson doit être conforme à la réglementation sanitaire qui s'appuie sur des limites réglementaires et des règles d'information, de suivis renforcés, de traitements et d'actions pour identifier et prévenir la dégradation des eaux à la distribution.

Les limites réglementaires concernant les pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine sont définies par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles (voir tableau 3).

Dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable, la limite de qualité est de 2 µg/l par substance individualisée et 5 µg/l pour l'ensemble des pesticides. Au delà de ces valeurs, les eaux ne peuvent être utilisées pour la fabrication d'eau potable sauf dérogation exceptionnelle. Le type de traitement à mettre en œuvre est fonction de la teneur en pesticides des eaux brutes. Ainsi pour les eaux dont la teneur en pesticides est inférieure ou égale à 0,1 µg/l par substance ou 0,5 µg/l pour le total, aucun traitement spécifique " pesticides " n'est requis. Entre 0,1 et 2 µg/l par substance ou entre 0,5 et 5 µg/l pour le total, un traitement d'affinage, visant à réduire la quantité de pesticides présents dans l'eau, doit être mis en œuvre.
Dans l'eau de boisson, les limites de qualité sont de 0,1 µg/l par substance individuelle et de 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances mesurées, y compris les produits de dégradation. La limite de 0,1 µg/l peut être considérée comme une valeur de précaution dans la plupart des cas, sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé propose des valeurs, établies à partir de données toxicologiques, souvent supérieures pour la majorité des substances (exemple 2 µg/l pour l'atrazine).

Tableau 3 : Limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine (AEP)

Niveau de traitement	Substance individuelle* (µg/l)	Somme des substances (µg/l)
Eau pouvant être distribuée sans traitement spécifique « pesticides »	≤ 0,1 **	≤ 0,5
Eau nécessitant un traitement spécifique d'élimination des pesticides	0,1 < et ≤ 2	0,5 < et ≤ 5
Eau ne pouvant être distribuée qu'après autorisation du ministère chargé de la santé	> 2	> 5

** y compris les produits de dégradation*
*** sauf aldrine, dieldrine, heptachlore, heptachlore époxide : concentration max admissible dans les eaux distribuées : 0.03 µg/l*
concentration max admissible dans les eaux brutes : 0.3 µg/l

1.2. Les directives européennes

La directive « substances dangereuses » de 1976 définit **132 substances particulièrement toxiques dont 36 pesticides**, pour lesquelles les rejets dans les eaux sont limités ou interdits.

Depuis, **la directive cadre Européenne sur l'eau** (DCE) fixe comme **objectif général l'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux de surface et du bon état chimique et quantitatif des eaux souterraines**. En application de cette directive, il a été établit une liste de **33 substances prioritaires et 8 substances dangereuses** dans le domaine de l'eau. Cette décision découle de l'article 2 (point 30) de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau 2000/60/CE. L'objectif est de lutter contre certains polluants (ou groupes de polluants) présentant un risque significatif pour ou via l'environnement aquatique, notamment des risques auxquels sont

exposées les eaux utilisées pour le captage d'eau potable. Ces mesures visent à réduire progressivement les rejets, émissions et pertes dans un délai de 20 ans (novembre 2021). Parmi les 41 substances ou groupes de substances citées, 16 sont des pesticides. Il s'agit d'herbicides (alachlore, atrazine, diuron, isoproturon, simazine, trifluraline), d'insecticides (chlorfenvinphos, chlorpyriphos, endosulfan, hexachlorocyclohexane dont le lindane, aldrine, dieldrine, endrine, isodrine, DDT) et d'un fongicide (hexachlorobenzène). **Parmi les 16 pesticides incriminés comme prioritaires, 10 sont actuellement interdits en France (certains même depuis longtemps), 1 a été interdit récemment (endosulfan) et 3 vont l'être prochainement (diuron, chlorfenvinphos et trifluraline). 2 substances restent autorisées d'utilisation : le chlorpyriphos et l'isoproturon.**

Au sein de cette liste de substances prioritaires, sont désignées des substances dites « dangereuses prioritaires » pour lesquelles un calendrier de suppression des rejets, émissions et pertes dans un délai de 20 ans doit être établi. Seul le lindane est actuellement classé en dangereux prioritaire, mais d'autres substances devraient prochainement être classées dangereuses prioritaires. Toutes ces substances sont recherchées dans le cadre du réseau pesticide.

1.3. L'autorisation de mise sur le marché

D'autre part, sur le territoire national, l'utilisation d'un pesticide est soumise **aux règles d'autorisation de mise sur la marché (AMM)** : seules les préparations (spécialités commerciales) autorisées peuvent être utilisées dans les conditions spécifiées par l'AMM. Le dispositif est en place pour les produits phytopharmaceutiques, l'AMM est délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture et concerne les préparations (spécialités commerciales). Par contre, pour les biocides, même si la directive 98/8/CE prévoit des dispositions assez semblables, l'application de la procédure d'AMM qui relève du Ministères de l'Ecologie et du Développement Durable est actuellement en phase transitoire.

Parmi les **350 substances recherchées, plus de 100 substances sont actuellement interdites d'utilisation** (l'annexe III dresse la liste complète de ces substances). C'est le cas notamment de certaines substances prioritaires (hexachlorobenzène, lindane (hexachlorocyclohexane gamma), atrazine, simazine) ainsi que d'autres substances fréquemment rencontrées telles que l'oxadixyl et le métolachlore (le S-métolachlore, qui est détecté sous forme métolachlore reste autorisé). Pour plus de 50 substances, l'interdiction d'utilisation est relativement récente, puisqu'elle date du 1er janvier 2004.

Le diuron et l'isoproturon, également substances prioritaires, sont encore autorisés en France, mais ces 2 substances sont concernées par des mesures de restriction d'usage. Pour le diuron, les mesures prises en 2002 sont les suivantes : interdiction d'emploi en période hivernale en ZNA (zone non agricole), réduction de dose, retrait de nombreuses spécialités fortement concentrées en diuron. Pour l'isoproturon, les mesures suivantes ont été prises en 2004 : interdiction d'emploi en zone non agricole, dose maximale d'utilisation par an soit d'isoproturon soit de chlortoluron.

Concernant le glyphosate, le Ministère en charge de l'Agriculture a mis en place en octobre 2004 un plan opérationnel de rationalisation de l'utilisation des spécialités à base de cette substance active, plan qui concerne également le sulfosate et le N-phosphonométhyl glycine.

1.4. Plan national Santé environnement

Adopté le 21 juin 2004, il prévoit une intensification des actions de prévention contre les pesticides. Il est décliné dans chaque région par des actions spécifiques dont 2 concernent directement les pesticides : limiter les pollutions des eaux et des sols dues aux pesticides et aux substances dangereuses et organiser l'exploitation des données pour estimer l'exposition de la population aux pesticides.

2. Présentation du SEQ'Eau

La qualité générale de l'eau est représentée dans ce rapport selon le système d'évaluation de la qualité des eaux (SEQ'Eau), dans sa version 2 (février 2003) pour les eaux superficielles et dans sa version 0 pour les eaux souterraines. Le SEQ est une méthode permettant d'évaluer selon des critères harmonisés la qualité des eaux en tenant compte de différents paramètres de qualité regroupés par altération et des potentialités relatives aux différents usages de l'eau. Elle permet de comparer de façon rigoureuse des résultats d'origines différentes.

2.1. Le SEQ'Eaux superficielles

Pour les eaux superficielles, les résultats sont représentés dans ce rapport selon la qualité globale calculée par la version 2 du SEQ'Eau. Les seuils de qualité par substance sont reportés en annexe IV. Ces seuils sont nettement plus sévères que ceux de la version 1 élargie utilisée pour les 2 premiers rapports portant sur les résultats de septembre 2001-décembre 2002 et de l'année 2003. Afin de suivre de façon homogène l'évolution de la qualité, les données antérieures à 2004 ont été retraitées avec la version 2 du SEQ.

Le SEQ'Eau s'appuie sur cinq classes de qualité représentées par des couleurs allant du bleu, qui correspond à une eau de très bonne qualité au rouge représentant une eau de mauvaise qualité :

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Permet la vie et la production d'eau potable après une simple désinfection				Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable ou les équilibres biologiques

Elle repose pour l'altération pesticides sur les seuils définis pour les potentialités biologiques (basés sur les données de toxicité) et pour l'usage production eau potable (basé sur la réglementation). Le seuil bas (passage de la classe bleu à vert) est inférieur ou égal à 0,1 µg/l (à l'exception du paramètre « somme des pesticides » dont le seuil est de 0.5 µg/l).
Le seuil haut (passage de l'orange au rouge) est généralement supérieur à 2 µg/l à l'exception de 4 substances pour lesquelles le seuil est plus bas et d'un paramètre (somme des pesticides) pour lequel le seuil est de 5 µg/l.

Certains seuils pris en compte dans les grilles du SEQ'Eau sont particulièrement bas, et ils peuvent être inférieurs aux seuils de quantification atteints par les laboratoires d'analyses. Ainsi pour 5 paramètres (carbendazime, chlorfenvinfos, chlorpyrifos-éthyl, deltaméthrine, dinoterbe) , la valeur du seuil de quantification se trouve dans la fourchette de la classe jaune, et pour 1 paramètre (le parathion éthyl), la valeur du seuil de quantification (0,04 µg/l) se situe dans la plage de valeur de la classe orange (0.03 à 2 µg/l). Même si ces substances ne sont pas quantifiées, elles peuvent donc être présentes à un niveau suffisamment fort pour perturber le milieu puisqu'elles peuvent atteindre une classe de qualité jaune ou orange sans pouvoir être quantifiées par l'analyse multi-résidus. La règle adoptée dans ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue) lorsque ces substances ne sont pas quantifiées.

Les règles appliquées pour déterminer la qualité sur une station sont les suivantes :
- pour un prélèvement, la qualité est déterminée par le paramètre le plus déclassant, c'est-à-dire celui qui donne l'indice de qualité le plus bas,
- l'évaluation de la qualité de la période janvier 2005–décembre 2005 s'est appuyée sur la règle des 90% : ainsi, lorsque 11 prélèvements ou plus ont été réalisés sur une station, le prélèvement le plus déclassant est éliminé. L'objectif de cette méthode est d'éviter de prendre en compte des situations exceptionnelles.

2.2. Le SEQ'Eaux souterraines

Pour les eaux souterraines, le SEQ'Eau permet de représenter la qualité globale en s'appuyant sur deux fonctions : l'usage production d'eau potable et l'état patrimonial. L'annexe IV présente les différents seuils du SEQ' Eau souterraine pour l'altération pesticides et pour chacune de ces deux fonctions.

Compte tenu du fait que l'aptitude à la production d'eau potable constitue un enjeu majeur pour les eaux souterraines et que l'échelle d'appréciation de l'état patrimonial repose sur des critères très sévères de qualité, nous avons choisi dans ce rapport de représenter les résultats du suivi des eaux souterraines, séparément selon chacune de ces deux fonctions.

L'usage production d'eau potable (AEP) est représenté par le SEQ' Eau par seulement **4 classes** de qualité où les valeurs des seuils reprennent les limites réglementaires, telles que définies au §1. Cependant, pour cette fonction, le SEQ' Eau souterraine distingue deux classes, pour une eau potable : bleu clair (eau de qualité optimale) et bleu foncé (eau de qualité acceptable). Le seuil de passage d'une classe à l'autre est relativement bas et parfois inférieur au seuil de quantification des substances actives. Aussi avons-nous choisi dans ce rapport de ne pas distinguer ces deux classes et de ne représenter qu'une seule classe bleue, correspondant à une eau pouvant être consommée sans aucune nécessité de traitement. Sont donc représentés dans ce rapport :

- classe bleue : aptitude à la consommation humaine (concentrations inférieures aux seuils de 0,1 µg/l par substance et 0,5 µg/l pour la somme),
- classe jaune : nécessité d'un traitement de potabilisation,
- classe rouge : inaptitude à la production d'eau potable (concentrations supérieures aux seuils de 2 µg/l par substance et 5 µg/l pour la somme).

Classes du SEQ'Eau AEP

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Permet la production d'eau potable après une simple désinfection (aptitude à la consommation)		Traitement nécessaire	Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable

L'état patrimonial du SEQ'Eau souterraine s'applique aux paramètres représentatifs d'altérations d'origine anthropique, il permet d'apprécier le degré d'atteinte des nappes par les pollutions résultant de la pression exercée par les activités humaines. Ainsi, pour cette fonction, la première classe de qualité (parmi **5** possibles) correspond à une eau de composition naturelle et, de ce fait, le seuil de passage de la classe bleue à vert correspond au seuil de détection du paramètre considéré. Les premiers seuils correspondant aux classes de qualité sont donc fixés à un niveau très bas. A l'opposé, les classes orange et rouge signifient une dégradation importante ou très importante par rapport à l'état naturel.

Dans certains cas le seuil de passage de la classe bleue à verte peut être inférieur au seuil de quantification des laboratoires prestataires des analyses. Dans ce cas la règle adoptée dans le cadre de ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue).
Pour chacune de ces deux fonctions, les seuils correspondant à l'altération pesticides prennent en compte la totalité des substances actives analysées.

Classes du SEQ'Eau Patrimonial

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Eau de composition naturelle (ou proche de l'état naturel)				Très forte dégradation par rapport à l'état naturel

3. Conditions pluviométriques et hydrologiques en 2005

Au cours du premier trimestre 2005, les précipitations sont inférieures aux normales saisonnières sur l'ensemble de la région. Le déficit est particulièrement marqué dans le sud de la région. Seule, l'ouest de la région connaît un régime de pluie proche des normales saisonnières pendant les mois de janvier et février. En avril, la tendance s'inverse avec des pluies soutenues au milieu du mois. Le secteur alpin est moins favorisé, avec des précipitations excédentaires mais proches de la normale. A partir du mois de mai jusqu'en août-septembre, les pluies sont déficitaires sur l'ensemble de la région. Le déficit est particulièrement marqué dans le massif alpin et le sud de la région. La situation s'améliore au mois d'octobre où les pluies sont globalement conformes aux normales. Les mois de novembre et décembre présentent de nouveau un déficit pluviométrique marqué.

Globalement, sur l'année 2005, le déficit pluviométrique sur l'ensemble de la région est de l'ordre de 30 à 40%. La sécheresse est beaucoup plus sévère qu'en 2004 ou globalement, le bilan des pluies cumulées était normal ou excédentaire à l'exception des alpes qui accusaient un déficit marqué (de l'ordre de - 40%)

Les graphiques ci-dessous (figure 3) illustrent l'évolution des précipitations mensuelles de 2003 à 2005 en comparaison des moyennes mensuelles inter-annuelles sur 2 stations de la région : Ambérieu et Montélimar.

figure 3 : évolution des précipitations de 2003 à 2005

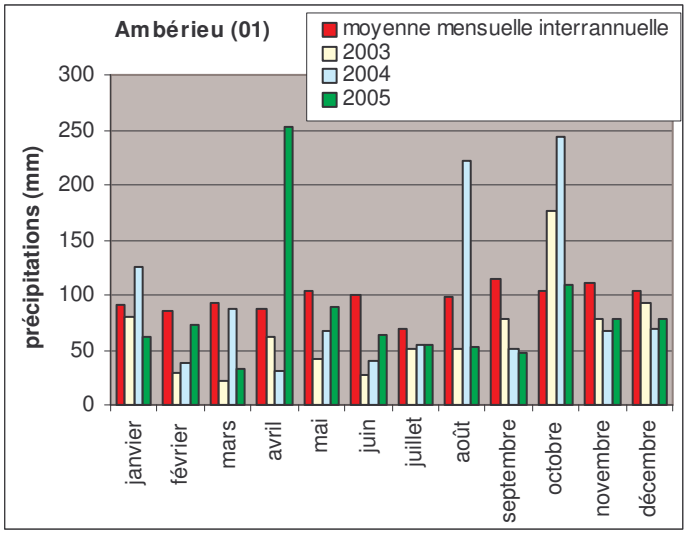

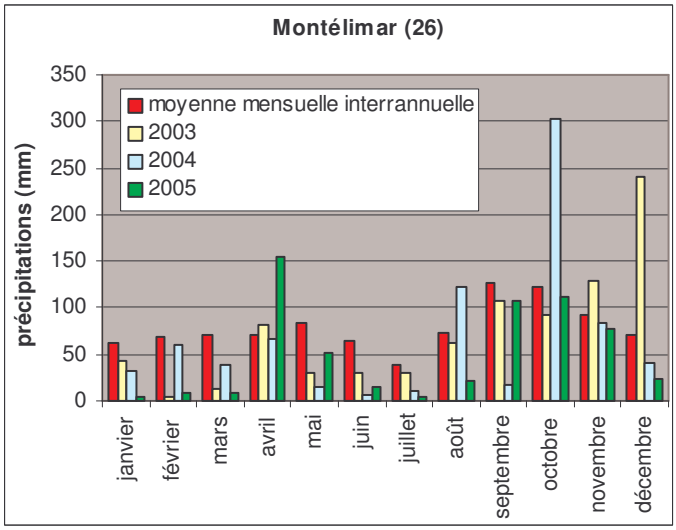

En début d'année 2005 (janvier-février-mars) les **écoulements dans les rivières** sont faibles à très faibles, à l'exception de la façade ouest où les débits sont conformes aux normales. Les pluies ont favorisé un retour à la normale de la situation hydrologique dès la mi-avril, à l'exception du bassin de l'Ardèche et des Préalpes drômoises. De juin à décembre 2005, la situation se dégrade progressivement, et les débits sont globalement faibles à très faibles pour la saison sur l'ensemble de la région.

Pour **les eaux souterraines**, la recharge intervient en général au cours des mois d'automne et hiver. Elle a été très faible fin 2004-2005 et plusieurs nappes ont abordé l'année 2005 avec des niveaux globalement inférieurs aux normales saisonnières, sinon très bas. Les précipitations d'Avril ont néanmoins partiellement contribué à maintenir ces niveaux jusqu'en été. En fin d'année 2005, le bilan de lessivage des premiers horizons de sol (par infiltration), directement lié à une recharge annuelle globalement déficitaire, reste faible et les nappes restent déprimées ou ont atteint des niveaux plutôt bas.

PARTIE C : Résultats de la campagne de suivi 2005

Les résultats de l'année 2005 présentés dans ce chapitre s'appuient sur les **596 prélèvements en eau superficielle et 251 prélèvements en eau souterraine**. Au total, ont été analysés, environ 154 000 paramètres pour les eaux superficielles et environ 80 000 paramètres pour les eaux souterraines.

1. Résultats pour les Eaux superficielles

1.1. La qualité selon le SEQ'Eau (V2)

Les résultats de l'année 2005 sont les meilleurs enregistrés depuis 2002. Le nombre de station en classe rouge ou orange décroît significativement en 2005, au profit des classes bleues, vertes et jaunes. Le pourcentage de stations en classe bleue et verte atteint 56% alors qu'il se situait entre 36 et 50 % les années précédentes.

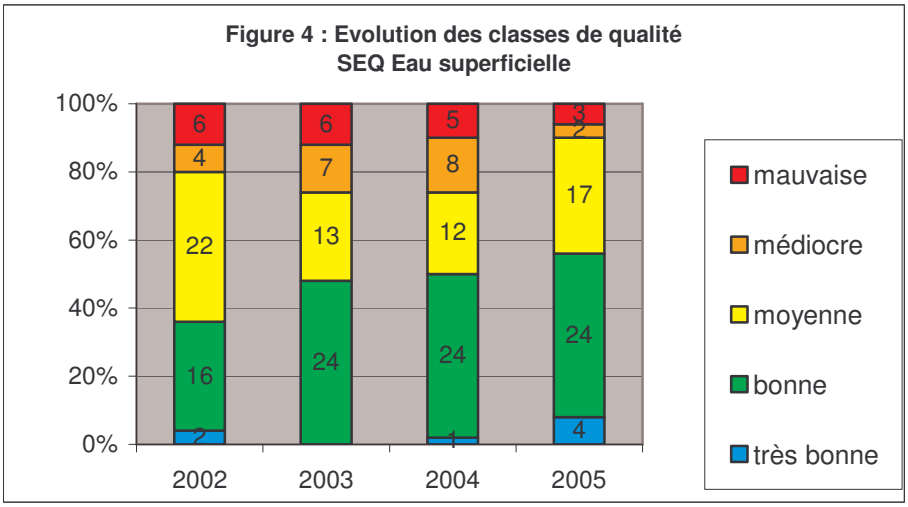

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de station concerné par la classe de qualité

La répartition sur le territoire régional est une nouvelle fois très hétérogène (cf. figure 5 : carte de qualité), puisque les 5 stations présentant une eau de qualité dégradée (qualité mauvaise ou médiocre) sont principalement situées dans le quart Nord-Ouest de la région, avec des environnements relativement diversifiés : vignes (Azergues), céréales, fourrages (Coise, Gier, ce dernier point subissant également une pression industrielle et domestique), arboriculture (Garon) ou polyculture (Canal Fure-Morge).

Les stations très peu marquées par une contamination par les pesticides sont rencontrées principalement dans le sud de la région, mais également dans le département de l'Ain. Quatre stations atteignent la classe de qualité bleue très bonne qualité). Il s'agit de la Drôme à Livron sur Drôme, l'Ardêche à Vallon Pont d'Arc, le Doux à Tournon et le Seymard à St Maurice de Remens. Parmi les stations en classe verte (bonne qualité), citons en particulier : l'Ain à St Maurice de Gourdans, la Drôme à Ponet-et-Saint-Auban, l'Eygues à St Maurice sur Eygues et l'Eyrieux à Beauchastel. Certains cours d'eau bénéficient, grâce à leurs débits élevés, d'une forte dilution, ce qui leur permet d'atteindre une classe de qualité bonne. C'est le cas notamment du Rhône à Charmes sur Rhône.

Trois stations (Reyssouze à Bourg-en-Bresse, Barberolle et les Collières) voient leur qualité diminuer en 2005; pour toutes les autres stations, il y a maintien dans la même classe ou bien passage dans une classe de qualité supérieure.

On constate que **21 substances différentes sont à l'origine du déclassement des cours d'eau en qualité jaune, orange ou rouge**, auxquelles il faut rajouter le paramètre « total substances ». Les paramètres les plus souvent déclassants sont l'AMPA, le glyphosate le carbofuran et le total substances (cf. tableau 4).

CARTE DE QUALITE

EAUX SUPERFICIELLES

figure 5

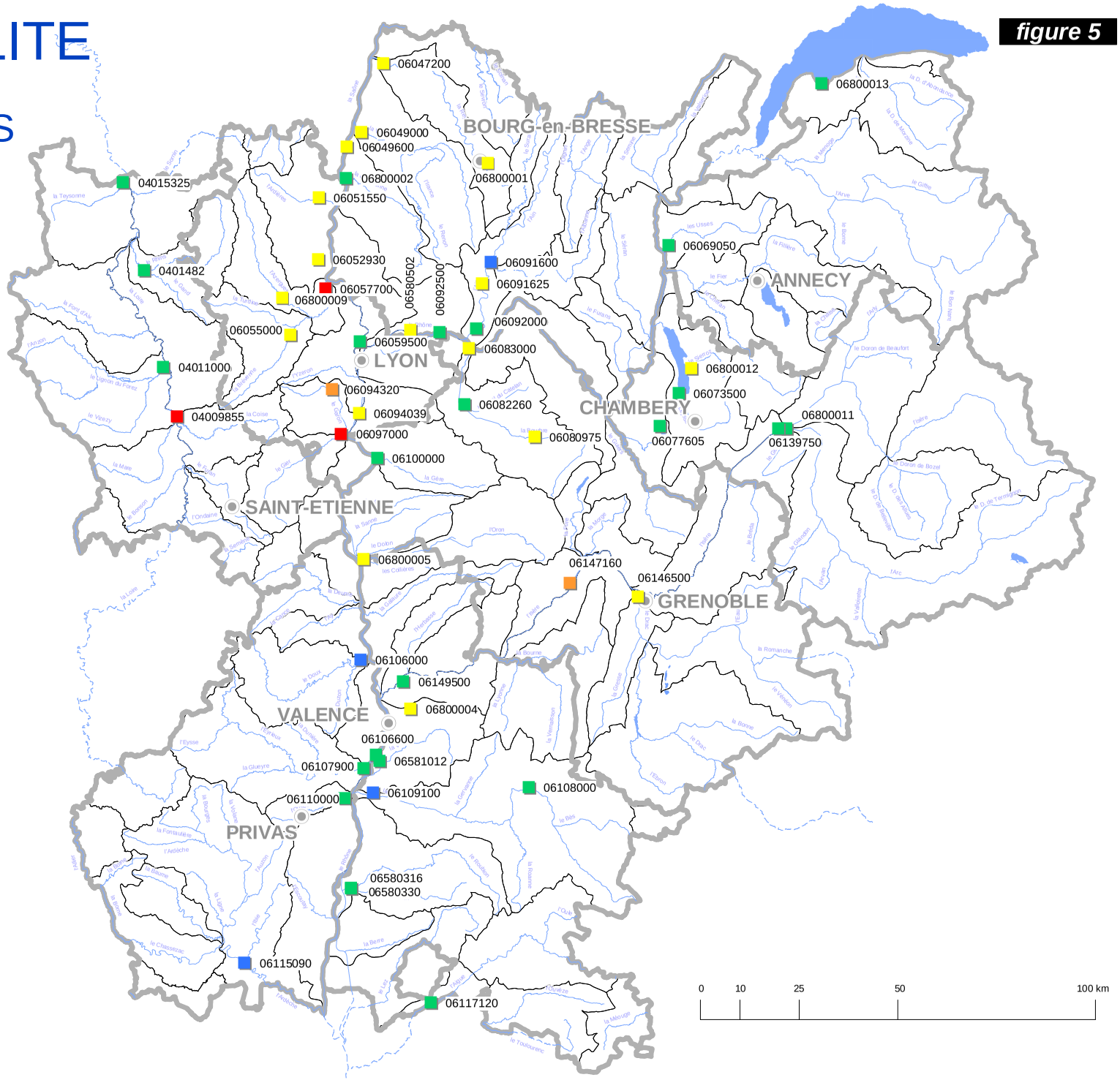

CLASSES DE QUALITE

altération pesticides - SEQ'Eau version 2

- Eau de très bonne qualité (4)
- Eau de bonne qualité (24)
- Eau de qualité moyenne (17)
- Eau de qualité médiocre (2)
- Eau de mauvaise qualité (3)

Limites de départements

Limites de bassins versants

Source des données: SYSIPHE
Fond cartographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

Tableau 4 : Résultats SEQ'Eau superficielle pour 2005 et paramètres déclassants

Point de mesure	Dpt.	Code national	qualité globale	paramètres déclassants pour les classes jaune, orange et rouge (nombre de fois où le paramètre est déclassant)	nombre prélèvts
Reyssouze à Pont de Vaux	01	06047200		AMPA (4), carbofuran (2), acétochlore (1), total substances (1)	12
Veyle à Pont de Veyle	01	06049000		AMPA (1), carbofuran (1)	12
Saône à Crêches sur Saône	01	06049600		isoproturon (1), carbofuran (1)	12
Seymard à St Maurice de Remens	01	06091600			8
Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01	06091625		AMPA (3), iprodione (1), lindane (1), carbofuran (1)	12
Ain à Saint Maurice de Gourdans	01	06092000			12
Sereine à Beynost	01	06580502		AMPA (2), isoproturon (1), glyphosate (1), aminotriazole (1)	12
Reyssouze à Bourg en Bresse	01	06800001		AMPA (2), glyphosate (1),	12
Chalaronne à Thoissey	01	06800002			12
Doux à Tournon	07	06106000			12
Rhône à Charmes sur Rhône	07	06106600			12
Eyrieux à Beauchastel	07	06107900			12
Ouvèze au Pouzin	07	06110000			12
Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc	07	06115090			12
Drôme à Ponet et St Auban	26	06108000			12
Drôme à Livron sur Drôme	26	06109100			12
Eygues à St Maurice sur Eygues	26	06117120			12
Isère à Chateauneuf sur Isère	26	06149500		lindane (1)*	12
Roubion à Montélimar	26	06580316			12
Jabron à Montélimar	26	06580330			12
Véore à Etoile sur Rhône	26	06581012		iprodione (1)*	12
Barberolle à St Marcel Les Valence	26	06800004		glyphosate (2), AMPA (1)	11
Les Collières à St Rambert-d'Albon	26	06800005		AMPA, simazine	12
La Bourbre à Cessieu	38	06080975		AMPA (3)	12
Canal Catelan à la Verpillière	38	06082260		diuron (1)*	12
Bourbre à Chavanoz	38	06083000		AMPA (4)	12
Gère à Vienne	38	06100000		aclonifène (1)*	12
Drac à Fontaine	38	06146500		lindane (6), bifénox (6), isoproturon (2), oxadiazon (2), glyphosate (1), total substances (1)	12
Canal Fure-Morge à Poliénas	38	06147160		carbendazime (6)	12
Lignon à Cleppe	42	04011100			12
Coise à Montrond-les-Bains	42	04009855		AMPA (5) - total substances (1)	12
Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42	04014082			12
Teyssonne à la Benisson-Dieu	42	04015325		cyprodinil (1)*	12
Ardières à Saint Jean d'Ardières	69	06051550		total substances (1), AMPA (2), norflurazon (6), glyphosate (2), diuron (1), folpel (1)	12
Morgon à Gleizé	69	06052930		total substances (1), diuron (2), terbuthylazine (1), glyphosate (1), AMPA (1), 2,6 dichlorobenzamide (1), simazine (1), norflurazon (2)	12
Brevenne à St Bel	69	06055000		AMPA (1), piperonyl butoxyde (1)	12
Azergues à Lucenay	69	06057700		AMPA (3)	12
Saône à Lyon	69	06059500		carbofuran (1) *	12
Rhône à Jons	69	06092500		carbendazime (1)*	12
Ozon à Solaize	69	06094039		glyphosate (1), DDTpp' (1)	12
Garon à Brignais	69	06094320		AMPA (1), carbendazime (2)	12
Gier à Givors	69	06097000		AMPA (5)	12
Azergues à Legny	69	06800009		glyphosate (1),diuron (1), total substances (1)	12
Leysse au Bourget du Lac	73	06073500			12
Leysse d'Aiguebelette à Nances	73	06077605			12
Bialle à St Pierre d'Albigny	73	06139750		diuron (1)*	12
Gelon à Chamousset	73	06800011			12
Sierroz à Aix les Bains	73	06800012		AMPA (1), aminotriazole (1), carbofuran (1)	12
Usses à Seyssel	74	06069050			12
Foron à Sciez	74	06800013		glyphosate (1)	12

* paramètre déclassant en jaune ou orange une seule fois. Suite à la règle des 90 %, ce prélèvement est éliminé et la classe de qualité est donnée par les 11 autres prélèvements.

1.2. Substances identifiées

Au total, 69 substances différentes ont été quantifiées dans les eaux superficielles durant l'année 2005, sur près de 344 substances analysées. Ce nombre est en baisse par rapport aux années précédentes (cf. figure 6 ci-dessous) alors que le nombre de substances analysées en moyenne pour un prélèvement est à la hausse en 2005, le nombre total de prélèvement réalisé chaque année étant relativement constant depuis 2003. La liste des substances quantifiées en 2005 (complétées de leur usage, de la fréquence de quantification et du nombre de stations contaminées) figure en annexe VI.

Figure 6 : Evolution du nombre de substances analysées et quantifiées et du nombre de prélèvements

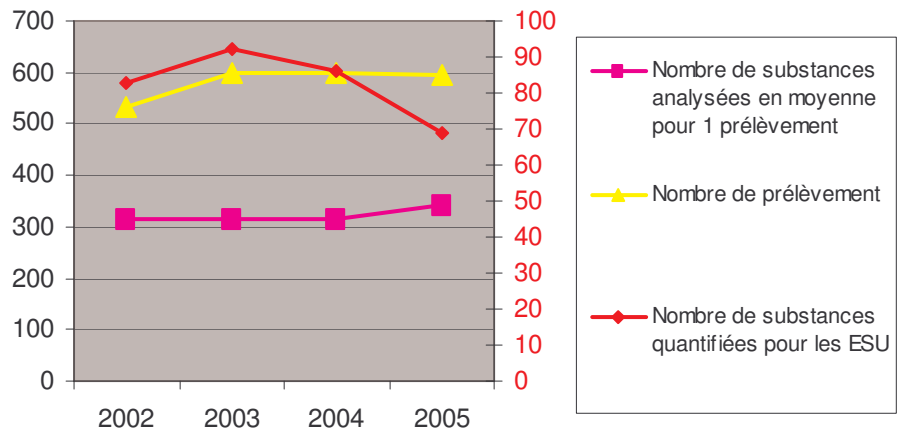

Parmi les 69 substances retrouvées, 53 % sont des herbicides, 15 % des insecticides et 18 % des fongicides. Les métabolites représentent 9 % des substances (cf. figure 7 ci-dessous). Cette répartition confirme globalement la répartition observée les années précédentes, en particulier les années 2002 et 2004, l'année 2003 étant marquée par une légère diminution des herbicides et des métabolites associés, au profit des insecticides et des fongicides. On constate également en 2005 une augmentation du nombre de métabolites retrouvées du fait de la quantification de 2 nouvelles substances analysées par le laboratoire à partir de 2005 : le DPU (dichlorophényl urée) et le DCPMU (1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée)) métabolites du diuron.

Figure 7 : Evolution de la répartition des substances retrouvées par groupe d'usage

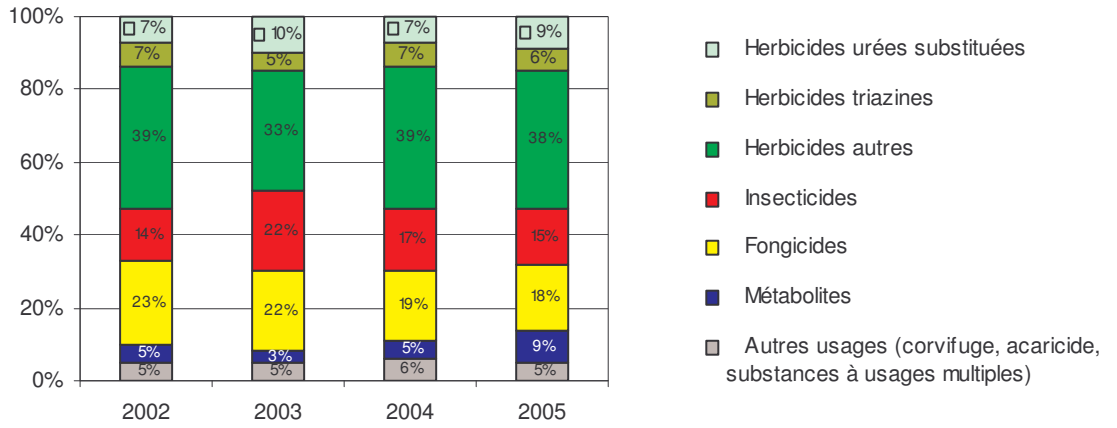

1.3. Niveau de contamination

1.3.1. Contamination par substance individualisée

Les herbicides ainsi que leurs métabolites sont les substances que l'on retrouve le plus fréquemment dans les eaux superficielles. Il s'agit en particulier de l'AMPA (dans près d'un prélèvement sur 2), du diuron, de l'aminotriazole, du glyphosate, de l'atrazine-déséthyl, de l'oxadiazon et de l'atrazine (cf. figure 8 ci-après). Ce constat rejoint celui dressé les années précédentes.

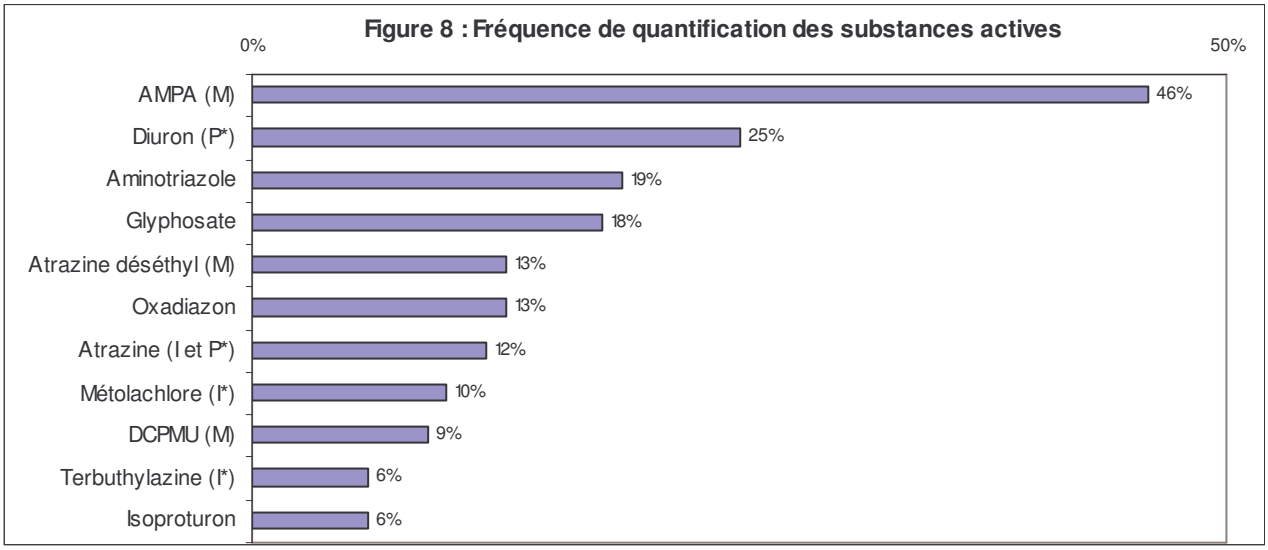

I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

Les herbicides interdits depuis fin 2003 et en 2004 sont encore retrouvées de façon significative dans les eaux superficielles en 2005. C'est le cas notamment de l'atrazine et de son métabolite l'atrazine-déséthyl , ainsi que du métolachlore, de la terbutylazine et de la simazine (cf. figure 9 ci-après**).** Néanmoins, pour l'atrazine et son métabolite, la fréquence de quantification diminue très nettement ces dernières années puisqu'en 4 ans (de 2002 à 2005), les taux de quantification sont passé de 44 à 12% pour l'atrazine et de 29 à 13% pour l'atrazine-déséthyl. Ces données à l'échelle régionale ne doivent cependant pas masquer des situations locales plus dégradées vis-à-vis de ces 2 substances : celles-ci sont encore retrouvées très fréquemment, voire de façon quasi systématique sur certains cours d'eau du département de la Drôme (les Collières, la Véore et le Jabron, mais aussi dans une moindre mesure le Roubion et la Barberolle).

La simazine et la terbuthylazine sont également de moins en moins présentes : alors que ces 2 substances étaient quantifiées dans 10 % des prélèvements en 2001/2002, elles ne sont plus retrouvées en 2005 que dans 3 % des prélèvements pour la simazine et 6 % de prélèvements pour la terbuthylazine. Néanmoins, sur le Morgon, la terbuthylazine et son métabolite, la terbuthylazine-déséthyl, sont retrouvées dans 100% des prélèvements.

Quant au métolachlore, malgré l'interdiction d'utilisation au 1er janvier 2004, son taux de quantification dans les eaux superficielles n'a pratiquement pas évolué. Ceci peut s'expliquer par le fait que **le résultat d'analyse comprend non seulement le métolachlore, mais aussi le S-métolachlore, substance encore autorisée.**

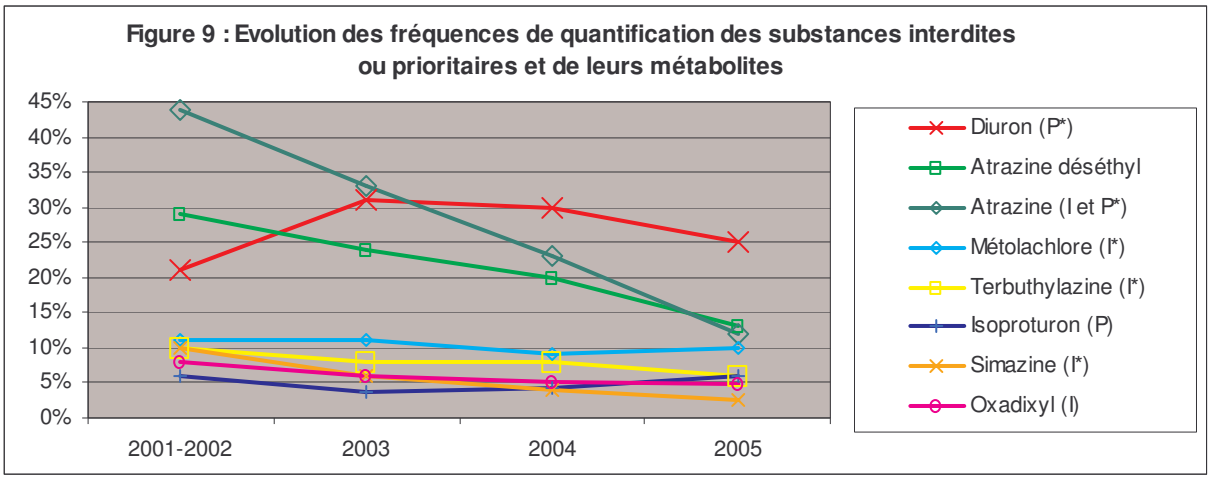

I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes

Concernant les substances prioritaires encore autorisées (diuron et isoproturon), leur évolution est nettement moins favorable : le diuron a certes enregistré une baisse en 2005 par rapport aux années 2003 et 2004, mais on le retrouve plus souvent qu'en 2001/2002. Son métabolite, le DCPMU (1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée) a été analysé par le laboratoire pour la 1ère fois en 2005. Il n'est donc pas possible de retracer son évolution dans le temps. Par contre, les résultats de l'année 2005 montrent une présence soutenue dans les cours d'eau puisque cette substance est retrouvée près d'une fois sur 10 (fréquence de quantification à 9%). La contamination des eaux superficielles par l'isoproturon n'a pas évolué significativement ces dernières années, la fréquence de quantification atteint en 2005 la valeur de celle de 2001/2002 (6%).

L'évolution des autres herbicides les plus fréquemment rencontrés figure sur le graphique de la figure 10 ci-après :

- l'aminotriazole confirme la baisse significative enregistrée en 2004 par rapport aux années antérieures, malgré le fait que cette substance ne soit ni interdite, ni prioritaire,

- le glyphosate évolue de façon très contrastée d'une année sur l'autre, son métabolite l'AMPA suit de façon beaucoup plus atténuée les mêmes tendances,

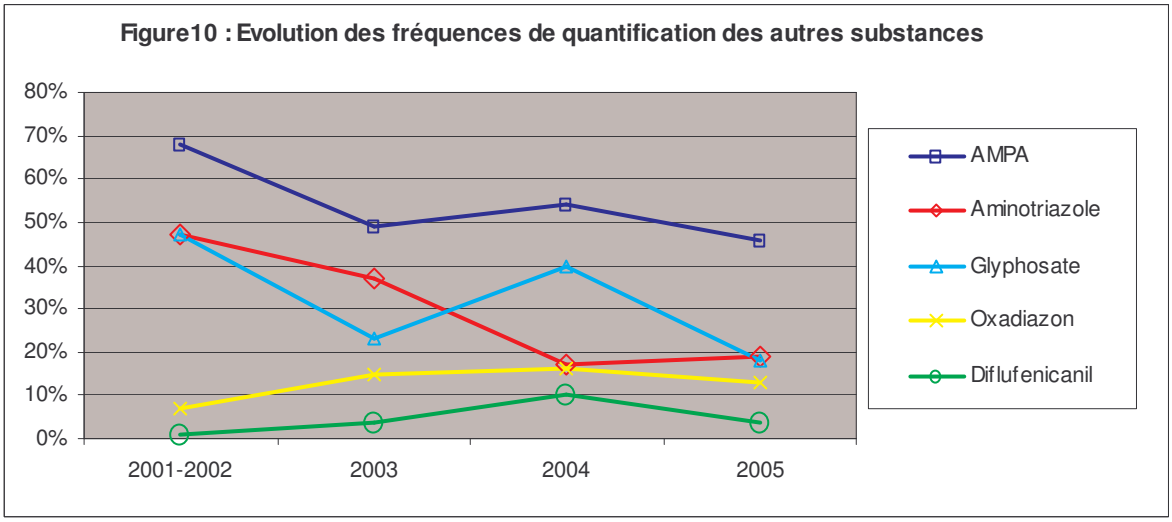

- le diflufenicanil , herbicide qui avait fortement augmenté dans les eaux superficielles entre 2001/2002 et 2004, est retrouvé 2 fois moins souvent en 2005 qu'en 2004,

- l'oxadiazon se maintient en 2005 à un taux de quantification relativement élevé (13%). Cette substance est plus particulièrement retrouvée dans le Drac à Fontaine (dans 100% des prélèvements), qui semble ensuite contaminer l'Isère (contamination dans 80% des prélèvements à Chateauneuf sur Isère en fermeture de basin versant), puis le Rhône (contamination dans 75 % des prélèvements).

Les insecticides (12 substances différentes rencontrées) sont surtout représentés par le piperonyl butoxyde dont la fréquence de quantification est relativement stable (4.4 % en 2005, 5.2 % en 2004, 4% en 2003. Le lindane (hexachlorocychlohexane gamma), bien qu'il soit interdit d'utilisation depuis 1998, est le 2ème insecticide le plus souvent retrouvé dans les eaux superficielles (dans 1,7% des prélèvements). Cet insecticide également classé parmi les substances prioritaires, contamine encore 4 stations de mesures, et plus particulièrement le Drac à Fontaine, l'origine de la contamination étant industrielle (la substance est quantifiée dans 60% des prélèvements pour cette station).

Parmi les 14 fongicides retrouvés dans les eaux superficielles de la région, **l'oxadixyl et la carbendazime sont les plus représentés** : ces substances sont quantifiées respectivement dans 4.7% et 2% des prélèvements (cf. annexe VI). **Le secteur du Beaujolais semble plus concerné par la contamination par l'oxadixyl, notamment le Morgon, l'Ardières et l'Azergues (à Legny) où la fréquence de quantification est respectivement de 100%, 70% et 50%, alors que cette substance est interdite d'utilisation depuis janvier 2004.** La fréquence de quantification de l'oxadixyl dans les eaux superficielles diminue ces dernières années de façon modérée le taux de quantification est passé de 8% en 2001/2002 à 4.7% en 2005 – cf. figure 9). La carbendazime contamine tout particulièrement le canal Fure-Morge (taux de quantification de 50%). Les autres substances fongicides retrouvées à des fréquences un peu plus faibles sont la procymidone (1.8%), le métalaxyl (1.8%), l'iprodione (1.3%), l'azoxystrobine (1.5%). Ce diagnostic rejoint globalement celui réalisé les années précédentes.

Les substances classées dans **les autres fonctions** et quantifiées dans le cadre de ce réseau de mesure sont le dinitroorthocrésol (DNOC), l'anthraquinone, le pentachlorophénol et le tétrachlorobenzène. Les fréquences de quantification de ces substances sont relativement faibles (<1.5%).

Globalement, parmi les 69 substances retrouvées dans les eaux superficielles, 9 sont classées « substances prioritaires » et 18 sont actuellement interdites d'utilisation en France. L'annexe VI permet de repérer ces substances parmi celles retrouvées dans les eaux superficielles. Les substances interdites les plus rencontrées sont les mêmes qu'en 2003 : il s'agit de l'atrazine (présent dans 12% des prélèvements), du métolachlore (9.9 % des prélèvements), de la terbutylazine (6.4%), de l'oxadixyl (4.7%) et de la simazine (2.5%). La fréquence de quantification est en baisse, mais l'interdiction d'emploi de ces substances n'a pas encore permis en 2005 de les éliminer des cours d'eau. Enfin, 2 substances classées prioritaires, mais actuellement non interdites en France sont retrouvées très fréquemment dans les eaux superficielles : il s'agit principalement comme en 2004 du diuron (près de 25% des prélèvements) et dans une moindre mesure de l'isoproturon (5.5% des prélèvements).

1.3.2. Contamination par substance individualisée dont concentration >0,1 µg/l

L'analyse des résultats par rapport au seuil réglementaire de 0,1 µg/l permet de relever les points suivants :

- 52 % des prélèvements sont concernés par une concentration supérieure à 0,1 µg/l ;
- 48 stations eaux superficielles sur 50 présentent au moins une fois une substance dont la concentration est supérieure à ce seuil ;
- l'AMPA et le glyphosate sont les 2 substances retrouvées le plus fréquemment à une concentration supérieure à 0,1 µg/l (cf. figure 11 ci-dessous). Cela est du au fait que ces 2 substances ne peuvent être quantifiées à une concentration plus faible, leur seuil de quantification étant de 0,1µg/l.

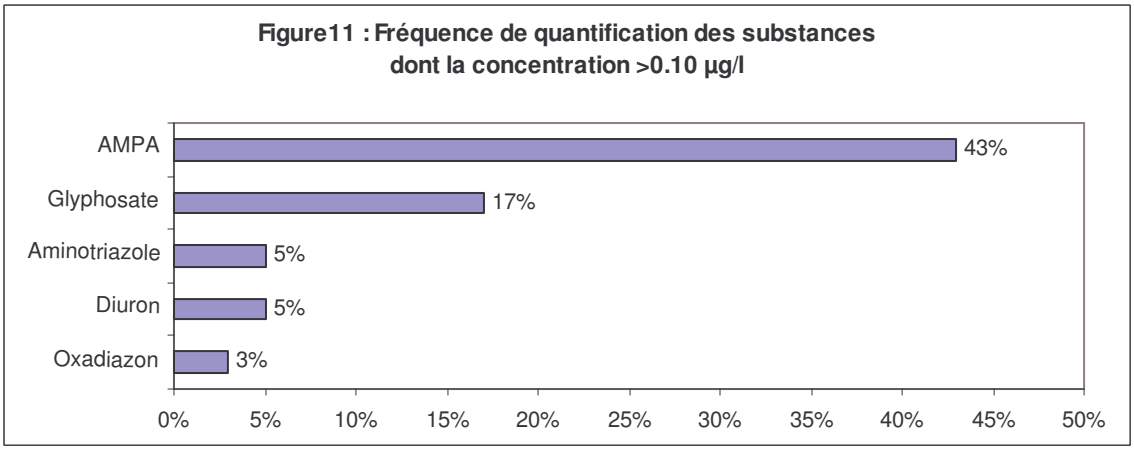

Remarque : le seuil de 0,1 µg/l est un seuil d'aptitude à la consommation humaine par substance active. Or, il faut rappeler que les stations du réseau pour les eaux superficielles ne sont pas des points de captage pour l'alimentation en eau potable.

1.3.3. <u>concentrations maximales par substance</u>

Durant l'année 2005, il y a eu 15 dépassements du seuil de 2 µg/l, mettant en jeu 2 substances différentes, l' AMPA et le glyphosate (cf. figure 12 ci-après et annexe V).

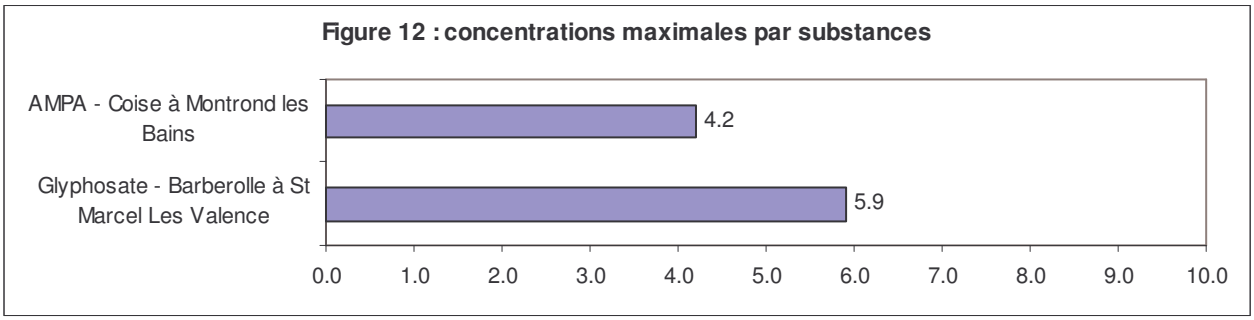

Les résultats de l'année 2005 confirment l'amélioration constatée en 2004 par rapport aux années antérieures (cf. figure 13). Les indicateurs sont pratiquement tous à la baisse :

- De moins en moins de stations sont concernées par les pics de contamination (dépassement du seuil de 2µg/l) : le nombre de stations est passé de 13 en 2002 à 5 en 2005. Les stations du Gier et de l'Azergues sont concernés chaque année par ce problème.
- Le nombre de substances différentes concernées a également diminué régulièrement (de 12 en 2002 à 2 en 2005); on retrouve chaque année le glyphosate et l'AMPA parmi les substances responsable des pics de pollution.
- Le nombre total de résultats >2µg/l indique également une baisse constante depuis 2003.
- Le nombre de prélèvements concernés par au moins une concentration> 2µg/l est le seul indicateur légèrement à la hausse en 2005 par rapport à 2004. Il n'atteint cependant pas les valeurs de 2002/2003 et confirme donc l'amélioration de la situation par rapport à cette période.

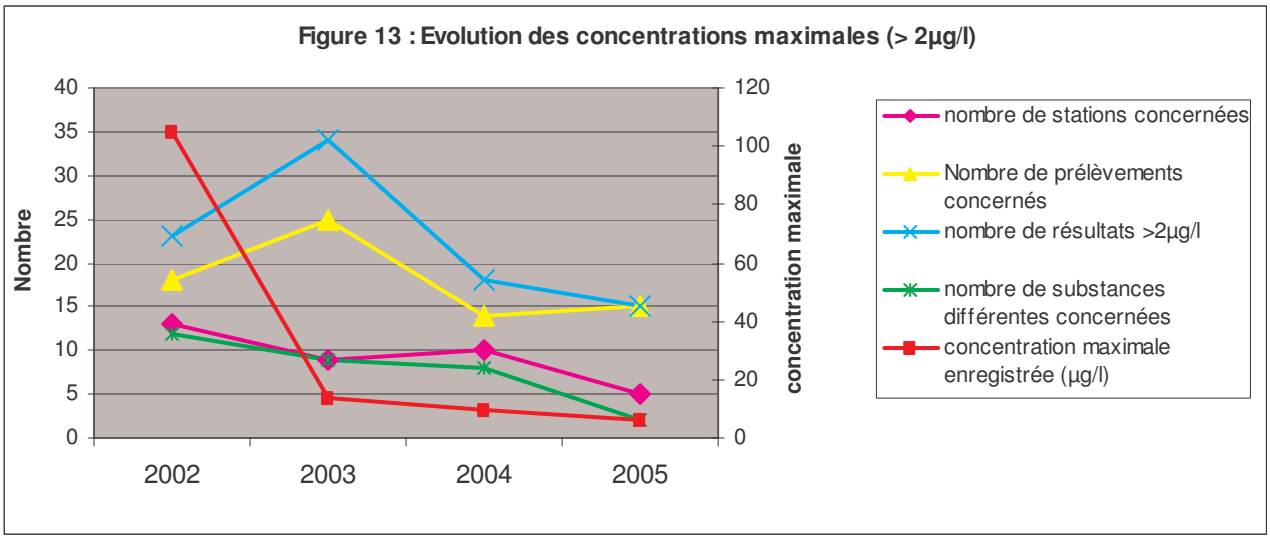

Remarque : Pour les résultats de l'année 2002, les chiffres sont probablement sous-estimé car les analyses de glyphosate, d'AMPA et d'aminotriazole n'avait pas été réalisées à cette époque sur les stations gérées par l'AERM et C. De plus, sur ces mêmes stations, on ne dispose pour l'année 2002 que de 7 mois de données (janvier à juillet 2002).

1.3.4. Somme des substances

La contamination peut également être liée au cumul de nombreuse substances présentes simultanément dans le cours d'eau, même à de faibles concentrations individuelles.

Ainsi, sur le Morgon, l'Ardières et le Gier, plus de 15 substances différentes ont été quantifiées dans certains prélèvements de l'année 2005 (cf. fiches stations en annexe VII). Pour ces stations, la somme des concentrations pour un prélèvement n'atteint cependant pas le seuil de 5 µg /l (seuil au delà duquel l'eau brute ne peut être utilisée pour l'usage eau potable).

On constate que ce seuil est dépassé pour 2 stations seulement en 2005 (cf. figure 14), et pour chacune de ces stations, un seul prélèvement est concerné par le dépassement du seuil de 5 µg/l. A l'échelle de la région, ces 2 cas ne représentent que 0,3% des prélèvements. Ce chiffre est à la baisse par rapport aux années précédentes où 2% des prélèvements étaient concernés par le dépassement du seuil de 5µg/l.

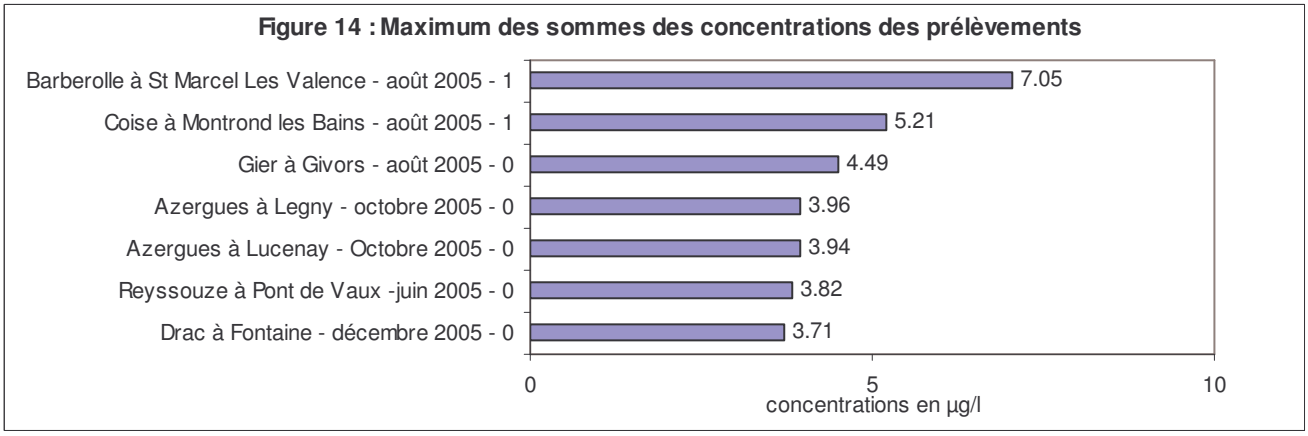

Les chiffres indiqués sur l'axe des ordonnées à côté de la date représentent pour la station concernée, le nombre de prélèvement dont la concentration cumulée en pesticides est supérieur ou égal à 5µg/l.

1.4. Evolution de la contamination au cours de l'année

La figures 15 ci-après permet de rendre compte de la variabilité de la présence des substances actives dans l'eau depuis la mise en service du réseau régional pesticides (septembre 2001) jusqu'à décembre 2005. L'évolution de la contamination suit, de manière cyclique, une fluctuation saisonnière importante, avec un maximum pendant la période avril-août (correspondant à la période de la majeure partie des traitements agricoles et non agricoles) et un minimum en hiver (décembre à mars). Pendant cette période, les pesticides sont néanmoins toujours présents dans les cours d'eau. Ce « bruit de fond » est alimenté en priorité par les herbicides, ainsi que leurs métabolites.

Globalement, on observe en 2005 une diminution du nombre de quantifications par rapport aux années précédentes.

Figure 15 : Evolution du nombre de substances quantifiées pour l'ensemble des stations Eaux superficielles

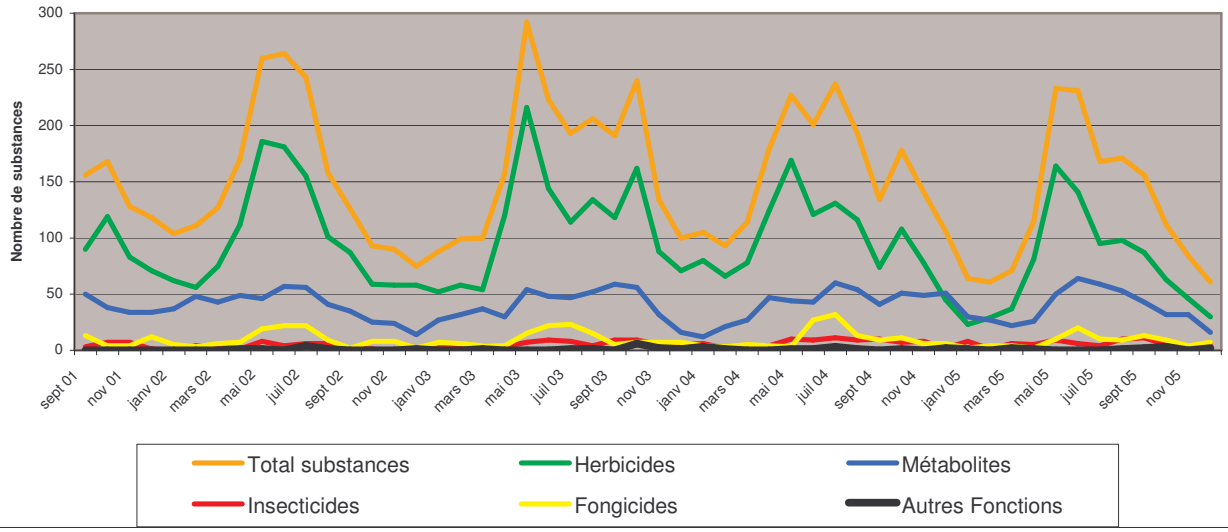

Cette observation est plus visible sur le graphique de la figure 17 indiquant le nombre total de substances quantifiées par année et par famille d'usage. Depuis 2003, on assiste à une diminution constante du nombre total de substances quantifiées dans les eaux superficielles : les résultats sont passés progressivement de 2023 quantifications en 2003 à 1908 en 2004 puis 1527 en 2005, ce qui représente entre 2003 et 2005 une baisse de près de 25% du nombre de quantifications, alors que le nombre de substances recherchées a été augmentée de 10%.

Les figures 16 et 17 permettent de mieux apprécier la répartition entre les différentes familles d'usage. On s'aperçoit que ce sont principalement les herbicides qui sont à l'origine de la baisse constatée précédemment entre 2003 et 2005, et notamment les triazines et les herbicides appartenant à la famille des «autres herbicides » (et comprenant entre autre l'aminotriazole et le glyphosate).

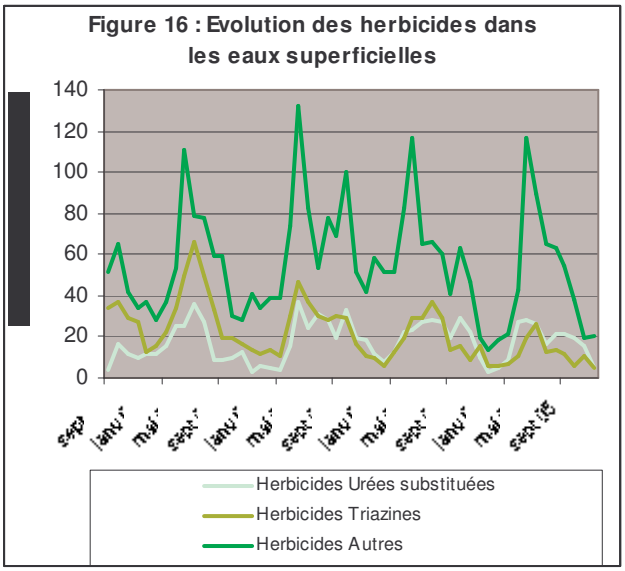
Figure 16 : Evolution des herbicides dans les eaux superficielles
140
120
100
80
60
40
20
0
Herbicides Urées substituées
Herbicides Triazines
Herbicides Autres

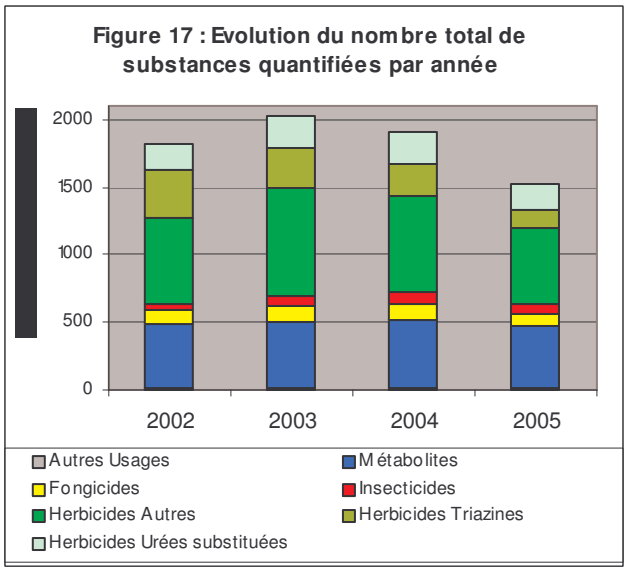
Figure 17 : Evolution du nombre total de substances quantifiées par année
2000
1500
1000
500
0
2002
2003
2004
2005
Autres Usages
Métabolites
Fongicides
Insecticides
Herbicides Autres
Herbicides Triazines
Herbicides Urées substituées

2. Résultats pour les Eaux souterraines

2.1. Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines

La carte de la figure 18 présente les résultats du suivi 2005, selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eau souterraine pour l'usage eau potable (AEP).

Sur la figure 19 ci-dessous, on observe qu'une minorité de stations (20 sur un total de 43, soit 47% de l'échantillon) présente une eau de bonne qualité pour un usage en consommation (classe bleue), tandis que 23 stations (53% des points) se caractérisent par une eau de qualité moyenne, nécessitant un traitement de potabilisation (classe jaune).

Ce constat est celui d'une dégradation par rapport à celui dressé en 2004 (augmentation du nombre de points qui nécessiterait un traitement pour la boisson). Même si la répartition en classe bleue et jaune est relativement proche de l'exercice antérieur, plusieurs points présentent des évolutions contrastées ; certains s'améliorant tandis que d'autres se dégradent.

Comme en 2004, aucune station ne présente une eau inapte à la production d'eau potable (classe rouge, qui soulignerait une concentration supérieure à 2µg/l pour au moins une substance). Cette absence de point particulièrement dégradé confirme l'amélioration constatée régulièrement par rapport aux premières années de suivi (dans un contexte hydrologique certes légèrement différent).

Attention, ces résultats statistiques sur tous les points de suivi des eaux souterraines du réseau régional (tout usage confondu) ne préjugent pas des résultats du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par les DDASS et pouvant entraîner au cas par cas des mesures d'information et de restrictions. La variabilité saisonnière de certaines substances peut ainsi induire quelques différences analytiques sur un même point (pic ou absence de molécules au moment du prélèvement).

Figure 19 : Evolution des classes de qualité SEQ Eaux souterraines
Aptitude à l'usage AEP

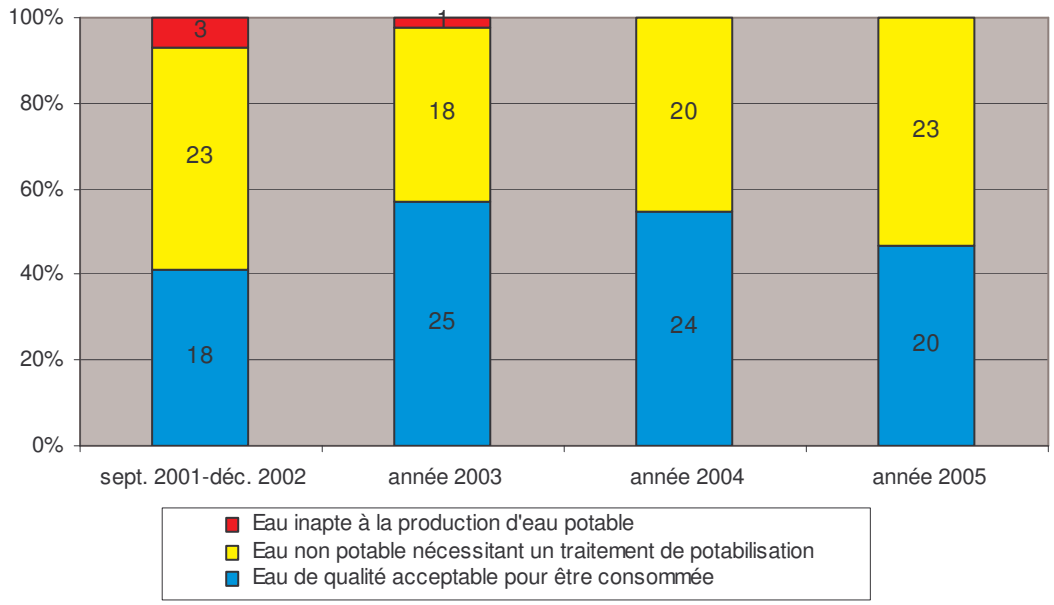

NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité

Figure 18
QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES
ALTERATION PESTICIDES - SEQ'Eau AEP

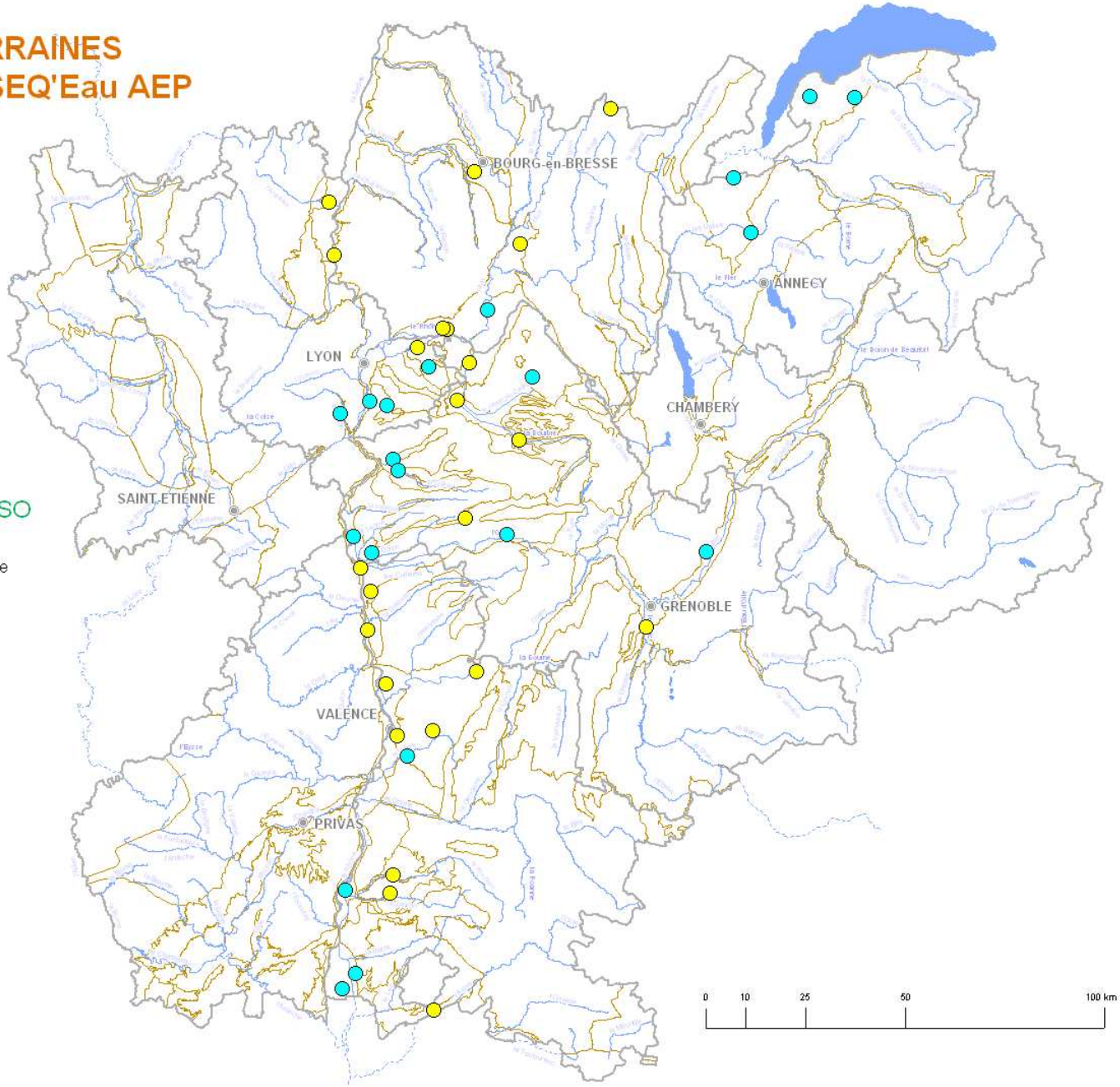

Altération pesticides - SEQ'Eau AEP - ESO

Aptitude à la production d'eau potable

- Eau de qualité satisfaisante à la production d'eau potable
- Eau non potable en l'état (traitement nécessaire)

Hydrographie

- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau, lac
- Retenue

Limites administratives

- Région / Département
- Ville de Préfecture

Fond catographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

Les paramètres déclassants (usage AEP) des stations **en classe jaune et au-delà** (stations présentant au moins une fois un dépassement du seuil de 0,1 µg/l, au-delà duquel un traitement de potabilisation est nécessaire) sont principalement **l'atrazine-déséthyl et le total des substances,** ainsi que dans une moindre mesure la terbuthylazine-désethyl, le métolachlore, l'AMPA, le diuron et l'AMPA. L'**Hexachlorocyclohexane (epsilon, alpha** et **béta)** se distingue particulièrement par les teneurs élevées relevées sur un forage, tout comme le **2,6-dichlorobenzamide** sur un autre point unique.

On note que l'aminotriazole et l'AMPA sont à nouveau à l'origine de déclassements, alors que ce n'était plus le cas en 2004 (bien que déjà constaté les années précédentes). Les produits de dégradation - ou métabolites- Déséthylatrazine et Déséthyl-terbuthylazine notamment, sont assez représentés.

Le nombre de substances actives à l'origine du déclassement est variable sur un même point, sans toutefois dépasser 4 (à ne pas confondre avec le nombre de substances retrouvées qui, lui, peut atteindre 5 à 6 substances). Le contexte environnemental des stations contaminées est très variable, avec à la fois un milieu agricole, de maïs, céréales, grandes cultures, vignes ou vergers, ou un cadre plus industriel.

Accentuant les évolutions constatées au travers de la grille d'évaluation de la qualité selon un usage « Eau potable », l'usage « patrimonial » souligne une dégradation d'ensemble de la qualité des eaux par rapport à 2004. **La carte de qualité, figure 20, présente les résultats du suivi 2005 selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eau souterraine pour l'état patrimonial**, dans le contexte hydrogéologique local. **Confirmant les constats des années précédentes, une majorité des stations de suivi se situe en classe orange ou rouge, correspondant à une dégradation importante et en augmentation, par rapport à un état naturel** (cf. figure 21).

Le nombre de stations en classe rouge est élevé : seules 3 stations, contre 7 identifiées en 2005, présentaient déjà cette mauvaise qualité les années précédentes.
Le nombre de stations exemptes de toute contamination est plus faible : 10 stations seulement présentent un profil de qualité d'eau proche de son état naturel.

Ce mauvais résultat régional peut refléter les modalités de choix des stations de mesures, volontairement placées dans des secteurs sensibles vis-à-vis de leur environnement agricole ou industriel. Ce caractère souligne ainsi l'influence de ces activités sur la qualité des eaux souterraines sous-jacentes.

Figure 21 : Evolution des classes de qualité SEQ Eaux souterraines
Etat patrimonial

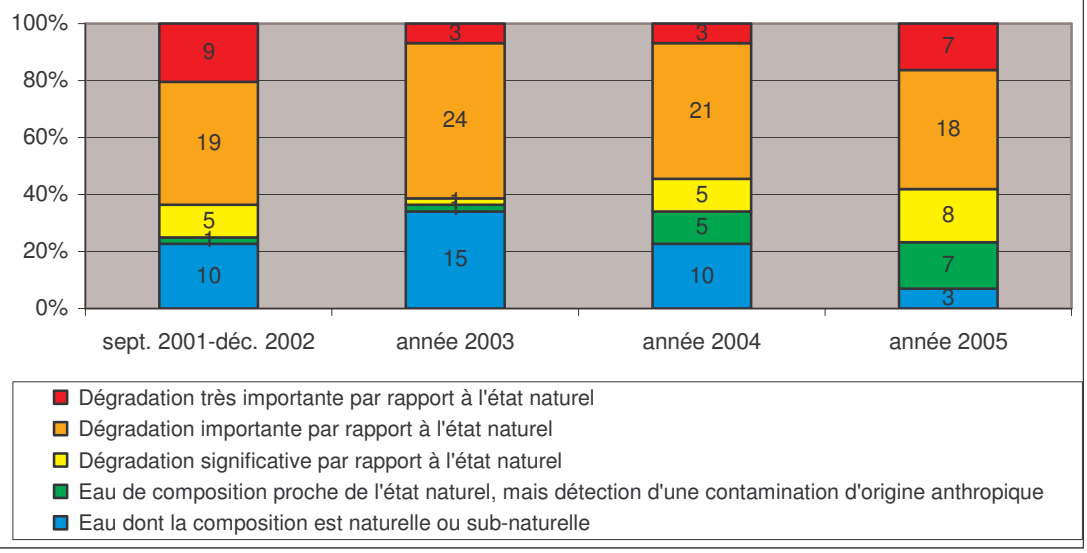

NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité

Figure 20
QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES
ALTERATION PESTICIDES - SEQ'Eau Patrimonial

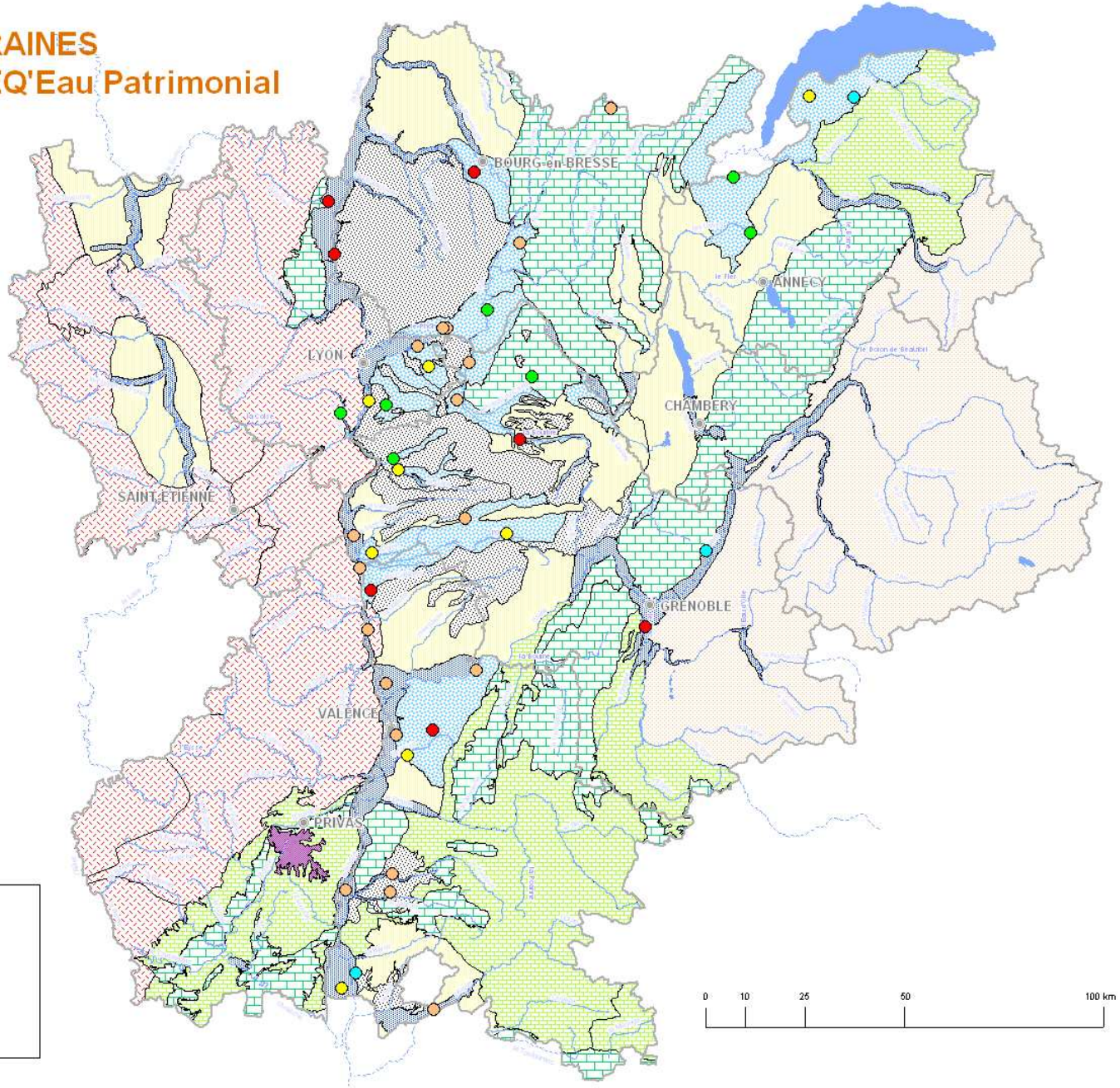

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Limites administratives

- Région
- Ville de Préfecture

Hydrographie

- Cours d'eau prinicipal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau, lac, retenue

Hydrogéologie

- Unité aquifère homogène

Principaux types d'aquifères

- Alluvions fluviatiles des cours d'eau
- Alluvions anciennes ou glaciaires
- Domaines de montagne
- Alluvions fluvio-glaciaires
- Dépôts détritiques d'âge tertiaire (miocène - pliocène)
- Domaines calcaires
- Domaines cristallins de socle
- Edifices volcaniques
- Systèmes locaux en terrain sédimentaire

Altération Pesticides - SEQ Patrimonial

Dégradation de la qualité naturelle de l'eau

- 1 - très bonne qualité
- 2 - bonne qualité
- 3 - qualité moyenne
- 4 - qualité médiocre
- 5 - mauvaise qualité

Fond catographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

Tableau 5 : Résultats SEQ Eau souterraine et paramètres déclassants

PESTICIDES RESEAU EAUX SOUTERRAINES ©			RESULTATS 2005					
IDENTIFICATION DU POINT			USAGE AEP		ETAT PATRIMONIAL		paramètres déclassants	nombre prélèvements déclassants
Point de mesure	Dpt.	Code national	Classe Qualité	évolution	Classe Qualité	évolution		
SOURCE BLEUE DE DORTAN	01	06277X0084/SO	3	↗	4	↗	diuron, total substances	1
FORAGE DE PRÉ CHAPUIS	74	06297X0022/F2105A	1	→	3	↗	atrazine déséthyl (4), métolachlore, propyzamide, total substances (5)	5
SOURCE DE DRAILLANT	74	06298X0012/VILLA	1	→	1	→		0
PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5	69	06505X0078/F5	3	→	5	↗	simazine (4), terbuthylazine (4), oxadixyl, total substances (4), 2,6 dichlorobenzamide (4), Terbuthylazine-déséthyl (4)	4
PUITS DE PERONNAS - P2	01	06512X0023/289A	3	↗	5	↗	propyzamide, atrazine (6), atrazine déséthyl (4), oxadixyl, total substances (6), propachlore	6
PUITS DE CRACHE	74	06538X0057/F	1	→	2	↗	diuron, total substances	1
CAPTAGE DE BEAUREGARD	69	06741X0008/692A	3	→	5	→	Total substances (6), Oxadixyl (6), Atrazine (6), Déséthylatrazine (4), Diuron, Métolachlore, 2,6 dichlorobenzamide (4), asulame, hydroxyterbuthylazine, simazine, simazine-hydroxy (3)	6
PUITS DU BELLATON NOUVEAU	01	06754X0065/P2	3	↗	4	→	Total substances (4), Déséthylatrazine (2), Atrazine (4), hydroxy-atrazine (2)	4
SOURCE DE LA DOUAI	74	06774X0046/SCE	1	→	2	↘	Total substances (2), Diuron (2)	2
AEP DE MEYZIEU	69	06988B0222/PUITS3	3	↗	4	→	AMPA, Total substances (6), Bentazone (6), Aminotriazole	6
PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE	01	06991D0172/F	3	→	4	→	Total substances (6), AMPA, Aminotriazole, Déséthylatrazine (6), Atrazine (2)	6
PUITS DE BALAN	01	06991X0179/S2	3	→	4	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (4), Diuron, Atrazine (2), glyphosate	5
PUITS DU LUIZARD 1	01	06993X0131/P1	1	→	2	→	Total substances (3), Déséthylatrazine (3)	3
PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1	69	06995X0137/P2	1	→	3	↗	Total substances (2), Atrazine (2), Déséthylatrazine, Bentazone	2
CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38	06996X0001/F	3	↗	4	↗	Total substances (5), Diuron, Déséthylatrazine (3), Atrazine (5), Simazine, 2,6 dichlorobenzamide (3)	5
PUITS DES FELINS P4	69	07221X0017/P4	1	→	2	↗	Total substances (2), Déséthylatrazine (2)	2
PUITS PRIVE DE FEYZIN	69	07222D0216/A26-1	1	↘	3	↘	Total substances (2), Bromacil (2)	2
PUITS DES ROMANETTES	69	07223C0089/S	1	→	2	↗	Total substances (2), Déséthylatrazine (2)	2
FORAGE DE LA RONTA	38	07232X0029/F2	3	→	4	→	Total substances (6), AMPA, Aminotriazole, Simazine (5), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6
SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU	38	07234X0019/HY	1	→	2	↗	Total substances (2), Déséthylatrazine (2)	2
FORAGE DU VERNAY NORD	38	07238X0043/F3	3	↗	5	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (5), Atrazine (3), aminotriazole, diuron, simazine-hydroxy, 2-hydroxy atrazine	6
CAPTAGE DE PONT-EVÈQUE	38	07463X0037/318A	1	↘	2	↘	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6
GALERIE DE LA GERE	38	07463X0054/F	1	↘	3	↘	Diuron, total substances (4), Déséthylatrazine (4)	6
PUITS LES ILES P4	38	07466X0050/P	1	→	4	↗	Total substances (4), Diuron, Déséthylatrazine (4), Atrazine (3), métolachlore, 2,6 dichlorobenzamide (4), AMPA	4
FORAGE DE FARAMANS F2	38	07476X0021/S	3	→	4	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Diuron, Atrazine (5)	5
PUITS DES TERRES CARRÉES SUD	07	07702X0123/P	3	↗	4	↗	Total substances (6), AMPA, Déséthylatrazine (5), Atrazine (5)	6
PUITS DU MOULIN DE GOLLEY	38	07702X0129/P	1	↘	3	↘	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Métolachlore, 2,6-dichlorobenzamide	6
PUITS DES PRES NOUVEAUX	26	07706X0091/S1	3	→	5	↗	Total substances (5), Métolachlore (4), Napropamide, Déséthylatrazine (4), Atrazine (5), 2-hydroxy atrazine	5
FORAGE DU RIVAL	38	07713X0020/F	1	→	3	→	Total substances (4), Déséthylatrazine (2), Atrazine, Métolachlore	4
FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU	38	07732X0051/38214C	1	→	1	→		0
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS	07	07942X0287/F	3	→	4	→	Total substances (6), oxadiazon (4), Linuron (2), Diuron (3), Atrazine, hydroxyterbuthylazine (3)	6
PUITS PRIVE LES CHASSIS	26	07947X0045/PUITS	3	↗	4	↗	Total substances (5), Oxadixyl (4), Oxadiazon, Bromacil, Déséthylatrazine	5
DRAIN LES ECANCIÈRES	26	07956X0037/D	3	→	4	→	Aminotriazole, Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Bentazone	6
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX	38	07964X0335/F	3	→	5	→	Total substances (5), HCH alpha (3), HCH bêta (5), HCH delta, HCH epsilon (5), HCH gamma, diuron (4)	5
SOURCE DES MALCONTENTS	26	08183X0242/SMAL01	3	→	4	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (5), Diuron, Métolachlore, Oxadiazon	5
GALERIE NORD DE CHABEUIL	26	08184X0066/DRAIN	3	→	5	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (5), Diuron	5
SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE	26	08187X0223/S	1	↘	3	↘	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (3)	6
PUITS DE LA DAME - SUD	26	08661X0152/P	1	→	4	↗	Total substances, Oxadiazon, Diuron	1
PUITS DES REYNIERES	26	08663X0050/P	3	↗	4	↗	Diuron, Total substances (2), Déséthylatrazine	2
CAPTAGE DE LA TOUR	26	08663X0123/D	3	→	4	→	Aminotriazole, Total substances (6), Déséthylatrazine (5), Atrazine (5), Métolachlore (2)	6
FORAGE DU QUARTIER DE LINGTIER (LA-GARDE-ADHEMAR)	26	08901X0119/F1	1	→	1	↘		0
CAPTAGE SMARD	26	08905X1063/P	1	↘	3	↘	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (3)	5
CAPTAGE SAMSON	26	08908X0006/D	3	→	4	→	Total substances (6), Aminotriazole, Terbuthylazine déséthyl (6), Terbuthylazine (6), Aminotriazole	6

Evolution des altérations : → *qualité stable par rapport à la campagne 2004* ↘ *amélioration relative par rapport à la précédente campagne*

En terme de tendance, on constate un très net recul du nombre de stations en classe bleue en 2005 (usage patrimonial) au profit des stations en classe verte et jaune, et une augmentation du nombre de stations en classe rouge. Seul un quart des stations apparaît aujourd'hui peu atteint par une dégradation significative (classes bleue et verte), soulignant une dégradation relative par rapport à l'année précédente. En outre, comme en 2004, une contamination préoccupante est observée sur plus de la moitié des points (58% en classe orange et rouge en 2005).

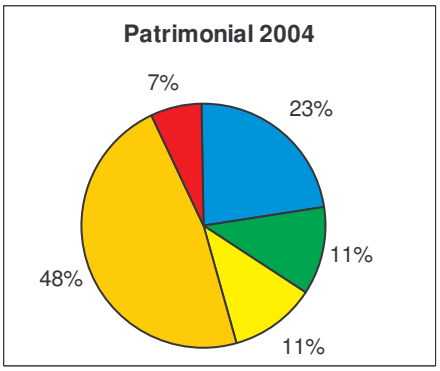

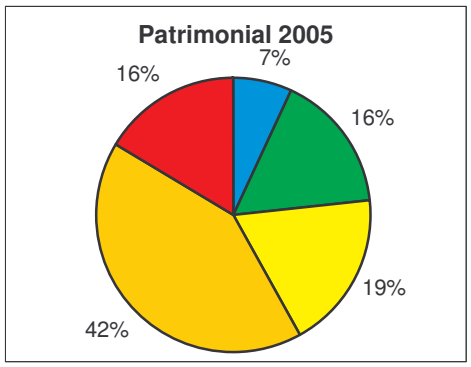

Ces tendances soulignent donc une dégradation de la qualité globale des stations de l'échantillon.

Les paramètres déclassants pour l'usage patrimonial sont principalement l'atrazine-déséthyl, le total des substances et le diuron (cf. tableau 5).

2.2. Substances identifiées

Le tableau de l'annexe VI (matières actives retrouvées) montre que **28 substances actives différentes ont été retrouvées en 2005** (nombre proche de celui de 2004). Quelques confirmations mais aussi des évolutions sont constatées sur le type de substances rencontrées.

La répartition par groupes d'usages (figure 22) montre que **les herbicides représentent plus de la moitié des substances, suivies des métabolites** (pour un quart), **des insecticides** puis **des fongicides.**

Figure 22 : Répartition des substances par groupes d'usages

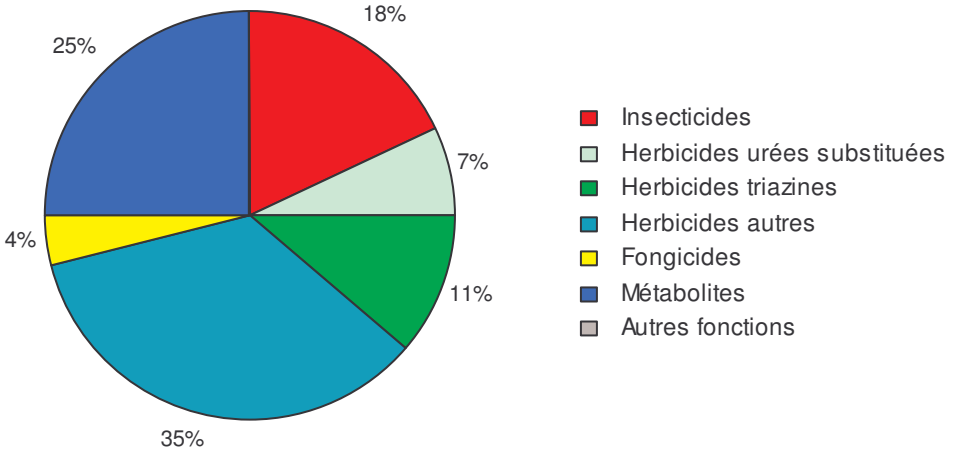

Dans le détail, l'évolution de cette répartition par rapport à la campagne précédente est la suivante :

- les herbicides sont en sensible baisse ;
- les insecticides se maintiennent à un niveau relativement élevé (le quart des substances en 2005)
- les fongicides sont retrouvés en proportion quasi-constante ;
- l'augmentation de la part des métabolites par rapport aux années antérieures est liée à l'analyse de nouvelles molécules par le laboratoire CARSO, en particulier 3 métabolites (2-hydroxy atrazine, hydroxyterbuthylazine et simazine hydroxy) retrouvés dans les eaux souterraines ;
- la part des corvifuges, acaricides et substances à usages multiples est insignifiante.

Ces chiffres sont néanmoins à relativiser, car un grand nombre d'insecticides est présent sur la seule station de Pont-de-Claix (dans un contexte industriel très particulier). Si l'on excepte cette station, la répartition des substances par groupe d'usage reste assez similaire à celle des années précédentes.

2.3. Niveau de contamination

2.3.1. Contamination par substance individualisée

La figure 23 (fréquence d'identification des substances actives) montre que la majorité des substances retrouvées au-dessus d'une fréquence de 2 % sont des herbicides ou dérivés. Les substances les plus fréquemment identifiées restent identiques pour les 2 plus fréquentes, en très grande majorité (85%) **l'atrazine** et son principal produit de dégradation (métabolite) la **déséthylatrazine**.

Ces 2 substances n'enregistrent aucune baisse significative par rapport aux années précédentes, malgré leur interdiction (encore récente par rapport à l'inertie de certains sols et systèmes aquifères). C'est également le cas de **l'oxadiazon** (autre herbicide), parmi les substances les plus représentées.

Les substances interdites les plus rencontrées dans les eaux souterraines sont les mêmes qu'en 2004 et que dans les eaux superficielles.

Figure 23 : Fréquence de quantification des substances actives

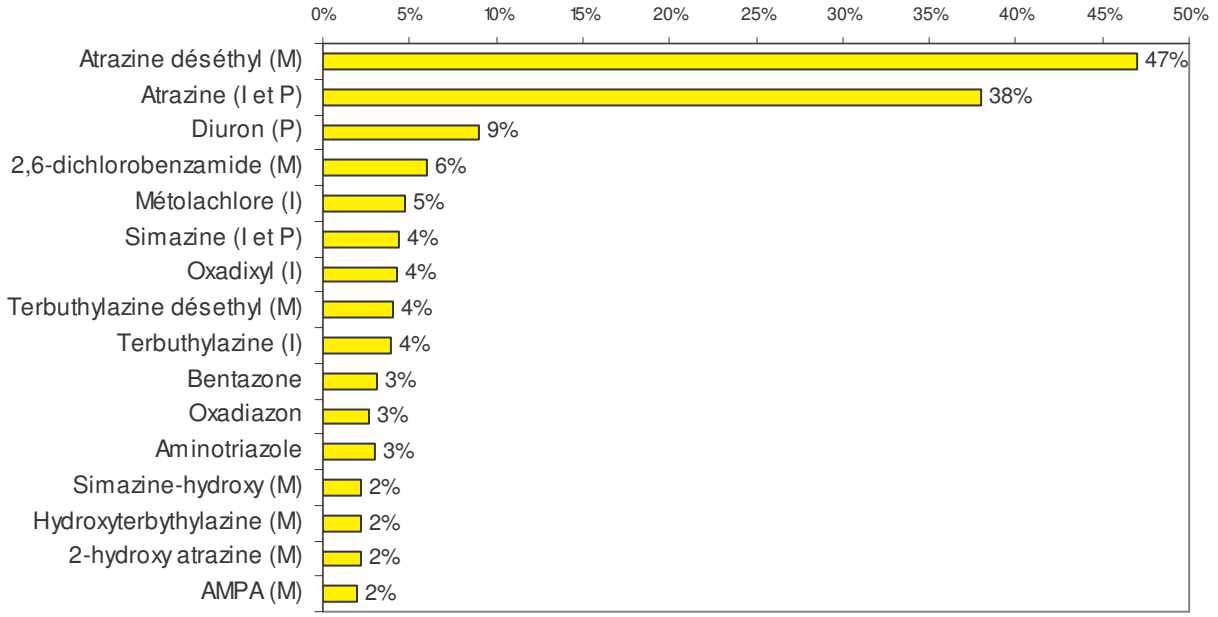

I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

L'arrêt théorique de l'utilisation de ces molécules ne se traduit pas encore dans la majorité des aquifères, en raison d'une dynamique lente de ces systèmes : les processus d'infiltration à travers la zone non saturée, puis la vitesse de propagation de l'eau au sein même de l'aquifère sont à l'origine de l'inertie plus ou moins grande de la disparition de ces substances dans les eaux les plus profondes.

D'autres substances suivent les mêmes évolutions que celles constatées pour les eaux superficielles (cf. tableau 6):

- le **diuron** se maintient toujours à une fréquence élevée dans les eaux souterraines (3e substance la plus retrouvée dans les eaux souterraines), après une forte hausse en 2004 ;
- le **2-6-dichlorobenzamide** fait son apparition dans le quarté de tête, en raison de teneurs et fréquences élevées sur un nombre de points pourtant très faible (peu représentatif d'une contamination d'ensemble). Cette particularité concerne également une autre molécule, l'**hexachlorocyclohexane**, retrouvée sous plusieurs formes sur un nombre restreint de points. Il est à signaler que le **2-6-dichlorobenzamide** a été analysée pour la première fois en 2005 par le laboratoire CARSO sur les 28 stations du réseau de bassin.
- le **métolachlore** est très présent (comme pour les eaux superficielles), ceci peut s'expliquer par le fait que le résultat d'analyse comprend non seulement le métolachlore, interdit d'utilisation depuis le 1er janvier 2004, mais aussi le S-métolachlore, encore autorisé) ;
- la **simazine** confirme la fréquence d'apparition constatée en 2004 (près de 3 fois moins qu'en 2002) ;
- **l'oxadixyl**, lui aussi interdit d'utilisation depuis 2004, est le fongicide le plus représenté dans les eaux souterraines en 2005 (comme années antérieures) ;
- **le terbuthylazine et son principal métabolite** se retrouvent toujours parmi les substances les plus retrouvées (presque 8% en cumul) ;
- l'**aminotriazole**, qui était quantifié fréquemment avant 2004, figure encore parmi les substances les plus retrouvées, tout en ayant régressé significativement par rapport à 2002 et 2003.

Le glyphosate n'apparaît que faiblement (mais encore) en 2005, alors que sa présence antérieure était marquée**.** Son principal métabolite, l'AMPA, est à nouveau retrouvé (quantifié sur plus de 2% des échantillons en 2005), après avoir fortement chuté depuis 2002 et disparu en 2004.

Tableau 7 : Evolution dans les eaux souterraines des fréquences de quantification (%) de certaines substances

	Atrazine-déséthyl	atrazine	diuron	2,6 dichlorobenzamide	métolachlore	simazine	oxadixyl	terbuthylazine désethyl	aminotriazole	AMPA	glyphosate
2002	45	44	1.9	0	5.0	12	3.9	7.6	21	36	11
2003	42	40	1.5	1.1	9.0	6	3.9	7.8	16	7	4
2004	47	39	7	2.2	3.2	4	2	6.7	1	0	11
2005	47	38	8.8	6.4	4.8	4.4	4.4	4.0	2.8	2.0	0.4

(par ordre d'importance des substances retrouvées en 2005)

Le **diflufenicanil** n'est pas non plus retrouvé dans les eaux souterraines (comme en 2004).

Parmi les substances retrouvées dans les eaux souterraines, 8 sont classées substances prioritaires de la Directive Cadre Européenne et 4 sont actuellement interdites d'utilisation en France (atrazine, métolachlore, oxadixyl et terbuthylazine).

2.3.2. Contamination par substance dont concentration > 0,1 µg/l

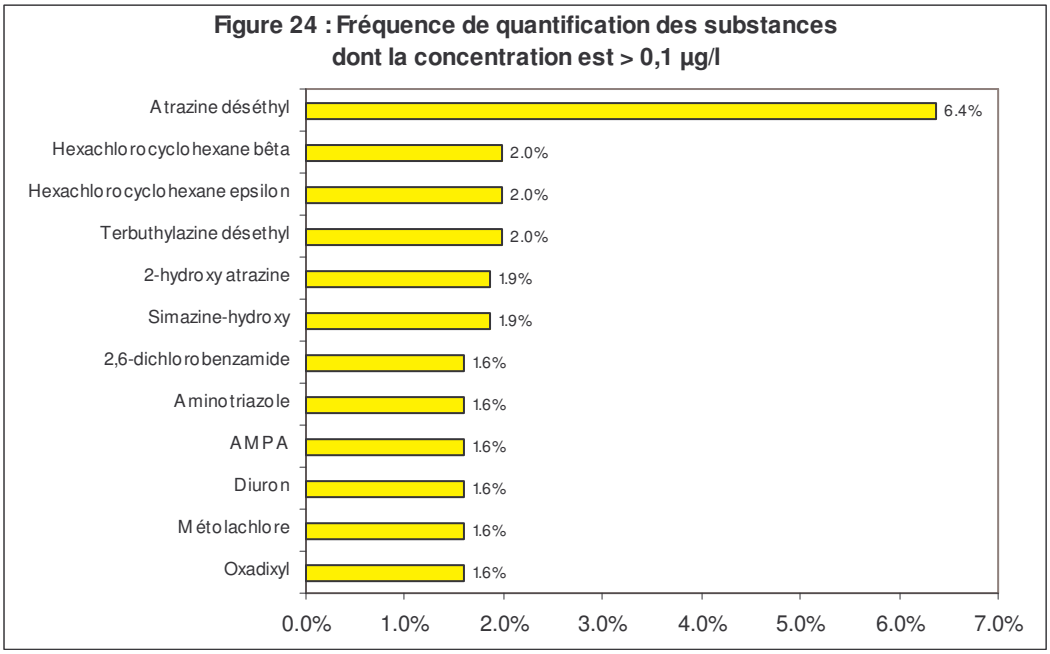

L'examen de la nature des substances actives retrouvées à une concentration supérieure au seuil de 0,1 µg/l (figure 24) montre que **les dépassements les plus fréquents sont liés à la présence de l'atrazine-déséthyl** (en grande majorité)**, l'hexachlorocyclohexane (béta et epsilon), la terbuthylazine-déséthyl , la 2-hydroxy atrazine et la simazine-hydroxy.**

L'AMPA et l'aminotriazole, à nouveau présentes en 2005, n'avaient plus fait l'objet de dépassements en 2004 alors qu'elles l'étaient majoritairement en 2003. L'oxadixyl et le métolachlore apparaissent également, malgré leur interdiction d'usage en France, tout comme le diuron, que l'on continue à retrouver dans les eaux souterraines à des teneurs relativement élevées.

La moitié des stations (22 stations sur les 43 stations eaux souterraines) présente au moins une fois une substance dont la concentration est supérieure à 0.1 µg/l : cela représente 21% des prélèvements, sur l'ensemble des stations.

2.3.3. Concentrations maximales par substances

La figure 25 permet de constater qu'une seule substance a été retrouvée avec une concentration supérieure à 1 µg/l : il s'agit de l'hexachlorocyclohexane epsilon, une molécule synthétique utilisée comme insecticide. Les plus fortes concentrations en substances actives sont dues respectivement aux puits de Peronnas et au puits privé de Pont de Claix (comme en 2004 pour ce dernier), situés en environnement industriel. Ces fortes contaminations correspondent à des substances que l'on ne retrouve pas sur les autres stations (propyzamide et hexachlorocyclohexane bêta et epsilon).

Les autres substances actives présentent des concentrations inférieures ou égales à 0,5 µg/l, à l'exception du métolachlore et simazine-hydroxy (concentrations entre 0,5 et 0,6 µg/l).

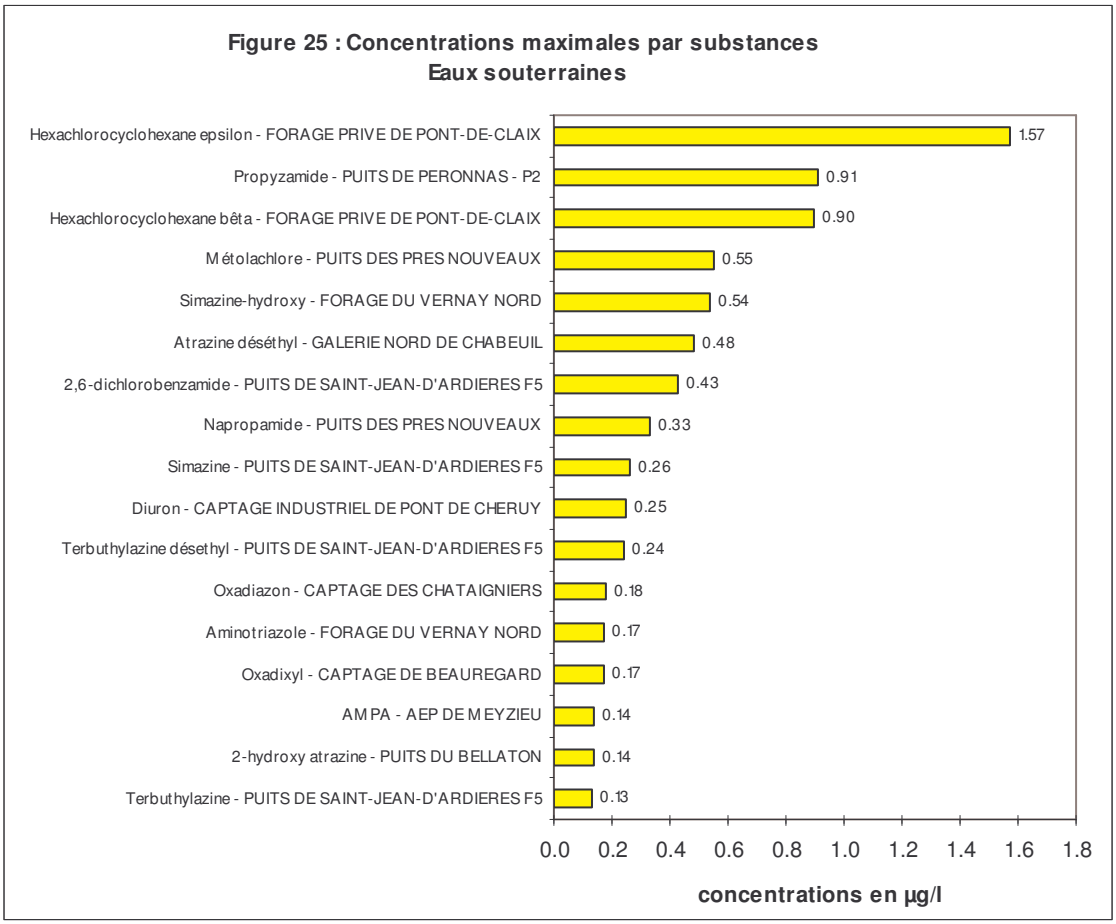

Juste en dessous de ce seuil, des métabolites de l'atrazine (atrazine-déséthyl et 2-hydroxy atrazine) ou autres molécules (terbuthylazine-déséthyl, AMPA, 2-dichlorobenzamide) ainsi que le napropamide, la simazine, le diuron et l'oxadiazon apparaissent parmi les substances retrouvées avec les plus fortes concentrations. Le bromacil et le glyphosate ne font plus partie des substances les plus retrouvées, comme cela était le cas l'année précédente.

Le tableau de l'annexe V dresse la liste des stations les plus contaminées, c'est à dire présentant au moins pour un prélèvement, une concentration maximale supérieure à 0,1 µg/l. 23 stations sont concernées, dont quelques-unes accusant des dépassements quasi-systématiques de ce seuil.
La presque totalité des stations de l'Ain est concernée par cette atteinte (5 stations sur 6). Néanmoins, les stations des départements de la Drôme et de l'Isère apparaissent globalement les plus touchées en fréquence et en quantité de substances rencontrées, suivies par celles du Rhône.

2.3.4. Somme des substances

28 substances différentes ont été détectées au cours de l'année 2005, dans les eaux souterraines. Les sommes des concentrations pour les stations les plus contaminées (somme des substances supérieures à 0,5 µg/l) sont présentées dans la figure 26. Sept stations dépassent le seuil de 0,5 µg/l en cumul en 2005. Le forage privé de Pont de Claix en vallée du Grésivaudan est une nouvelle fois la station présentant les concentrations cumulées par prélèvements les plus élevées. Comme en 2004, on retrouve également la Galerie Nord de Chabeuil et le captage de Beauregard.

Figure 26 : Maximum des sommes des concentrations
Eaux souterraines

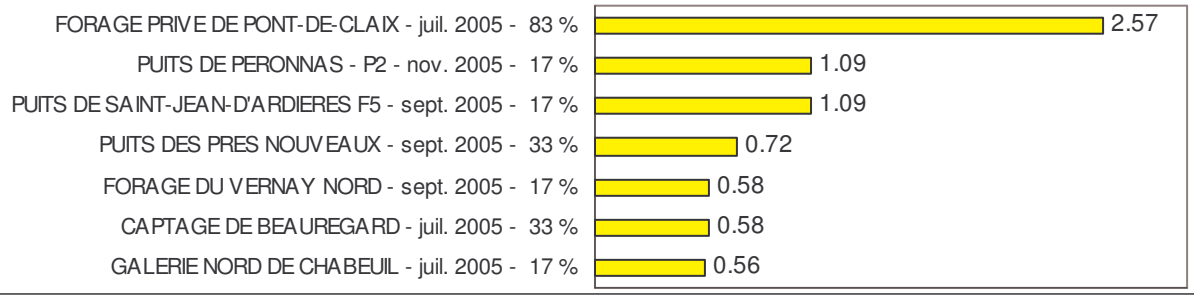

Les % indiqués sur l'axe des ordonnées à côté de la date représentent, pour la station concernée le % de prélèvement dont la concentration cumulée en pesticides est ≥ 0,5µg/l.

Le nombre maximum de substances différentes quantifiées dans un seul prélèvement s'élève à 7 et est rencontré sur le captage de Beauregard (prélèvement de juillet 2005). Stations présentent plus de 5 substances différentes quantifiées au cours de l'année (Vernay Nord, Puits des Iles, Pont de Claix et Beauregard).

2.4. Evolution de la contamination au cours de l'année

Pour les eaux souterraines, l'évolution de la contamination au cours de l'année pose des difficultés d'interprétation à plusieurs titres car les résultats observés à un instant t résultent de multiples facteurs, tels que :

- les conditions de transfert dans le sol et le sous-sol (flux d'infiltration privilégiés ou non, l'efficacité d'utilisation de la molécule par les végétaux, etc.),
- la réactivité des molécules avec le milieu traversé (dynamique de dégradation des substances actives, interactions des molécules entre elles),
- les conditions climatiques récentes (température, pluviométrie),
- l'historique de la parcelle concernée (traitements appliqués, travail du sol)…

La variabilité intersaisonnière est également liée à l'utilisation plus ou moins récente, ponctuelle et temporaire, des molécules rencontrées. De plus, les analyses se situant à des taux de détection et quantification très bas, le franchissement ou non du seuil analytique peut contribuer à la détection chronique d'une molécule. Ce n'est donc qu'au bout de plusieurs années d'observation que des grandes tendances peuvent éventuellement se dessiner.

L'analyse de l'évolution temporelle des teneurs en pesticides (figure 27) s'appuie sur les résultats établis à partir des points du réseau régional complémentaire de la DIREN. Le suivi sur ce réseau s'effectue sans interruption depuis septembre 2001, grâce à des prélèvements réguliers et synchrones tous les 2 mois.

<u>Attention</u> : le graphe suivant n'illustre l'évolution que d'une partie des points constituant le réseau régional (les points du réseau de bassin n'y figurant pas) – cette tendance est néanmoins jugée représentative de l'ensemble de l'échantillon.

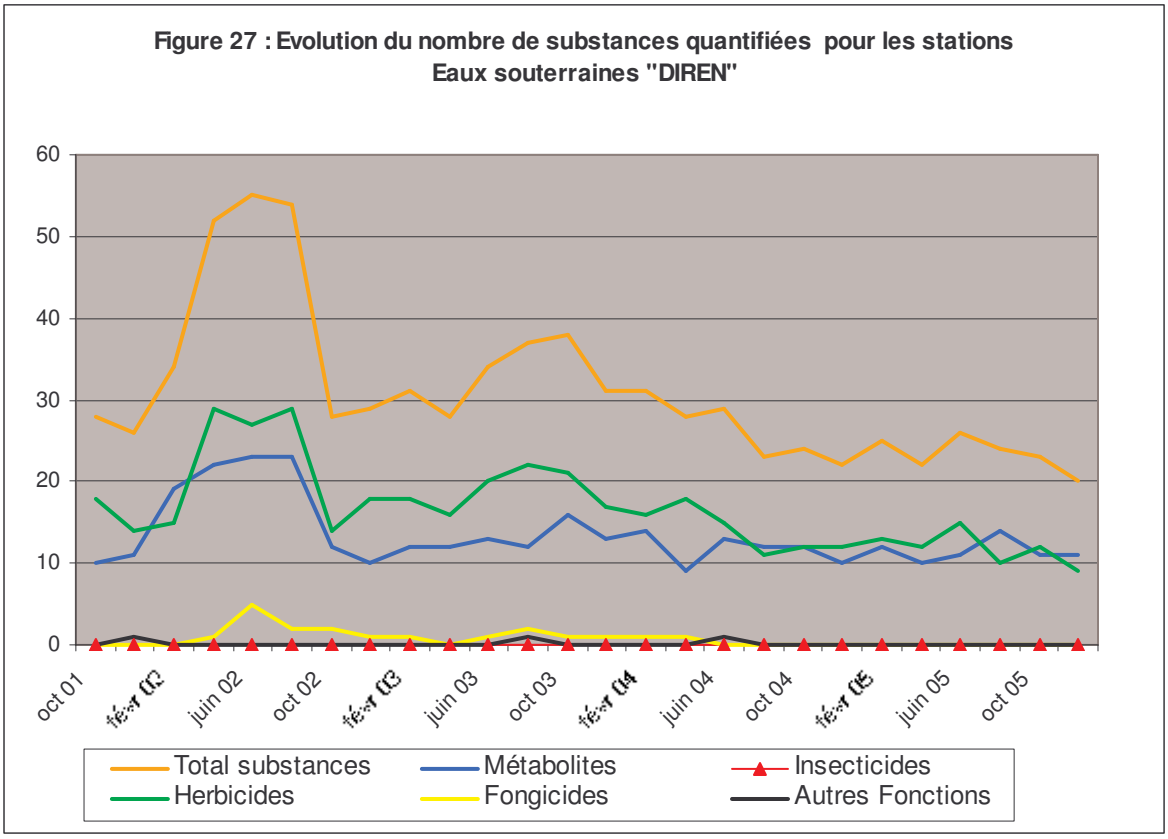

Les variations de contamination au cours de l'année 2005 sont faibles (comme en 2004), contrairement aux années 2002 et 2003, qui laissaient apparaître des pics marqués de contamination estivale.

On constate que la contamination des eaux souterraines est observée tout au long de l'année. Le niveau de contamination est stable et en nette baisse par rapport aux années antérieures. Sur l'ensemble de la période d'observation, la tendance est davantage celle d'un tassement du nombre de substances retrouvées (quantifiées) dans les eaux souterraines. Cette évolution est à mettre en relation avec de moindres niveaux de recharge de nappe et de lessivage des premiers horizons de sols, relativement moins marqués sur ces dernières années.

La situation actuelle peut donc s'expliquer par plusieurs facteurs :

- d'une part les conditions climatiques des années 2003 à 2005 ont été marquées par des forts épisodes de sécheresse limitant le transfert des eaux pluviales vers les nappes (l'année 2002 a connu au contraire de très fortes précipitations estivales contribuant à la recharge des nappes d'eaux souterraines et au transfert de pesticides dans ces dernières).
- d'autre part, les limitations d'utilisation des produits pesticides (par effort d'application pour une efficience maximale ou par diminution relative des applications) peuvent logiquement réduire la contamination par les pesticides dans les eaux souterraines. Les dernières fluctuations peuvent donc illustrer une récente reprise d'utilisation plus massive de certaines molécules retrouvées dans les eaux.

Cette dernière hypothèse est à confronter au constat dressé pour les eaux superficielles : la contamination générale des eaux de surface n'a pas évolué significativement à la baisse en 2004 et ne traduisait donc pas une réduction d'emploi de produits pesticides, alors que cela est le cas en 2005.

3. Résultats détaillés par stations et par départements

Afin de ne pas alourdir le corps du texte, le rapport a été complété par la présentation par station et par département des résultats statistiques, sous la forme de fiches stations et de fiches départements (annexes VII et VIII). En effet, il a semblé important de pouvoir apporter des éléments plus précis aux lecteurs intéressés par les résultats sur un secteur donné avec la fiche station donnant une synthèse des résultats sur le point de suivi. De même, la présentation des résultats par département permettra aux structures départementales (conseils généraux, services de l'Etat réunis au niveau départemental au sein de la mission inter-services de l'eau, associations départementales, chambres consulaires,…) d'avoir une lecture globale des principaux résultats sur leur département.

3.1. Les fiches stations

Les informations disponibles sur ce recto de format A4 en annexe VII, volontairement synthétiques mais suffisamment précises pour pouvoir être étudiées séparément de l'ensemble du rapport, sont :

- L'extrait de carte IGN (Scan 100 – échelle : 1cm pour 500 m) avec l'emplacement du point et sa couleur en terme de qualité SEQ'Eau vis-à-vis des pesticides (version 0 – aptitude à l'usage AEP pour les eaux souterraines et version 2 – qualité globale pour les eaux superficielles). Il est à noter que pour la diffusion grand public, cette carte ne figurera pas sur les fiches pour les points de suivi eaux souterraines, pour des raisons de confidentialité.
- Les principales caractéristiques identitaires du point avec son codage dans les bases de données nationales (BSS pour les eaux souterraines et code national pour les eaux superficielles), le département, la commune, la petite région agricole, la fréquence des prélèvements, les coordonnées Lambert (non renseignées pour les documents grand public sur les points à usage d'eau potable pour des raisons de confidentialité). Pour les eaux souterraines, les éléments complémentaires suivants sont ajoutés : profondeur du point, nom de l'aquifère concerné et l'usage du point. Pour les eaux superficielles, les éléments suivants sont renseignés : cours d'eau concerné et surface approximative du bassin versant. Cependant, cette dernière information a été calculée à partir d'un logiciel de traitement automatique qui peut être approximatif, notamment sur les secteurs de plaine.
- Une fenêtre donne les informations sur la période où a été effectuée la campagne de prélèvement, le nombre de prélèvements effectués, le nombre de substances analysées et le nombre de substances différentes quantifiées lors des analyses.
- Un camembert présente la répartition des résultats obtenus par groupe d'usage (insecticides, herbicides urées substituées, herbicides triazines, autres herbicides, fongicides, métabolites et autres fonctions). Il s'agit du nombre de substances différentes retrouvées dans une fonction d'usage/nombre total de substances différentes.
- Deux graphes apportent des informations quantitatives et qualitatives sur la contamination de la station. L'un représente, pour chaque prélèvement effectué, la concentration totale en pesticides ainsi que le nombre de substances quantifiées. Le second graphe indique, pour les substances actives les plus retrouvées, la fréquence d'identification, au maximum 9 molécules étant représentées.
- Ces informations graphiques sont complétées par : la liste exhaustive des molécules retrouvées sur la station pour la période d'étude et une synthèse reprenant les chiffres clés des 2 graphiques et indiquant :
  - la fréquence à laquelle la somme des concentrations est supérieure au seuil de qualité de 0,5 µg/l (nombre de prélèvements où la somme des concentrations est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements)
  - la fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés pour au moins une des substances analysées par une concentration supérieure ou égale à 0,1 µg/l (nombre de prélèvements où la concentration d'une substance est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements).
- Un commentaire a été rédigé pour chacun des points. Ce commentaire s'intéresse essentiellement à l'environnement général du point, à sa qualité en terme de pesticides et à son évolution par rapport à la précédente période d'étude.

Remarque *: dans certains commentaires, il est fait référence à la petite région agricole. Cette unité est l'échelle de travail des listes SIRIS (listes des substances actives phytosanitaires à rechercher prioritairement dans les eaux, mises à jour dans le cadre de la CROPPP en Rhône-Alpes en 2000) et a également été utilisée pour le recensement agricole 2000. La petite région agricole est établie en fonction de la vocation agricole dominante du secteur. La région Rhône-Alpes en compte 62. Les dominantes agricoles reportées sont celles de la petite région agricole et non l'environnement immédiat du point.*
On y retrouve les grandes catégories suivantes : les céréales (avoine, blé, orge, maïs grain et semence, riz, seigle, sorgho grain, triticale, autres), les cultures industrielles (oléagineux - colza, tournesol, soja, autres -, plantes textiles - lin et autres -, houblon, tabac, plantes aromatiques à parfums, médicinales et condimentaires, semences grainières et autres) et le fourrage (maïs fourrage et ensilage, prairies de graminées semées depuis automne 1994, prairies artificielles, prairies semées depuis automne 1994, plantes sarclées fourragères).

3.2. Les fiches départementales

Ces fiches format A3 (cf. annexe VIII) ont aussi été élaborées de manière à pouvoir être éventuellement extraites du rapport en donnant une information synthétique sur les principaux résultats sur chaque département. Les informations disponibles sont :

- Une carte du département comprenant : l'emplacement des points de suivi et leur qualité vis-à-vis des pesticides selon la présentation SEQ'Eau (version 0 pour les eaux souterraines et version 2 pour les eaux superficielles).
- La liste des substances quantifiées sur les eaux souterraines et sur les eaux superficielles.
- Une synthèse statistique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles, la substance la plus quantifiée toutes analyses confondues, la fréquence de quantification de cette substance, le nombre maximum et le nombre minimum de substances quantifiées par prélèvement.
- Un bloc d'information statistique cartographique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles : un camembert de répartition des groupes d'usage des substances retrouvées, un histogramme représentant le nombre de substances différentes retrouvées par station tout prélèvement confondu, un histogramme représentant la fréquence de quantification des substances les plus quantifiées, au maximum 7 molécules étant représentées.
- Un commentaire a été rédigé pour expliciter les résultats obtenus en terme qualitatif.

Plus généralement, si l'on compare les 8 départements entre eux, on notera que les principaux problèmes (récurrents par ailleurs) se rencontrent :

- pour les eaux superficielles sur le département du Rhône, et dans une moindre mesure dans la Loire, l'Ain et l'Isère ;
- pour les eaux souterraines, sur le département de la Drôme, de l'Isère et du Rhône.

Ce constat s'explique largement notamment du fait de la spécificité agricole de ces départements que l'on retrouve sur les données du recensement agricole.
Ces départements font particulièrement l'objet de plans d'actions, dans le cadre du groupe de travail régional, la CROPPP, visant à réduire les pollutions par les phytosanitaires dans les secteurs prioritaires.

Conclusion

Le 4ème bilan pesticides des eaux superficielles et souterraines de la région Rhône-Alpes pour l'année 2005 témoigne

- d'une **amélioration** de la qualité générale **des eaux superficielle**s par rapport aux années antérieures,
- d'une **dégradation** relative à la qualité générale des **eaux souterraines** par rapport aux précédents exercices.

Pratiquement tous les indicateurs confirment ces observations :

- **La qualité générale des milieux aquatiques**, évaluée à partir de l'outil SEQ'Eau **est en amélioration sensible par rapport aux années précédentes pour les eaux superficielles mais non pour les eaux souterraines**. Pour les eaux superficielles, 56 % des stations suivies sont en classe de qualité bonne à très bonne alors qu'elles n'étaient que de 36 % en 2002. Pour les eaux souterraines brutes de tout traitement, 47 % des stations présentent une eau de qualité acceptable pour la consommation (contre 54% en 2004), mais les eaux souterraines de très bonne qualité patrimoniale représentent désormais une faible part (7% en 2005 contre 23% l'année précédente), tandis que la proportion des eaux montrant une dégradation très importante par rapport à l'état naturel s'élève désormais à 16% (contre 7% en 2004).
- Le nombre de substances identifiées a nettement diminué par rapport aux années antérieures. Pour les eaux superficielles, 69 substances différentes ont été retrouvées en 2005 contre 86 substances en 2004. En ce qui concerne les eaux souterraines, on observe une augmentation du nombre de substances retrouvées (28 molécules différentes détectées au lieu de 24 en 2004) liée au fait que de nouvelles substances ont été analysées par CARSO. D'autre part, pour les eaux souterraines, les substances sont présentes en concentrations sensiblement plus importantes.
- La répartition par groupe d'usage reste relativement stable depuis la mise en place du réseau. **Les herbicides représentent environ la moitié des substances**, ce qui s'explique par le fait que cette catégorie de produit est la plus utilisée et s'applique soit en pré-levée directement sur le sol, soit en post levée sur sol non totalement recouvert. L'autre moitié des substances est représenté par des fongicides, des insecticides puis des métabolites. Parmi les substances identifiées, on note en 2005 quelques évolutions :
    - Pour les eaux superficielles, on observe une diminution continue des herbicides et de leurs métabolites : la baisse est particulièrement significative pour l'atrazine et son métabolite dont les taux de quantification ont été divisés par 3 par rapport au 1er bilan (sept. 2001 – déc. 2002).
    - Pour les eaux souterraines, l'atrazine et son métabolite l'atrazine-déséthyl (dans une moindre mesure la terbuthylazine et son produit de dégradation) n'enregistrent toujours pas de baisse significative et restent les substances les plus souvent retrouvées en 2005. Par contre, on note une évolution à la baisse du glyphosate en 2005. A l'inverse, l'AMPA, l'aminotriazole et le diuron réapparaissent ou se maintiennent par rapport aux années précédentes.

L'amélioration générale constatée en 2005 sur **les eaux superficielles** s'explique principalement **par l'interdiction d'utilisation (fin 2003 et en 2004), de nombreuses substances parmi lesquelles les triazines, largement utilisées en France (cas de l'atrazine et de la simazine)**. Localement, des changements de pratiques mis en place dans le cadre de plans d'action CROPPP permettent également d'expliquer l'amélioration observée sur certaines stations depuis 3 ans (cas notamment du Toison).

D'autres facteurs permettent d'apporter des explications à l'échelle de la région :

- les substances interdites en 2003/2004 ont été substituées par d'autres produits qui n'ont pas été retrouvées dans les eaux en 2005. Deux raisons peuvent être avancées : d'une part, certaines substances potentiellement utilisable en substitution aux triazines ne sont pas analysées par le laboratoire d'analyse (cas du nicosulfuron, de la mésotrione) ; d'autre part, certaines substances de substitution sont analysées, mais du fait de leur très faible solubilité dans les eaux, sont peu retrouvées (cas par exemple de l'isoxaben, de la pendiméthaline, de l'oxyfluorfène, de la flumioxazine).
- enfin, les conditions climatiques de l'année 2005 ont également été favorables à la qualité des eaux superficielles vis-à-vis des pesticides : les faibles précipitations enregistrées durant l'année 2005 ont limité le lessivage des sols et le transfert des substances dans les cours d'eau. La sécheresse à probablement aussi réduit le développement des mauvaises herbes et donc le recours aux herbicides.

A l'inverse, la dégradation de la qualité des **eaux souterraines** vis-à-vis des pesticides est vraisemblablement davantage à lier à un contexte hydrologique particulier ou une dynamique particulière du transfert des substances à la nappe (lessivage ou reprise de produits résiduels dans la Zone Non Saturée ou transferts tardifs à la nappe).

La très forte contamination des eaux par les pesticides est une nouvelle fois confirmée sur la Coise, le Gier, l'Azergues) ainsi que sur certaines nappes (vallée de la Saône, plaine de Valence et alluvions du Drac). La contamination touche également en 2005 très fortement le Garon et la canal Fure-Morge, et dans une moindre mesure, la plaine de Bièvre-Valloire.

Liste des annexes

Annexe I	Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines
Annexe II	Liste des substances analysées et seuils de quantification
Annexe III	Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées
Annexe IV	Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 2) et pour les eaux souterraines (Version 0)
Annexe V	Les stations les plus contaminées
Annexe VI	Substances actives retrouvées et principaux usages
Annexe VII	Fiches stations
Annexe VIII	Fiches départements

Titre sujet : État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Sous-titre sujet : Campagne de l'année 2005

Thématique : Eau et milieux aquatiques

Résumé : Ce rapport constitue le 4ème bilan de l'évaluation de la contamination par les pesticides des eaux superficielles et des eaux souterraines sur la région Rhône-Alpes.
Il exploite les données de l'année 2005 issues de 2 réseaux d'observation complémentaires : le réseau de suivi des pesticides réalisé par l'Agence de l'Eau au niveau du bassin Rhône Méditerranée et le réseau régional de la DIREN mis en place pour densifier les points du suivi précédent sur la région Rhône-Alpes.
Ce document analyse de façon qualitative et quantitative des résultats obtenus et propose pour les 93 stations de suivi une fiche qui récapitule les principaux résultats obtenus sur chaque station. De même, le rapport propose des fiches départementales présentant les résultats synthétiques obtenus pour les 8 départements de la région Rhône-Alpes.

La Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes est un service déconcentré du ministère de l'écologie et du développement durable, sous tutelle du préfet de région.

La DIREN Rhône-Alpes est de plus délégation de bassin Rhône-Méditerranée, sous tutelle du préfet coordonnateur de bassin, préfet de région.

Elle a pour mission de :

- connaître et faire connaître l'environnement
- protéger et valoriser le patrimoine
- participer à la prévention des risques naturels
- animer et coordonner la politique de l'eau au niveau du bassin Rhône-Méditerranée
- intégrer l'environnement à l'amont des grands projets d'aménagement
- participer au développement régional
- animer, former et informer.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
208 bis, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03
diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de l'année 2005

ANNEXES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES

Annexes

Annexe I	Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines
Annexe II	Liste des substances analysées et seuils de quantification
Annexe III	Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées
Annexe IV	Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 2) et pour les eaux souterraines (Version 0)
Annexe V	Les stations les plus contaminées
Annexe VI	Substances actives retrouvées et principaux usages
Annexe VII	Fiches stations
Annexe VIII	Fiches départements

ANNEXE I

Listes des points de suivi eaux superficielles

et eaux souterraines

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SUPERFICIELLES

Département de l'AIN

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
06092000	réseau de bassin	AIN	Ain à Saint Maurice de Gourdans	01378	SAINT MAURICE DE GOURDANS	823465	2094780
06800002	réseau regional complémentaire	CHALARONNE	Chalaronne à Thoissey	01420	THOISSEY	790471	2132940
06047200	réseau de bassin	REYSSOUZE	Reyssouze à Pont de Vaux	01305	PONT DE VAUX	799905	2162010
06800001	réseau regional complémentaire	REYSSOUZE	Reyssouze à Bourg en Bresse à la Gravière	01053	BOURG-EN-BRESSE	826265	2136775
06049600	réseau de bassin	SAONE	Saône à Crêches sur Saône	01150	CRECHES SUR SAONE	790655	2140850
06580502	réseau regional complémentaire	SEREINE	Sereine à Beynost au lieu-dit la Tuilerie	01043	BEYNOST	806716	2094452
06091600	réseau regional complémentaire	SEYMARD	Seymard à St Maurice de Remens au Hyeron	01379	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	827140	2111695
06091625	réseau regional complémentaire	TOISON	Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01450	VILLIEU-LOYES-MOLLON	824840	2106224
06049000	réseau de bassin	VEYLE	Veyle à Pont de Veyle	01306	PONT DE VEYLE	794390	2144575

Département de l'ARDECHE

06115090	réseau regional complémentaire	ARDÈCHE	Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc camping les Tunnels	07330	VALLON-PONT-D'ARC	764769	1934197
06106000	réseau de bassin	DOUX	Doux à Tournon sur Rhône	07324	TOURNON SUR RHONE	794193	2010927
06107900	réseau de bassin	EYRIEUX	Eyrieux à Beauchastel	07027	BEAUCHASTEL	794836	1983490
06110000	réseau regional complémentaire	OUVÈZE	Ouvèze au Pouzin au lieu-dit les Clos	07181	LE POUZIN	790024	1975865
06106600	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Charmes sur Rhône	07055	CHARMES SUR RHONE	797938	1986852

Département de LA DROME

06800004	réseau regional complémentaire	BARBEROLLE	Barberolle à St Marcel Les Valence à Thodure	26313	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	806768	1998498
06109100	réseau de bassin	DROME	Drôme à Livron sur Drôme	26165	LIVRON SUR DROME	797219	1977302
06108000	réseau regional complémentaire	DRÔME	Drôme à Ponet et St Auban	26246	PONET-ET-SAINT-AUBAN	836654	1978628
06117120	réseau regional complémentaire	EYGUES	Eygues à St Maurice Sur Eygues au pont de la D20	26317	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES	811895	1924112
06149500	réseau de bassin	ISERE	Isère à Chateauneuf sur Isère	26084	CHATEAUNEUF SUR ISERE	804965	2005372
06580330	réseau de bassin	JABRON	Jabron à Montélimar	26198	MONTELIMAR	791747	1953012
06800005	réseau regional complémentaire	COLLIERES	Collières à St Rambert-d'Albon	26325	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	794892	2036381
06580316	réseau de bassin	ROUBION	Roubion à Montélimar	26198	MONTELIMAR	791804	1953096
06581012	réseau regional complémentaire	VÉORE	Véore à Etoile Sur Rhône au lieu-dit Fumat	26124	ETOILE-SUR-RHONE	798888	1985323

Département de L'ISERE

06080975	réseau regional complémentaire	BOURBRE	Bourbre à Cessieu au lieu-dit la Madeleine	38064	CESSIEU	838121	2067397
06083000	réseau de bassin	BOURBRE	Bourbre à Chavanoz	38097	CHAVANOZ	821625	2089815
06082260	réseau regional complémentaire	CANAL CATELAN	Canal Catelan à la Verpillière lieu-dit ferme de Cabale	38537	LA VERPILLIERE	820416	2075642
06147160	réseau regional complémentaire	CANAL FURE-MORGE	Canal Fure-Morge à Poliénas sud-est des Glières	38310	POLIENAS	847163	2030365
06146500	réseau de bassin	DRAC	Drac à Fontaine	38169	FONTAINE	864427	2026937
06100000	réseau de bassin	GERE	Gère à Vienne	38544	VIENNE	798405	2062000

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
Département de LA LOIRE							
04009855	réseau regional complémentaire	COISE	Coise à Montrond-les-Bains à la Gravière	42149	MONTROND-LES-BAINS	747700	2072570
04014082	réseau regional complémentaire	GAND	Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42212	SAINT-CYR-DE-FAVIERES	739287	2109547
04011100	réseau regional complémentaire	LIGNON	Lignon à Cleppe au pont de la D112	42066	CLEPPE	744178	2085091
04015325	réseau regional complémentaire	TEYSSONNE	Teyssonne à la Benisson-Dieu au sud du Barrage	42016	BENISSON-DIEU (LA)	733986	2131827
Département du RHONE							
06055000	réseau regional complémentaire	BREVENNE	Brevenne, gué au nord de St Bel	69171	SAIN-BEL	776340	2093195
06051550	réseau de bassin	ARDIERES	Ardières à Saint Jean d'Ardières	69211	SAINT JEAN D'ARDIERES	783625	2128035
06057700	réseau de bassin	AZERGUES	Azergues à Lucenay	69122	LUCENAY	785225	2104925
06800009	réseau regional complémentaire	AZERGUES	Azergues à Legny à la côte 243	69111	LEGNY	774225	2102650
06094320	réseau regional complémentaire	GARON	Garon à Brignais Passerelle Bois d'Arnaud	69027	BRIGNAIS	786850	2079450
06097000	réseau regional complémentaire	GIER	Gier à Givors au pont de la D2	69091	GIVORS	789201	2068153
06052930	réseau regional complémentaire	MORGON	Morgon à Gleizé au lieu-dit les Grands Moulins	69092	GLEIZE	783380	2112345
06094039	réseau regional complémentaire	OZON	Ozon à Solaize au pont de la D12	69296	SOLAIZE	793767	2073393
06092500	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Jons	69280	JONS	814106	2093919
06059500	réseau de bassin	SAONE	Saône à Lyon	69123	LYON	793980	2091549
Département de la SAVOIE							
06139750	réseau regional complémentaire	BIALLE	Bialle à St Pierre d'Albigny Pré du Séminaire	73270	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	899842	2069571
06800011	réseau regional complémentaire	GELON	Gelon à Chamousset au pont de la D204	73068	CHAMOUSSET	901905	2069465
06077605	réseau regional complémentaire	LEYSSE d'Aiguebelette	Leysse d'Aiguebelette à Nances Sud de Bellemin	73184	NANCES	869850	2070148
06073500	réseau regional complémentaire	LEYSSE du Bourget	Leysse au Bourget du Lac Pont chemin Pailleret	73051	LE BOURGET-DU-LAC	874755	2078445
06800012	réseau regional complémentaire	SIERROZ	Sierroz à Aix les Bains au nord de la Fin	73008	AIX-LES-BAINS	877810	2084794
Département de la HAUTE-SAVOIE							
06800013	réseau regional complémentaire	FORON de Sciez	Foron à Sciez au lieu-dit le Domaine de Coudrée	74263	SCIEZ	910784	2156926
06069050	réseau regional complémentaire	USSES	Usses à Seyssel au Nord du Pont de Bassy	74269	SEYSSEL	872150	2115940

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SOUTERRAINES

Département de l'AIN

Code réseau	Code BSS	Code Producteur	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
0600000005	06754X0065/P2	1901007001	PUITS DU BELLATON NOUVEAU à AMBRONAY	01007	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	094D	LIBRE	243	21	07/09/2000
0600000005	06991X0179/S2	1901027001	PUITS DE BALAN à BALAN	01027	Alluvions du Rhône	151F	LIBRE	184	22	14/05/2001
0600000042	06991X0172/F	RR_RA_ESO_0001	PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE à BALAN	01027	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	151A	LIBRE		16	01/10/2001
0600000042	06993X0131/P1	RR_RA_ESO_0002	PUIT DU LUIZARD 1 à CHAZEY-SUR-AIN	01099	Alluvions fluviatiles de la plaine de l'Ain	94B	LIBRE		24	01/10/2001
0600000005	06512X0023/289A	1901289001	PUITS DE PERONNAS - P2 à PERONNAS	01289	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)	151A	LIBRE/ CAPTIF	245	40	24/11/1987
0600000005	06277X0084/S0	1901148001	SOURCE BLEUE DE DORTAN	1148	Calcaires jurassiques et crétacés du Jura méridional	094A		365		

Département de l'ARDECHE

0600000005	07942X0287/F	1907015001	CAPTAGE DES CHATAIGNIERS à ARRAS-SUR-RHONE	07015	Alluvions du Rhône	603F	LIBRE	130		28/05/2001
0600000042	07702X0123/P	RR_RA_ESO_0003	PUIT DES TERRES CARREES SUD à PEYRAUD	07174	Alluvions du Rhône	603A	LIBRE			01/10/2001

Département de la DROME

0600000005	07706X0091/S1	1926002001	PUITS DES PRES NOUVEAUX à ALBON	26002	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	147	43	07/06/2001
0600000042	08663X0123/D	RR_RA_ESO_0005	CAPTAGE DE LA TOUR à LA-BATIE-ROLLAND	26031	Alluvions fluviatiles et fluvio-glacaires de la Plaine de la Valdaine	544E	LIBRE			01/10/2001
0600000042	08187X0223/S	RR_RA_ESO_0007	SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE à BEAUMONT-LES-VALENCE	26037	Allvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE		0	01/10/2001
0600000005	08663X0050/P	1926052001	PUITS DES REYNIERES à BONLIEU-SUR-ROUBION	26052	Alluvions ancienne plaine du Roubion	369	LIBRE	145	8	21/09/2000
0600000005	08184X0066/DRAIN	1926064001	GALERIE NORD DE CHABEUIL à CHABEUIL	26064	Cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence	154A	LIBRE	205		28/05/2001
0600000042	07956X0037/D	RR_RA_ESO_0008	DRAIN DE L'ECANCIERE àEYMEUX	26129	Allvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE			01/10/2001
0600000005	07704X0082/F	1926172001	FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE à MANTHES	26172	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	240	22	01/09/2000
0600000005	08661X0152/P	1926198001	PUITS DE LA DAME - SUD à MONTELIMAR	26198	Alluvions du Rhône	327A	LIBRE	70	8	03/11/1987

Annexe I : Liste des points de suivi

Code réseau	Code BSS	Code Producteur	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
0600000042	08905X1063/P	RR_RA_ESO_0004	CAPTAGE SMARD à PIERRELATTE	26235	Alluvions fluviatiles et fluvioglaciaires de la Plaine de Pierrelatte	327C	LIBRE		8	01/10/2001
0600000005	07947X0045/PUITS	1926271001	PUITS PRIVE LES CHASSIS à ROCHE-DE-GLUN	26271	Alluvions au confluent Isère-Rhône	152M	LIBRE		30	28/05/2001
0600000042	08908X0006/D	RR_RA_ESO_0006	CAPTAGE SAMSON à TULETTE	26357	Alluvions de l'Aygues	155A	LIBRE		4	01/10/2001
0600000005	08183X0242/SMAL01	1926362003	SOURCE DES MALCONTENTS à VALENCE	26362	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence	154A	LIBRE	120		19/09/2000
0600000005	08901X0119/F1		FORAGE DE LINGTIER A LA GARDE- ADHEMAR		Alluvions fluviatiles et Fluvio-glacaires de la Plaine de Pierrelatta	542				

Département de l'ISERE

0600000042	07702X0129/P	RR_RA_ESO_0011	PUIT DU MOULIN GOLLEY à AGNIN	38003	Alluvions Fluvio-glaciaires de la plaine de la Valloire	152K	LIBRE			01/10/2001
0600000005	07713X0020/F	1938130001	FORAGE DU RIVAL à LA COTE-SAINT-ANDRE	38130	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre	152K	LIBRE	350	39.2	06/05/2001
0600000005	07463X0054/F	1938157001	GALERIE DE LA GERE à ESTRABLIN	38157	Alluvions de la Gère	152P	LIBRE	190		06/05/2001
0600000005	07476X0021/S	1938161001	FORAGE DE FARAMANS F2 à FARAMANS	38161	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers	152K	LIBRE	368	83	06/05/2001
0600000042	07732X0051/38214C	RR_RA_ESO_0009	FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU à LUMBIN	38214	Cône de déjection dans la vallée de l'Isère - Grésivaudan	543A	LIBRE		15	01/10/2001
0600000005	07466X0050/P	1938298001	PUITS LES ILES P4 à PEAGE-DU-ROUSSILLON	38298	Alluvions du Rhône	152J	LIBRE	138	15	06/05/2001
0600000005	07964X0335/F	1938317001	FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX à PONT-DE-CLAIX	38317	Alluvions du Drac - Aval confluence Romanche	325C	LIBRE	235	20	12/06/2001
0600000042	07463X0037/318A	RR_RA_ESO_0010	CAPTAGE DE PONT-EVEQUE à PONT-EVEQUE	38318	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga	152O	LIBRE			01/10/2001
0600000005	07238X0043/F3	1938348001	FORAGE DU VERNAY NORD à RUY	38348	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre	152I	LIBRE		12	11/06/2001
0600000042	07232X0029/F2	RR_RA_ESO_0012	FORAGE DE LA RONTA à SATOLAS ET-BONCE	38475	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre, plaine de Chesnes	152H	LIBRE		32	01/10/2001
0600000005	07234X0019/HY	1938494001	SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU à SOLEYMIEU	38494	Calcaires du plateau de l'Ile Crémieu + moraines quaternaires	153A	LIBRE	272		03/08/2001
0600000005	06996X0001/F	1938316001	CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38316	Alluvions de la plaine de la Bourbre	152H		200		

Annexe I : Liste des points de suivi

Code réseau	Code BSS	Code Producteur	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion

Département du RHONE

0600000005	06505X0078/F5	1969211001	PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5 à SAINT-JEAN-	69211	Pliocène sous alluvions quaternaires	233	CAPTIF	178	78	05/06/2001
0600000005	06741X0008/692A	1969264001	CAPTAGE DE BEAUREGARD à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	69264	Alluvions de la Saône	540C	LIBRE	170		15/03/1988
0600000005	07221X0017/P4	1969268001	PUITS DES FELINS P4 à VOURLES	69268	Alluvions du Garon	621D	LIBRE	205	46	18/05/2001
0600000005	07223C0089/S	1969273001	PUITS DES ROMANETTES à CORBAS	69273	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Mions	152E	LIBRE	192	17	18/05/2001
0600000005	07222D0216/A26-1	1969276001	PUITS PRIVE DE FEYZIN à FEYZIN	69276	Alluvions du Rhône	152B	LIBRE	160	19	23/07/2001
0600000005	06995X0137/P2	1969277001	PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1 à GENAS	69277	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux	152C	LIBRE	217	50	30/05/2001
0600000042	06988B0222//PUITS3	RR_RA_ESO_0013	AEP DE MEYZIEU à MEYZIEU	69282	Alluvions du Rhône, île de miribel Jonage (canal de Jonage)	152A	LIBRE	177		01/10/2001

Département de la HAUTE- SAVOIE

0600000005	06774X0027/GL	1974096001	SOURCE DE LA DOUAI à CRUSEILLES	74096	Calcaires urgoniens du massif de Salève	542	LIBRE	500		17/05/2001
0600000042	06297X0022/F2105A	RR_RA_ESO_0014	FORAGE LES PRES CHAPUIS à DOUVAINE	74105	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		10	01/10/2001
0600000042	06298X0012/VILLA	RR_RA_ESO_0015	SOURCE DE DRAILLANT à PERRIGNIER	74210	Comlplexe fluvioglacaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		39	01/10/2001
0600000005	06538X0057/F	1974243001	PUITS DE CRACHE à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	74243	Formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"	177	CAPTIF	438	115	17/05/2001

Annexe II

Liste des substances analysées

et seuils de quantification

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée	**0,02**
1-(4-IsopropylPhényl) Urée	**0,02**
2,4,5-T	0,02
2,4-D	0,02
2,4-D isopropyl ester	**0,05**
2,4-DB	0,04
2,4-Dichlorophenoxyacetic acid methyl ester	**0,05**
2,4-MCPA	0,02
2,4-MCPB	0,04
2,6-dichlorobenzamide	0,02
3,4-dichlorophénylurée	0,02
Acétochlore	0,02
acifluorfen	0,04
Aclonifène	0,05
Acrinathrine	0,02
Alachlore	0,04
Aldicarbe	0,05
Aldrine	0,01
Alpha-cyperméthrine	0,02
Amétryne	0,02
Amidosulfuron	0,1
Aminotriazole	0,05
Amitraze	0,02
AMPA	0,1
Anthraquinone	0,02
asulame	0,1
Atrazine	0,02
Atrazine déisopropyl	0,1
Atrazine déséthyl	0,02
Azaconazole	0,04
Azamétiphos	0,01
Azinphos éthyl	0,04
Azinphos méthyl	0,04
Azoxystrobine	0,01
Benalaxyl	0,01
Bendiocarbe	0,02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Benfluraline	0,02
Benfuracarbe	**0,1**
Bénomyl	0,08
Bentazone	0,02
Benthiocarbe	0,02
Bifénox	0,05
Bifenthrine	0,02
Bioresméthrine	0,04
Bitertanol	0,04
Bromacil	0,05
Bromadiolone	0,1
Bromophos éthyl	0,04
Bromophos méthyl	0,04
Bromopropylate	0,02
Bromoxynil	0,04
Bromuconazole	0,02
Bupirimate	0,02
Buprofézine	0,05
Butraline	0,04
Buturon	0,05
Cadusafos	0,02
Captafol	0,02
Captane	0,04
Carbaryl	0,05
Carbendazime	0,1
Carbétamide	0,04
Carbofuran	0,05
Carbophénothion	0,04
Carbosulfan	0,02
Chinométhionate	0,02
Chlorbromuron	0,01
Chlorbufame	0,04
Chlordane	0,02
Chlordane alpha	0,02
Chlordane béta	0,02
Chlordane gamma	0,02
Chlordécone	0,01

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Chlorfenvinphos	0.02 à 0.04
Chloridazone	0,05
Chlorméphos	0,04
Chloronèbe	0,04
Chlorophacinone	0,05
Chlorothalonil	0,04
Chloroxuron	0,05
Chlorprophame	0,02
Chlorpyriphos-éthyl	0,02
Chlorpyriphos-méthyl	0,02
Chlorsulfuron	0,04
Chlorthal	0,04
Chlorthiamide	0,01
Chlortoluron	0,05
Clomazone	0,04
Cloquintocet-mexyl	0,1
Coumaphos	0,05
Coumatétralyl	0,04
Cyanazine	0,04
Cycluron	0,02
Cyfluthrine	0,02
Cymoxanil	0,1
Cyperméthrine	0,02
Cyproconazole	0,05
Cyprodinil	0,04
DDD op'	0,01
DDD pp'	0,01
DDE op'	0,01
DDE pp'	0,01
DDT op'	0,01
DDT pp'	0,01
Deltaméthrine	0,02
Déméton	0,1
Déméton-S-Méthyl	0,1
Déméton-S-méthylsulfone	0,1
Depalléthrine	0,01
Desmethylnorflurazon	0,05

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Desmétryne	0,02
Diallate	0,05
Diazinon	0,04
Dicamba	0,04
Dichlobenil	0,05
Dichlofluanide	0,04
Dichlorofenthion	0,02
Dichlorprop	0,02
Dichlorvos	0,04
Diclofop-méthyl	0,04
Dicofol	0,02
Dieldrine	0,01
Diéthofencarbe	0,04
Difénoconazole	0,05
Diflubenzuron	0,05
Diflufenicanil	0,02
Diméfuron	0,02
Dimétachlore	0,05
Dimethenamide	0,04
Diméthoate	0,1
Diméthomorphe	0,1
Dimétilan	0,04
Diniconazole	0,04
Dinitrocrésol	0,05
Dinocap	0,05
Dinosèbe	0,05
Dinoterbe	0,05
Disulfoton	0,05
Dithianon	0,05
Diuron	0,02
Endosulfan	**0,02**
Endosulfan alpha	0,02
Endosulfan bêta	0,02
Endosulfan sulfate	0,02
Endrine	0,01
Epoxiconazole	0,02
EPTC	0,04

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Esfenvalerate	0,04
Ethidimuron	0,05
Ethiofencarbe	0,05
Ethion	0,02
Ethofumésate	0,04
Ethoprophos	0,04
Famoxadone	0,02
Fénamidone	**0,05**
Fénarimol	0,04
Fenchlorfos	**0,05**
Fenhexamid	0,05
Fénitrothion	0,04
fénoxaprop-éthyl	0,04
fenoxycarbe	0,04
Fenpropathrine	0,02
Fenpropidine	0,05
Fenpropimorphe	0,05
Fenthion	0,04
Fénuron	0,04
Ferbame	0,08
Fipronil	0,01
Flazasulfuron	0,1
Fluazifop-P-butyl	0,05
Fludioxonil	0,04
Flufenoxuron	0,05
Flumioxazine	0,02
Flupyrsulfuron méthyl	**0,1**
Fluquinconazole	0,01
fluridone	0,05
Flurochloridone	0,04
Fluroxypyr	0,04
Flurprimidol	0,02
Flurtamone	0,02
Flusilazole	0,05
Flutriafol	0,05
Fluvalinate-tau	0,04
Folpel	0,02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Fomesafen	**0,05**
Fonofos	0,02
Formothion	0,04
Furalaxyl	0,05
Furathiocarbe	**0,02**
Glufosinate	0,1
Glyphosate	0,1
Haloxyfop	0,1
Heptachlore	0,01
Heptachlore époxyde	0,01
Heptenophos	0,02
Hexachlorobenzène	0,01
Hexachlorocyclohexane alpha	0,01
Hexachlorocyclohexane bêta	0,01
Hexachlorocyclohexane delta	0,01
Hexachlorocyclohexane epsilon	0,01
Hexachlorocyclohexane gamma	0,01
Hexaconazole	0,1
Hexaflumuron	0,04
Hexazinone	0,05
Hexythiazox	0,05
Imazalil	0,02
Imazaméthabenz-méthyl	0,05
Imidaclopride	0,05
Iodofenphos	0,02
Iodosulfuron méthyl	**0,07**
Ioxynil	0,04
Ioxynil methyl ether	**0,05**
Ioxynil octanoate	**0,05**
Iprodione	0,04
isazofos	0,04
Isodrine	0,02
Isofenphos	0,04
Isoproturon	0,04
Isoxaben	0,04
Isoxaflutole	0,02
Kresoxim-méthyl	0,01

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Lambda-cyhalothrine	0,02
Lénacile	0,1
Linuron	0,02
Lufénuron	0,02
Malathion	0,04
MCPA-1-butyl ester	**0,05**
MCPA-2-ethylhexyl ester	**0,05**
MCPA-butoxyethyl ester	**0,05**
MCPA-ethyl-ester	**0,05**
MCPA-methyl-ester	**0,05**
Mécoprop	0,02
Mecoprop-1-octyl ester	**0,05**
Mecoprop-2,4,4-trimethylpentyl ester	**0,05**
Mecoprop-2-butoxyethyl ester	**0,05**
Mecoprop-2-ethylhexyl ester	**0,05**
Mecoprop-2-octyl ester	**0,05**
Mecoprop-methyl ester	**0,05**
Mecoprop-n iso-butyl ester	**0,05**
mefenacet	0,04
Mépronil	0,04
Mercaptodiméthur	0,05
Métalaxyl	0,02
Métamitrone	0,05
Métazachlore	0,05
Méthabenzthiazuron	0,04
Méthidathion	0,04
Méthomyl	0,1
Méthoxychlore	0,02
Métobromuron	0,02
Métolachlore	0,02
Métosulame	0,1
Métoxuron	0,04
Métribuzine	0,05
Metsulfuron méthyle	0,1
Mévinphos	0,04
Molinate	0,02
Monolinuron	0,02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Monuron	0,02
Myclobutanil	0,05
Naled	0,04
Napropamide	0,02
Naptalame	0,02
Néburon	0,04
Norflurazone	0,05
Nuarimol	0,04
Ofurace	0,01
Oryzalin	0,05
Oxadiazon	0,02
Oxadixyl	0,02
Oxamyl	0,1
Oxydéméton-méthyl	0,1
Parathion éthyl	0,04
Parathion méthyl	0,04
Penconazole	0,05
Pencycuron	0,05
Pendiméthaline	0,02
Pentachlorobenzène	0,05
Pentachlorophénol	**0,05**
Perméthrine	0,02
Phenmédiphame	0,1
Phorate	0,04
Phosalone	0,04
phosmet	0,02
Phosphamidon	0,05
Phoxime	0,1
Piperonyl butoxyde	0,04
Prétilachlore	**0,02**
Prochloraz	0,05
Procymidone	0,04
Profenofos	0,04
Promécarbe	0,05
Prométone	0,04
Prométryne	0,05
Propachlore	0,04

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Propanil	0,04
propaquizafop	0,04
Propargite	0,05
Propazine	0,02
Propétamphos	0,04
Propiconazole	0,1
Propoxur	0,04
Propyzamide	0,04
Prosulfocarbe	0,04
Pyraclostrobine	**0,05**
Pyrazophos	0,02
Pyridabène	0,04
Pyridate	0,05
Pyrifenox	0,02
Pyriméthanil	0,04
Pyrimiphos-éthyl	0,04
Pyrimiphos-méthyl	0,04
Quinalphos	0,04
Quinoxyfen	0,01
Quintozène	0,01
Quizalofop	0,05
Quizalofop éthyl	0,02
Roténone	0,04
Sébuthylazine	0,02
Secbuméton	0,04
Simazine	0,02
Sulcotrione	0,04
Sulfotep	0,05
Tébuconazole	0,06
Tébufénozide	0,04
Tébufenpyrad	0,04
Tébutame	0,02
Téflubenzuron	0,05
Téméphos	0,1
Terbacil	0,04
Terbuméton	0,02
Terbuphos	0,02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire LDA 26

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Terbuthylazine	0,02
Terbuthylazine désethyl	0,02
Terbutryne	0,04
Tétrachlorobenzène	0,05
Tétrachlorvinphos	0,04
Tetraconazole	0,1
Tétradifon	0,1
Thiabendazole	0,02
Thiazafluron	0,08
Thifensulfuron méthyl	0,1
Thiodicarbe	0,06
Thiométon	0,1
Tolylfluanide	0,04
Tralométhrine	0,02
Triadiméfone	0,05
Triadiménol	0,1
Triallate	0,04
Triasulfuron	0,1
Triazamate	0,1
Triazophos	0,1
Triclopyr	0,02
Trifloxystrobine	**0,05**
Triflumuron	0,1
Trifluraline	0,02
Vinclozoline	0,02

Les nouveaux paramètres analysés à partir de 2005 sont signalés en caractères gras

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
2,4,5-T	0,05
2,4-D	0,05
2,4-D-ester	0,05
2,4-DB	0,05
2,4-MCPA	0,05
2,4-MCPB	0,05
2,6-dichlorobenzamide	0,05
2-hydroxy atrazine	0,05
3-hydroxy-carbofuran	0,05
Abamectin	0,05
Acétochlore	0,05
Aclonifène	0,05
Acrinathrine	0,02
Alachlore	0,05
Aldicarbe	0,05
Aldicarbe sulfoné	0,05
Aldicarbe sulfoxyde	0,05
Aldrine	0,02
Amétryne	0,02
Amidosulfuron	0,05
Aminotriazole	0,05
Amitraze	0,05
AMPA	0,05
Anthraquinone	0,05
asulame	0,05
Atrazine	0,02
Atrazine déisopropyl	0,1
Atrazine déséthyl	0,02
Azaconazole	0,05
Azamétiphos	0,05
Azinphos éthyl	0,05
Azinphos méthyl	0,05
Azoxystrobine	0,05
Benalaxyl	0,02
Bendiocarbe	0,02
Benfluraline	0,02
Bénomyl	0,05
Bentazone	0,05

Annexe II : Listes des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire CARSO

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Bifénox	0,05
Bifenthrine	0,02
Bioresméthrine	0,05
Bitertanol	0,05
Bromacil	0,05
Bromadiolone	0,1
Bromophos éthyl	0,05
Bromophos méthyl	0,05
Bromopropylate	0,02
Bromoxynil	0,05
Bromuconazole	0,05
Bupirimate	0,05
Buprofézine	0,05
Butraline	0,05
Buturon	0,05
Cadusafos	0,05
Captafol	0,02
Captane	0,05
Carbaryl	0,05
Carbendazime	0,05
Carbétamide	0,05
Carbofuran	0,05
Carbophénothion	0,05
Chinométhionate	0,02
Chlorbromuron	0,05
Chlorbufame	0,05
Chlordane	0,02
Chlordane alpha	0,02
Chlordane béta	0,02
Chlordane gamma	0,02
Chlordécone	0,05
Chlorfenvinphos	0,05
Chloridazone	0,05
Chlorméphos	0,05
Chloronèbe	0,05
Chlorophacinone	0,05
Chlorothalonil	0,05
Chloroxuron	0,05

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Chlorprophame	0,05
Chlorpyriphos-éthyl	0,02
Chlorpyriphos-méthyl	0,02
Chlorsulfuron	0,05
Chlorthal	0,05
Chlorthiamide	0,05
Chlortoluron	0,05
Clomazone	0,05
Clopyralide	0,1
Cloquintocet-mexyl	0,05
Coumaphos	0,05
Coumatétralyl	0,05
Cyanazine	0,05
Cycluron	0,05
Cyfluthrine	0,02
Cymoxanil	0,05
Cyperméthrine	0,02
Cyproconazole	0,05
Cyprodinil	0,05
DDD 24'	0,02
DDD 44'	0,02
DDE 24'	0,02
DDE 44'	0,02
DDT 24'	0,02
DDT 44'	0,02
Deltaméthrine	0,02
Déméton-S-Méthyl	0,1
Déméton-S-méthylsulfone	0,1
Desmétryne	0,03
Diallate	0,05
Diazinon	0,05
Dicamba	0,05
Dichlobenil	0,05
Dichlofluanide	0,05
Dichlorofenthion	0,05
Dichlorvos	0,05
Diclofop-méthyl	0,05
Dicofol	0,02

Annexe II : Listes des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire CARSO

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Dieldrine	0,05
Diéthofencarbe	0,05
Difénoconazole	0,05
Diflubenzuron	0,05
Diflufenicanil	0,05
Diméfuron	0,05
Dimethenamide	0,05
Diméthoate	0,05
Diméthomorphe	0,05
Dimétilan	0,05
Diniconazole	0,05
Dinitrocrésol	0,05
Dinocap	0,05
Dinosèbe	0,05
Dinoterbe	0,05
Disulfoton	0,05
dithianon	0,05
Diuron	0,02
Endosulfan alpha	0,02
Endosulfan bêta	0,02
Endosulfan sulfate	0,05
Endrine	0,05
Epoxiconazole	0,05
EPTC	0,05
Esfenvalerate	0,02
Ethidimuron	0,05
Ethiofencarbe	0,05
Ethion	0,05
Ethofumésate	0,05
Ethoprophos	0,05
Famoxadone	0,05
Fénarimol	0,02
Fenbuconazole	0,05
Fenchlorphos	0,05
Fénitrothion	0,05
fénoxaprop-éthyl	0,05
fenoxycarbe	0,05
Fenpropathrine	0,02

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Fenpropidine	0,05
Fenpropimorphe	0,25
Fenthion	0,05
Fénuron	0,05
Fipronil	0,05
Flazasulfuron	0,05
Fluazifop-butyl	0,05
Flufenoxuron	0,05
Flumioxazine	0,05
Fluquinconazole	0,05
fluridone	0,05
Flurochloridone	0,05
Fluroxypyr	0,05
Flurprimidol	0,05
Flurtamone	0,05
Flusilazole	0,05
Flutriafol	0,05
Fluvalinate-tau	0,05
Folpel	0,02
Fonofos	0,02
Formothion	0,02
Furalaxyl	0,05
Glyphosate	0,05
Haloxyfop-méthyl (R)	0,1
Heptachlore	0,02
Heptachlore époxyde	0,02
Heptenophos	0,05
Hexachlorocyclohexane alpha	0,01
Hexachlorocyclohexane bêta	0,01
Hexachlorocyclohexane delta	0,01
Hexachlorocyclohexane epsilon	0,01
Hexachlorocyclohexane gamma	0,01
Hexaconazole	0,05
Hexaflumuron	0,05
Hexazinone	0,05
Hexythiazox	0,1
Hydroxyterbuthylazine	0,05
Imazalil	0,05

Annexe II : Listes des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire CARSO

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Imazaméthabenz-méthyl	0,05
Imidaclopride	0,05
Iodofenphos	0,05
Ioxynil	0,05
Iprodione	0,05
isazofos	0,05
Isodrine	0,05
Isofenphos	0,05
Isoproturon	0,05
Isoxaben	0,05
Isoxaflutole	0,05
Kresoxim-methyl	0,05
Lambda-cyhalothrine	0,02
Lénacile	0,05
Linuron	0,02
Lufénuron	0,05
Malathion	0,05
Mécoprop	0,05
Mefenacet	0,05
Mépronil	0,05
Mercaptodiméthur	0,05
Métalaxyl	0,05
Métamitrone	0,05
Métazachlore	0,05
Méthabenzthiazuron	0,05
Methamidophos	0,05
Méthidathion	0,05
Méthomyl	0,05
Métobromuron	0,02
Métolachlore	0,02
Métosulame	0,05
Métoxuron	0,05
Métribuzine	0,05
Metsulfuron méthyle	0,05
Mévinphos	0,05
Molinate	0,05
Monolinuron	0,02
Monuron	0,02

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Myclobutanil	0,05
Naled	0,05
Napropamide	0,02
Naptalame	0,1
Néburon	0,05
Nicosulfuron	0,05
Norflurazone	0,05
Nuarimol	0,05
Ofurace	0,05
Ométhoate	0,05
Oryzalin	0,05
Oxadiargyl	0,05
Oxadiazon	0,02
Oxadixyl	0,02
Oxamyl	0,05
Oxyfluorfene	0,05
Parathion éthyl	0,05
Parathion méthyl	0,05
Penconazole	0,05
Pencycuron	0,05
Pendiméthaline	0,02
Perméthrine	0,02
Phorate	0,05
Phosalone	0,05
Phosmet	0,05
Phosphamidon	0,05
Phoxime	0,05
Piclorame	0,05
Piperonyl butoxyde	0,05
Pirimicarbe	0,05
Pretilachlore	0,05
Prochloraz	0,05
Procymidone	0,05
Profenofos	0,05
Promécarbe	0,05
Prométone	0,05
Prométryne	0,02
Propachlore	0,05

Annexe II : Listes des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire CARSO

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Propanil	0,05
propaquizafop	0,05
Propargite	0,05
Propazine	0,02
Propétamphos	0,05
Propiconazole	0,1
Propoxur	0,05
Propyzamide	0,05
Prosulfocarbe	0,05
Pyrazophos	0,02
Pyridabène	0,05
Pyridate	0,05
Pyrifenox	0,02
Pyriméthanil	0,05
Pyrimiphos-éthyl	0,05
Pyrimiphos-méthyl	0,05
Quinalphos	0,05
Quinoxyfen	0,05
Quintozène	0,02
Quizalofop	0,05
Quizalofop éthyl	0,05
Rimsulfuron	0,05
Roténone	0,05
Sébuthylazine	0,05
Secbuméton	0,05
Simazine	0,02
Simazine-hydroxy	0,05
Sulcotrione	0,05
Sulfotep	0,05
Tébuconazole	0,05
Tébufenpyrad	0,05
Tébutame	0,02
Téflubenzuron	0,05
Tefluthrine	0,05
Téméphos	0,1
Terbacil	0,02
Terbuméton	0,05
Terbuphos	0,02

Annexe II : Listes des substances analysées et seuils de quantification du laboratoire CARSO

INTITULE DE LA SUBSTANCE	SEUIL DE QUANTIFICATION (µg/l)
Terbuthylazine	0,02
Terbuthylazine désethyl	0,05
Terbutryne	0,05
Tétrachlorvinphos	0,05
Tetraconazole	0,05
Tétradifon	0,05
Thiabendazole	0,05
Thifensulfuron méthyl	0,05
Thiodicarbe	0,05
Thiométon	0,05
Tolylfluanide	0,05
Tralométhrine	0,05
Triadiméfone	0,05
Triadiménol	0,05
Triallate	0,05
Triasulfuron	0,05
Triazamate	0,05
Triazophos	0,05
Trichlorfon	0,05
Triclopyr	0,05
Tridémorphe	0,05
Triflumuron	0,05
Trifluraline	0,05
Vinclozoline	0,05
Les nouveaux paramètres analysés en 2005 sont signalés en caractère gras.	

Annexe III

Retraits et interdictions d'usage

des substances actives recherchées

Annexe III
Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
1	1,2,3,4-Tétrachlorobenzène	Interdit (inexistant dans les bases de données)*	-
2	2,4,5-T	Interdit	31/12/2003
3	acifluorfène	Interdit	31/12/2003
4	aldicarbe	Interdit (maintien pour quelques spécialités de l'autorisation sur betteraves et vigne jusqu'au 31/12/2007)	30/06/2004
5	aldrine	Interdit	01/01/1973
6	alléthrine	Interdit	25/07/2003
8	amétryne	Interdit	31/12/2003
9	amitraze	Interdit	31/07/2005
10	atrazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
11	azaconazole	Interdit	31/12/2003
12	azamétiphos	Interdit	31/12/2003
13	azinphos éthyl	Interdit	*13/01/1996, à confirmer*
14	bendiocarbe	Interdit	31/12/2003
15	bénomyl	Interdit	31/12/2003
16	bioresméthrine	Interdit	31/12/2003
17	bromacil	Interdit sauf sur lavandes, lavandins et plantes assimilées jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
18	bromophos éthyl	Interdit	1991
19	bromophos méthyl	Interdit	1991
20	bromopropylate	Interdit	31/12/2003
21	buturon	inexistant dans les bases de données*	-
22	carbophénothion	Interdit	25/07/2003
23	captafol	Interdit	1991
24	chinométhionate	Interdit	31/12/2003
25	chlorbromuron	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
26	chlorbufame	Interdit	1993
27	chlordane	Interdit	01/01/1973
28	chlordécone	Interdit	30/09/1993 : pour utilisation des stocks 01/02/1990 : retrait autorisation de vente
29	chlorfenvinphos	Interdit sauf qqs usages légumes autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
30	chlorméphos	Interdit	31/12/2003
31	chloronèbe	inexistant dans les bases de données*	-
32	chloroxuron	Interdit	31/12/2003
33	chlorthiamide	Interdit	31/12/2003
35	coumaphos	Interdit *	-
36	cyanazine	Interdit	30/09/2003, à confirmer
37	cycluron	Interdit	1993
38	DDD op'	Interdit	1972
39	DDT pp'	Interdit	1972
40	déméton	inexistant dans les bases de données*	-
41	déméton-S-Méthyl	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
42	déméton-S-méthylsulfone	Interdit	1996
43	desmétryne	Interdit	1999
44	diallate	Interdit	1995
45	dichlofluanide	Interdit	31/12/2003
46	dichlorofenthion	Interdit	31/12/2003

Annexe III
Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
47	dichlorprop	Interdit	31/12/2003
48	dieldrine	Interdit	1972 ?
49	diméfuron	Interdit	31/12/2003
50	dimétilan	inexistant dans les bases de données*	-
51	dinitrocrésol (DNOC)	Interdit	31/03/2000, à confirmer
52	dinosèbe	Interdit	1991
53	dinoterbe	Interdit	30/09/1997
54	disulfoton	Interdit	31/12/2003
55	endrine	Interdit	avant 1985
56	EPTC	Interdit	31/12/2003
57	ethidimuron	Interdit	31/12/2003
58	ethiofencarbe	Interdit	31/12/2003
59	ethion = diéthion	Interdit * maintien de l'autorisation pour qques usages légumes jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
60	fenpropathrine	Interdit	31/12/2003
61	fenthion	Interdit	31/07/2005
62	fénuron	Interdit *	-
63	ferbame	Interdit	13/01/1996, à confirmer
64	fipronil	Suspension de l'autorisation de vente pour les usages "Traitement de semences" et "Traitements de sols/taupins et charançons" jusqu'à l'achèvement de la procédure communautaire d'évaluation de la substance active ; les autres usages restent autorisés	autorisation de semis des semences traitées avec un produit à base de fipronil jusqu'au 31 mai 2004
65	fluridone	Interdit	31/12/2003
66	fonofos	Interdit	31/12/2003
67	formothion	Interdit	31/12/2003
68	furalaxyl	Interdit	31/12/2003
69	heptachlore	Interdit	01/01/1973
70	heptenophos	Interdit	31/12/2003
71	hexachlorobenzène	Interdit	01/01/1973
72	hexachlorocyclohexane gamma (lindane)	Interdit	01/07/1998
73	hexazinone	Interdit sauf maintien de quelques usages jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
74	imidaclopride	Suspension de l'usage "Tournesol-traitement de semences" et retrait de l'usage "maïs-traitement de semences", les autres usages restent autorisés	autorisation d'utilisation de semences de maïs traitées avec un produit à base d'imidaclopride jusqu'au 30 juin 2004
75	iodofenphos	Interdit	01/12/2000 pour les biocides
76	isazofos	Interdit	31/12/2003
77	isodrine	inexistant dans les bases de données*	-
78	isofenphos	Interdit	31/12/2003
79	méfénacet	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
80	mépronil	Interdit	31/12/2003
81	méthidathion	Interdit sauf certains usages cochenilles autorisés jusqu'au 30/06/2007	31/12/2004
82	méthoxychlore	Interdit *	-
83	métobromuron	Interdit sauf deux usages desherbage autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
84	métolachlore	Interdit	31/12/2003

Annexe III
Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
85	métoxuron	Interdit sauf un usage autorisé jusqu'au 31/12/2007(désherbage carotte)	31/12/2003
86	mévinphos	Interdit	31/12/2003
87	monolinuron	Interdit	09/09/2001, à confirmer
88	monuron	Interdit *	-
89	naphtalène	Interdit *	
90	naptalam	Interdit	31/12/2003
91	néburon	Interdit	31/12/1998
92	norflurazon	Interdit	31/12/2003
93	nuarimol	Interdit	31/12/2004, à confirmer
94	Ofurace	Interdit	31/12/2003
95	oxadixyl	Interdit	31/12/2003
96	parathion éthyl	Interdit	30/09/2002
97	parathion méthyl	Interdit	31/12/2003
98	pentachlorobenzène	inexistant dans les bases de données*	-
99	pentachlorophénol	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
100	phorate	Interdit	31/12/2003
101	phosphamidon	Interdit	31/12/2003
102	profenofos	Interdit	31/12/2003
103	promécarbe	Interdit	1992
104	prométone	inexistant dans les bases de données*	-
105	prométryne	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
106	propazine	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
107	propétamphos	Interdit	2000
108	pyrazophos	Interdit	09/09/2001, à confirmer
109	pyrifenox	Interdit	31/12/2003
110	pyrimiphos-éthyl	Interdit	2001
111	quinalphos	Interdit	31/12/2003
112	quintozène	Interdit	27/06/2001, à confirmer
113	quizalofop	Interdit	31/12/2003
114	sébuthylazine	Interdit (inexistant dans les bases de données)*	-
115	secbuméton	Interdit	1992
116	simazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
117	sulfotep	Interdit	31/12/2003
118	tébutame	Interdit	31/12/2003, à confirmer
119	terbacile	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
120	terbuméton	Interdit	1999
121	terbuphos	Interdit	31/12/2003
122	terbuthylazine	Interdit (sauf en vigne jusqu'au 30/06/2004)	30/09/2003
123	terbutryne	Interdit	31/12/2003
124	tétrachlorvinphos	Interdit	avant 1985
125	tétradifon	Interdit	31/12/2003
126	thiazafluron	Interdit	31/12/2003
127	thiométon	Interdit	31/12/2003
128	tralométhrine	Interdit	31/12/2003
129	triadiméfon	Interdit	31/12/2004, à confirmer
130	triazophos	Interdit	1992

Légende

* : bases de données disponibles depuis 1985

Annexe IV

Seuils SEQ’Eau

pour les eaux superficielles

pour les eaux souterraines

Annexe IV : Seuils SEQ EAU

Seuils SEQ'Eau superficielle - Version 2 (février 2003)

Altération Pesticides sur eaux brutes - Qualité Globale

Classes d'aptitude	*Bleu*	*Vert*	*Jaune*	*Orange*	*Rouge*
Aclonifène		0.007	0.07	0.7	2
Aldicarbe		0.005	0.05	0.5	2
Aldrine		0.001	0.05	0.2	0.3
Atrazine		0.02	0.2	1	2
Atrazine déséthyl		0.02	0.2	1	2
Bifénox		0.007	0.07	0.7	2
Carbendazime		0.0007	0.007	0.07	2
Carbofuran		0.0015	0.015	0.15	2
Chlorfenvinphos		0.0003	0.003	0.03	2
Chlorothalonil		0.0004	0.004	0.04	2
Chlorpyriphos-éthyl		0.00005	0.0005	0.005	0.05
Cymoxanil		0.006	0.06	0.6	2
Cyprodinil		0.01	0.1	1	2
DDD op'		0.0006	0.006	0.06	0.6
DDD pp'		0.0006	0.006	0.06	0.6
DDE op'		0.03	0.3	1.6	2
DDE pp'		0.03	0.3	1.6	2
DDT op'		0.0002	0.002	0.02	0.2
DDT pp'		0.0002	0.002	0.02	0.2
Deltaméthrine		0.00002	0.0002	0.002	0.02
Dichlorprop		0.05	0.5	1.2	2
Dieldrine		0.0005	0.005	0.05	0.3
Dinitrocrésol		0.07	0.7	1.4	2
Dinoterbe		0.0003	0.003	0.03	0.3
Diquat		0.02	0.2	1	2
Diuron		0.02	0.2	1	2
Endosulfan		0.002	0.02	0.2	0.3
Endrine		0.0003	0.003	0.03	0.3
Ethofumésate		0.08	0.8	1.4	2
Fenpropidine		0.0006	0.006	0.06	2
Folpel		0.002	0.02	0.2	2
Glyphosate		0.04	0.4	1.2	2
Hexachlorocyclohexane gamma		0.001	0.01	0.1	1.1
Ioxynil		0.04	0.4	1.2	2
Iprodione		0.02	0.2	1	2
Isodrine		0.0003	0.003	0.03	2
Isoproturon		0.02	0.2	1	2
Linuron		0.05	0.5	1.3	2
Mancozèbe		0.1	1	1.5	2
Manèbe		0.01	0.1	1	2
Méthomyl		0.03	0.3	1.1	2
Norflurazone		0.01	0.1	1.2	2
Oxydéméton-méthyl		0.003	0.03	0.3	2
Parathion éthyl		0.000003	0.00003	0.0003	0.03
Parathion méthyl		0.0002	0.002	0.02	2
Pendiméthaline		0.03	0.3	1.1	2
Prochloraz		0.01	0.1	1	2
Prosulfocarbe		0.01	0.1	1	2
Simazine		0.002	0.02	0.2	2
Tébuconazole		0.1	1	1.5	2
Terbuthylazine		0.02	0.2	1	2
Terbutryne		0.03	0.3	1.1	2
Total des substances		0.5	2	3.5	5
Tridémorphe		0.1	1.3	1.6	2
Trifluraline		0.02	0.2	1	2
Autres substances		0.1	0.7	1.4	2

Source : Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau (version2), MEDD et Agences de l'Eau, février 2003.

SEQ 'Eau souterraine - Version 0
Altération Pesticides

Usage Eau potable							
Classes d'aptitude	*Bleu clair*		*bleu foncé*		*Jaune*		*Rouge*
Aldrine (µg/l)		**0,01**		**0,03**		**2,0**	
Atrazine (µg/l)		**0,05**		**0,10**		**2,0**	
Atrazine déséthyl (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Dieldrine (µg/l)		**0,01**		**0,03**		**2,0**	
Diuron (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Isoproturon (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Heptachlore (µg/l)		**0,01**		**0,03**		**2,0**	
Heptachlore époxyde (µg/l)		**0,01**		**0,03**		**2,0**	
Lindane (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Simazine (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Simazine déséthyl		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Terbuthylazine (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Total Parathion (1) (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Pesticides (autres) (µg/l)		**0,05**		**0,1**		**2,0**	
Total pesticides (2) (µg/l)		**0,1**		**0,5**		**5**	

(1) Total Parathion = somme des concentrations en parathion éthyl et parathion méthyl

(2) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

Etat patrimonial									
Classes d'aptitude	*Bleu*		*Vert*		*Jaune*		*Orange*		*Rouge*
Indices d'aptitude		*80*		*60*		*40*		*20*	
Aldrine (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Atrazine (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Atrazine déséthyl (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Dieldrine (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Diuron (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Isoproturon (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Heptachlore (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Heptachlore époxyde (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Lindane (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Simazine (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Simazine déséthyl (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Terbuthylazine (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Parathion éthyl (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Parathion méthyl (µg/l)		**0,001**		**0,005**		**0,01**		**0,05**	
Pesticides (autres) (2) (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	
Total pesticides (1) (µg/l)		**0,01**		**0,05**		**0,1**		**0,5**	

(1) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

(2) A titre de référence : liste des pesticides à rechercher préférentiellement dans les eaux souterraines d'après le protocole pour la mise en place du réseau national de connaissance des eaux souterraines

Annexe V

Les stations les plus contaminées

pour les eaux superficielles

pour les eaux souterraines

Annexe 5: Stations les plus contaminées
Eaux superficielles

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
AZERGUES À LEGNY			
19-oct-05	4	3.96	Glyphosate (3.40 µg/l).
AZERGUES À LUCENAY			
04-juil-05	4	3.00	AMPA (2.60 µg/l).
05-août-05	9	3.21	AMPA (2.50 µg/l).
17-oct-05	9	3.94	AMPA (3.10 µg/l).
BARBEROLLE À ST MARCEL LES VALENCE À THODURE			
31-août-05	4	7.05	Glyphosate (5.90 µg/l).
COISE À MONTROND-LES-BAINS À LA GRAVIÈRE			
21-juin-05	4	3.37	AMPA (3.00 µg/l).
26-juil-05	4	3.04	AMPA (2.90 µg/l).
23-août-05	6	5.21	AMPA (4.20 µg/l).
20-sept-05	5	2.89	AMPA (2.60 µg/l).
18-oct-05	2	2.34	AMPA (2.30 µg/l).
GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2			
28-juin-05	12	3.98	AMPA (2.50 µg/l).
21-juil-05	6	3.47	AMPA (3.00 µg/l).
30-août-05	7	4.49	AMPA (3.60 µg/l).
27-sept-05	15	4.24	AMPA (2.70 µg/l).
13-oct-05	6	3.26	AMPA (2.66 µg/l).

Annexe 5: Stations les plus contaminées
Eaux souterraines

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
AEP DE MEYZIEU			
29-août-05	2	0.17	AMPA (0.14 µg/l).
CAPTAGE DE BEAUREGARD			
21-mars-05	6	0.52	Oxadixyl (0.17 µg/l).
12-juil-05	7	0.58	Oxadixyl (0.12 µg/l), Simazine-hydroxy (0.21 µg/l).
05-sept-05	5	0.39	Oxadixyl (0.11 µg/l), Simazine-hydroxy (0.14 µg/l).
CAPTAGE DE LA TOUR			
23-juin-05	2	0.17	Aminotriazole (0.15 µg/l).
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS			
07-sept-05	2	0.21	Oxadiazon (0.18 µg/l).
CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY			
15-nov-05	2	0.28	Diuron (0.25 µg/l).
CAPTAGE SAMSON			
14-avr-05	2	0.22	Terbuthylazine désethyl (0.19 µg/l).
23-juin-05	3	0.32	Aminotriazole (0.11 µg/l), Terbuthylazine désethyl (0.18 µg/l).
20-oct-05	2	0.17	Terbuthylazine désethyl (0.14 µg/l).
22-déc-05	2	0.17	Terbuthylazine désethyl (0.14 µg/l).
DRAIN DE L'ÉCANCIÈRE			
12-oct-05	4	0.22	Aminotriazole (0.13 µg/l).
FORAGE DE FARAMANS F2			
24-mars-05	2	0.18	Atrazine déséthyl (0.14 µg/l).
18-juil-05	2	0.15	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
08-sept-05	2	0.22	Atrazine déséthyl (0.15 µg/l).
16-nov-05	3	0.29	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l), Diuron (0.14 µg/l).
FORAGE DE LA RONTA			
30-août-05	3	0.15	AMPA (0.11 µg/l).
FORAGE DU VERNAY NORD			
20-janv-05	3	0.24	Aminotriazole (0.17 µg/l).
09-sept-05	2	0.58	Simazine-hydroxy (0.54 µg/l).
15-nov-05	3	0.19	2-hydroxy atrazine (0.12 µg/l).
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX			
14-mars-05	3	0.93	Hexachlorocyclohexane bêta (0.72 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.12 µg/l).
25-mai-05	3	1.51	Hexachlorocyclohexane bêta (0.53 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.91 µg/l).
18-juil-05	5	2.57	Hexachlorocyclohexane bêta (0.90 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (1.57 µg/l).
12-sept-05	4	1.82	Hexachlorocyclohexane bêta (0.49 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (1.21 µg/l).

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
16-nov-05	4	2.27	Hexachlorocyclohexane bêta (0.76 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (1.38 µg/l).

GALERIE NORD DE CHABEUIL

19-janv-05	2	0.40	Atrazine déséthyl (0.33 µg/l).
23-mars-05	2	0.32	Atrazine déséthyl (0.28 µg/l).
23-mai-05	2	0.34	Atrazine déséthyl (0.27 µg/l).
11-juil-05	2	0.56	Atrazine déséthyl (0.48 µg/l).
14-nov-05	3	0.37	Atrazine déséthyl (0.25 µg/l).

PUITS DE BALAN

18-mars-05	2	0.17	Atrazine déséthyl (0.14 µg/l).

PUITS DE PERONNAS - P2

17-mars-05	2	0.18	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).
15-nov-05	4	1.09	Propyzamide (0.91 µg/l).

PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5

20-janv-05	4	0.45	2,6-dichlorobenzamide (0.26 µg/l).
21-mars-05	4	0.29	2,6-dichlorobenzamide (0.13 µg/l).
05-sept-05	5	1.09	2,6-dichlorobenzamide (0.43 µg/l), Simazine (0.26 µg/l), Terbuthylazine (0.13 µg/l), Terbuthylazine désethyl (0.24 µg/l).
15-nov-05	4	0.41	2,6-dichlorobenzamide (0.22 µg/l).

PUITS DES PRES NOUVEAUX

14-mars-05	3	0.27	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l), Métolachlore (0.11 µg/l).
25-mai-05	3	0.42	Napropamide (0.33 µg/l).
18-juil-05	3	0.35	Métolachlore (0.24 µg/l).
12-sept-05	3	0.72	2-hydroxy atrazine (0.13 µg/l), Métolachlore (0.55 µg/l).
16-nov-05	3	0.55	Métolachlore (0.43 µg/l).

PUITS DES REYNIERES

14-nov-05	1	0.14	Diuron (0.14 µg/l).

PUITS DES TERRES CARRÉES SUD

30-août-05	3	0.16	AMPA (0.12 µg/l).

PUITS DU BELLATON

17-mars-05	2	0.20	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).
15-sept-05	2	0.19	2-hydroxy atrazine (0.14 µg/l).

PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE

29-août-05	3	0.18	AMPA (0.12 µg/l).

PUITS PRIVE LES CHASSIS

07-sept-05	1	0.11	Oxadixyl (0.11 µg/l).

SOURCE BLEUE DE DORTAN

17-nov-05	1	0.12	Diuron (0.12 µg/l).

SOURCE DES MALCONTENTS

19-janv-05	2	0.14	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
23-mars-05	2	0.19	Atrazine déséthyl (0.16 µg/l).
07-sept-05	3	0.24	Atrazine déséthyl (0.14 µg/l).

Annexe VI

Substances actives retrouvées

et principaux usages

Annexe VI : Substances actives retrouvées
Eaux superficielles

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
1,2,3,4-Tétrachlorobenzène	Autres Fonctions	0.2%	1
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée	Métabolites	9.2%	20
2,4,5-T	Herbicides Autres	0.2%	1
2,4-D	Herbicides Autres	3.4%	14
2,4-MCPA	Herbicides Autres	0.7%	4
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	3.7%	2
3,4-dichlorophénylurée	Métabolites	0.2%	1
Acétochlore	Herbicides Autres	3.5%	16
Aclonifène	Herbicides Autres	0.2%	1
Alachlore	Herbicides Autres	1.3%	8
Aminotriazole	Herbicides Autres	19.1%	45
AMPA	Métabolites	46.1%	44
Anthraquinone	Autres Fonctions	0.3%	2
Atrazine	Herbicides Triazines	12.1%	26
Atrazine déisopropyl	Métabolites	1.0%	1
Atrazine déséthyl	Métabolites	13.3%	17
Azoxystrobine	Fongicides	1.5%	6
Bentazone	Herbicides Autres	1.3%	4
Bifénox	Herbicides Autres	1.3%	1
Bromacil	Herbicides Autres	0.2%	1
Bupirimate	Fongicides	0.2%	1
Carbaryl	Insecticides	0.3%	2
Carbendazime	Fongicides	2.0%	4
Carbofuran	Insecticides	1.2%	6
Chloroxuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Chlorprophame	Herbicides Autres	0.5%	1
Chlortoluron	Herbicides Urées substituées	0.8%	4
Clopyralide	Herbicides Autres	0.5%	1
Cyprodinil	Fongicides	0.5%	3
DDE pp'	Insecticides	0.2%	1
DDT pp'	Insecticides	0.2%	1
Desmethylnorflurazon	Herbicides Autres	3.7%	3
Dichlobenil	Herbicides Autres	0.3%	2
Dichlorprop	Herbicides Autres	0.5%	3
Diflufenicanil	Herbicides Autres	3.7%	14
Dimethenamide	Herbicides Autres	1.3%	8
Diméthomorphe	Fongicides	0.2%	1
Dinitrocrésol	Autres Fonctions	1.3%	2
Diuron	Herbicides Urées substituées	25.2%	32
Epoxiconazole	Fongicides	0.2%	1

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
Ethion	Insecticides	0.7%	1
Fénarimol	Fongicides	0.2%	1
Fluazifop-P-butyl	Herbicides Autres	0.3%	1
Folpel	Fongicides	0.2%	1
Glufosinate	Herbicides Autres	0.7%	3
Glyphosate	Herbicides Autres	18.5%	38
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	1.2%	2
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	0.8%	2
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	1.0%	1
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	1.7%	4
Hexazinone	Herbicides Autres	0.2%	1
Iprodione	Fongicides	1.3%	4
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	5.5%	17
Linuron	Herbicides Urées substituées	0.7%	3
Mécoprop	Herbicides Autres	4.2%	16
Métalaxyl	Fongicides	1.8%	7
Métazachlore	Herbicides Autres	0.8%	3
Méthabenzthiazuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	9.9%	21
Métoxuron	Herbicides Urées substituées	0.5%	2
Norflurazone	Herbicides Autres	3.5%	3
Oxadiazon	Herbicides Autres	12.9%	25
Oxadixyl	Fongicides	4.7%	4
Pendiméthaline	Herbicides Autres	0.3%	2
Pentachlorophénol	Autres Fonctions	0.3%	1
Piperonyl butoxyde	Insecticides	4.4%	12
Procymidone	Fongicides	1.8%	2
Propachlore	Herbicides Autres	0.2%	1
Propoxur	Insecticides	0.5%	2
Pyriméthanil	Fongicides	0.5%	3
Simazine	Herbicides Triazines	2.5%	5
Sulcotrione	Herbicides Autres	0.3%	2
Tébuconazole	Fongicides	0.7%	3
Terbuméton	Herbicides Triazines	1.2%	2
Terbuthylazine	Herbicides Triazines	6.4%	9
Terbuthylazine désethyl	Métabolites	3.5%	4
Terbutryne	Herbicides Triazines	0.7%	2
Thiodicarbe	Insecticides	0.2%	1
Triclopyr	Herbicides Autres	1.0%	5

Annexe VI : Substances actives retrouvées
Eaux souterraines

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	6.4%	5
2-hydroxy atrazine	Métabolites	2.5%	3
Aminotriazole	Herbicides Autres	2.8%	7
AMPA	Métabolites	2.0%	5
asulame	Herbicides Autres	0.4%	1
Atrazine	Herbicides Triazines	37.8%	23
Atrazine déséthyl	Métabolites	47.0%	30
Bentazone	Herbicides Autres	3.2%	3
Bromacil	Herbicides Autres	1.2%	2
Diuron	Herbicides Urées substituées	8.8%	16
Glyphosate	Herbicides Autres	0.4%	1
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	1.2%	1
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	2.0%	1
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	0.4%	1
Hexachlorocyclohexane epsilon	Insecticides	2.0%	1
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	0.4%	1
HYDROXYTERBUTHYLAZINE	Métabolites	2.5%	2
Linuron	Herbicides Urées substituées	0.8%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	4.8%	8
Napropamide	Herbicides Autres	0.4%	1
Oxadiazon	Herbicides Autres	2.8%	4
Oxadixyl	Fongicides	4.4%	4
Propachlore	Herbicides Autres	0.4%	1
Propyzamide	Herbicides Autres	0.8%	2
Simazine	Herbicides Triazines	4.4%	4
Simazine-hydroxy	Métabolites	2.5%	2
Terbuthylazine	Herbicides Triazines	4.0%	2
Terbuthylazine désethyl	Métabolites	4.0%	2

Annexe VII

Fiches stations

REYSSOUZE À PONT DE VAUX

Information sur la station

Code national:	06047200
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	REYSSOUZE
Bassin versant (km²):	485
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VAUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	799905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2162010
Petite région agricole:	Bresse

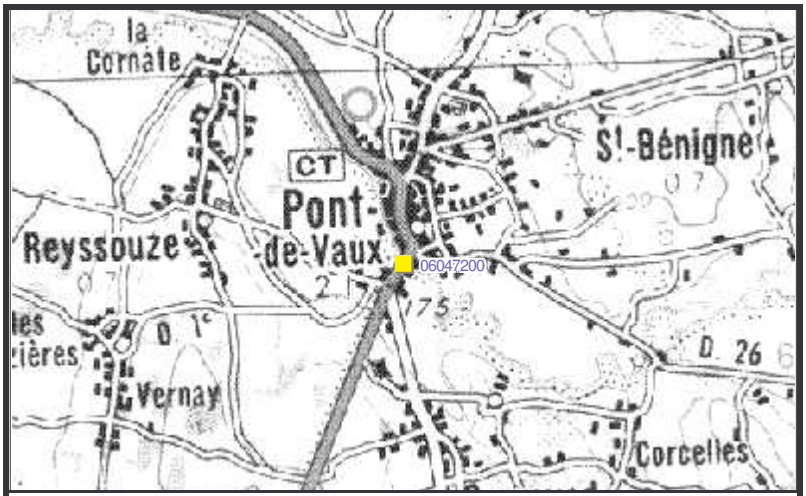

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	19	

Répartition par groupe d'usage

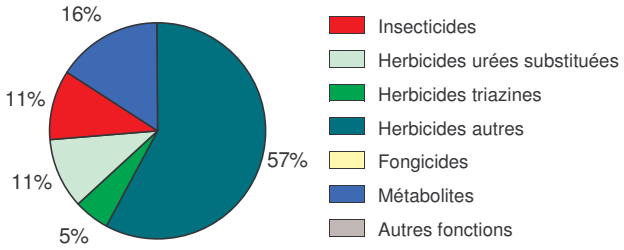

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

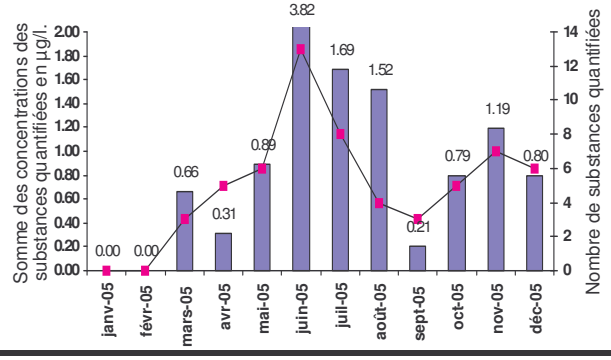

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

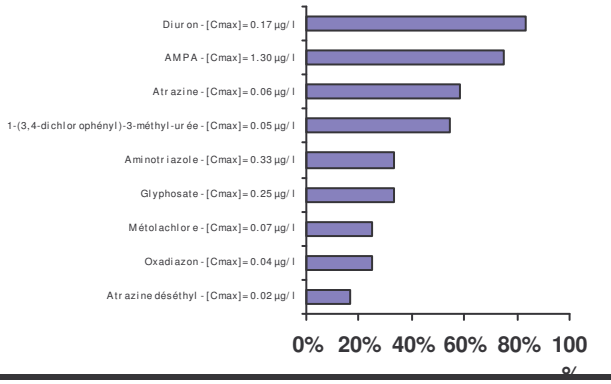

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.
Contamination marquée par les pesticides (Eau de qualité moyenne - 4 paramètres déclassants). Pic de contamination de juin 2005 lié à la présence simultanée de 13 substances dont l'acétochlore (1,97 µg/l) et l'AMPA (0,78 µg/l).
Situation comparable à celle de 2003 et 2004.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, Carbofuran, Propoxur, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Triclopyr, Aminotriazole, 2,4-D, Alachlore, Métolachlore, Glyphosate, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Mécoprop.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.82 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	13
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	66.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

VEYLE À PONT DE VEYLE

Information sur la station

Code national:	06049000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	VEYLE
Bassin versant (km²):	650
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VEYLE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794390
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2144575
Petite région agricole:	Bresse

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	18	

Répartition par groupe d'usage

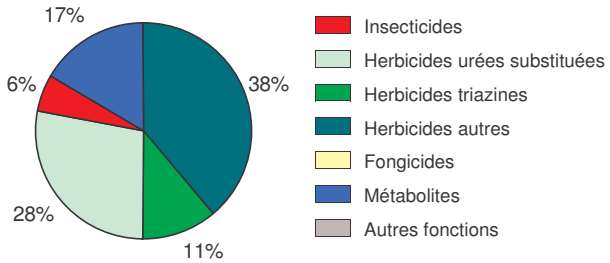

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

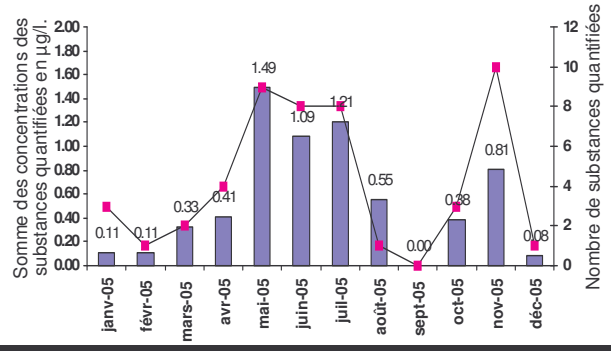

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

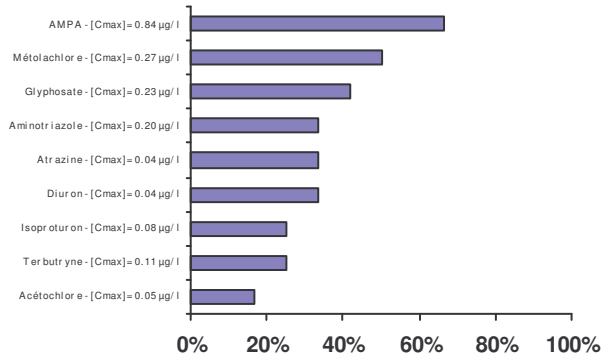

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : carbofuran et AMPA). Pic de contamination de mai 2005 lié à la présence simultanée de 9 substances différentes dont le mécoprop (0,6 µg/l), le métolachlore (0,27 µg/l) et l'AMPA (0,23 µg/l).
Amélioration de la qualité d'une classe par rapport à 2003 et 2004 (qualité médiocre - orange).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, Carbofuran, Linuron, Chlortoluron, Isoproturon, Méthabenzthiazuron, Diuron, Terbutryne, Atrazine, Mécoprop, Métolachlore, Alachlore, 2,4-D, Glyphosate, Acétochlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SAÔNE À CRÊCHES SUR SAÔNE

Information sur la station

Code national:	06049600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km²):	530
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	CRECHES SUR SAONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	790655
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2140850
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons

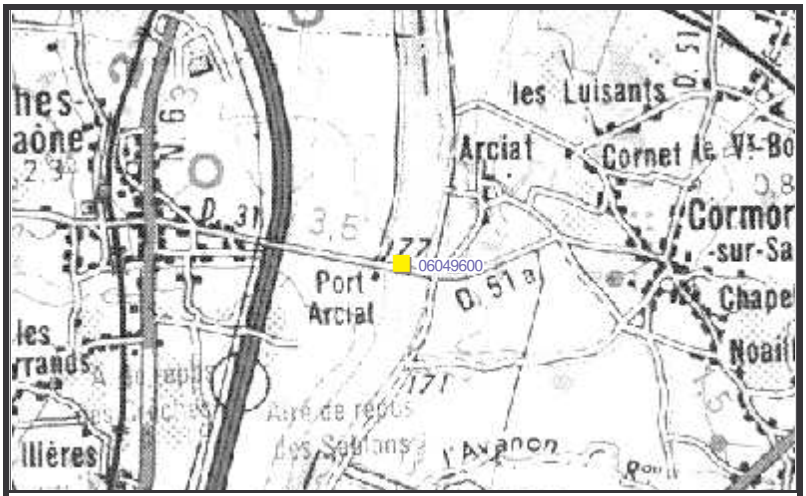

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	13	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

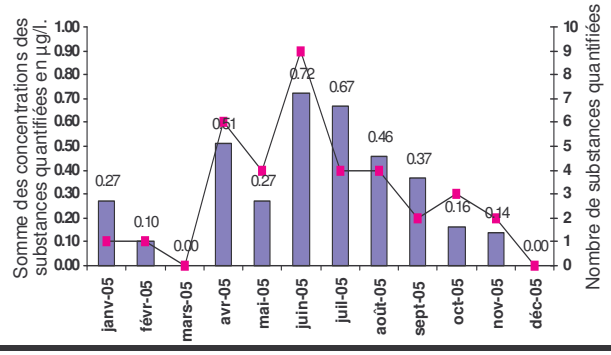

Répartition par groupe d'usage

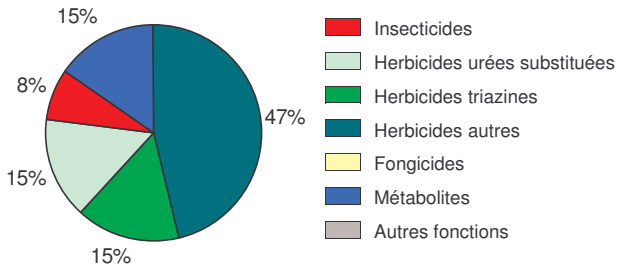

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

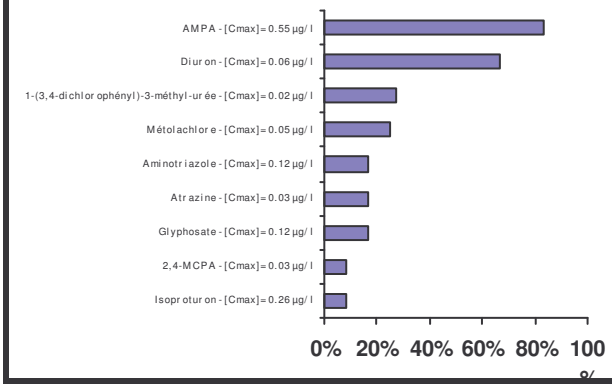

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Saône. Influence de la Seille, de la Reyssouze, de la Veyle.
Station contaminée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : isoproturon, carbofuran).
La dégradation constatée en 2004 (par rapport à l'année 2003 pour laquelle la qualité était en classe verte) se confirme.

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Carbofuran, Isoproturon, Diuron, Terbuthylazine, Atrazine, Acétochlore, Glyphosate, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-MCPA, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.72 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SEYMARD À ST MAURICE DE REMENS AU HYERON

Information sur la station

Code national:	06091600
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE SEYMARD
Bassin versant (km²):	345
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Coord. X Lambert 2 étendu:	827140
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2111695
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

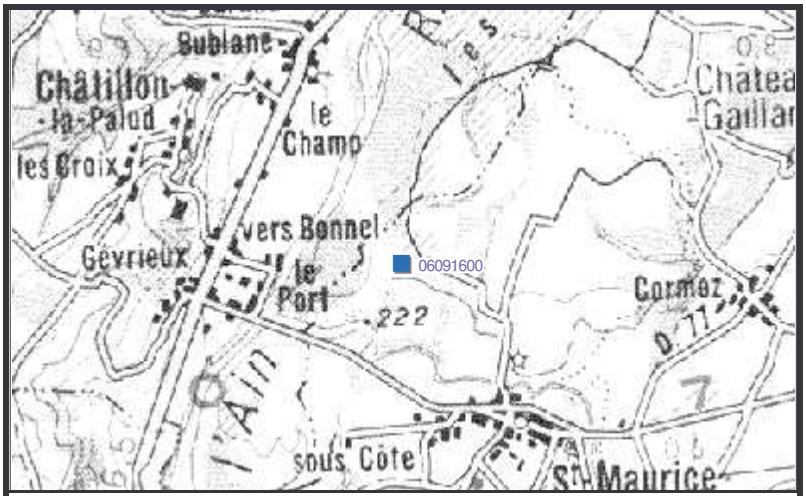

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	8	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	3	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

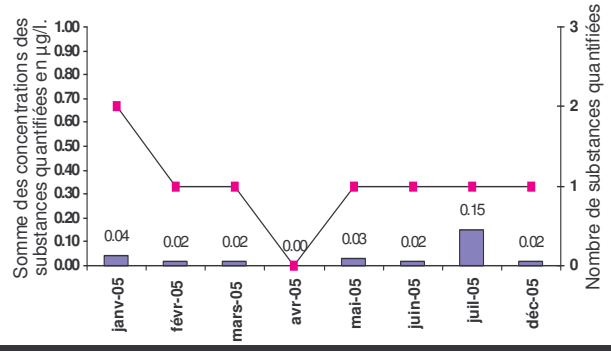

Répartition par groupe d'usage

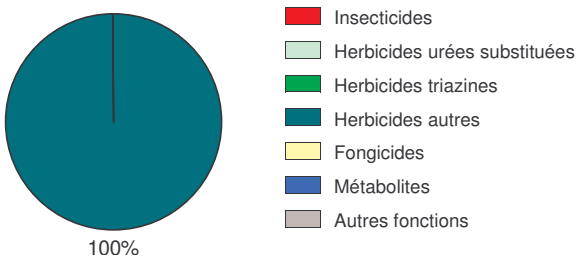

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

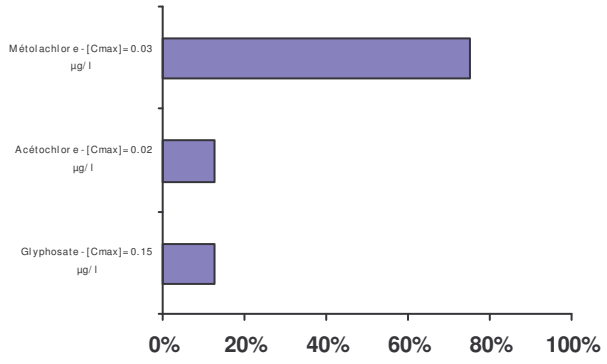

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zone boisée et prairiale à proximité. Station peu contaminée par les pesticides (eau de très bonne qualité).
Amélioration d'une classe de qualité par rapport aux années précédentes (2003 et 2004).
A noter que le cours d'eau était en assec pendant 4 mois de l'année (août à novembre), ce qui n'a pas permi de réaliser les prélèvements pendant cette période.

Liste des substances retrouvées:

Acétochlore, Glyphosate, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	12.50%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON

Information sur la station

Code national:	06091625
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE TOISON
Bassin versant (km²):	42
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	VILLIEU-LOYES-MOLLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	824840
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2106224
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	22	

Répartition par groupe d'usage

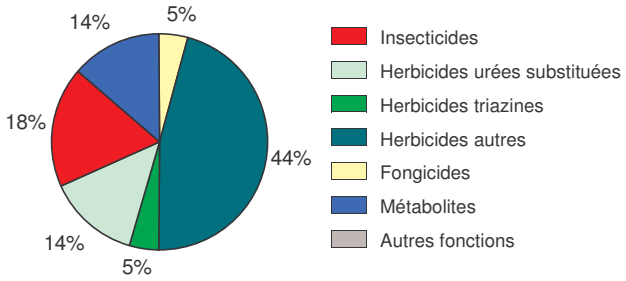

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

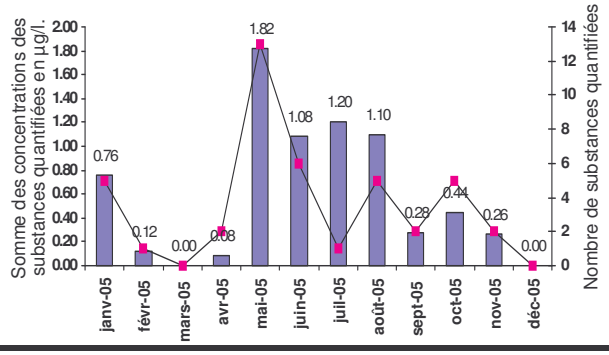

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

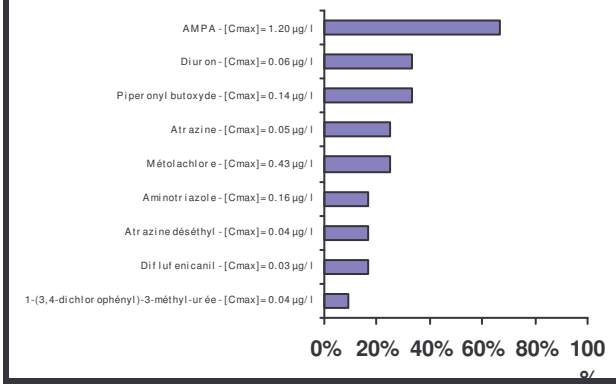

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Point situé en début de zone boisée, à l'aval de Villieu. Plan d'actions CROPPP pour réduire les pollutions phytosanitaires sur le bassin versant du Toison depuis 2003 (maîtrise d'ouvrage : commune de Villieu, maîtrise d'œuvre : CDA01). Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne -paramètre déclassant: AMPA). Pic de mai 2005 lié à la présence simultanée de 13 substances dont l'AMPA (0,35 µg/l), l'iprodione (0.3 µg/l) et le métolachlore (0.43 µg/l).
L'amélioration constatée en 2004 se poursuit en 2005 (classe rouge en 2003, orange en 2004 et jaune en 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, Piperonyl butoxyde, Carbofuran, Hexachlorocyclohexane gamma, Thiodicarbe, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Alachlore, Aminotriazole, Mécoprop, Métolachlore, Glyphosate, Sulcotrione, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Iprodione.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.82 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	13
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

AIN À SAINT MAURICE DE GOURDANS

Information sur la station

Code national:	06092000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AIN
Bassin versant (km²):	1525
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT MAURICE DE GOURDANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	823465
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094780
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	3	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

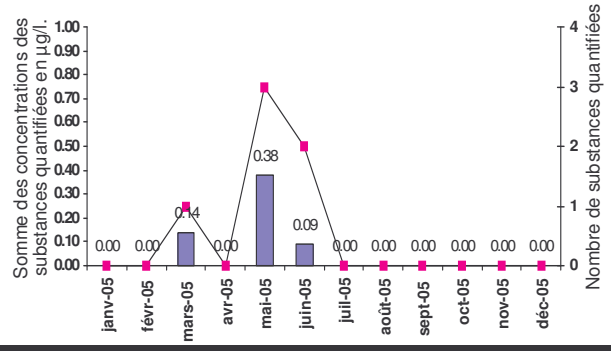

Répartition par groupe d'usage

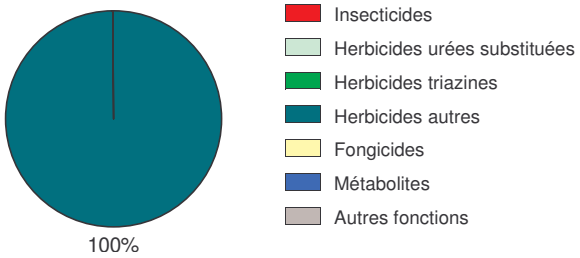

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

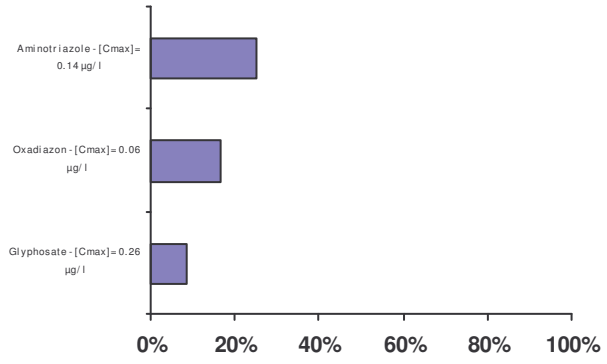

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Bassin versant peu concerné par l'agriculture intensive, à l'exception de la basse vallée, ou domine la culture du maïs.
Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année.
Situation stationnaire depuis septembre 2001.

Liste des substances retrouvées:

Oxadiazon, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.38 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SEREINE À BEYNOST AU LIEU-DIT LA TUILERIE

Information sur la station

Code national:	06580502
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA SEREINE
Bassin versant (km²):	12
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BEYNOST
Coord. X Lambert 2 étendu:	806716
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094452
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

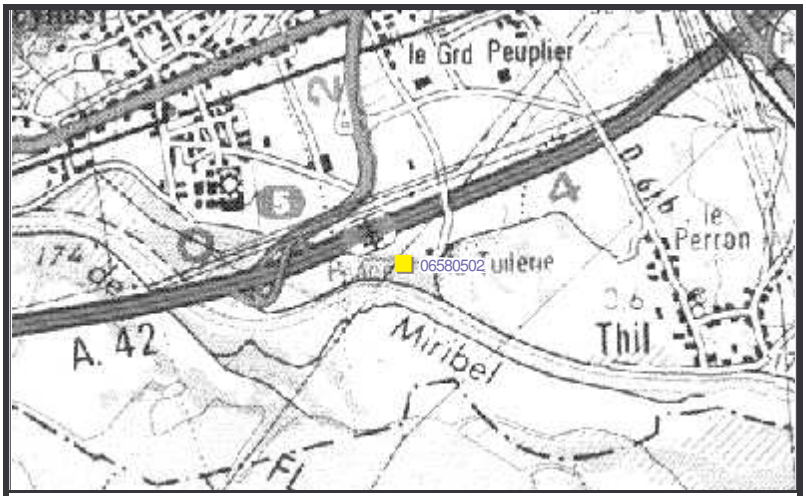

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	17	

Répartition par groupe d'usage

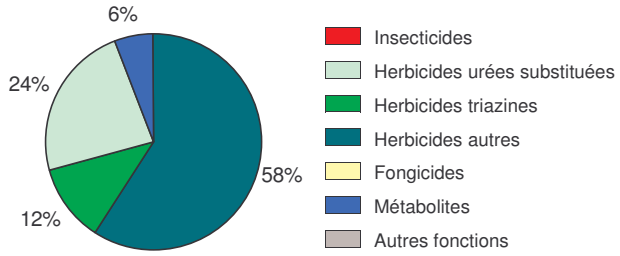

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

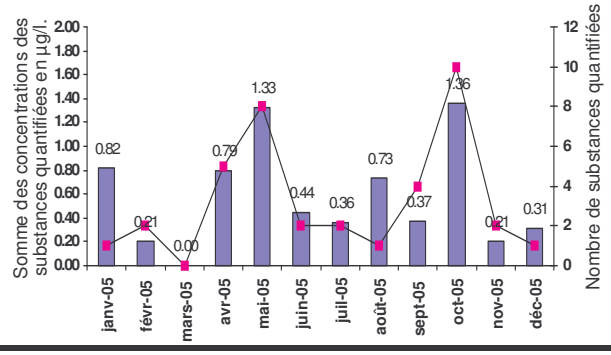

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

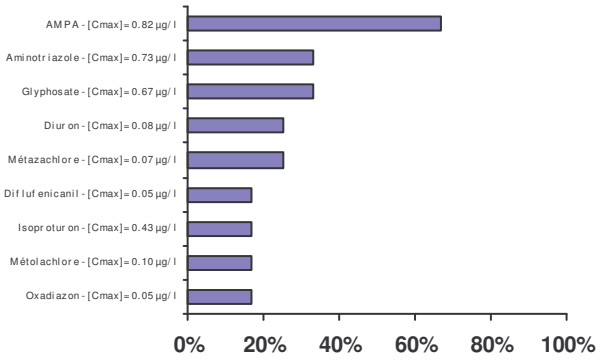

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Environnement immédiat boisé, à l'aval de Beynost. Influence probable du maraîchage et des cultures industrielles.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : AMPA, isoproturon, glyphosate et aminotriazole). Pics de mai et octobre liés à de fortes concentrations en AMPA et glyphosate.
Situation stable par rapport à 2004 (classe jaune en 2004 et vert en 2003).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Chloroxuron, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Terbutryne, Atrazine, Bentazone, Mécoprop, Aminotriazole, Glyphosate, Glufosinate, Oxadiazon, Métazachlore, Diflufenicanil, Acétochlore, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.36 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

REYSSOUZE À BOURG EN BRESSE À LA GRAVIÈRE

Information sur la station

Code national:	06800001
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA REYSSOUZE
Bassin versant (km²):	101
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BOURG-EN-BRESSE
Coord. X Lambert 2 étendu:	826265
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2136775
Petite région agricole:	Bresse

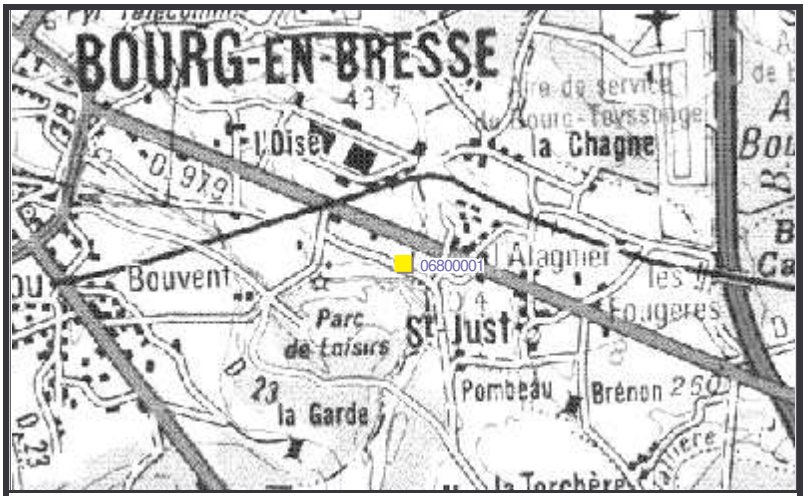

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	15	

Répartition par groupe d'usage

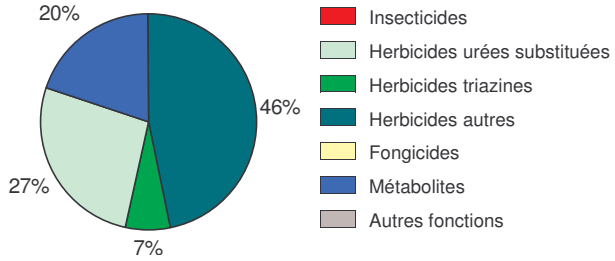

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

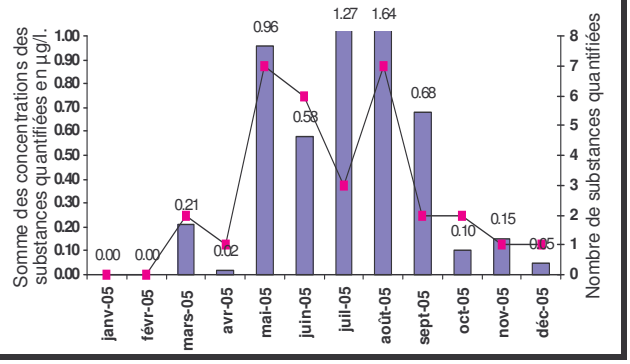

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

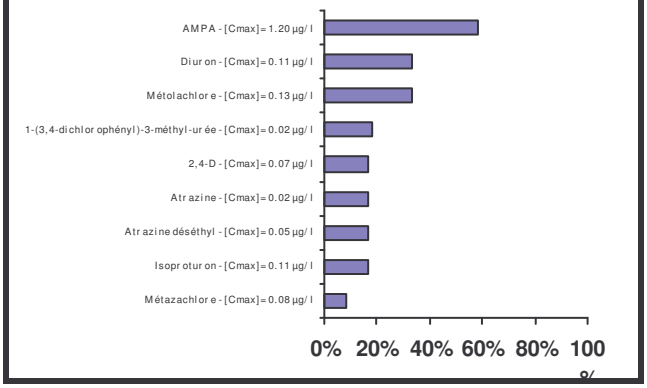

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire. Point situé à l'amont de Bourg-en-Bresse. Dominante céréales sur la petite région agricole.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne). Paramètres déclassants : AMPA, glyphosate. Pic de juillet lié à une forte teneur en AMPA (1,2 µg/l) et celui d'août lié à l'AMPA (0,84 µg/l) et au glyphosate (0,54 µg/l).
Dégradation d'une clase de qualité par rapport à 2003 et 2004 (qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Linuron, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Acétochlore, Métazachlore, Glyphosate, Métolachlore, Dichlorprop, 2,4-D, Alachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.64 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CHALARONNE À THOISSEY

Information sur la station

Code national:	06800002
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA CHALARONNE
Bassin versant (km²):	325
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	THOISSEY
Coord. X Lambert 2 étendu:	790471
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2132940
Petite région agricole:	Vallée de la Saône

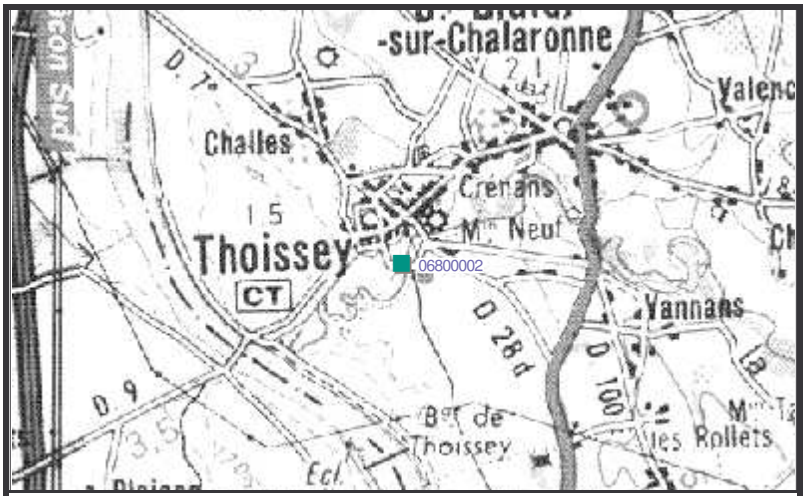

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	14	

Répartition par groupe d'usage

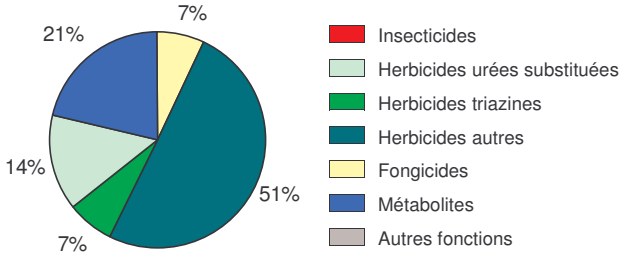

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

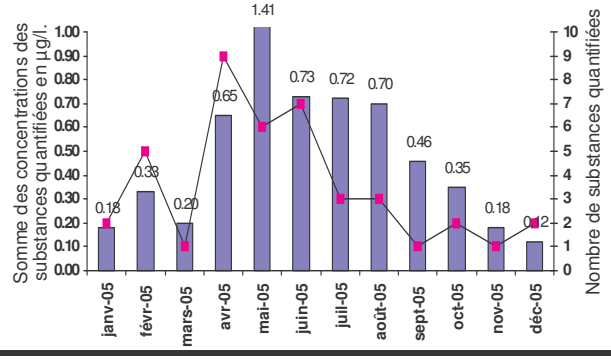

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

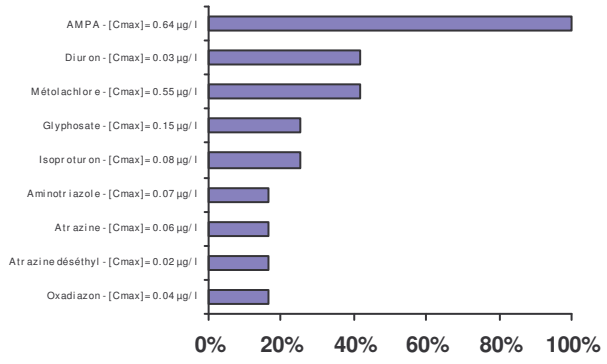

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Point situé à l'aval de Thoissey, à quelques kms de l'exutoire à la Saône. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence probable des cultures industrielles, des collectivités et des jardiniers amateurs.
Station contaminée par les pesticides tout au long de l'année.
Malgré cela, la qualité selon le SEQ'Eau est verte (bonne qualité).
Pic de mai 2005 lié à de fortes teneurs en AMPA (0.53 µg/l) et métolachlore (0,55 µg/l).
A noter la quantification systématique de l'AMPA dans tous les prélèvements. (cf. histogramme ci-contre).
Situation en amélioration par rapport à 2003 et 2004 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Acétochlore, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Fluazifop-P-butyl, Métolachlore, Aminotriazole, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.41 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.12 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

DOUX À TOURNON SUR RHÔNE

Information sur la station

Code national:	06106000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DOUX
Bassin versant (km²):	655
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	TOURNON SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794193
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2010927
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

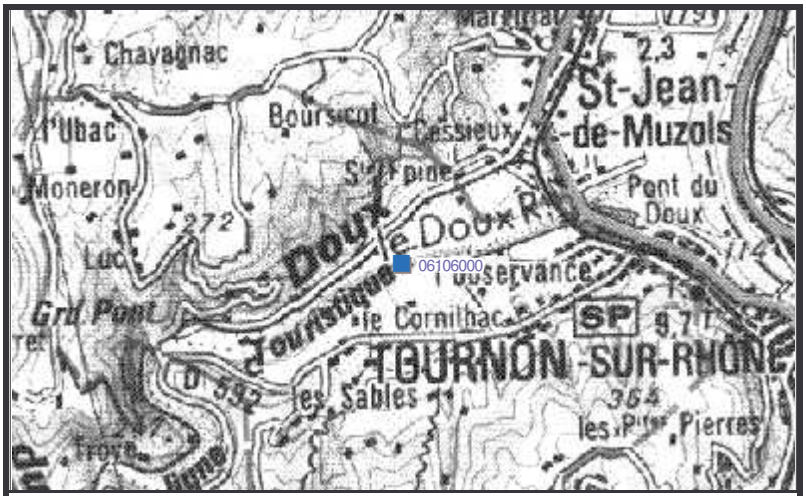

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	1	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

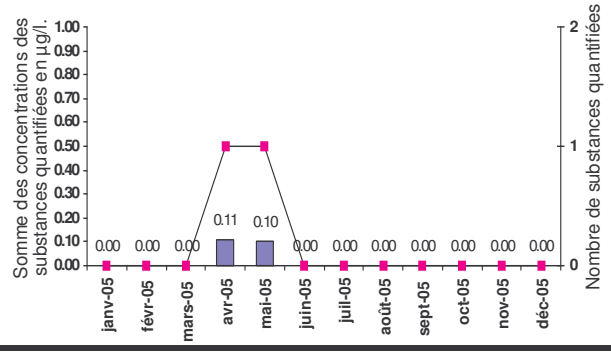

Répartition par groupe d'usage

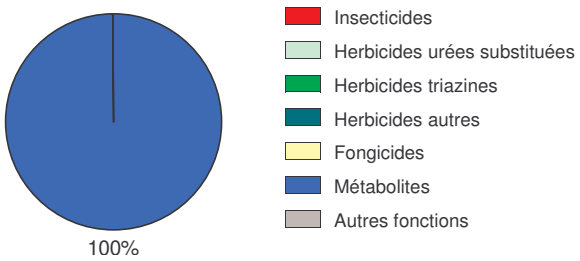

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

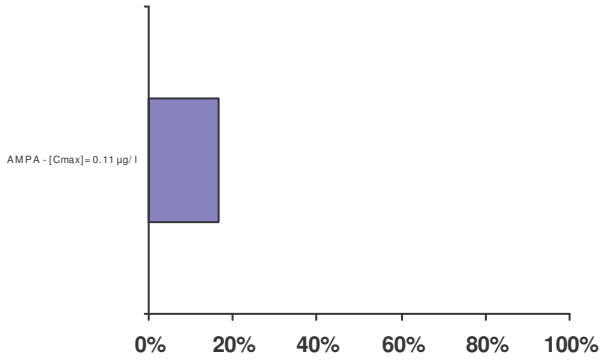

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.
Station très peu contaminée par les pesticides (eau de très bonne qualité).
A noter l'absence de substances quantifiées pendant 10 mois de l'année.
Amélioration d'une classe de qualité par rapport à 2003 et 2004 (qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

RHÔNE À CHARMES SUR RHÔNE

Information sur la station

Code national:	06106600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km²):	24
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	CHARMES SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	797938
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1986852
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	11	

Répartition par groupe d'usage

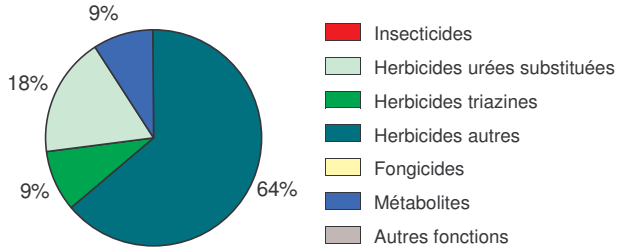

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

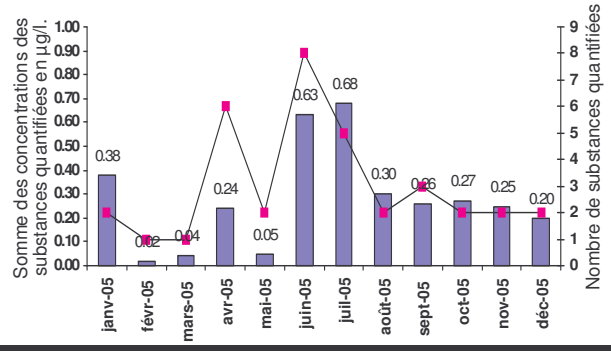

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

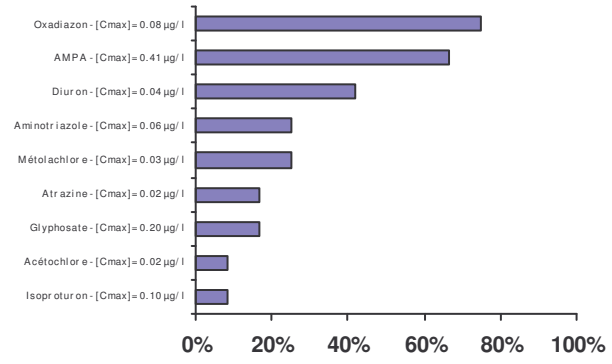

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située à l'aval de la confluence avec l'Isère.
Contamination modérée par les pesticides (Eau de bonne qualité).
A noter le fort taux de quantification de l'oxadiazon (dans près de 80% des prélèvements). Cette substance pourrait provenir du Drac où il est quantifié dans 100% des prélèvements.
Situation globalement stationnaire depuis septembre 2001.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Acétochlore, Oxadiazon, Glyphosate, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-MCPA, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.68 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

EYRIEUX À BEAUCHASTEL

Information sur la station

Code national:	06107900
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	EYRIEUX
Bassin versant (km²):	856
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	BEAUCHASTEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	794836
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1983490
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

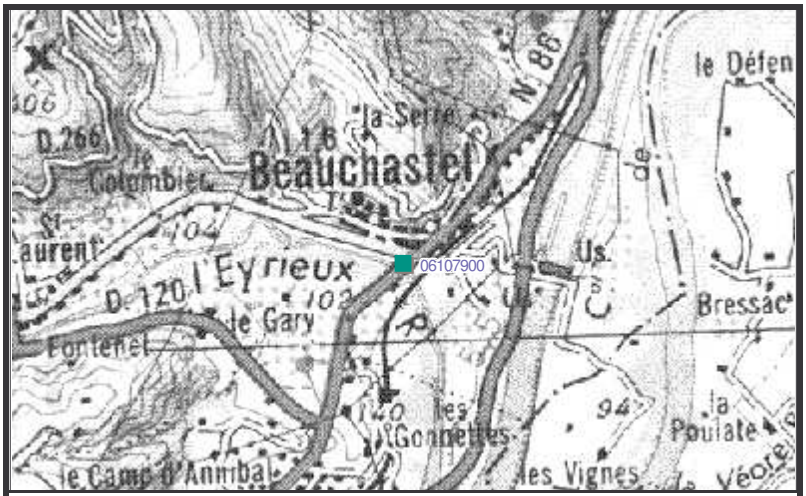

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	3	

Répartition par groupe d'usage

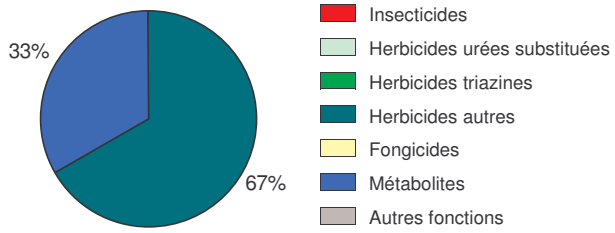

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

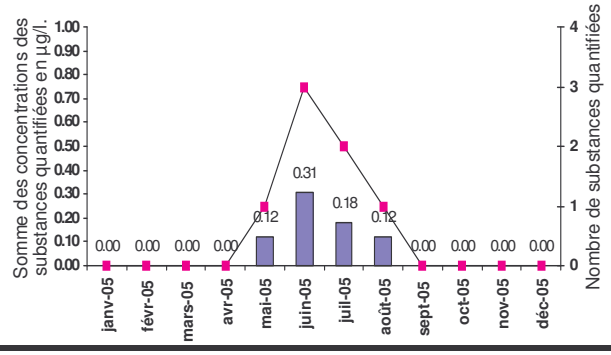

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

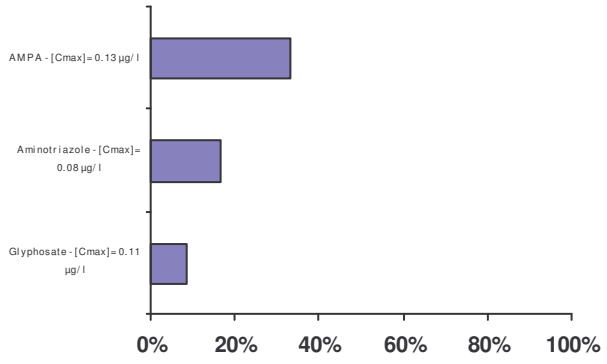

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.
Malgré une occupation du sol fortement agricole, les pesticides ne sont que légèrement retrouvés dans l'eau (eau de bonne qualité). A noter l'abscence de substances quantifiées pendant 8 mois de l'année.
Globalement en légère amélioration par rapport à 2003 et 2004, bien que la classe SEQ'Eau ne change pas (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.31 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

OUVÈZE AU POUZIN AU LIEU-DIT LES CLOS

Information sur la station

Code national:	06110000
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'OUVÈZE (Ardèche)
Bassin versant (km²):	123
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	LE POUZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	790024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1975865
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	3	

Répartition par groupe d'usage

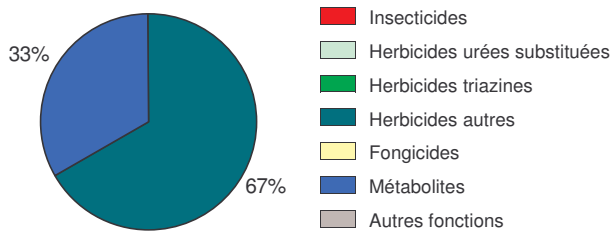

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

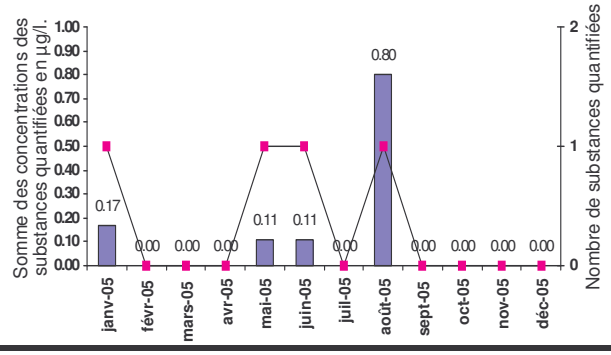

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

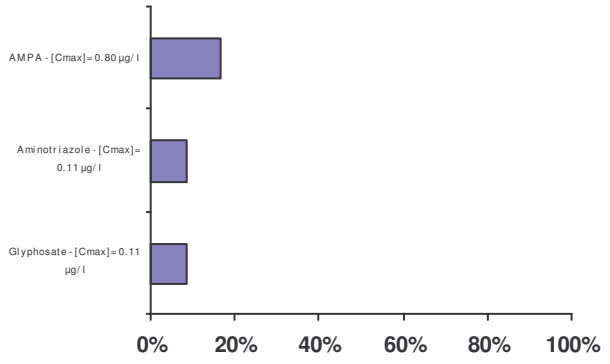

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Coteaux rocheux de part et d'autre du point. Part importante des cultures industrielles.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 8 mois de l'année.
Pic d'août 2005 lié à l'AMPA.
Classe de qualité stationnaire par rapport aux années précédentes (classe verte), mais la situation est plus comparable à celle de 2003 (amélioration par rapport à 2004).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.80 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

ARDÈCHE À VALLON-PONT-D'ARC
CAMPING LES TUNNELS

Information sur la station

Code national:	06115090
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'ARDÈCHE
Bassin versant (km²):	1897
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	VALLON-PONT-D'ARC
Coord. X Lambert 2 étendu:	764769
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1934197
Petite région agricole:	Bas-Vivarais

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	2	

Répartition par groupe d'usage

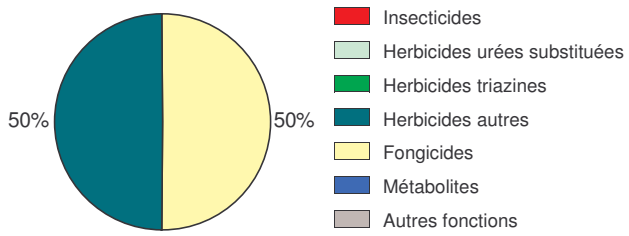

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

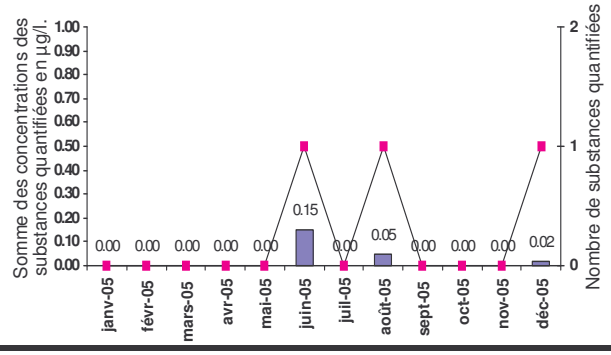

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

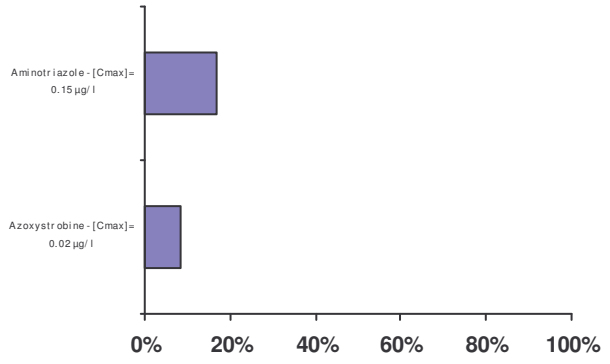

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Ardèche. Dominante vigne sur la petite région agricole. Nette influence de la viticulture; influence probable des collectivités et campings à l'amont immédiat du point. Pentes rocheuses et boisées de part et d'autre du point.
Faible contamination par les pesticides (eau de très bonne qualité).
A noter l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année 2005.
Amélioration de la qualité d'une classe par rapport à 2003 et 2004 (classe verte) et de 2 classes par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

Aminotriazole, Azoxystrobine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

DRÔME À PONET ET ST AUBAN

Information sur la station

Code national:	06108000
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA DRÔME
Bassin versant (km²):	736.5
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	PONET-ET-SAINT-AUBAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	836654
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1978628
Petite région agricole:	Diois

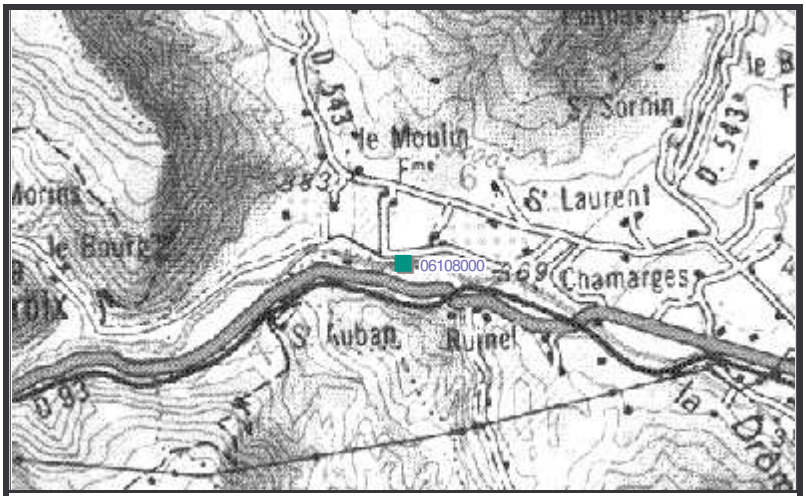

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	3	

Répartition par groupe d'usage

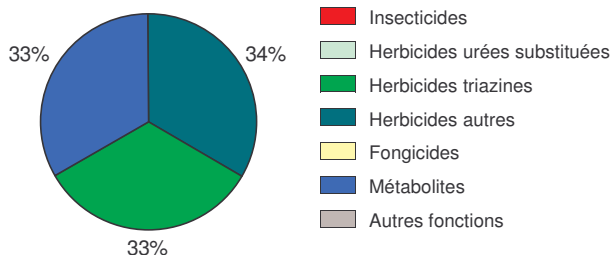

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

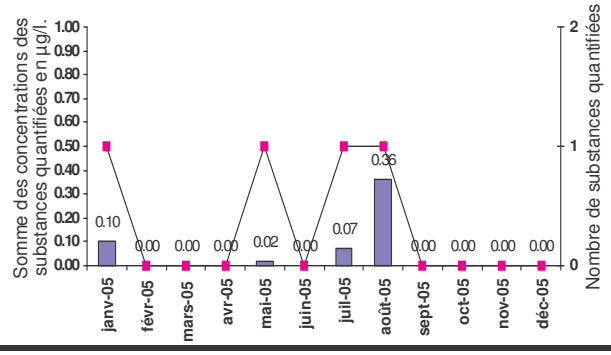

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

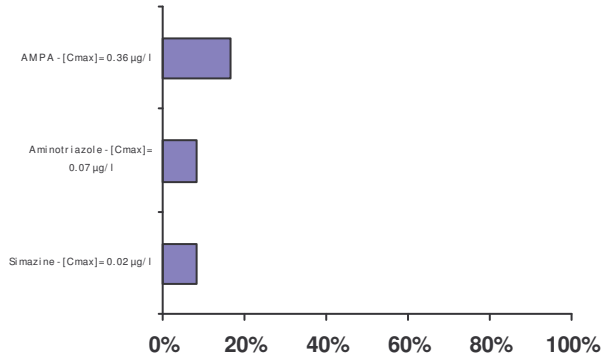

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Drôme. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement boisé en coteaux. Présence de vignes.
Faible contamination tout au long de l'année (Eau de bonne qualité - classe verte). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 8 mois de l'année.
Situation stationnaire par rapport à 2003 et 2004 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Simazine, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.36 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

DRÔME À LIVRON SUR DRÔME

Information sur la station

Code national:	06109100
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DROME
Bassin versant (km²):	1641
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	LIVRON SUR DROME
Coord. X Lambert 2 étendu:	797219
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1977302
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	2	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

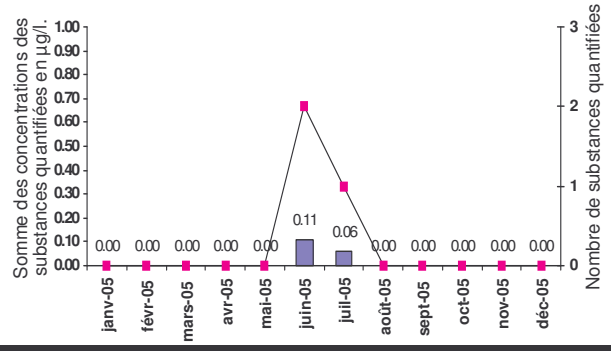

Répartition par groupe d'usage

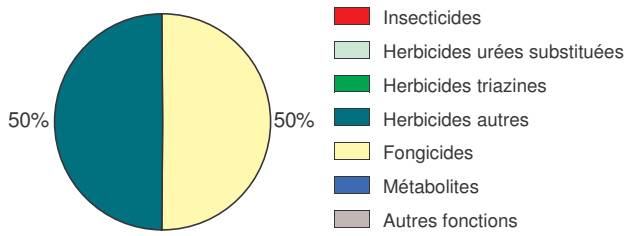

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

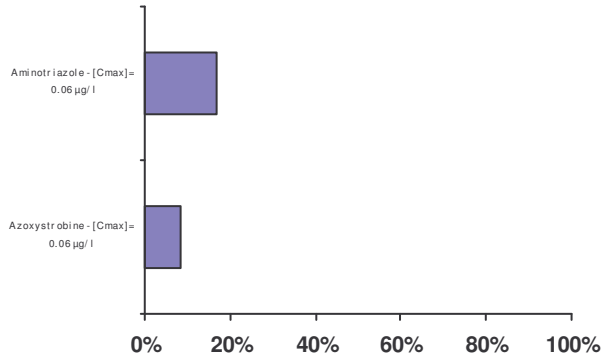

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV peu agricole (pas de cultures intensives). Présence de vignes et de vergers sur le bassin versant.
Station très peu contaminée par les pesticides (eau de très bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 10 mois de l'année 2005.
Situation comparable à celle des années 2004 et 2002 (classe bleue), en amélioration par rapport à 2003 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

Aminotriazole, Azoxystrobine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

EYGUES À ST MAURICE SUR EYGUES AU PONT DE LA D20

Information sur la station

Code national:	06117120
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'EYGUES
Bassin versant (km²):	862
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES
Coord. X Lambert 2 étendu:	811895
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924112
Petite région agricole:	Serrois et Baronnies

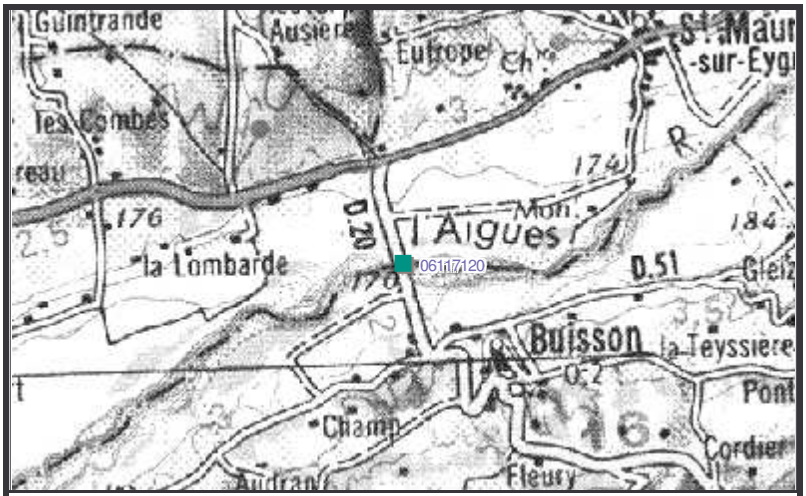

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	2	

Répartition par groupe d'usage

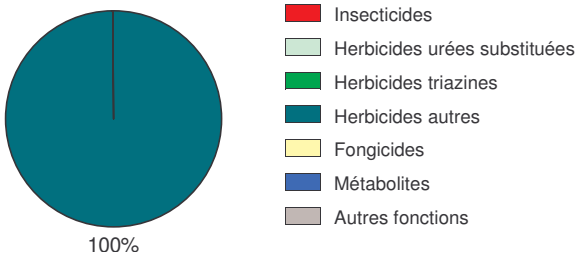

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

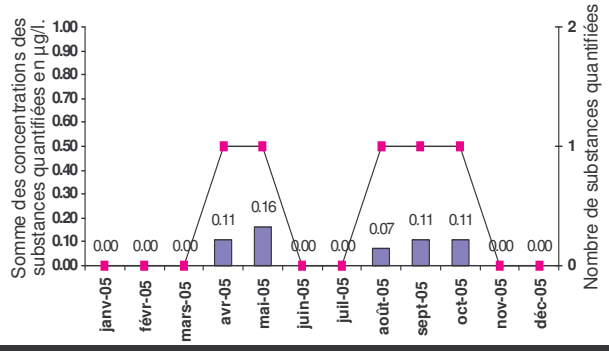

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

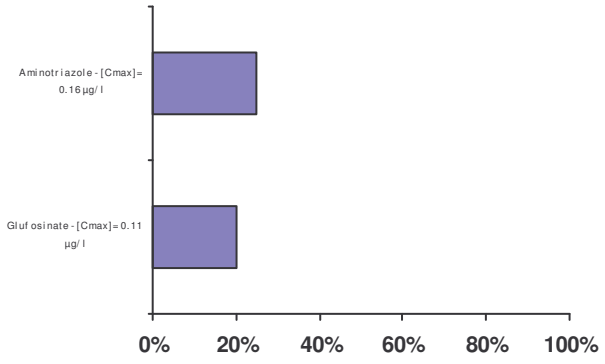

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Eygues. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en zone « tampon » (zone boisée, couverte, protégée) de l'Eygues.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 7 mois de l'année 2005.
Situation stationnaire par rapport à 2003 et 2004 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

Glufosinate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.16 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

ISÈRE À CHATEAUNEUF SUR ISÈRE

Information sur la station

Code national:	06149500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ISERE
Bassin versant (km²):	11164
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	CHATEAUNEUF SUR ISERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804965
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2005372
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

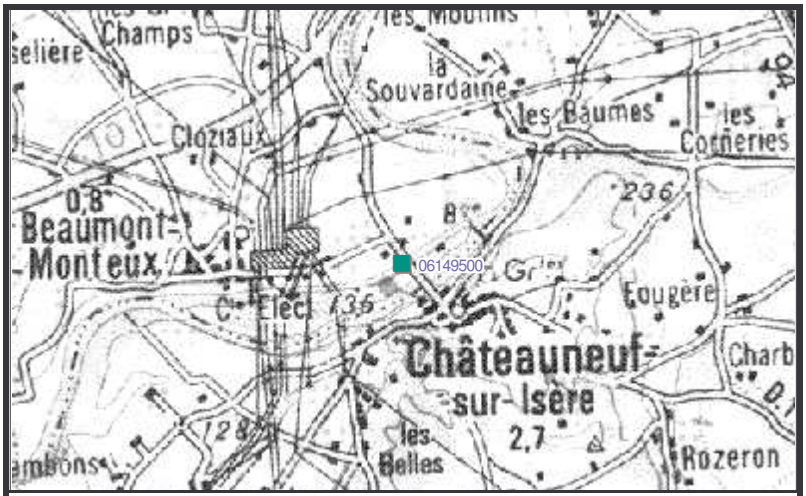

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	10	

Répartition par groupe d'usage

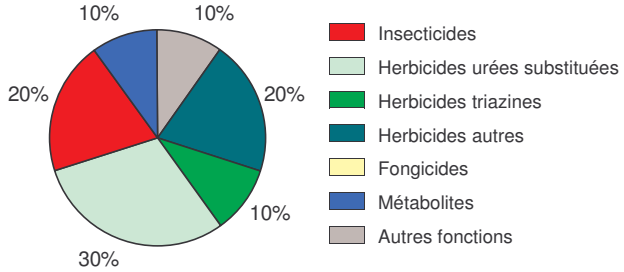

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

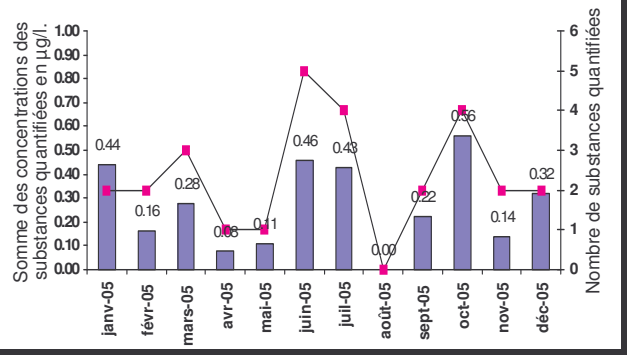

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

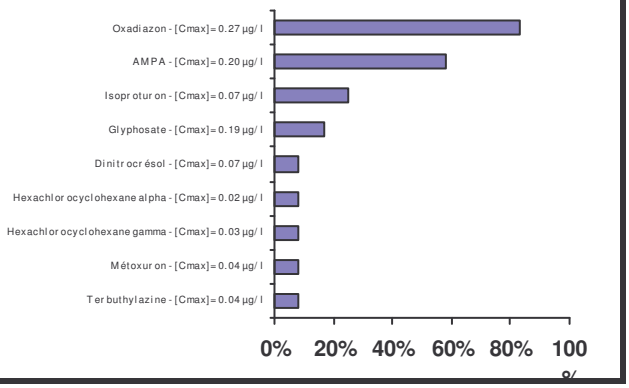

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Station très peu influencée par l'activité agricole.
Contamination modérée par les pesticides (eau de bonne qualité).
Une partie des matières actives identifiées (dinitrocrésol, isoproturon, bifénox, lindane) provient du Drac, malgré la grande distance séparant ces deux stations.
A noter la fréquence de quantification élevée de l'oxadiazon (plus de 80%). Cette substance pourrait également provenir du Drac où elle est quantifié dans tous les prélèvements.
Situation stationnaire depuis 2002 (classe de qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane alpha, Métoxuron, Isoproturon, Diuron, Terbuthylazine, Oxadiazon, Glyphosate, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.56 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

ROUBION À MONTÉLIMAR

Information sur la station

Code national:	06580316
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ROUBION
Bassin versant (km²):	400
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTELIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791804
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953096
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	5	

Répartition par groupe d'usage

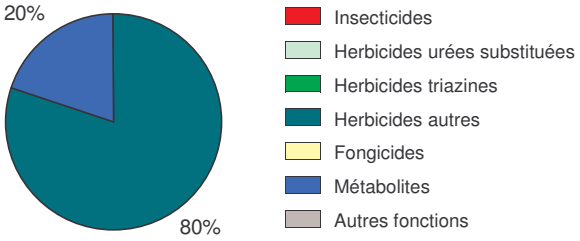

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

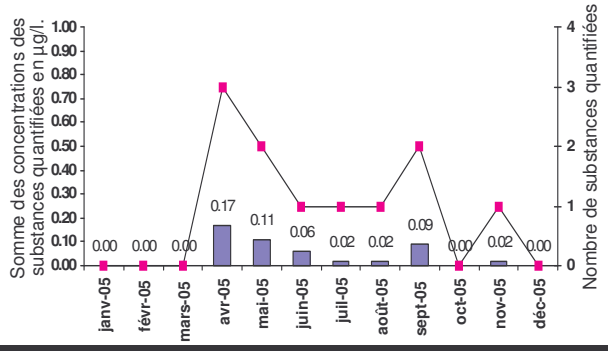

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

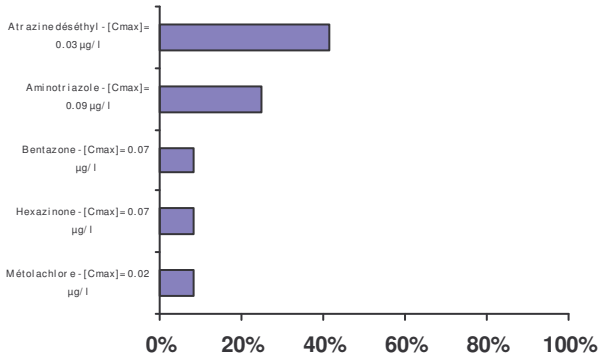

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte).
Situation en légère amélioration par rapport aux années antérieures, bien que la classe de qualité ne soit pas modifiée (classe verte en 2002, 2004 et 2005), en amélioration par rapport à 2003 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Hexazinone, Métolachlore, Bentazone, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

JABRON À MONTÉLIMAR

Information sur la station

Code national:	06580330
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	JABRON
Bassin versant (km²):	202
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTELIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791747
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953012
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

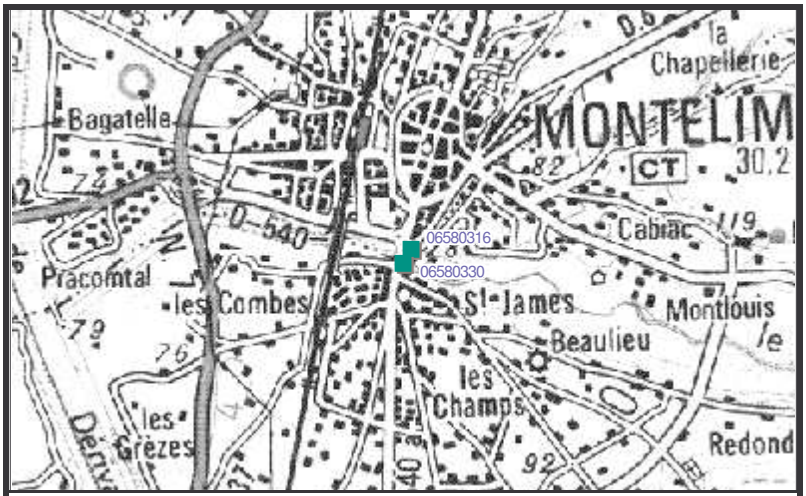

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	6	

Répartition par groupe d'usage

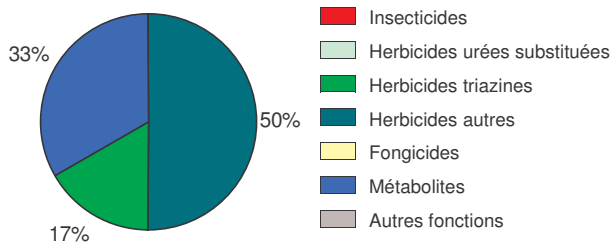

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

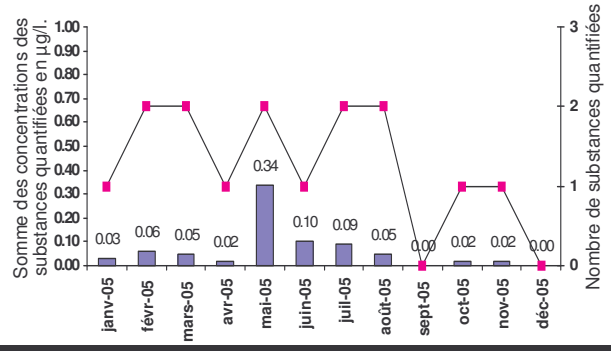

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

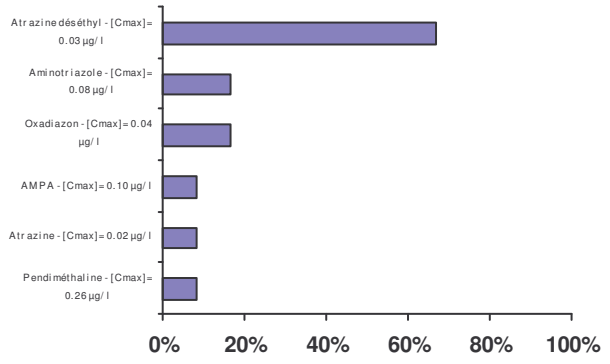

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). A noter le taux de quantification élevé (près de 70 %) de l'atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine interdite depuis octobre 2003.
Le pic de mai 2005 est lié à la Pendiméthaline (herbicide - conc : 0,26 µg/l).
Situation globalement en légère amélioration par rapport aux années antérieures, bien que la qualité n'évolue pas et reste en classe verte.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Oxadiazon, Pendiméthaline, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.34 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

VÉORE À ETOILE SUR RHÔNE AU LIEU-DIT FUMAT

Information sur la station

Code national:	06581012
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA VÉORE
Bassin versant (km²):	616
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	ETOILE-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798888
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1985323
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

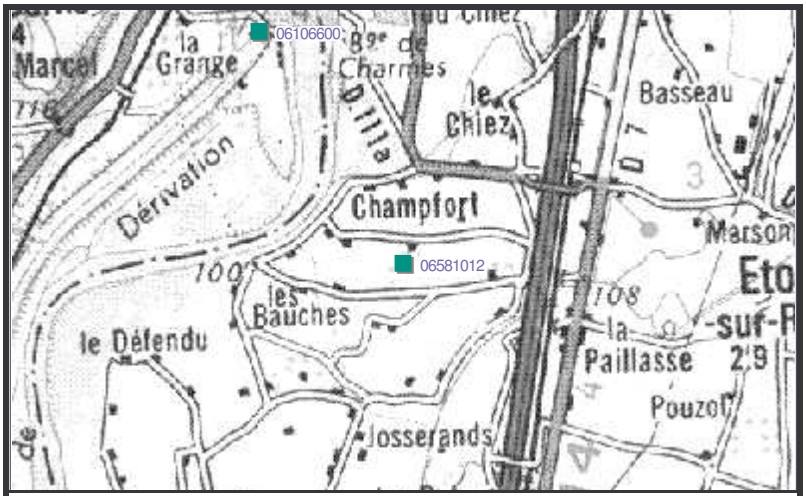

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	17	

Répartition par groupe d'usage

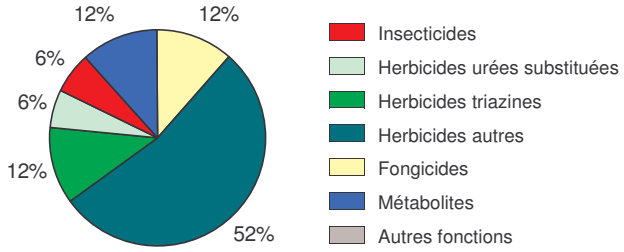

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

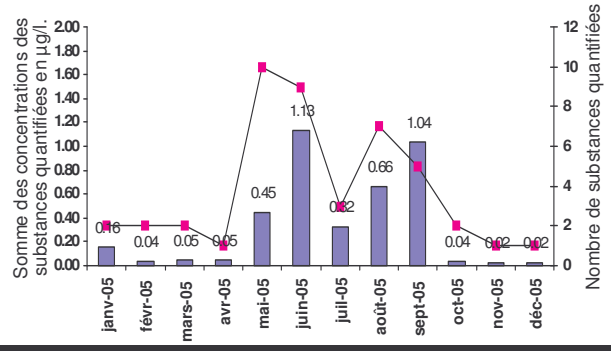

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

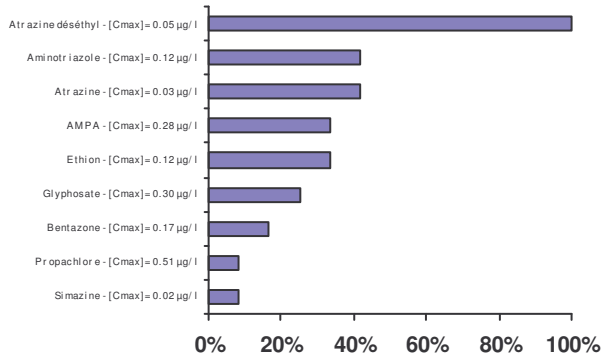

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'arboriculture et des communes à l'amont (+ cultures industrielles ?).
Contamination modérée par les pesticides (Eau de bonne - classe verte). A noter la contamination systématique (100 % des prélèvements) par l'atrazine déséthyl (cf. histogramme ci-contre), produit de dégradation de l'atrazine, alors que cette dernière substance est interdite d'utilisation depuis octobre 2003.
Nette amélioration de la qualité par rapport aux années antérieures (classe orange en 2004 et jaune en 2002/2003).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, Ethion, Diuron, Atrazine, Simazine, Aminotriazole, Bentazone, 2,4-D, Alachlore, Métolachlore, Glyphosate, Oxadiazon, Dichlobenil, Propachlore, Métalaxyl, Iprodione.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

BARBEROLLE À ST MARCEL LES VALENCE À THODURE

Information sur la station

Code national:	06800004
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BARBEROLLE
Bassin versant (km²):	20
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	806768
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1998498
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

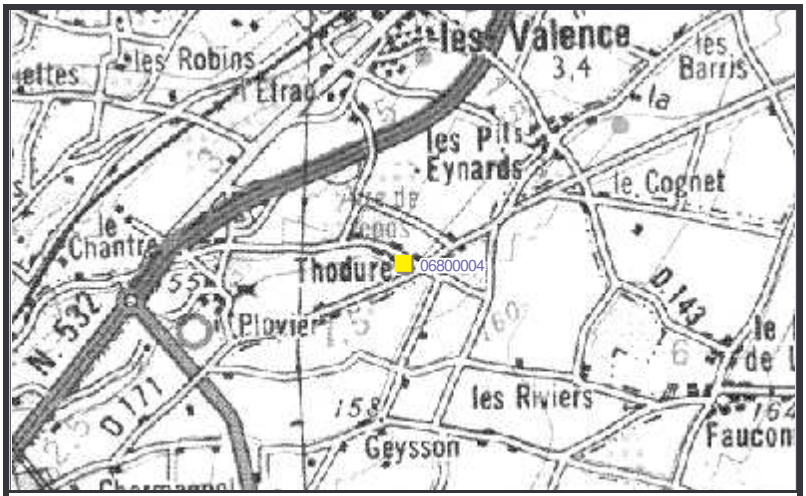

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	8	

Répartition par groupe d'usage

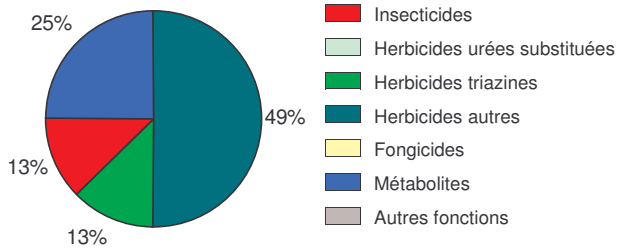

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

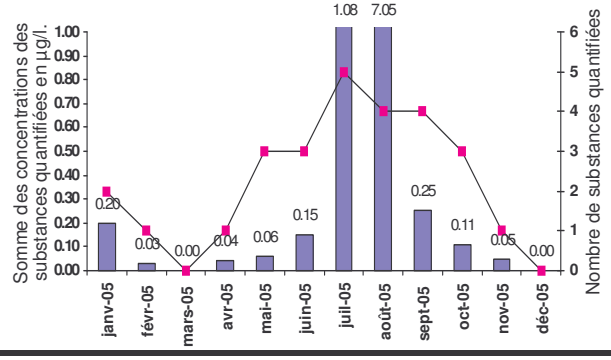

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

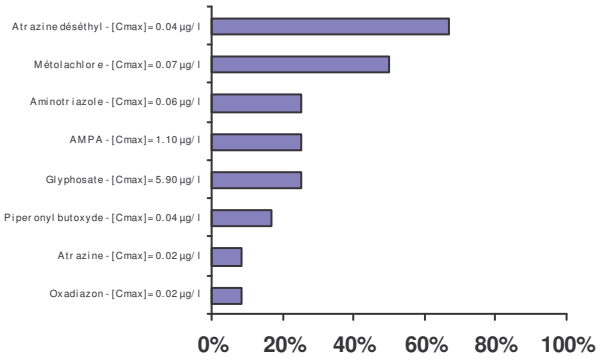

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Barberolle. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones rurale, habitations nouvelles (jardins) et arboriculture à proximité.
Contamination marquée par les pesticides (Eau de qualité moyenne - classe jaune). Paramètres déclassants : glyphosate et AMPA. Les pics de contamination en été sont liés à de fortes teneurs en glyphosate (0.71 µg/l en juillet et 5,9 µg/l en août) et AMPA (1,1 µg/l en août). A noter la contamination très fréquente par l'atrazine déséthyl (cf. histogramme ci-contre), produit de dégradation de l'atrazine, malgré l'interdiction d'utiliser cette dernière substance depuis le 01/10/2003.
Situation en dégradation par rapport aux 2 années précédentes (classe verte en 2003 et 2004), similaire à la situation de 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	7.05 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

COLLIERES À ST RAMBERT-D'ALBON

Information sur la station

Code national:	06800005
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LES COLLIERES
Bassin versant (km²):	632
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-RAMBERT-D'ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	794892
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2036381
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse

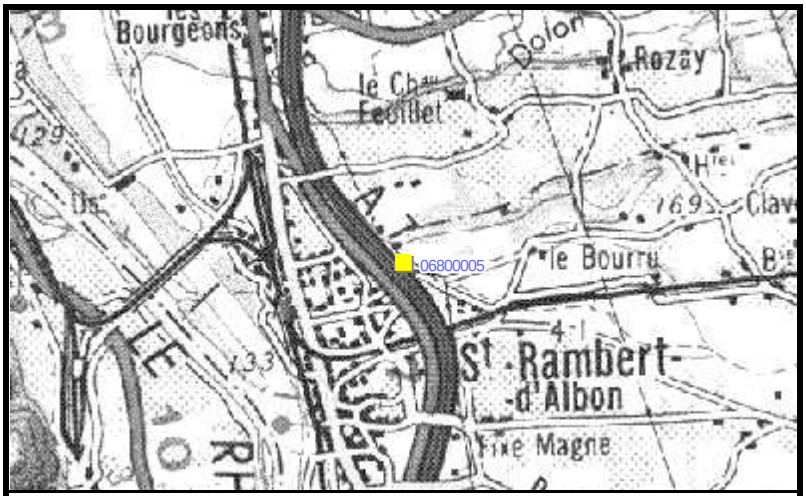

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	10	

Répartition par groupe d'usage

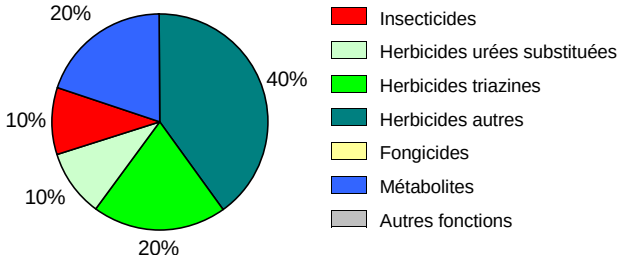

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

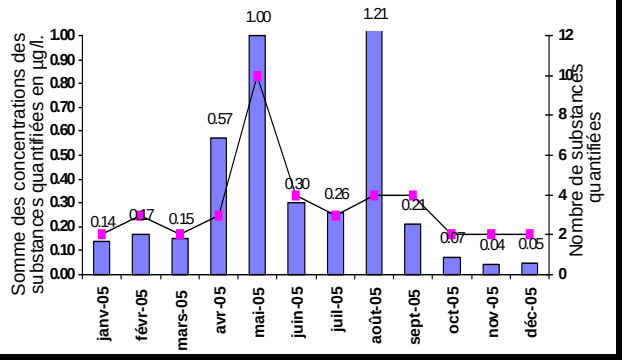

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

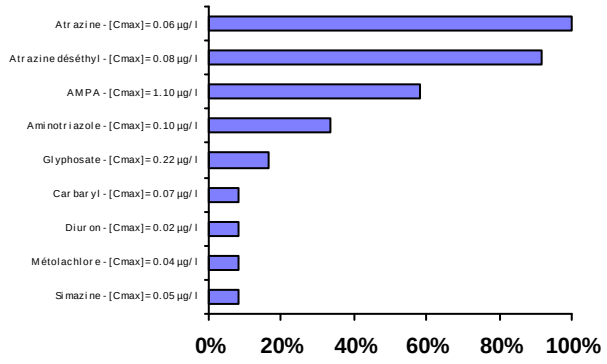

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais forte influence de l'arboriculture à proximité. En amont des zones urbaines.
Eau de qualité moyenne (classe jaune - paramètres déclassants : AMPA et simazine). A noter la contamination quasi-systématique (90 à 100 % des prélèvements) par l'atrazine et son métabolite l'atrazine déséthyl (cf. histogramme ci-contre), alors que l'atrazine est interdite d'utilisation depuis octobre 2003.
Les pics de contamination de mai et août 2005 sont respectivement liés à un nombre important de substances quantifiés (10 en mai) et à une forte teneur en AMPA (1,1 µg/l en août).
Situation en dégradation par rapport à 2003 et 2004 (classe verte), similaire à celle de 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Carbaryl, Diuron, Simazine, Atrazine, Acétochlore, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

USSES À SEYSSEL AU NORD DU PONT DE BASSY

Information sur la station

Code national:	06069050
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LES USSES
Bassin versant (km²):	305
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SEYSSEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	872150
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2115940
Petite région agricole:	Vallée des Usses

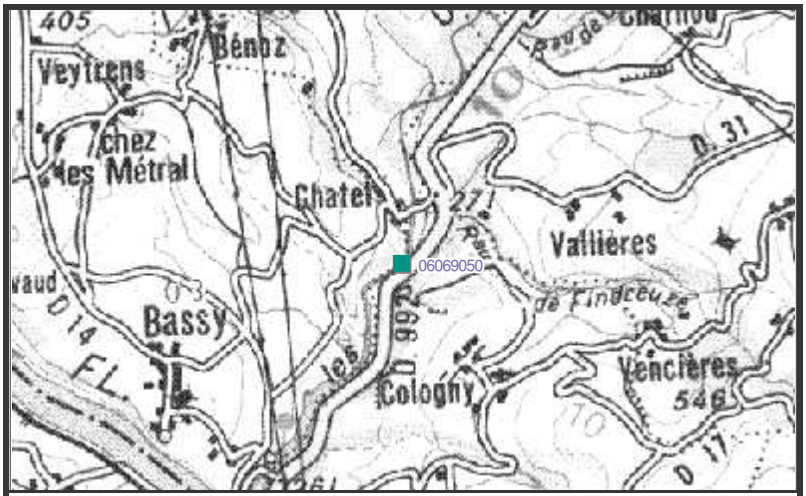

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	8	

Répartition par groupe d'usage

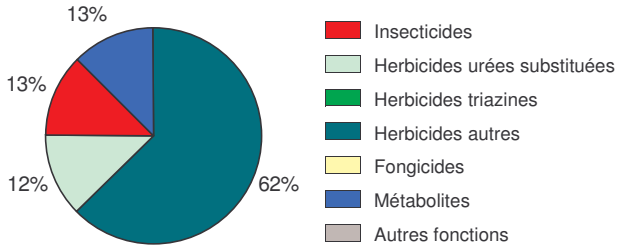

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

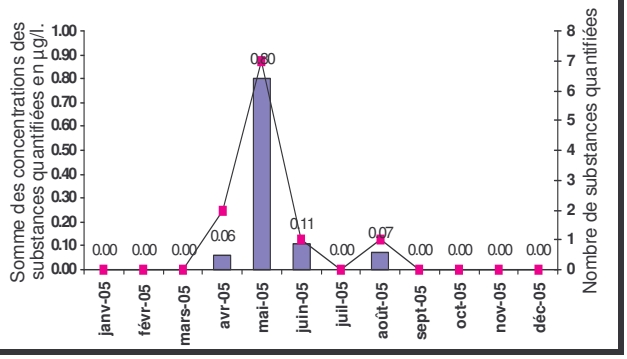

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

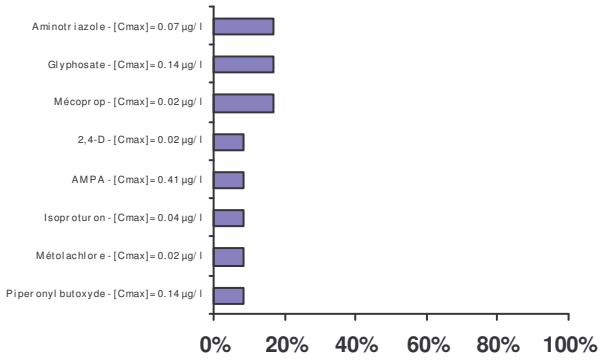

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement rural et boisé. Pas d'influence directe particulière.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). A noter l'absence de substances quantifiées durant 8 mois de l'année 2005. Le pic observé en mai est lié au cumul de 7 substances (dont AMPA à une concentration de 0,41 µg/l).
Situation en légère amélioration par rapport aux années précédentes, bien que la classe de qualité reste stable.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Piperonyl butoxyde, Isoproturon, Glyphosate, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.80 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORON À SCIEZ AU LIEU-DIT LE DOMAINE DE COUDRÉE

Information sur la station

Code national:	06800013
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE FORON de Sciez
Bassin versant (km²):	55
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SCIEZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	910784
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2156926
Petite région agricole:	Bas-Chablais

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	9	

Répartition par groupe d'usage

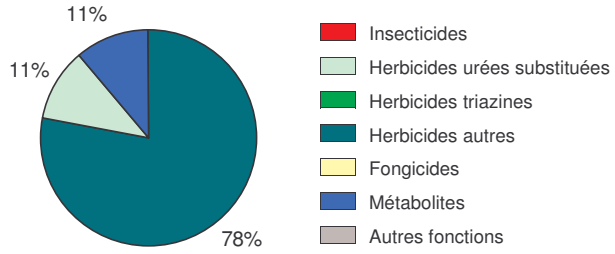

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

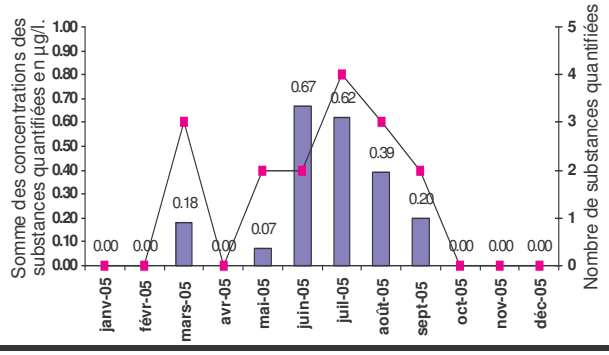

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

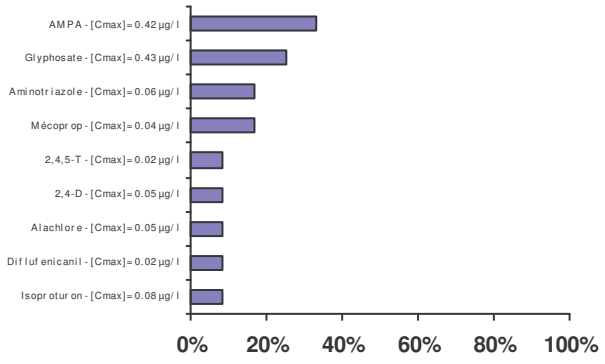

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole mais point situé en pleine zone pavillonnaire, à l'aval de la commune de Sciez.
Contamination modérée par les pesticides (eau de bonne qualité).
Situation en amélioration par rapport aux années 2003 et 2004 (classe jaune), similaire à celle de 2002 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Isoproturon, Diflufenicanil, Glyphosate, 2,4,5-T, Mécoprop, 2,4-D, Aminotriazole, Alachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.67 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

BOURBRE À CESSIEU AU LIEU-DIT LA MADELEINE

Information sur la station

Code national:	06080975
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BOURBRE
Bassin versant (km²):	53
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CESSIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	838121
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067397
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

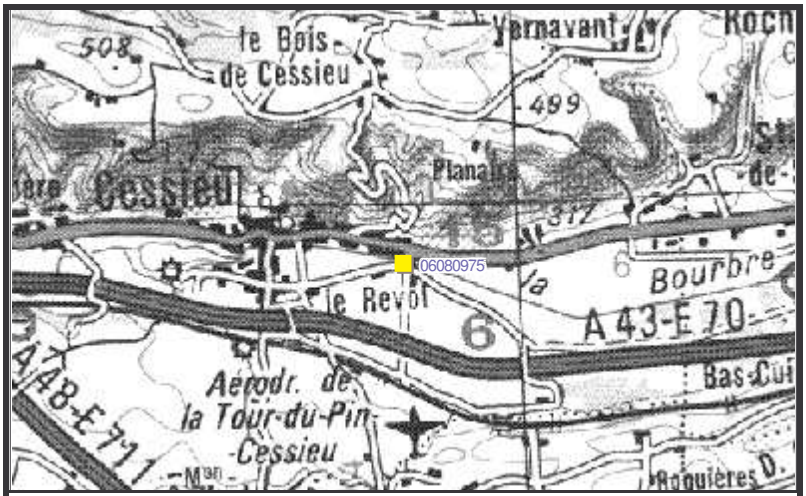

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	14	

Répartition par groupe d'usage

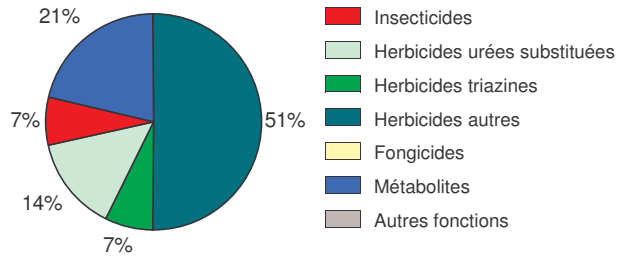

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

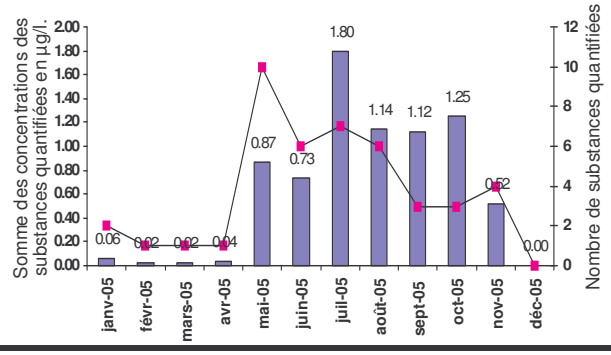

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

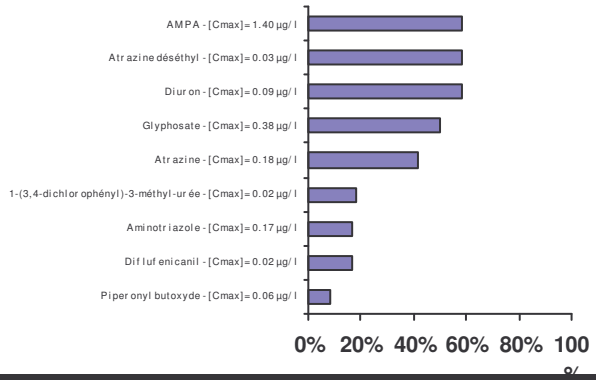

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'agglomération de la Tour-du-Pin à l'amont. La Bourbre alimente de nombreux captages AEP de la nappe alluviale.
Eau de qualité moyenne. Paramètre déclassant : AMPA.
Les fortes valeurs de concentrations cumulées observées de juillet à octobre 2005 sont liées en grande partie à des teneurs élevées en AMPA (de 0,6 à 1,4 µg/l).
L'amélioration constatée en 2004 se poursuit en 2005 (classe rouge en 2002 et 2003, orange en 2004 et jaune en 2005).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Dimethenamide, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-D, Aminotriazole, Alachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.80 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CANAL CATELAN À LA VERPILLIÈRE LIEU-DIT FERME DE CABALE

Information sur la station

Code national:	06082260
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	CANAL CATELAN
Bassin versant (km²):	445
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	LA VERPILLIERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	820416
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2075642
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

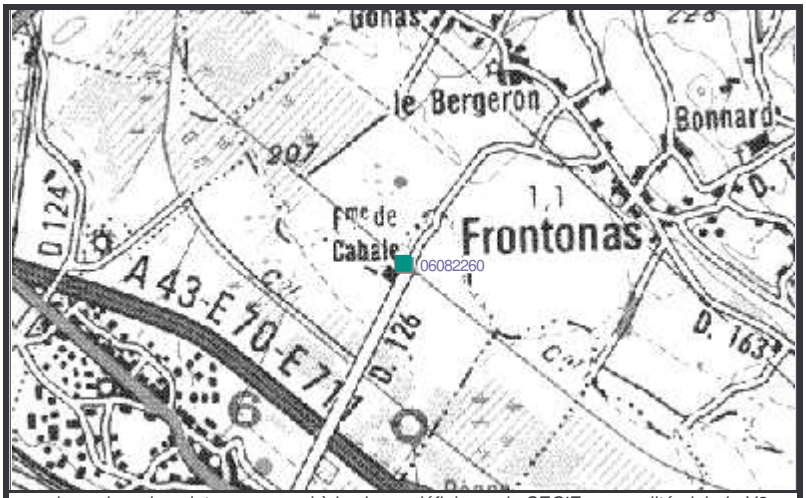

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	6	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

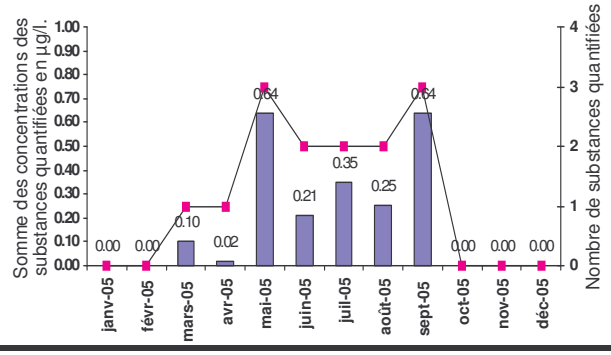

Répartition par groupe d'usage

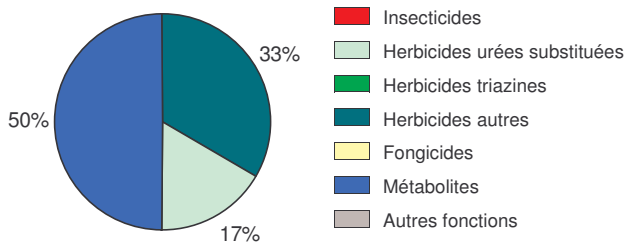

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

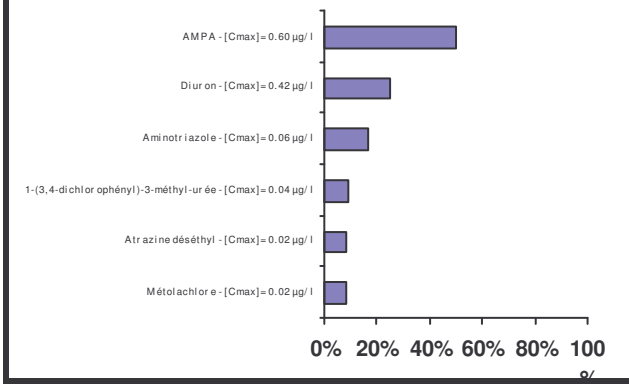

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones cultivées tout le long du canal. Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité).
Les pics de contamination observés sont liés à de fortes teneurs en AMPA (0,6 µg/l en mai) et en diuron (0,42 µg/l en septembre).
Situation stationnaire par rapport aux années antérieures (classe verte de 2002 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.64 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	41.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

BOURBRE À CHAVANOZ

Information sur la station

Code national:	06083000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km²):	599
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CHAVANOZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	821625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2089815
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

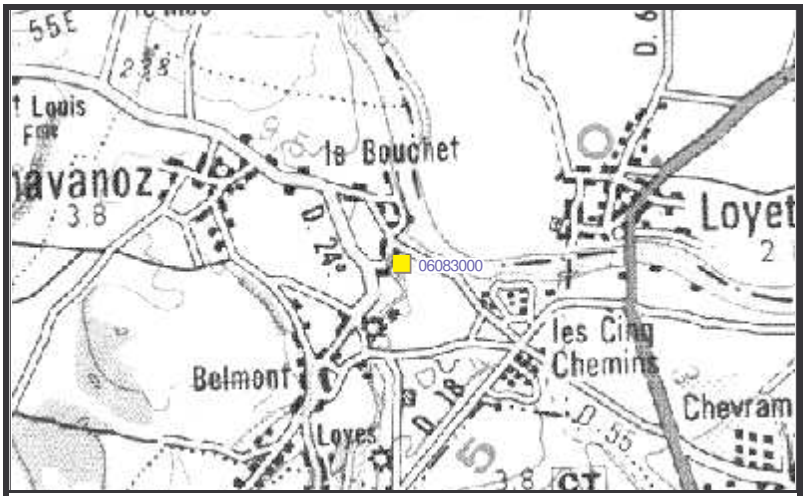

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	16	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

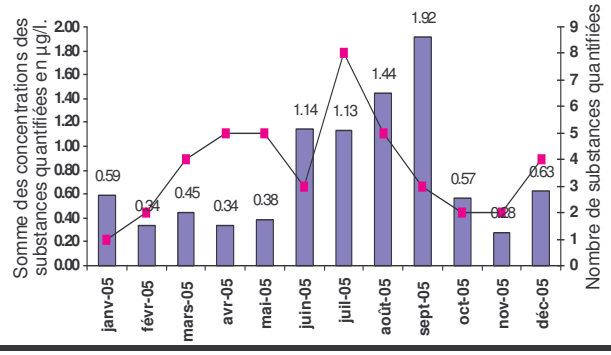

Répartition par groupe d'usage

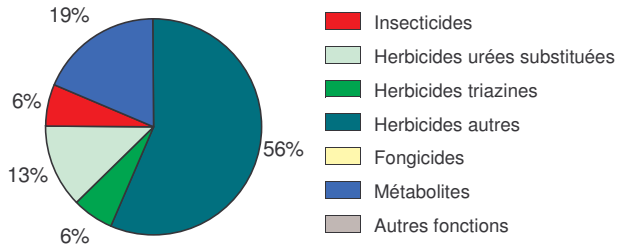

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

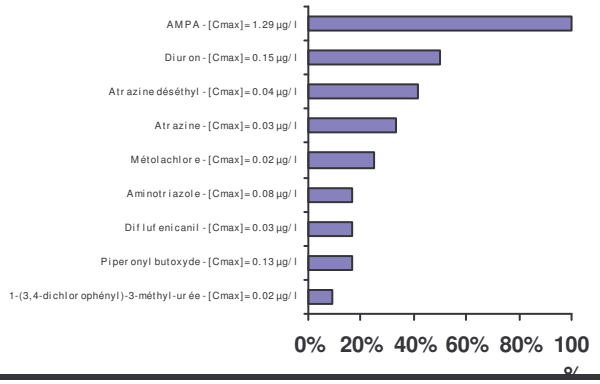

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : AMPA). Les pics observés de juin à septembre sont liés, comme en 2004, à de fortes teneurs en AMPA. A noter que cette substance est retrouvée dans tous les prélèvements (fréquence de quantification de 100%).
Situation en amélioration par rapport aux 2 années précédentes (orange en 2003 et 2004), mais en dégradation par rapport à 2002 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Glyphosate, Mécoprop, Aminotriazole, Triclopyr, Glufosinate, Oxadiazon, Dichlobenil, Diflufenicanil, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.92 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.28 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GÈRE À VIENNE

Information sur la station

Code national:	06100000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	GERE
Bassin versant (km²):	383
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	VIENNE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798405
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062000
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	15	

Répartition par groupe d'usage

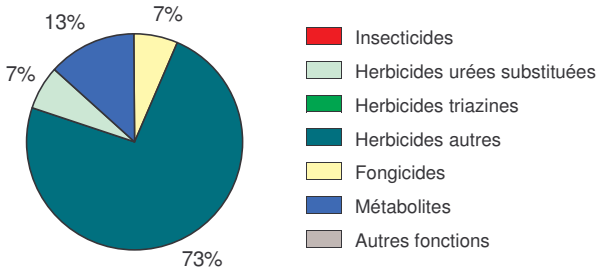

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

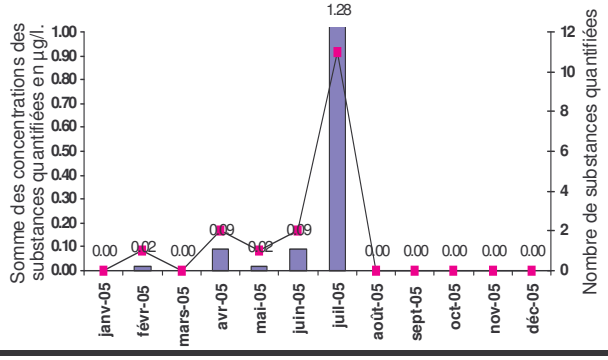

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

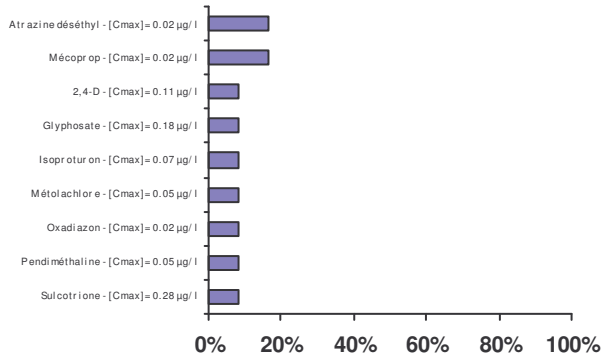

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.
Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). Le pic de juillet 2005 est lié au cumul des concentrations des 11 substances quantifiées dans ce prélèvement qui présente par ailleurs une forte teneur en MES. A noter l'absence de substances quantifiées pendant 7 mois de l'année.
Situation globalement stationnaire depuis 2002 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Isoproturon, Acétochlore, Diflufenicanil, Aclonifène, Oxadiazon, Sulcotrione, Glyphosate, Pendiméthaline, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-D, Aminotriazole, Epoxiconazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.28 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

DRAC À FONTAINE

Information sur la station

Code national:	06146500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRAC
Bassin versant (km²):	2920
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	FONTAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	864427
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2026937
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	17	

Répartition par groupe d'usage

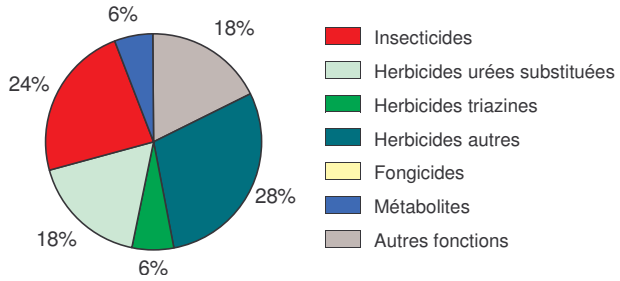

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

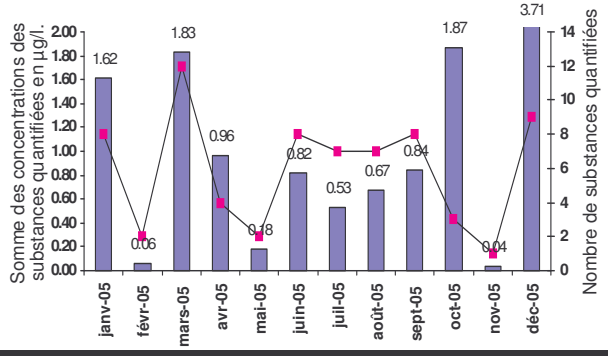

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

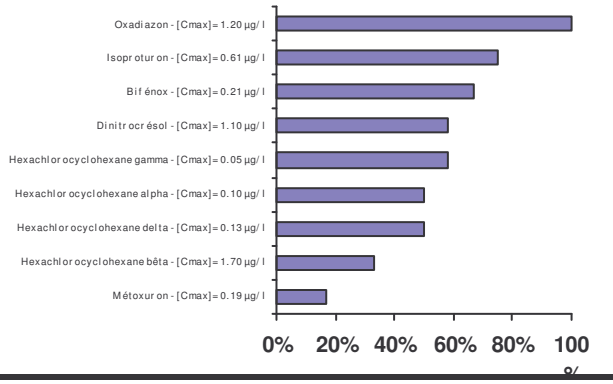

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV non agricole. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : lindane, bifénox, isoproturon, oxadiazon, glyphosate, total substances). La majorité des substances actives retrouvées provient de Rhône-Poulenc Pont-de-Claix.
Les pics de contamination observés en janvier et octobre 2005 sont liés à de fortes teneurs en isoproturon et/ou oxadiazon. En décembre le pic est lié à de fortes teneurs en dinitrocrésol (1.1 µg/l) et HCH béta (1,7 µg/l). En mars, le pic est lié au cumul de 12 substances différentes.
A noter le taux de quantification élevé de l'oxadiazon (100% des prélèvements).
Situation globalement stable par rapport à 2004 (classe jaune), en amélioration par rapport à 2003 (clase orange) et 2002 (classe rouge).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane alpha, Hexachlorocyclohexane bêta, Hexachlorocyclohexane delta, Diuron, Métoxuron, Isoproturon, Terbuthylazine, Aminotriazole, Glyphosate, Oxadiazon, 2,4-D, Bifénox, Anthraquinone, Dinitrocrésol, 1,2,3,4-Tétrachlorobenzène.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.71 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	75.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CANAL FURE-MORGE À POLIÉNAS SUD-EST DES GLIÈRES

Information sur la station

Code national:	06147160
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	CANAL FURE-MORGE
Bassin versant (km²):	9348
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	POLIENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	847163
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2030365
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	15	

Répartition par groupe d'usage

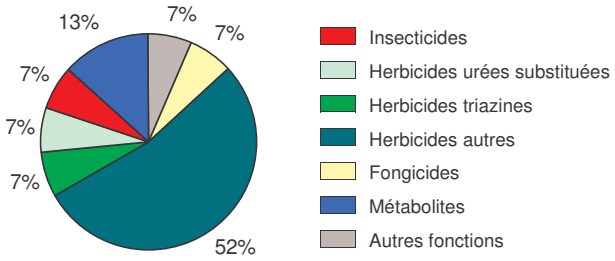

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

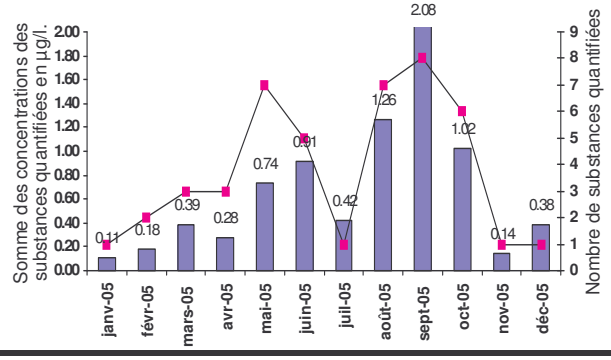

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

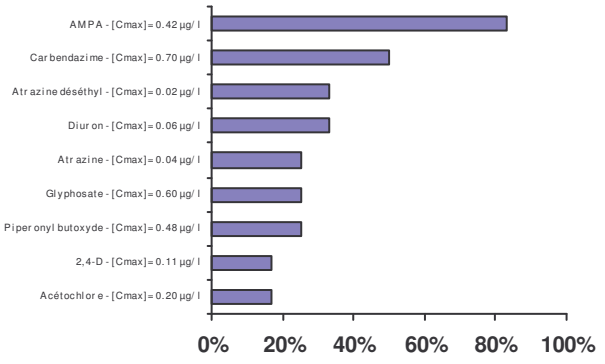

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante polyculture sur la petite région agricole, avec nette influence de la nuciculture (culture de noix) au nord du canal, et une forte présence de la culture du maïs.
Forte contamination par les pesticides (eau de qualité médiocre - paramètre déclassant : carbendazime).
Le pic de septembre 2005 est lié à de fortes teneurs en carbendazime (0,66 µg/l), piperonyl butoxyde (0,48 µg/l), AMPA (0,39 µg/l) et glyphosate (0,31 µg/l).
Situation stationnaire par rapport aux 2 années précédentes (classe orange de 2003 à 2005), en dégradation par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Acétochlore, Oxadiazon, Glyphosate, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D, Aminotriazole, Alachlore, Carbendazime, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.11 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

COISE À MONTROND-LES-BAINS À LA GRAVIÈRE

Information sur la station

Code national:	04009855
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA COISE
Bassin versant (km²):	355
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	MONTROND-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	747700
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2072570
Petite région agricole:	Plaine du Forez

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	10	

Répartition par groupe d'usage

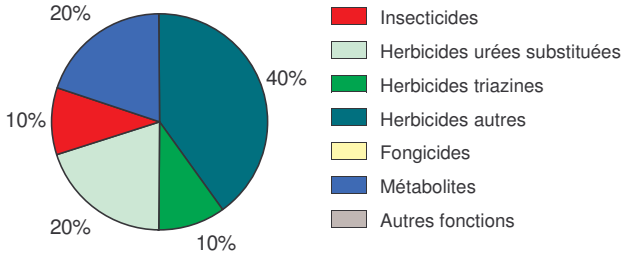

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

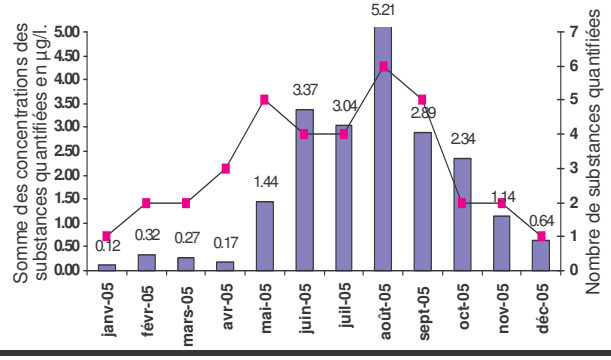

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

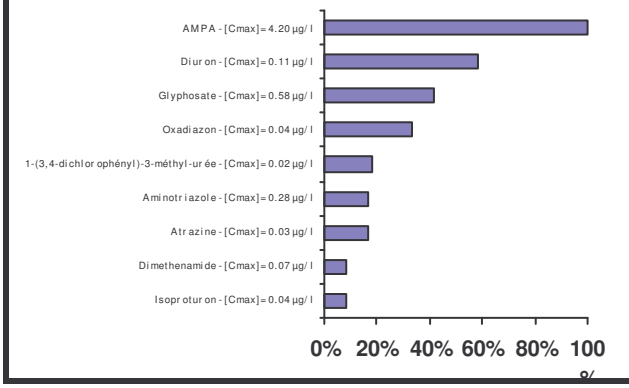

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence des céréales. Influence probable de la commune de Montrond-les-Bains à l'est.
Forte contamination tout au long de l'année (eau de mauvaise qualité - classe rouge - paramètres déclassants : AMPA et total substances). A noter la quantification systématique (dans 100 % des prélèvements) de l'AMPA. Pics de contamination de mai à octobre liés à l'AMPA.
Situation globalement stationnaire par rapport à 2003 et 2004, en dégradation par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Piperonyl butoxyde, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Dimethenamide, Oxadiazon, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	5.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.12 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	66.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

LIGNON À CLEPPE AU PONT DE LA D112

Information sur la station

Code national:	04011100
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE LIGNON
Bassin versant (km²):	681
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	CLEPPE
Coord. X Lambert 2 étendu:	744178
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2085091
Petite région agricole:	Plaine du Forez

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	4	

Répartition par groupe d'usage

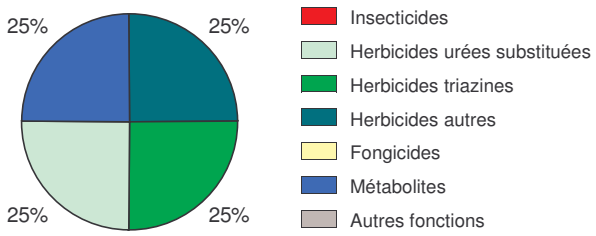

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

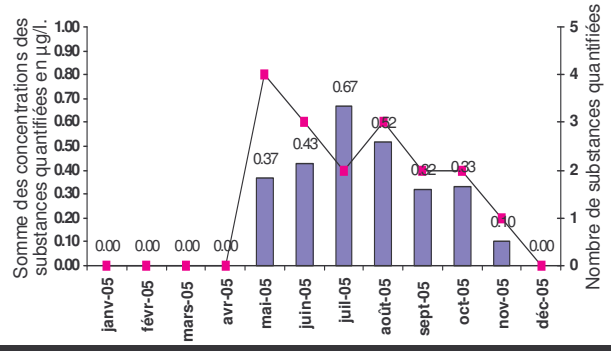

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

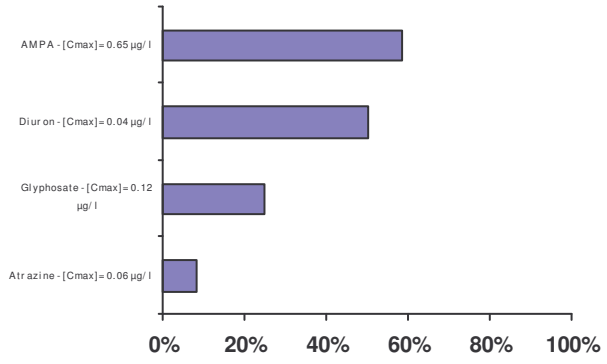

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales sur la petite région agricole. Point de prélèvement situé dans une bande boisée dense. A72 et N89 à l'amont du point.
Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité).
A noter l'absence de substances quantifiées pendant 5 mois de l'année.
Situation stationnaire par rapport aux années 2003 et 2004 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (classe orange).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Atrazine, Glyphosate.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.67 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GAND À L'HÔPITAL-SUR-RHINS

Information sur la station

Code national:	04014082
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GAND
Bassin versant (km²):	105
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	SAINT-CYR-DE-FAVIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	739287
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2109547
Petite région agricole:	Plateau de Neulise

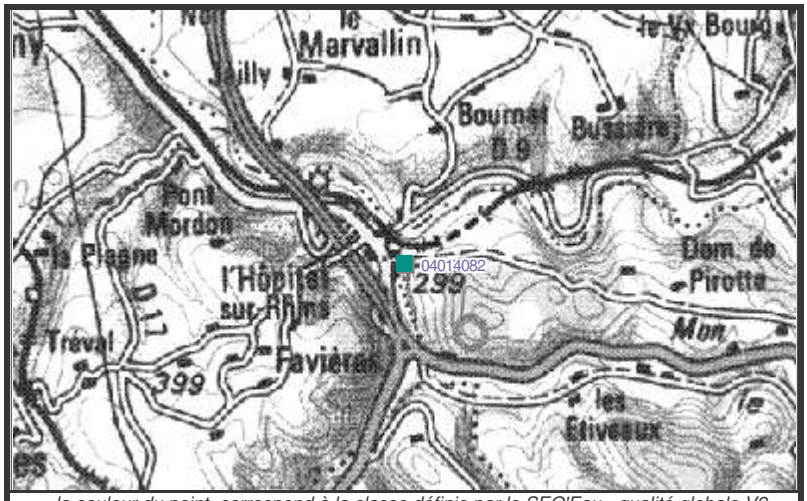

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	7	

Répartition par groupe d'usage

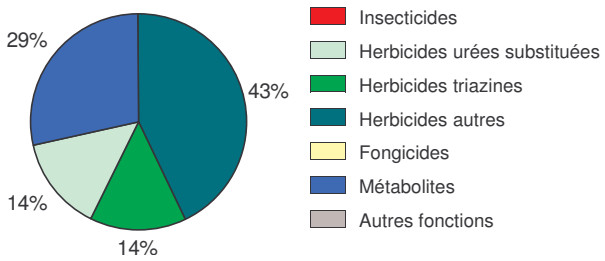

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

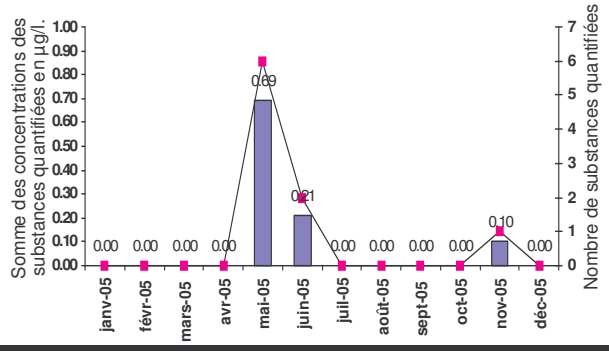

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

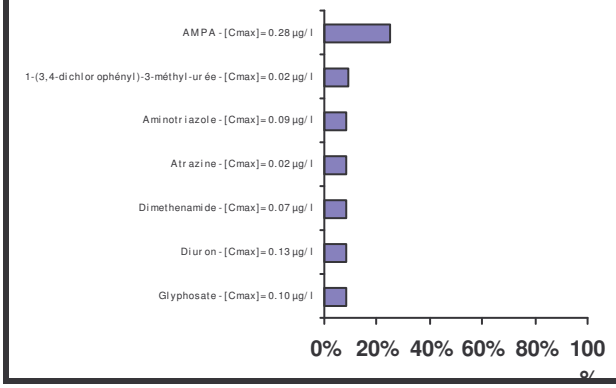

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Bois et routes à proximité.
Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). Pic de mai 2005 lié en partie à l'AMPA (concentration = 0,28 µg/l). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année 2005.
Retour à une situation comparable à celle des années 2002 et 2003 (classe verte), après la dégradation observées en 2004 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Diuron, Atrazine, Dimethenamide, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.69 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

TEYSSONNE À LA BENISSON-DIEU AU SUD DU BARRAGE

Information sur la station

Code national:	04015325
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA TEYSSONNE
Bassin versant (km²):	160
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	BENISSON-DIEU (LA)
Coord. X Lambert 2 étendu:	733986
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2131827
Petite région agricole:	Plaine roannaise

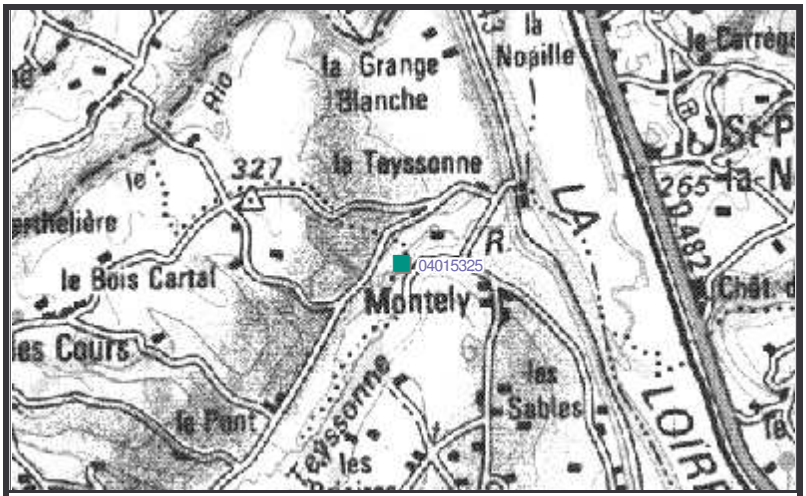

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	4	

Répartition par groupe d'usage

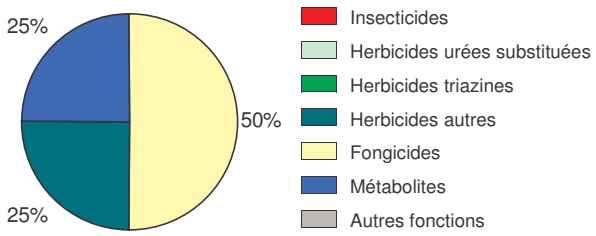

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

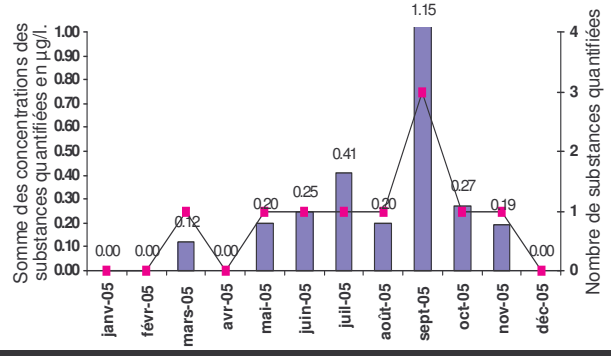

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

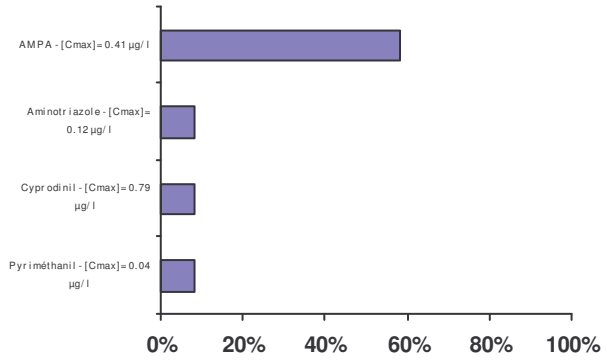

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Zone boisée le long du cours d'eau.
Contamination modérée par les pesticides (eau de bonne qualité).
Pic de contamination de septembre 2005 lié au cyprodinil (conc = 0,79 µg/l).
La qualité oscille depuis la mise en place du réseau pesticide entre la classe de qualité verte (2003, 2005) et jaune (2002 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Aminotriazole, Pyriméthanil, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

ARDIÈRES À SAINT JEAN D'ARDIÈRES

Information sur la station

Code national:	06051550
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ARDIERES
Bassin versant (km²):	144
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAINT JEAN D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	783625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2128035
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	21	

Répartition par groupe d'usage

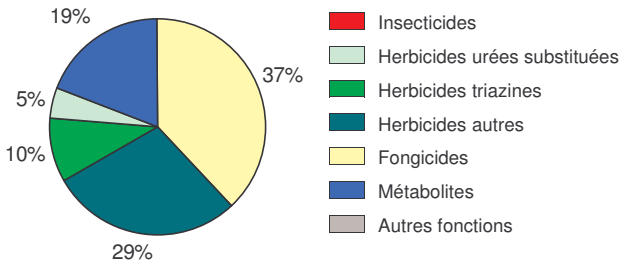

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

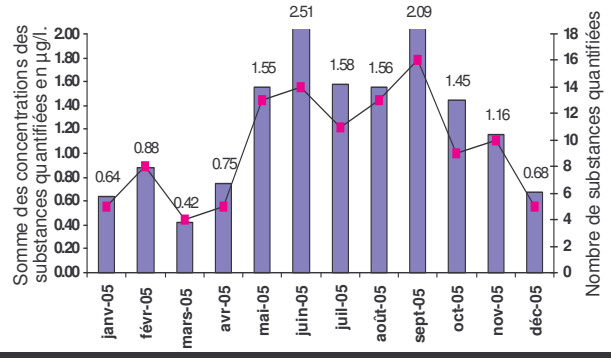

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

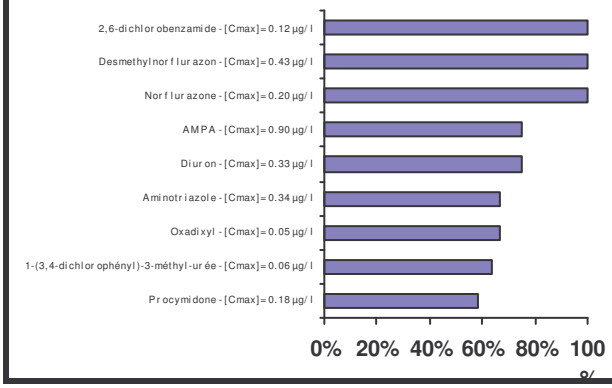

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence très marquée de la viticulture.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : total substances, AMPA, norflurazone, glyphosate, diuron, folpel). De très nombreuses substances différentes (21) ont été quantifiées dans le cours d'eau.
A noter que les subsances spécifiques de la vigne (norflurazone, oxadixyl, 2,6-dichlorobenzamide (métabolite du dichlobénil)) sont quantifiées dans 80 à 100 % des prélèvements.
Amélioration de 2 clases de qualité par rapport aux années précédentes (classe rouge en 2002, 2003 et 2004)

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine désethyl, 2,6-dichlorobenzamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Diuron, Terbuméton, Terbuthylazine, Norflurazone, Clopyralide, Desmethylnorflurazon, Aminotriazole, Glyphosate, Triclopyr, Folpel, Diméthomorphe, Pyriméthanil, Oxadixyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Procymidone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.51 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.42 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	16
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	4
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	91.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

MORGON À GLEIZÉ AU LIEU-DIT LES GRANDS MOULINS

Information sur la station

Code national:	06052930
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE MORGON
Bassin versant (km²):	64
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GLEIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	783380
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2112345
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	24	

Répartition par groupe d'usage

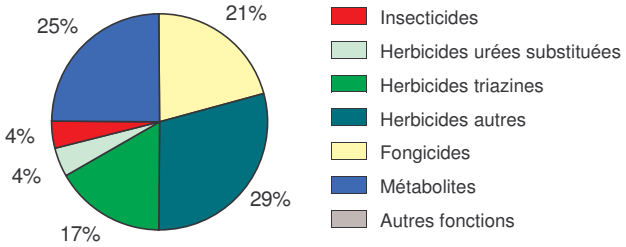

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

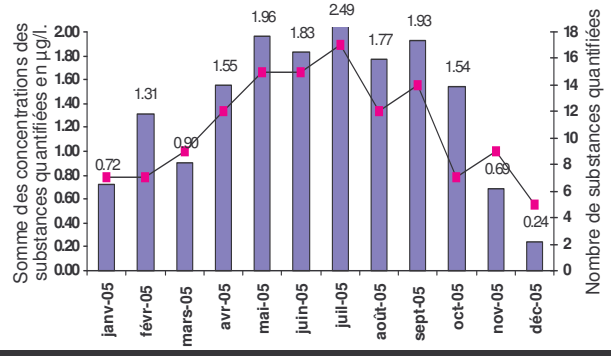

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

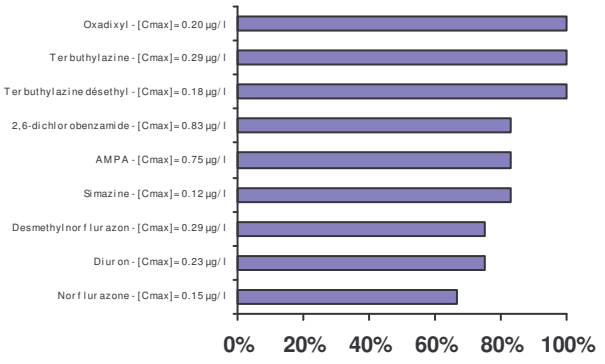

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine de Gleizé à l'aval immédiat des dernières parcelles de vigne. Transfert rapide des intrants viticoles.
Contamination marquée par les pesticides tout au long de l'année (Eau de qualité moyenne - 8 paramètres déclassants). A noter que de très nombreuses substances (24) sont quantifiées, certaines de façon systématique : oxadixyl, terbutylazine et son métabolite, la terbutylazine déséthyl. Ces substances, ainsi que le 2,6 dichlorobenzamide (métabolite du dichlobenil) soulignent l'influence de la viticulture sur ce BV.
Amélioration de la qualité par rapport aux années précédentes (classe rouge en 2002 et 2004, classe orange en 2003)

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine désethyl, 2,6-dichlorobenzamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine déisopropyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Simazine, Terbuméton, Terbuthylazine, Oxadiazon, Mécoprop, Aminotriazole, Glyphosate, Desmethylnorflurazon, Norflurazone, Diflufenicanil, Iprodione, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.24 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	17
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	5
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	91.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

BREVENNE, GUÉ AU NORD DE SAIN BEL

Information sur la station

Code national:	06055000
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BREVENNE
Bassin versant (km²):	232
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAIN-BEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	776340
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093195
Petite région agricole:	Monts du Lyonnais

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	9	

Répartition par groupe d'usage

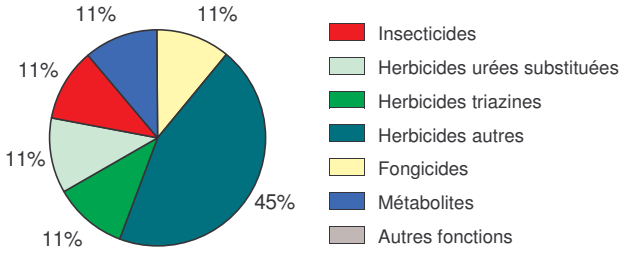

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

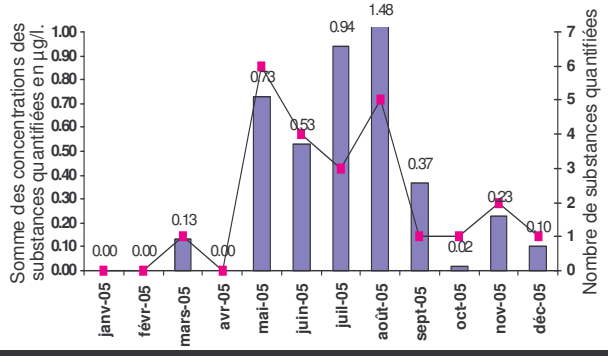

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

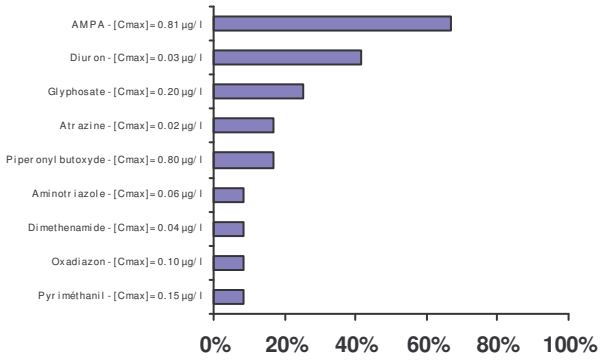

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales et arboriculture sur la petite région agricole. Sur rive gauche en amont du point de mesure, de nombreux vergers. Zone pavillonnaire et légèrement boisée à proximité. La N89 longe la Brévenne. Point à l'aval de St-Bel.
Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètre déclassant : AMPA, piperonyl butoxyde). Pics d'août 2005 lié au piperonyl butoxyde (0,8 µg/l) et celui de juillet à l'AMPA (0,81 µg/l).
La situation est globalement stationnaire depuis 2002 (classe de qualité jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Dimethenamide, Oxadiazon, Glyphosate, Aminotriazole, Pyriméthanil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.48 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

AZERGUES À LUCENAY

Information sur la station

Code national:	06057700
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km²):	858
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LUCENAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	785225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2104925
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

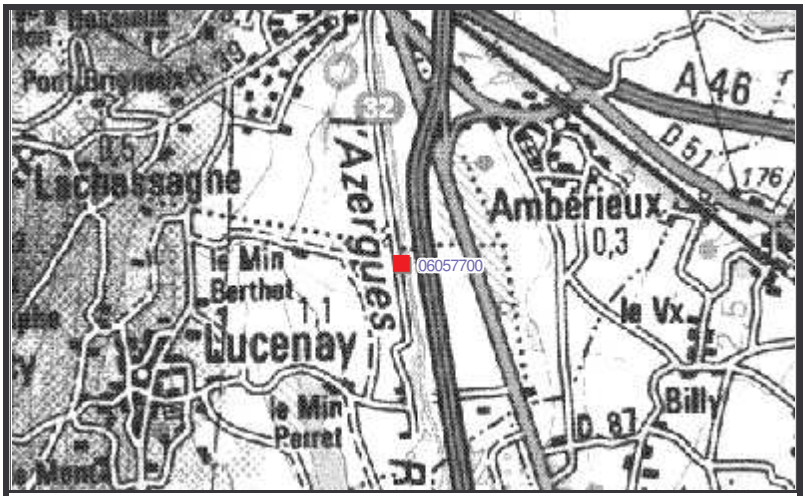

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	18	

Répartition par groupe d'usage

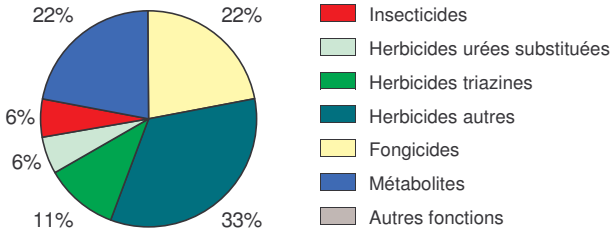

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

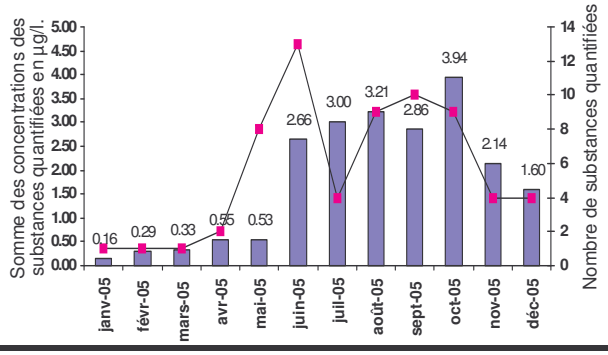

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

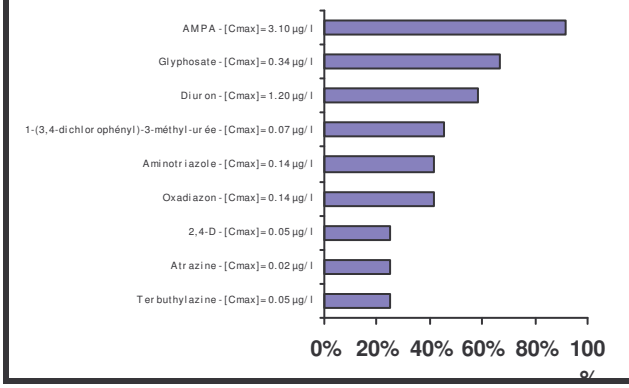

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante viticulture et culture maraichère dans la plaine des Chères.
Très forte contamination par les pesticides, particulièrement soutenue de juin à décembre 2005 (eau de mauvaise qualité - paramètres déclassants : AMPA). De très nombreuses substances (18) ont été quantifiées dans le cours d'eau. A noter la quantification dans pratiquement tous les prélèvements de l'AMPA , qui est rencontré à des concentrations élevées (>1 µg/l) sur les prélèvements de juin à décembre 2005.
La situation est globalement stationnaire depuis 2002 (classe de qualité rouge).

Liste des substances retrouvées:

3,4-dichlorophénylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Terbuthylazine désethyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Terbuthylazine, Oxadiazon, 2,4-D, Mécoprop, Aminotriazole, Glyphosate, Acétochlore, Tébuconazole, Métalaxyl, Carbendazime, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.94 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.16 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	13
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	75.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SAÔNE À LYON

Information sur la station

Code national:	06059500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km²):	1695
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LYON
Coord. X Lambert 2 étendu:	793980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091549
Petite région agricole:	Zone maraîchère de Lyon

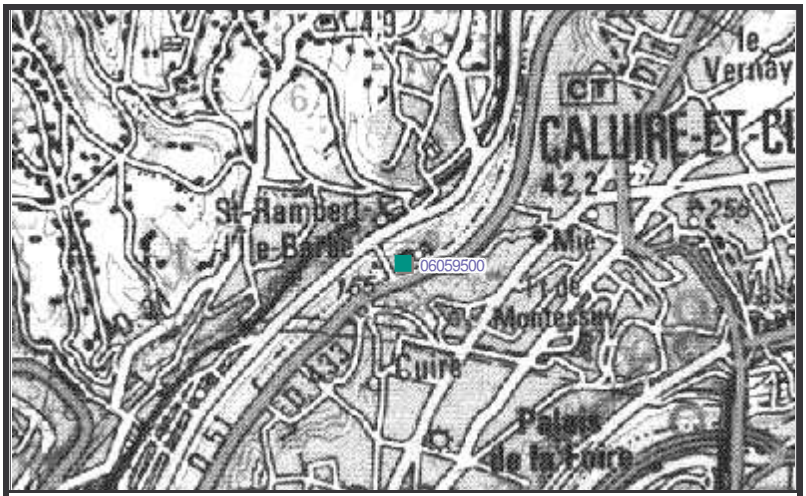

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	15	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

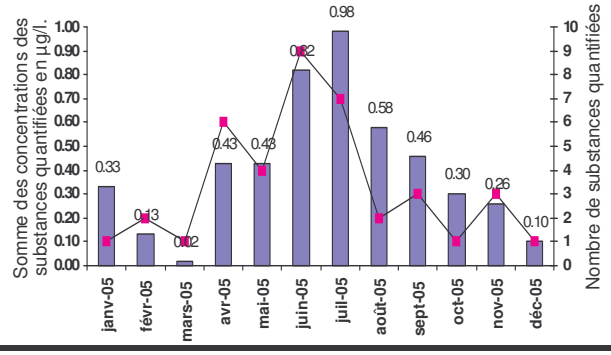

Répartition par groupe d'usage

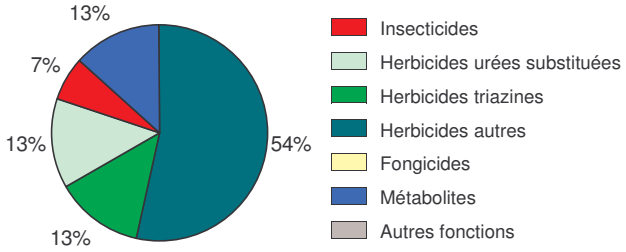

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

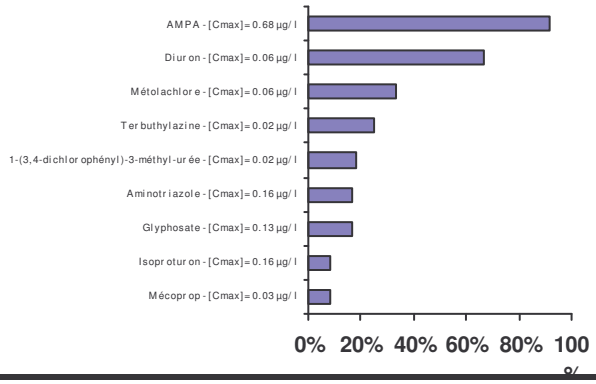

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte). A noter le fort taux de quantification de l'AMPA et du diuron (cf. histogramme ci-contre)
Influence de la viticulture sur le bassin versant (présence de terbuthylazine).
Situation stationnaire par rapport à 2003 et 2004 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Carbofuran, Isoproturon, Diuron, Terbuthylazine, Atrazine, Acétochlore, Dimethenamide, Oxadiazon, Glyphosate, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-MCPA, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.98 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

RHÔNE À JONS

Information sur la station

Code national:	06092500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km²):	7514
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	JONS
Coord. X Lambert 2 étendu:	814106
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093919
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

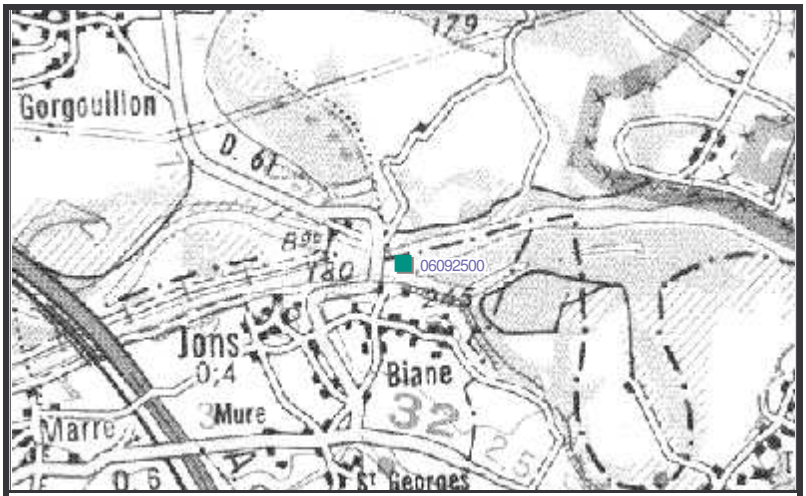

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	326	
Nombre de substances quantifiées	5	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

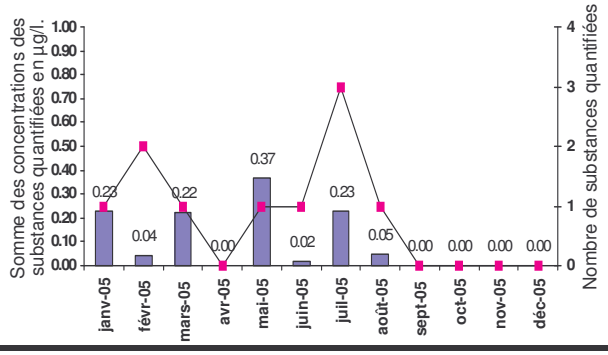

Répartition par groupe d'usage

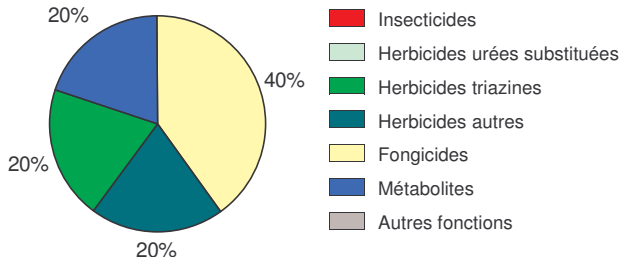

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

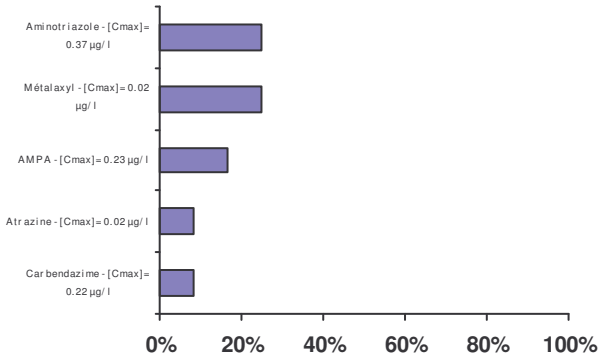

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à l'amont de la confluence avec la Saône. La céréaliculture est dominante (surtout maïs).
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité - classe verte).
Situation relativement stable par rapport à 2004 et 2002, qui confirme l'amélioration constatée par rapport à l'année 2003 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine, Aminotriazole, Métalaxyl, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.37 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

OZON À SOLAIZE AU PONT DE LA D12

Information sur la station

Code national:	06094039
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'OZON
Bassin versant (km²):	88
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SOLAIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	793767
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2073393
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	16	

Répartition par groupe d'usage

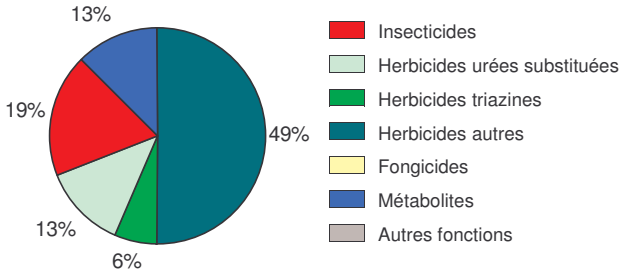

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

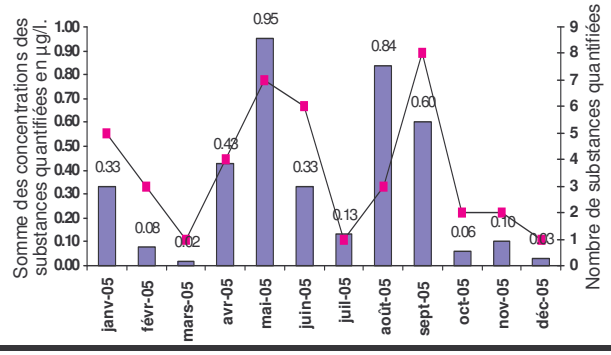

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

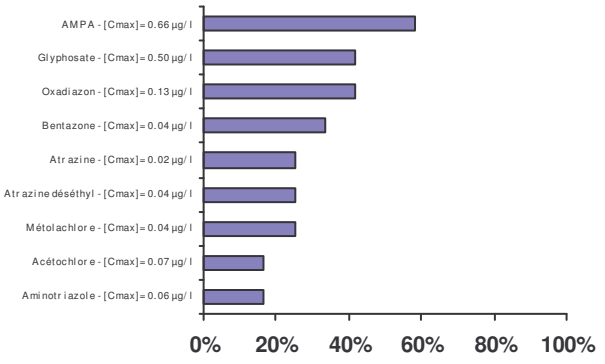

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Proximité d'une zone assez urbanisée à l'amont et zones pavillonnaires. Source issue d'une résurgence de nappe.
Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - classe jaune). Paramètres déclassants : glyphosate, DDTpp'.
Situation similaire à celle de 2002 et 2004 (classe jaune), en dégradation par rapport à la qualité observée en 2003 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, DDE pp', Piperonyl butoxyde, DDT pp', Linuron, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Oxadiazon, Aminotriazole, Métazachlore, Diflufenicanil, Bentazone, Acétochlore, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.95 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GARON À BRIGNAIS PASSERELLE BOIS D'ARNAUD

Information sur la station

Code national:	06094320
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GARON
Bassin versant (km²):	78
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	BRIGNAIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	786850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2079450
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais

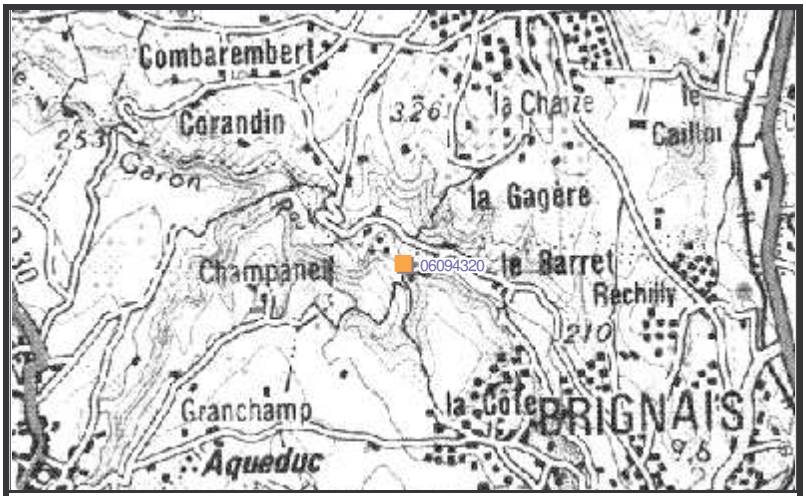

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	19	

Répartition par groupe d'usage

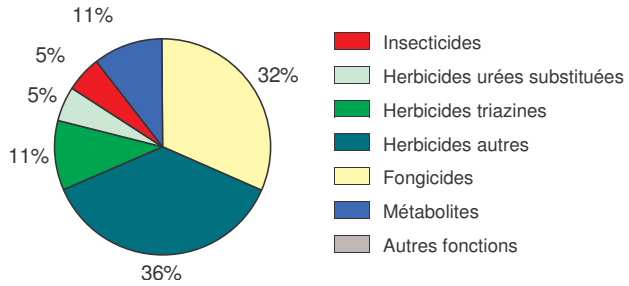

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

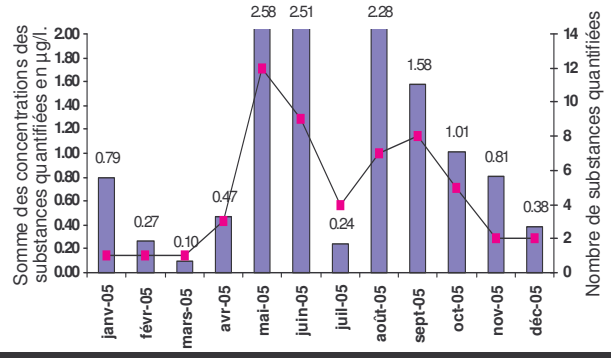

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

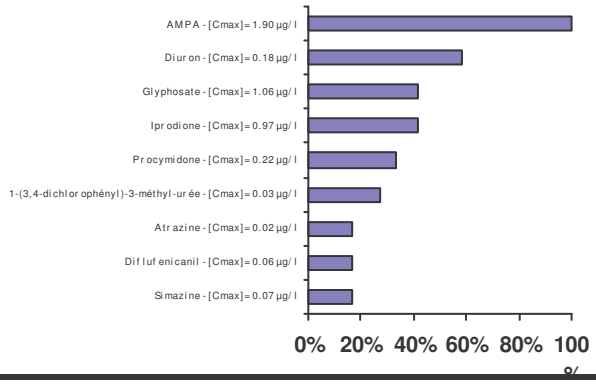

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située un peu en amont de la fermeture du BV. Dominante arboriculture sur la petite région agricole. Zone immédiate boisée. Forte contamination par les pesticides (eau de qualité médiocre - paramètres déclassants : AMPA, carbendazime). Pics de concentration de mai, juin, août, septembre et octobre liés à de fortes teneurs en AMPA (0,8 à 2 µg/l) auxquelles peuvent s'ajouter d'autres substances en concentration importante (1,06 µg/l de glyphosate en mai et 0,97 µg/l d'iprodione en juin).
Situation stationnaire depuis 2003 (classe orange), en dégradation par rapport à la qualité observée en 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Carbaryl, Diuron, Atrazine, Simazine, 2,4-D, Mécoprop, Aminotriazole, Glyphosate, Oxadiazon, Diflufenicanil, Triclopyr, Azoxystrobine, Procymidone, Iprodione, Métalaxyl, Carbendazime, Bupirimate.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.58 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2

Information sur la station

Code national:	06097000
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GIER
Bassin versant (km²):	416
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GIVORS
Coord. X Lambert 2 étendu:	789201
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2068153
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais

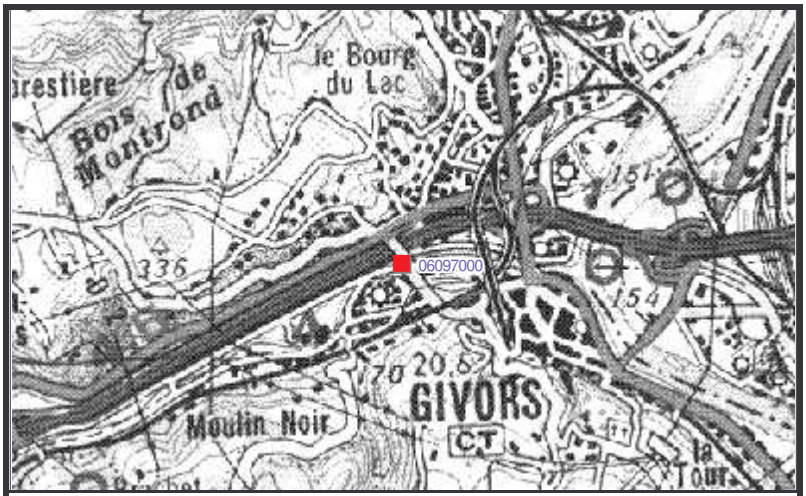

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	22	

Répartition par groupe d'usage

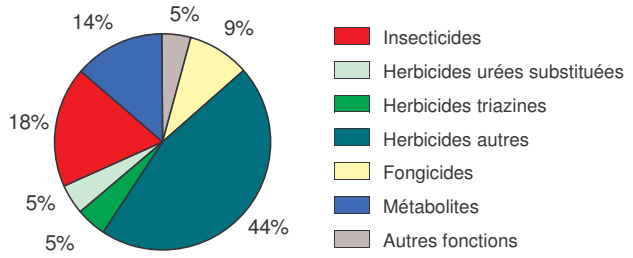

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

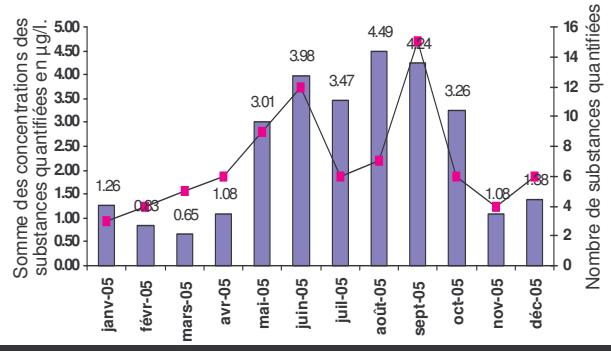

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

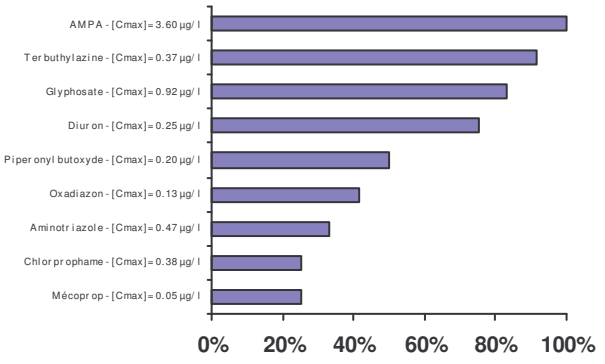

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine. Les abords immédiats sont urbains ou cultivés en coteaux, présence de maraîchage et d'arboriculture.
Très forte contamination par les pesticides (eau de mauvaise qualité classe rouge -- paramètre déclassant : AMPA). A noter la présence soutenue de l'AMPA et de la terbutylazine dans les prélèvements (cf. histogramme ci-contre). Les pics de concentration cumulées observés de juin à octobre sont dûs à de fortes teneurs en AMPA (>2,5 µg/l)
Situation stationnaire depuis 2003 (classe rouge), en dégradation par rapport à la qualité observée en 2002 (classe orange).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Terbuthylazine désethyl, Piperonyl butoxyde, Propoxur, Hexachlorocyclohexane bêta, Hexachlorocyclohexane gamma, Diuron, Terbuthylazine, 2,4-D, Dichlorprop, Mécoprop, Métolachlore, Aminotriazole, Triclopyr, Chlorprophame, Glyphosate, Oxadiazon, Diflufenicanil, Cyprodinil, Fénarimol, Pentachlorophénol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.65 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	15
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

AZERGUES À LEGNY

Information sur la station

Code national:	06800009
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'AZERGUES
Bassin versant (km²):	304
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LEGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	774225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2102650
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

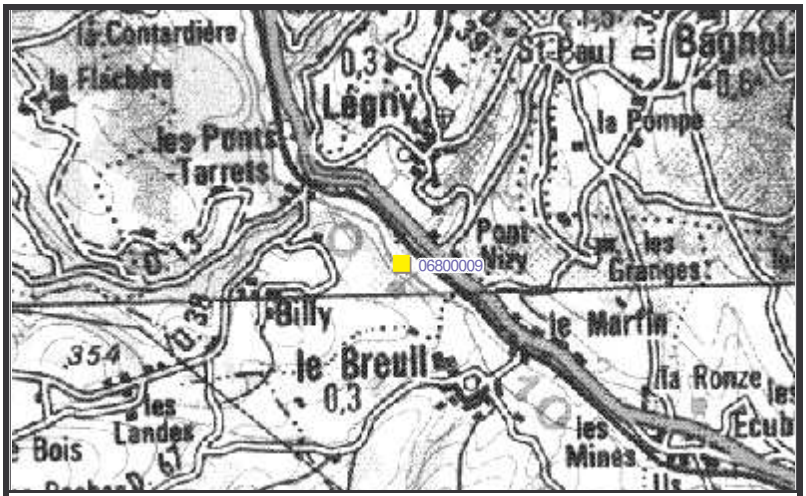

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	13	

Répartition par groupe d'usage

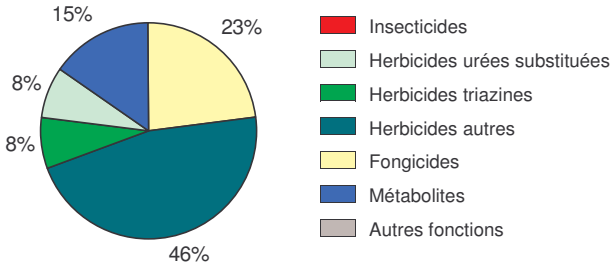

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

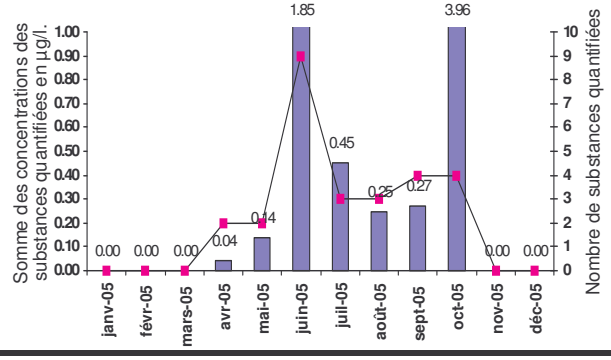

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

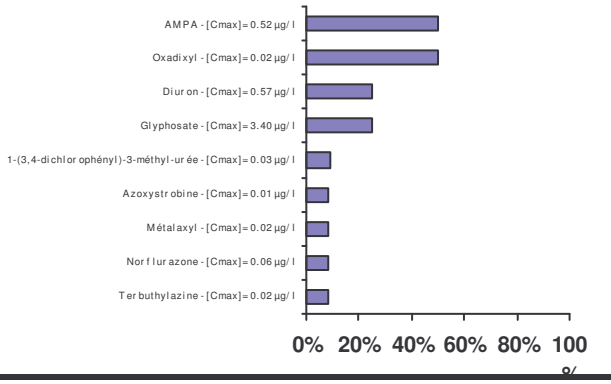

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en aval de la plus grande partie du bassin versant viticole, en amont de la confluence avec le Nizy. Dominante vigne sur la petite région agricole. Influence des fourrages et des céréales. Point situé en partie (sur une rive) en zone boisée (zone tampon de l'Azergues).
Station contaminée par les pesticides (eau de qualité moyenne). Paramètres déclassants : glyphosate, diuron, total substances. Pic d'octobre lié à une très forte teneur en AMPA (3,4 µg/l). Pic de juin lié au cumul de 9 substances dont l'AMPA (0,52 µg/l) et le diuron (0,57 µg/l).
Globalement, la qualité oscille entre la classe jaune (2003, 2005) et la classe orange (2002, 2004). A noter en 2005, l'absence de substances quantifiées pendant 5 mois de l'année.

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Diuron, Terbuthylazine, Desmethylnorflurazon, Bromacil, Norflurazone, Glyphosate, Mécoprop, Aminotriazole, Azoxystrobine, Métalaxyl, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.96 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

LEYSSE AU BOURGET DU LAC PONT CHEMIN PAILLERET

Information sur la station

Code national:	06073500
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA LEYSSE du Bourget
Bassin versant (km²):	16
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	LE BOURGET-DU-LAC
Coord. X Lambert 2 étendu:	874755
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2078445
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

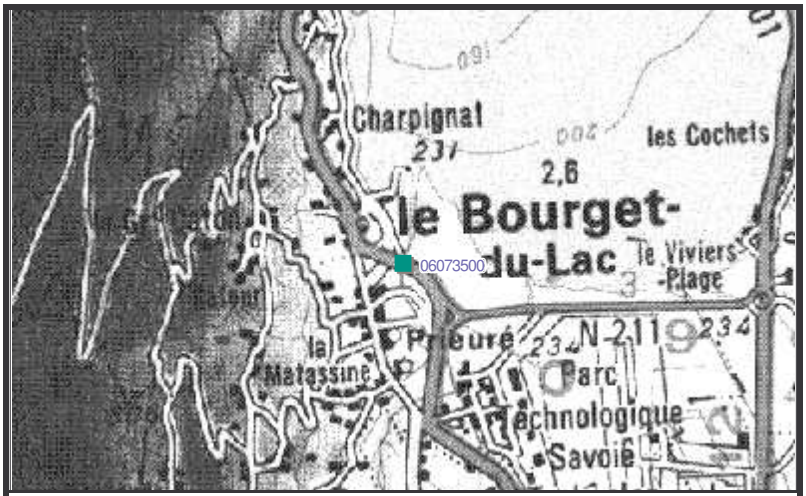

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	6	

Répartition par groupe d'usage

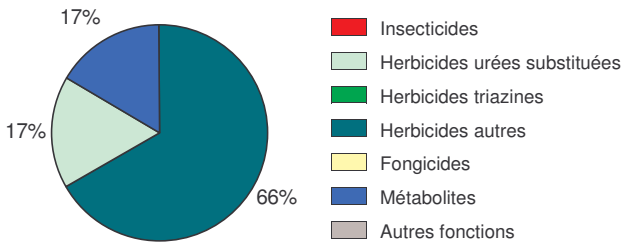

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

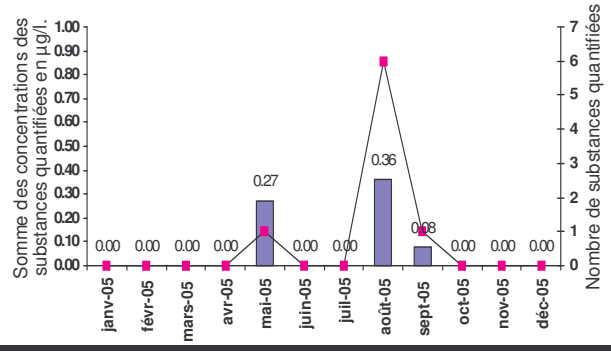

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

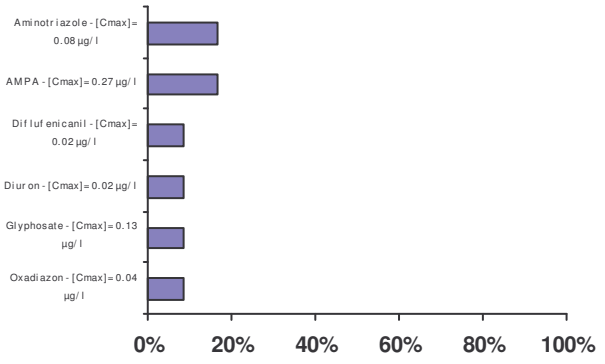

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Le point est situé en aval de l'agglomération chambérienne. Dominante polyculture sur la petite région agricole. Le bassin de la Leysse draîne une surface mixte : agricole, urbaine et rurale.
Contamination modérée par les pesticides (eau de bonne qualité).
A noter l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année.
Globalement, la qualité oscille entre la classe jaune (2002, 2004) et la classe verte (2003, 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.36 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

LEYSSE D'AIGUEBELETTE À NANCES SUD DE BELLEMIN

Information sur la station

Code national:	06077605
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA LEYSSE d'Aiguebelette
Bassin versant (km²):	23
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	NANCES
Coord. X Lambert 2 étendu:	869850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2070148
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons

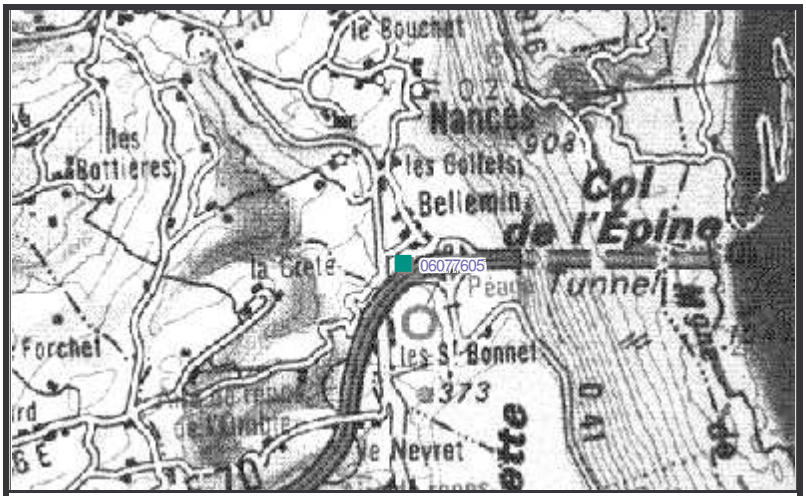

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	6	

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

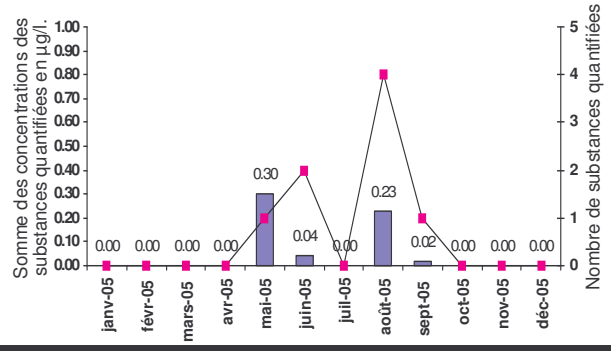

Répartition par groupe d'usage

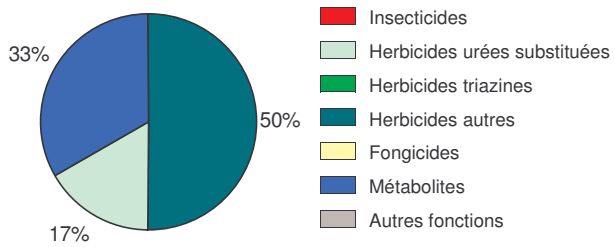

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

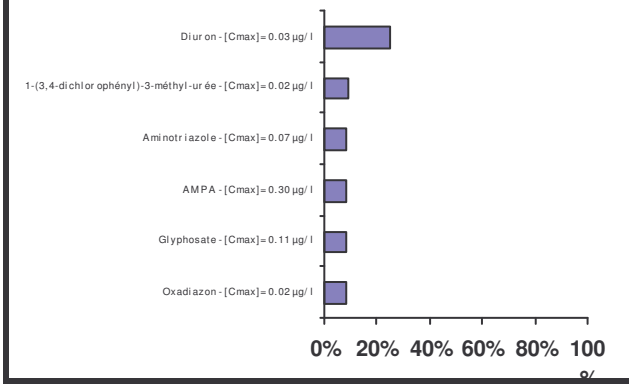

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Prélèvement réalisé à l'amont de l'autoroute (donc pas d'influence). Zones cultivées et boisées aux abords immédiats.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 8 mois de l'année.
Situation similaire à celle de 2002 et 2004 (classe verte), en amélioration par rapport à la qualité observée en 2003 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Diuron, Oxadiazon, Glyphosate, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

BIALLE À ST PIERRE D'ALBIGNY PRÉ DU SÉMINAIRE

Information sur la station

Code national:	06139750
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BIALLE
Bassin versant (km²):	4868
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	899842
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069571
Petite région agricole:	Combe de Savoie

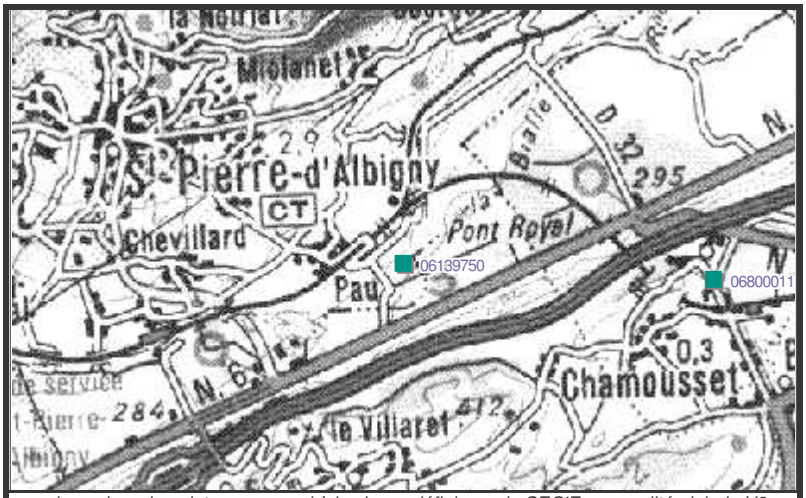

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	5	

Répartition par groupe d'usage

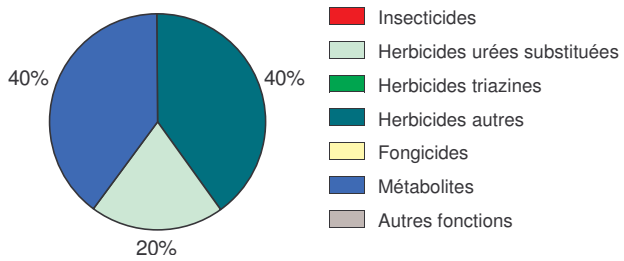

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

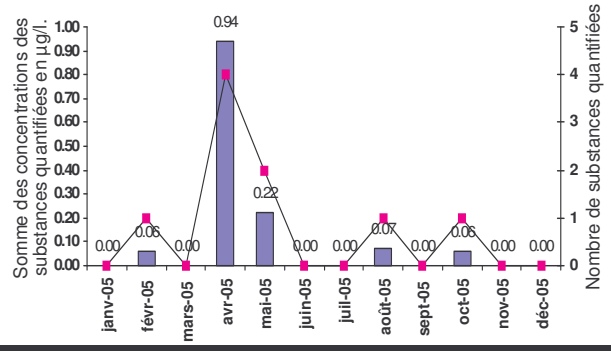

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

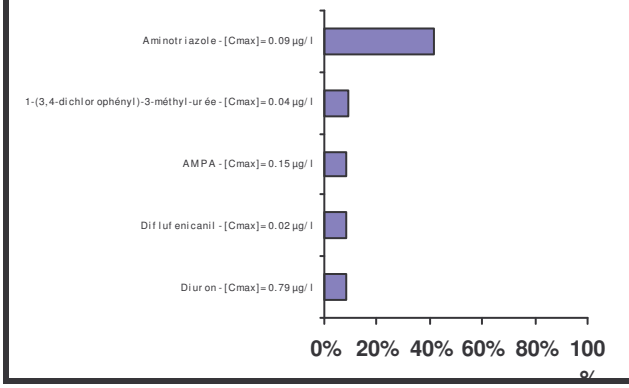

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais point situé en zone viticole. Zone boisée en abord immédiat. Voie ferrée à l'amont.
Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 7 mois de l'année. Pic de contamination d'avril lié au diuron (0,79 µg/l).
Situation stationnaire depuis 2002.

Liste des substances retrouvées:

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée, AMPA, Diuron, Diflufenicanil, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.94 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GELON À CHAMOUSSET AU PONT DE LA D204

Information sur la station

Code national:	06800011
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GELON
Bassin versant (km²):	112
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	CHAMOUSSET
Coord. X Lambert 2 étendu:	901905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069465
Petite région agricole:	Combe de Savoie

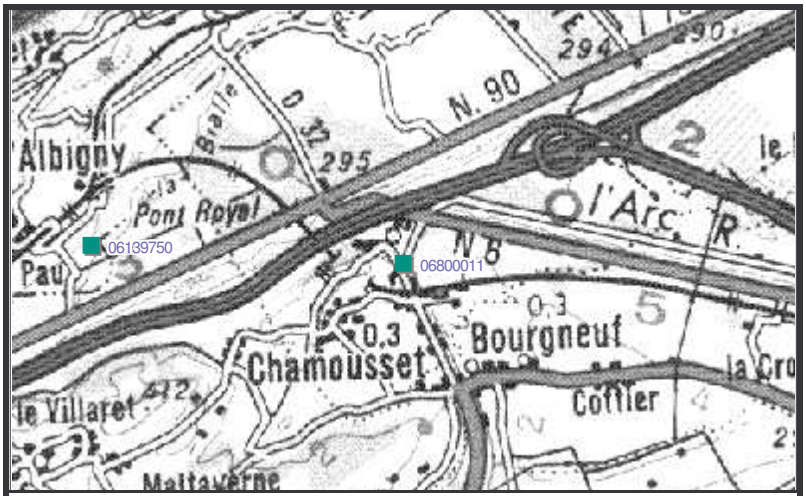

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	3	

Répartition par groupe d'usage

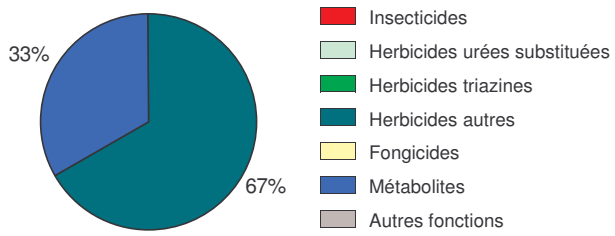

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

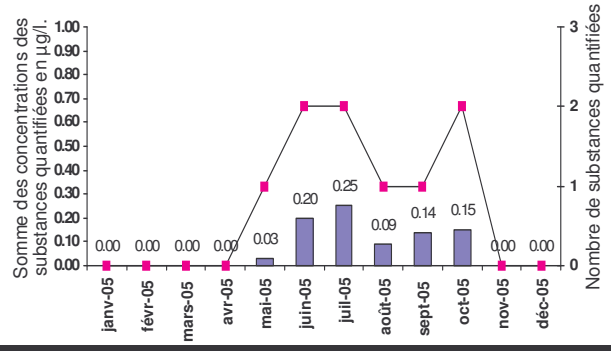

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

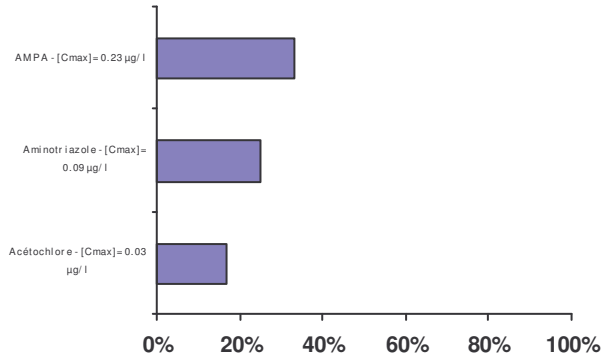

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin verant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Départementale longeant le Gelon et voie ferrée à l'amont du point. Abords ruraux puis montagneux. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité). A noter l'absence de substances quantifiées pendant 6 mois de l'année.
Situation stable depuis 2002.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Acétochlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.25 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SIERROZ À AIX LES BAINS AU NORD DE LA FIN

Information sur la station

Code national:	06800012
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE SIERROZ
Bassin versant (km²):	135
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	AIX-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	877810
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2084794
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

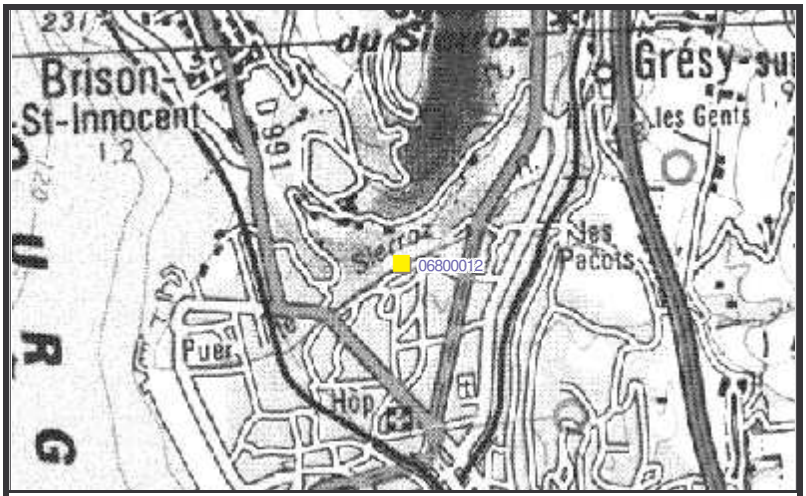

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	12	
Nombre de substances analysées	357	
Nombre de substances quantifiées	9	

Répartition par groupe d'usage

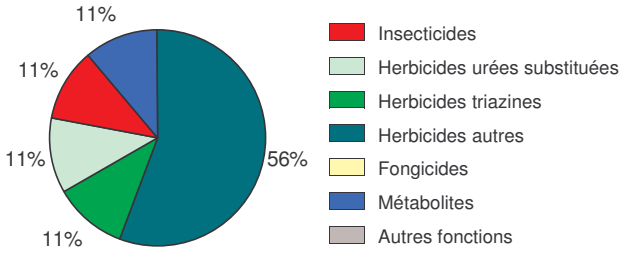

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

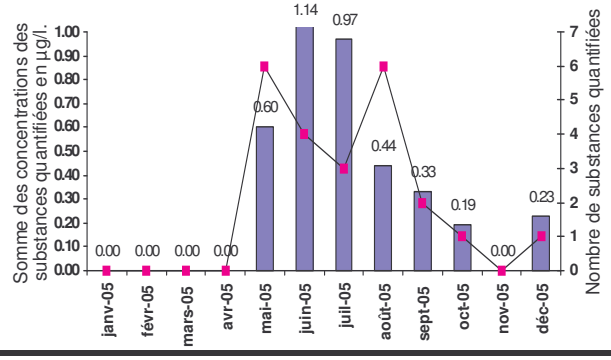

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

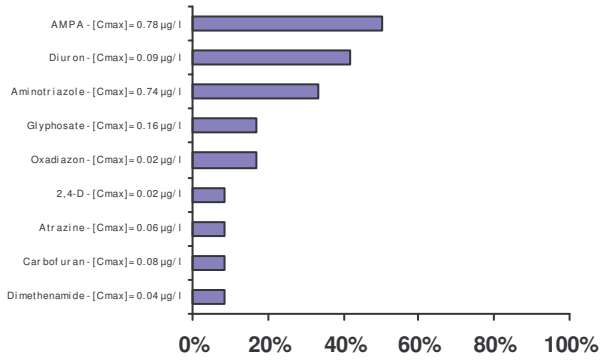

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Zone urbaine d'Aix-les-Bains immédiatement au sud.
Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne).
Paramètres déclassants : AMPA, aminotriazole, carbofuran). Pics de concentrations cumulées liés, en juin à de fortes teneurs en aminotriazole (0,74 µg/l), et en juillet à de fortes teneur en AMPA (0,78 µg/l).
Confirmation de la dégradation constatée en 2004 par rapport aux années antérieurs (classe verte en 2002 et 2003, classe jaune en 2004 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Diuron, Atrazine, Dimethenamide, Oxadiazon, Glyphosate, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE BLEUE DE DORTAN

Information sur la station

Indice BSS:	06277X0084/SO
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	DORTAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	856125
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2150962
Profondeur:	
Aquifère:	Calcaires jurassiques et crétacés du Jura méridional
Petite région agricole:	Montagne du Jura
Usage du point:	aucun

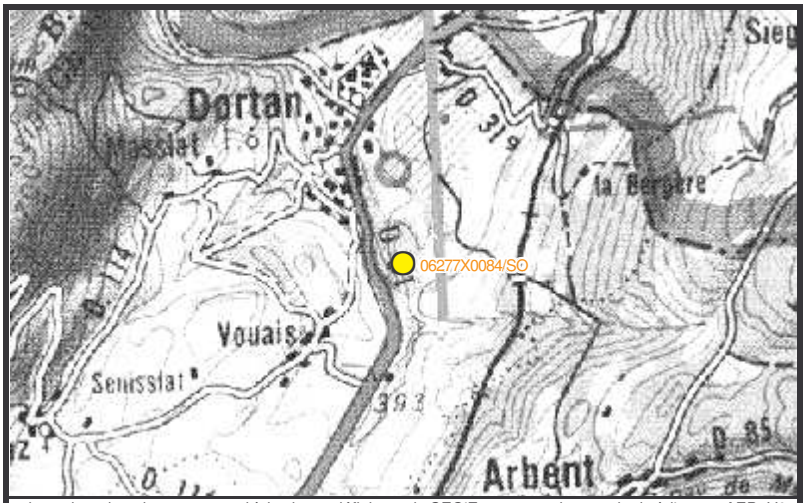

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

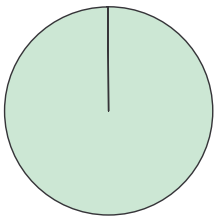

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

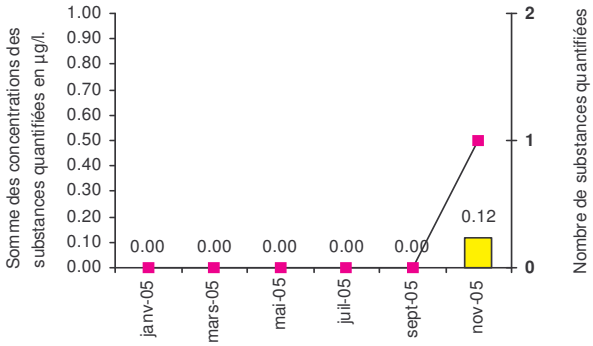

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

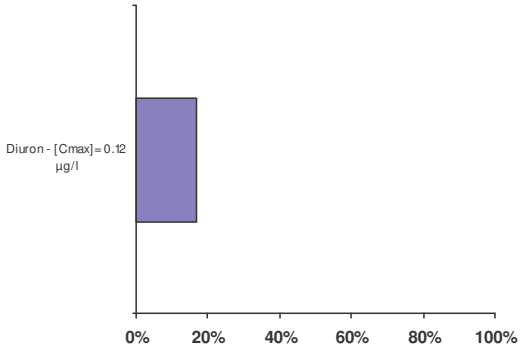

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce point est suivi depuis 2004. Le Diuron constitue la seule substance toujours quantifiée, parmi plusieurs détectées. Sa concentration augmente en 2005 et attribue à cette eau une classe de qualité Jaune (en dégradation) selon le SEQ Eau potable et Orange (eau de qualité médiocre) selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DE PERONNAS - P2

Information sur la station

Indice BSS:	06512X0023/289A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	PERONNAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	821950
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2135000
Profondeur:	-31
Aquifère:	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)
Petite région agricole:	Bresse
Usage du point:	AEP

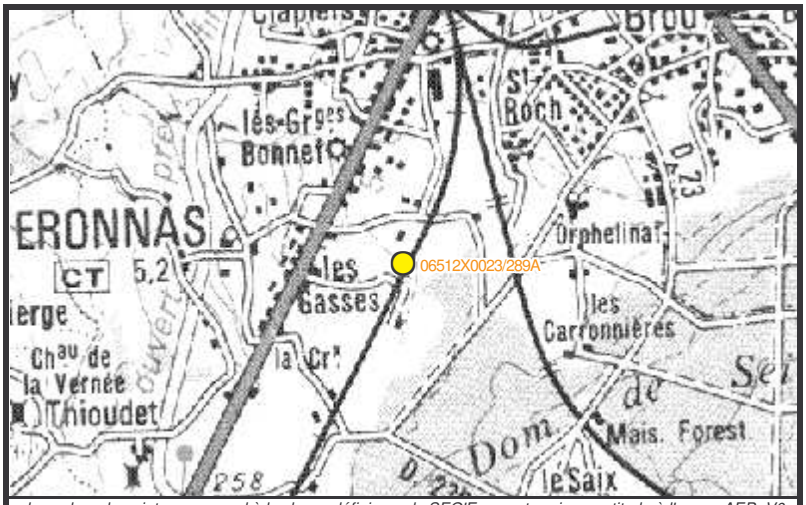

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

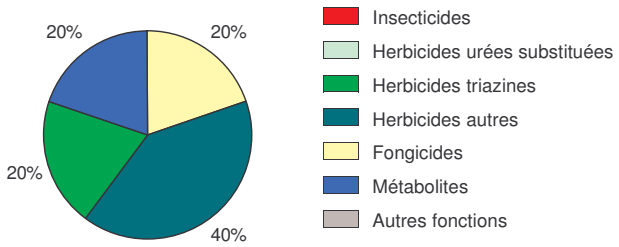

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

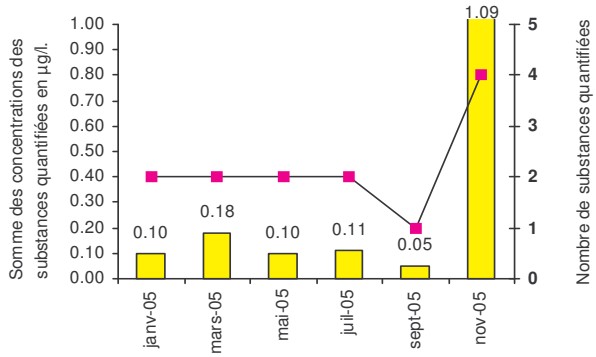

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

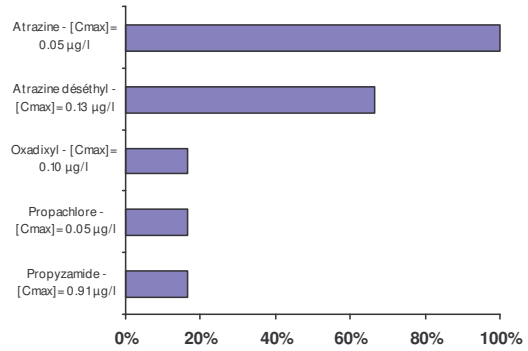

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage de Peronnas exploite des cailloutis pliocènes (plioquaternaire de la Dombes Sud) intercallés dans les marnes de Bresse, protégés des infiltrations au droit du site de captage par une épaisse couche argileuse .Il est implanté en zone péri-urbaine (lotissements). Il pourrait être alimenté par la nappe des alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Certines, située au sud ouest, correspondant à une zone de grandes cultrures avec une forte proportion de maïs, ell- même en grande partie affectée par une pollution en nitrates et en pesticides assez importante et généralisée.
Les résultats 2005 montrent la présence de 5 substances, dont l'atrazine et son principal métabolite (DTA) toute l'année, à des concentrations relativement importantes (dépassements des seuils en cumul et propyzamide). Le propyzamide (présent à des concentrations relativement élevées) et l'oxadixyl font leur apparition. La qualité se dégrade par rapport à l'année précédente,

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Propachlore, Propyzamide, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DU BELLATON NOUVEAU

Information sur la station

Indice BSS:	06754X0065/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	AMBRONAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833240
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2117030
Profondeur:	-21
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	3		

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

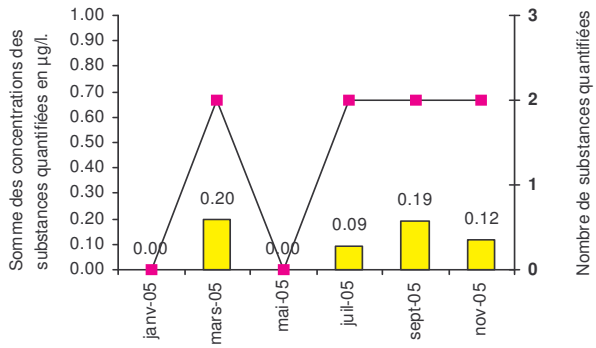

Répartition par groupes d'usage

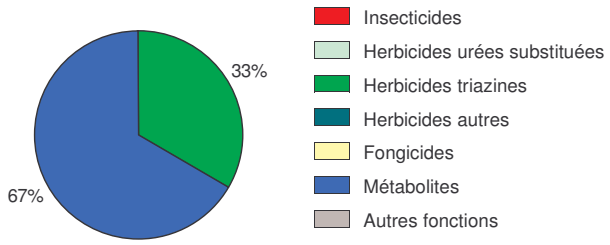

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

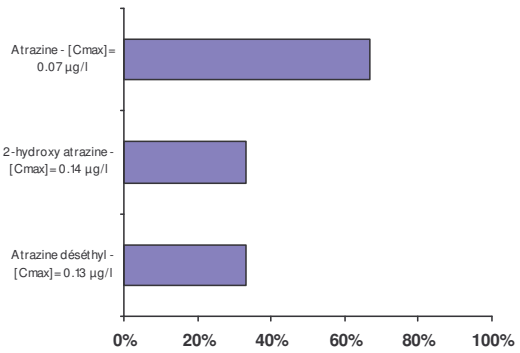

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits (AEP) se situe dans la zone Nord de la nappe de la basse vallée de l'Ain (implanté sur alluvions). Il s'agit d'un secteur de grande plaine agricole avec une forte prédominance de la culture du maïs. La nappe est alimentée essentiellement par les précipitations, les massifs calcaires jurassiques à l'Est et l'Ain à l'extrémité Nord de la nappe. La couverture superficielle des terrains est constituée de terre végétale et de limons bruns argileux, d'une épaisseur moyenne inférieure au mètre. Ces limons de surface ne constituent pas une véritable barrière imperméable. On retrouve régulièrement de l'Atrazine et de la Déséthylatrazine, ainsi que la 2-hydroxy-atrazine, à des concentrations proches ou dépassant le seuil de 0,1 µg/l en 2005 (0,2 µg/l mesuré ponctuellement). La qualité SEQ Eau potable se dégrade en 2005 : la qualité repasse à la classe Jaune en 2005 (déjà connue de sept. 2001 à déc. 2003). La qualité patrimoniale reste mauvaise (classe Orange en 2005 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE

Information sur la station

Indice BSS:	06991D0172/F
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	815070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095645
Profondeur:	-16
Aquifère:	alluvions Fluvio-glaciaires de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	privé

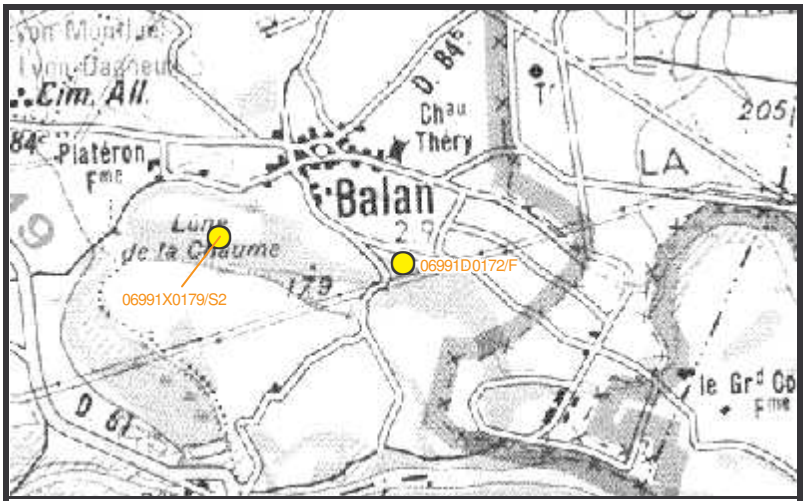

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

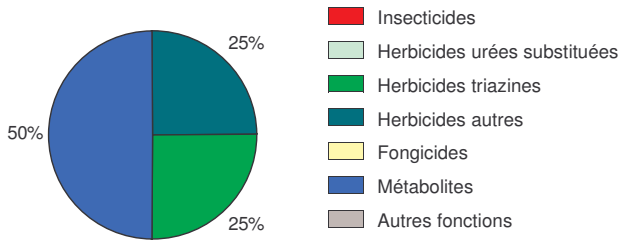

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

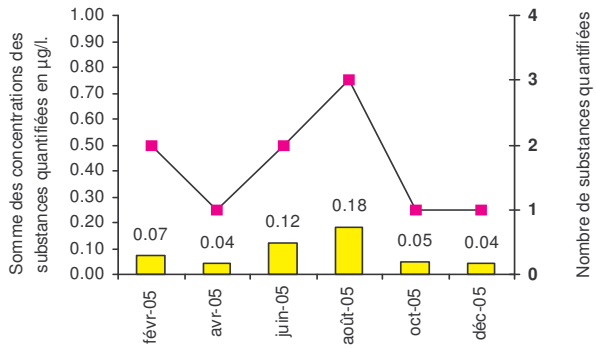

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

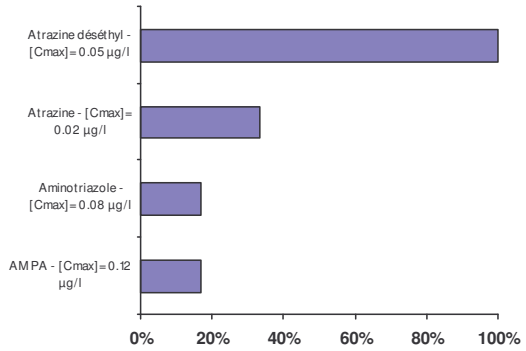

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits (utilisé en irrigation et très proche du captage AEP de Balan) est situé dans la zone sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, dont l'occupation du sol est dominée par les grandes cultures peu diversifiées, en particulier le maïs et le blé. Il est implanté en amont d'une zone boisée et en aval du camp militaire de la Valbonne.
4 molécules y sont retrouvées en 2005 (surtout atrazine-désethyl, systématique, et atrazine sur la moitié des prélèvements), dont l'AMPA, en concentration > 0,1 µg/l. Le glyphosate n'y apparait plus. Sa qualité reste mauvaise en 2005, en classe jaune selon le SEQ Eau potable (autrefois liée à un pic de glyphosate) et en classe Orange selon le SEQ patrimonial (comme en 2004).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.18 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DE BALAN

Information sur la station

Indice BSS:	06991X0179/S2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	813854
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095825
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP

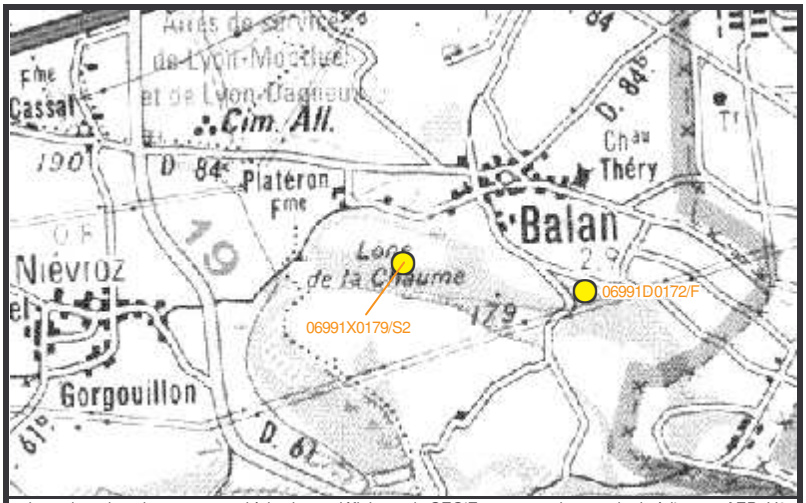

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

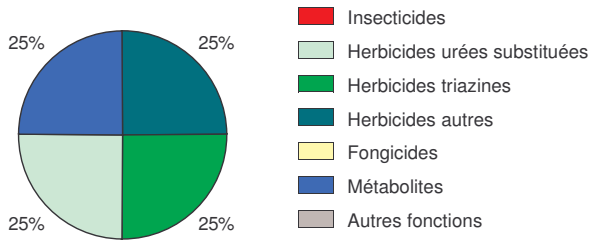

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

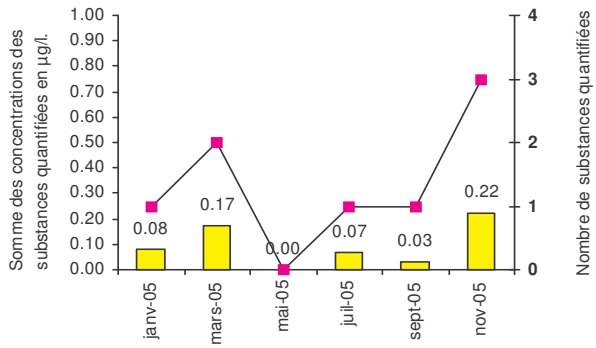

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

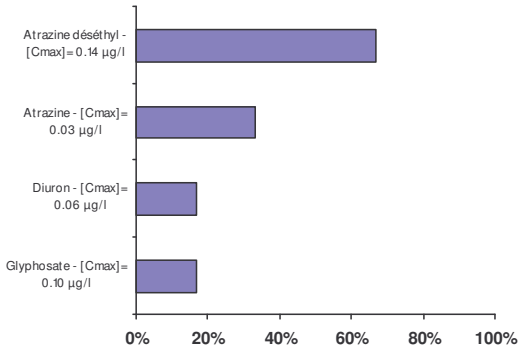

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est située dans la partie sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, où elle est drainée par le Rhône à sa limite sud. Il est implanté en bordure d'une zone boisée encadrée par des lônes et exploite des sables moyens grossiers et graviers sur une épaisseur de 20 m sans couverture. D'importantes surfaces cultivées en maïs et blé sont présentes au Nord et à l'Est de cette zone naturelle. la commune de Balan est située en amont hydraulique du captage. On remarque la présence de l'usine chimique ATO à environ 1 km au Nord.
Les résultats montrent la présence assez régulière d'atrazine déséthyl (depuis la mise en place du suivi), au-dessus du seuil de 0,1 µg/l (en mars et nov. 2005). Le Glyphosate, l'atrazine et le Diuron sont également encore présents. La qualité SEQ Eau potable reste médiocre (classe Jaune comme en 2004) et la qualité selon SEQ patrimonial reste mauvaise (classe Orange).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Glyphosate.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DU LUIZARD 1

Information sur la station

Indice BSS:	06993X0131/P1
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	CHAZEY-SUR-AIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	825070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2100350
Profondeur:	-23.5
Aquifère:	alluvions fluviatiles de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP

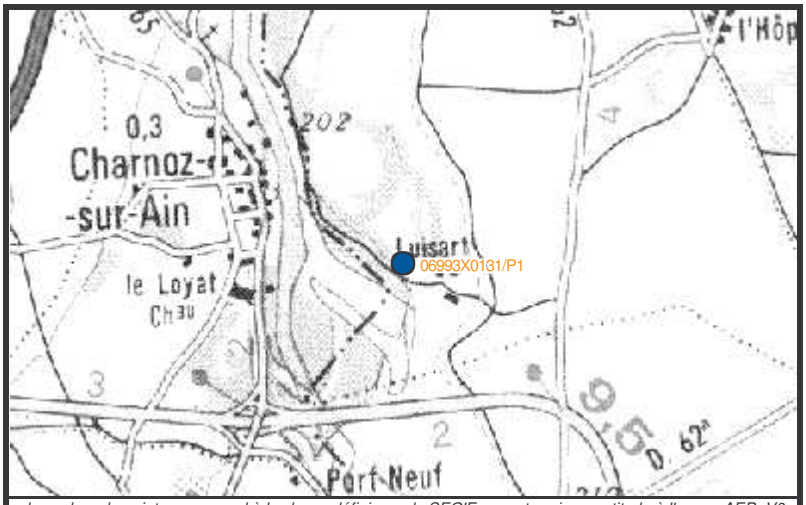

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

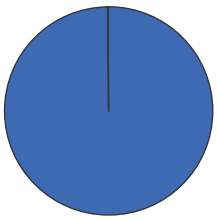

100%

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

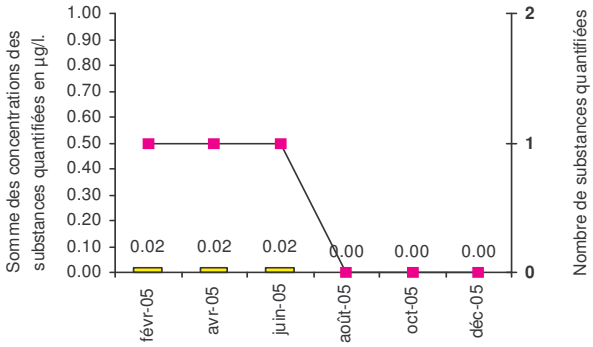

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

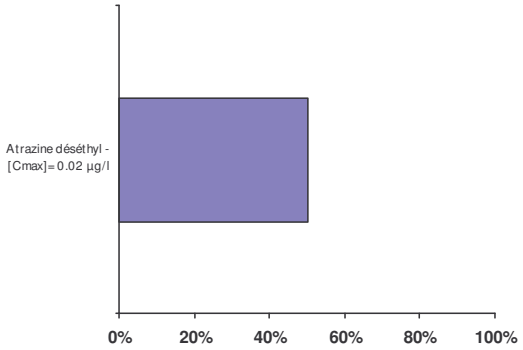

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe à l'amont du secteur sud-est de la nappe de la basse vallée de l'Ain. Celle-ci est alimentée dans ce secteur par l'Ain au niveau du méandre de Chasey-sur-Ain, ainsi que par les précipitations. Il est implanté dans une zone boisée du lit de l'Ain et capte les alluvions récentes, mais au nord est sa zone d'alimentation est dominée par les cultures de maïs.
On observe un qualité constante par rapport à 2004, malgré un nombre de substances quantifiées qui reste bas : en 2005, les relativement faibles concentrations en atrazine déséthyl lui autorisent une qualité Jaune selon le SEQ Eau potable et Verte selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.02 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DES TERRES CARRÉES SUD

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0123/P
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	PEYRAUD
Coord. X Lambert 2 étendu:	793209.235
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2035468.784
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

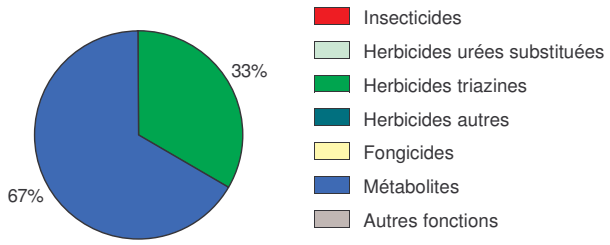

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

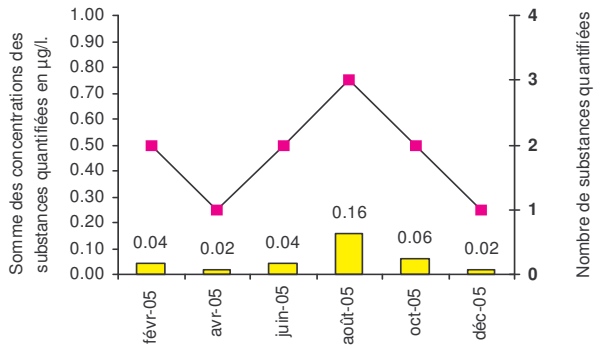

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

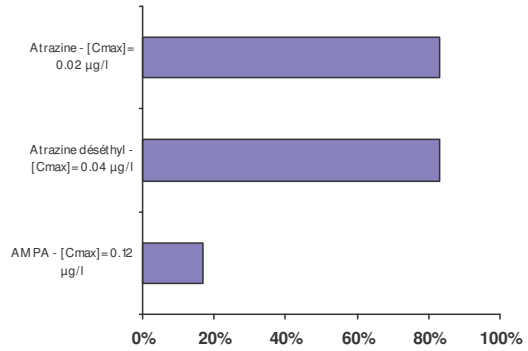

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans un secteur de la nappe alluviale en rive droite du Rhône, bien circonscrit au niveau de la Plaine de Champagne. L'occupation du sol y est dominée par l'arboriculture (abricots), avec, au niveau des parcelles directement à proximité du captage : un peu de vigne, un peu de maïs (influence probable) et quelques légumes (courgettes plein champs).
La présence affirmée de l'AMPA (au delà du seuil de 0,1 µg/l) et celles, quasi-systématiques, de l'atrazine et déséthylatrazine, contribuent à déclasser ce point. Sa qualité se dégrade en 2005, passant de la classe bleue (en 2004) à la classe jaune (comme en 2003) selon le SEQ Eau potable et du Vert au Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.16 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE DES CHATAIGNIERS

Information sur la station

Indice BSS:	07942X0287/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	ARRAS-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	795117
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020020
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

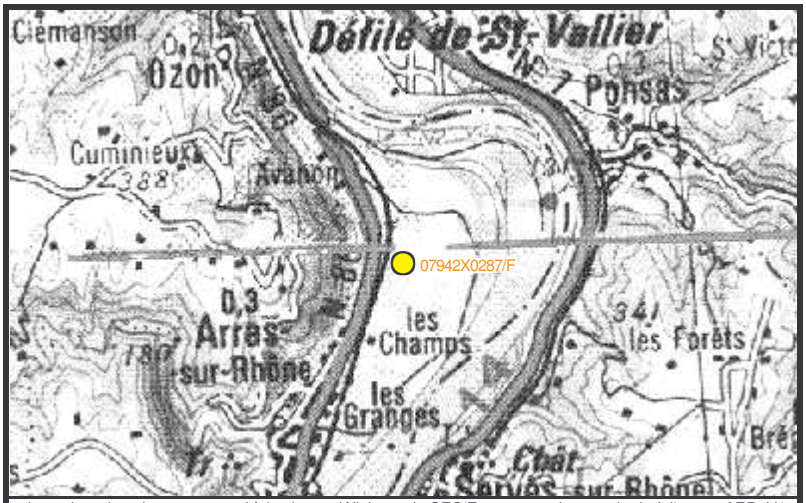

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

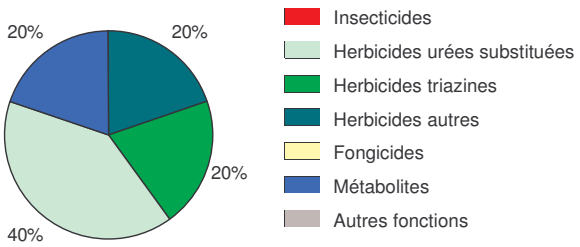

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

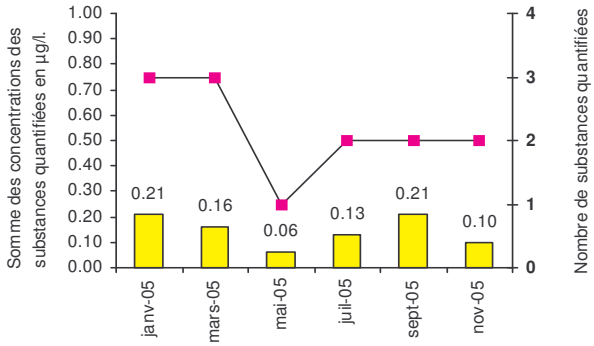

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

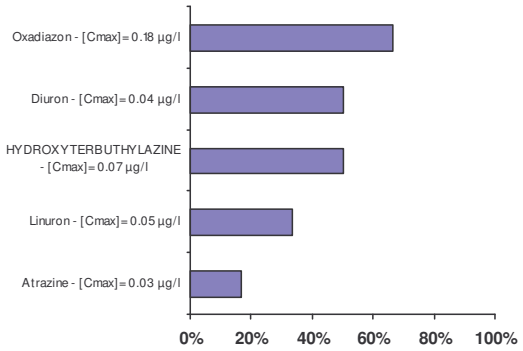

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La station se situe en bordure de la plaine alluviale du Rhône (à 300 m environ sur la rive droite), au pied d'un coteau occupé par des taillis et des vignes, en bordure de la RN86. De l'autre côté de la route, la voie ferrée borde la plaine du Rhône couverte de plantations d'arbres fruitiers.
La mauvaise qualité de ce point se maintient en classe jaune selon le SEQ Eau potable (égale depuis le début du suivi en sept.2001) et orange selon le SEQ patrimonial. Comme en 2004, l'oxadiazon constitue la substance déclassante (3 dépassements du seuil des 0,1 µg/l sur l'année 2005) parmi les 4 substances retrouvées.Le diuron reste également présent, tandis qu'apparaissent de nouvelles molécules (linuron et hydroxyterbuthylazine).

Liste des substances retrouvées:

HYDROXYTERBUTHYLAZINE, Linuron, Diuron, Atrazine, Oxadiazon.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DES PRES NOUVEAUX

Information sur la station

Indice BSS:	07706X0091/S1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	795880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2029797
Profondeur:	-43
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

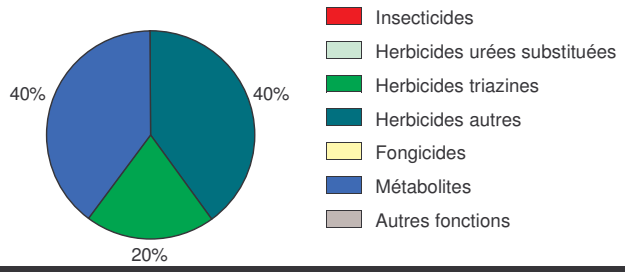

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

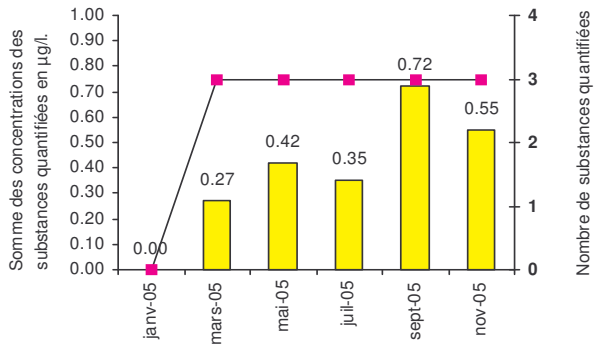

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

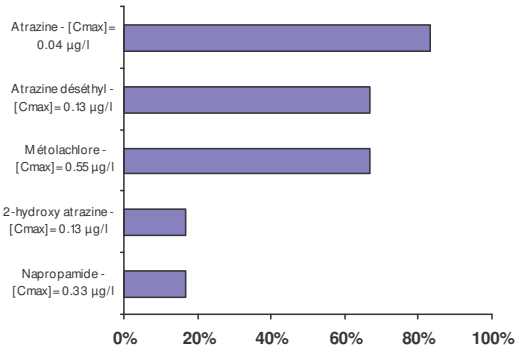

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe en aval de la plaine de Bièvre-Valloire, en limite méridionale. L'environnement agricole est majoritairement représenté par la grande culture et le maïs.
La présence de plusieurs substances, à des concentrations importantes contribuent à déclasser ce point. La classe de qualité de l'eau passe du Bleue au Jaune en 2005 selon le SEQ eau potable, et devient Rouge selon le SEQ patrimonial, en raison du dépassement du seuil de 0,1 µg/l par l'atrazine déséthyl, métolachlore (0.55 µg/l) et napropamide (0.33 µg/l). L'atrazine et le 2-hydroxyatrazine sont également présents.

Liste des substances retrouvées:

2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Atrazine, Napropamide, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.72 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS PRIVE LES CHASSIS

Information sur la station

Indice BSS:	07947X0045/PUITS
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ROCHE-DE-GLUN
Coord. X Lambert 2 étendu:	799640
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2006581
Profondeur:	-30
Aquifère:	alluvions au confluent Isère-Rhône
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	aucun

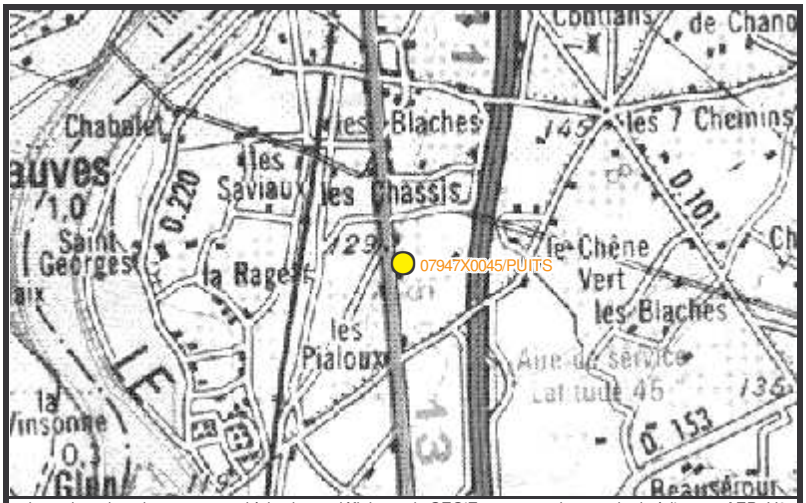

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

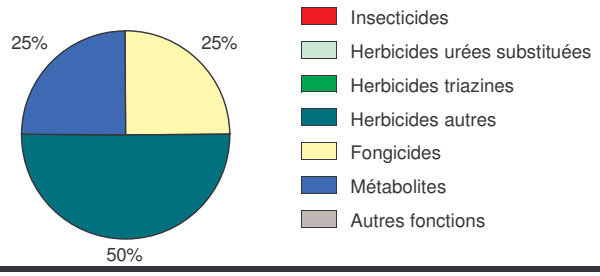

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

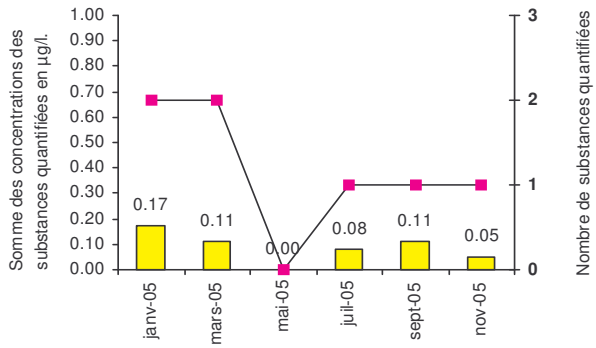

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

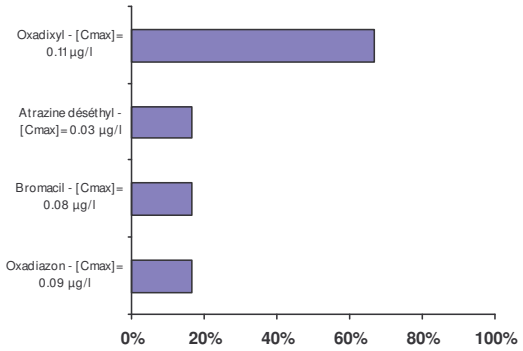

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions des terrasses de la Basse Vallée de l'Isère, au nord de la confluence Isère-Rhône, dans un environnement de grandes cultures et de vergers.
La qualité du point se dégrade pour la première fois depuis la mise en place du réseau pesticide (classe Jaune selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial). L'oxadixyl est la seule substance déclassante mais le bromacil, l'oxadiazon et la déséthylatrazine font leur apparition en 2005.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Bromacil, Oxadiazon, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

DRAIN LES ÉCANCIÈRES

Information sur la station

Indice BSS:	07956X0037/D
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	EYMEUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	822458
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2009682
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodanienne
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

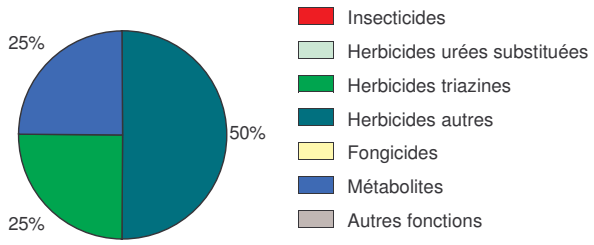

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

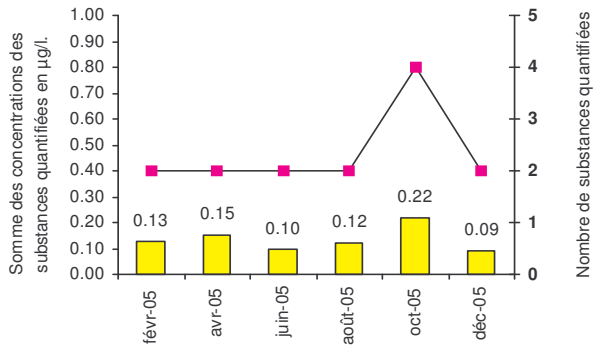

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

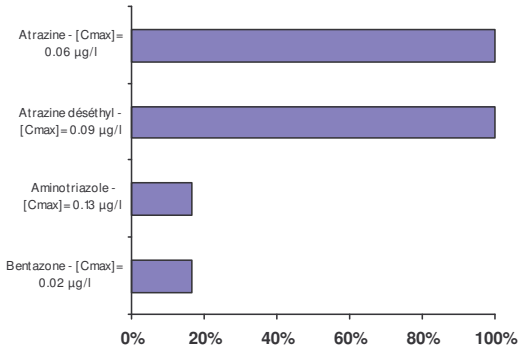

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source de l'Ecancière est une émergence de trop plein du secteur nord-est de la Plaine de Valence, en bordure de l'Isère. Son bassin d'alimentation, qui s'étend à l'est jusqu'au Piémont du Vercors, draine les alluvions de l'ancienne Isère ainsi que les cailloutis d'Alixan. Globalement la Plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais dans le bassin d'alimentation de la source, l'occupation du sol montre aussi la présence de vergers, de pépinières et d'élevage.
L'Atrazine et la déséthyl Atrazine se retrouvent régulièrement, mais toujours à des concentrations relativement faibles et <seuil de 0,1 µg/l en 2005. Le diuron n'y apparaît plus mais le bentazone (nouvelle substance) y apparaît. Les concentration relativement élevées en 2005 classent ce point en Jaune selon le SEQ Eau potable et en Orange selon le SEQ patrimonial, comme l'année précédente.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.09 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE DES MALCONTENTS

Information sur la station

Indice BSS:	08183X0242/SMAL01
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	802384
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1993500
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

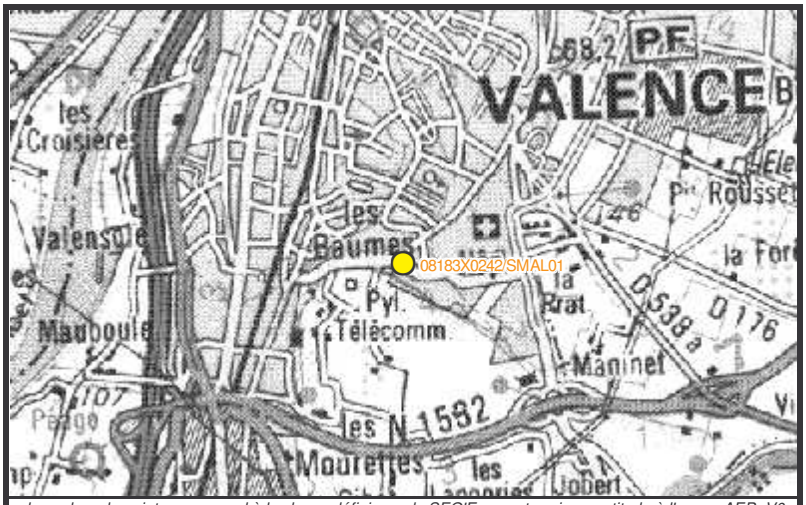

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

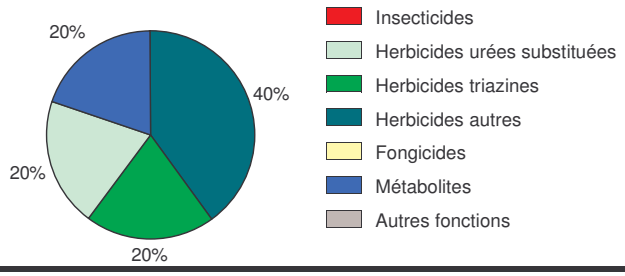

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

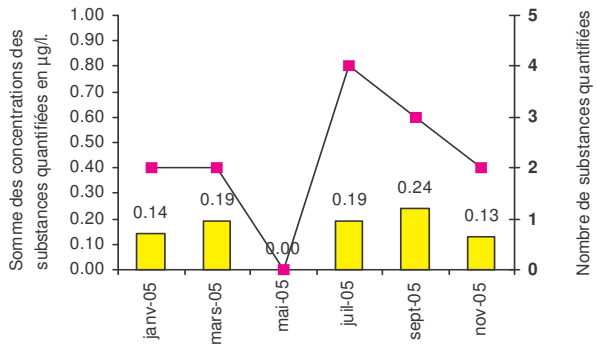

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

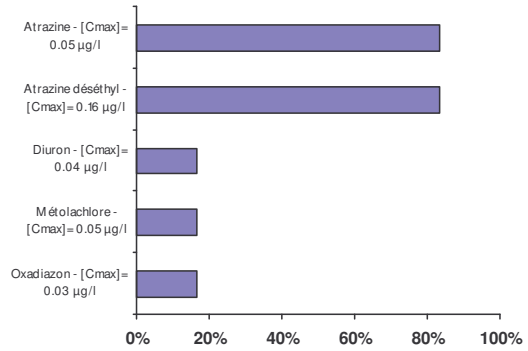

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source des Malcontents est une émergence de trop-plein de la partie est de la nappe de la Plaine de Valence (circulant dans les alluvions de l'ancienne Isère). Elle est bien représentative de la plaine située au sud-est de l'agglomération Valentinoise, avec un bassin d'alimentation qui s'étend jusqu'à Chabeuil. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures céréalières, avec quelques vergers et des élevages (volailles).
Comme les 2 années précédentes, les analyses révèlent la quantification systématique de l'atrazine et de l'atrazine déséthyl (paramètre déclassant). Le métolachlore, diuron et oxadiazon complètent le lot de substances quantifiées. Avec cette augmentation des substances retrouvées en 2005, la qualité reste médiocre selon le SEQ Eau potable (classe de qualité Jaune) et SEQ patrimonial (Orange).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Oxadiazon, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.24 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GALERIE NORD DE CHABEUIL

Information sur la station

Indice BSS:	08184X0066/DRAIN
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	CHABEUIL
Coord. X Lambert 2 étendu:	811386
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1994684
Profondeur:	
Aquifère:	cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

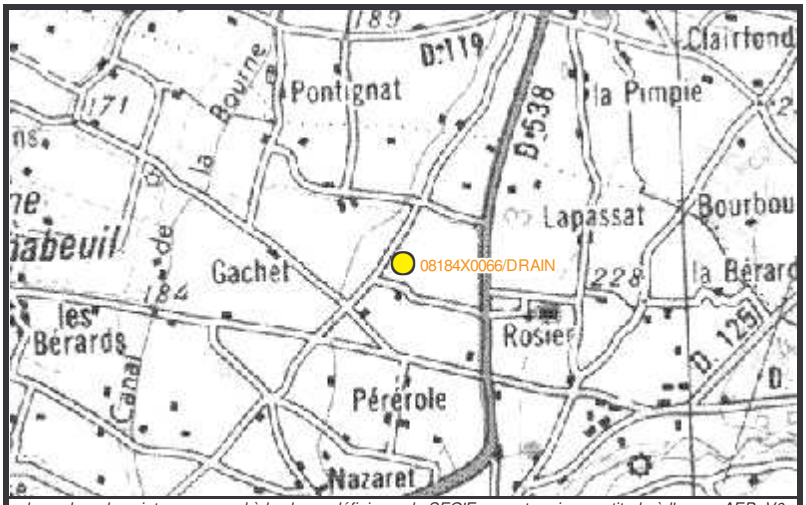

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

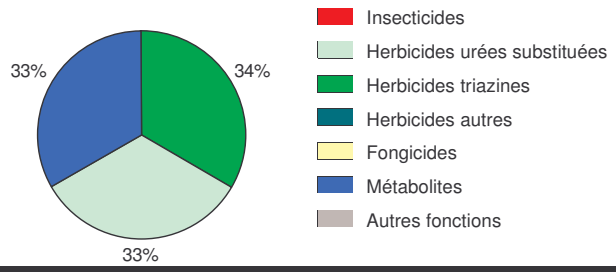

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

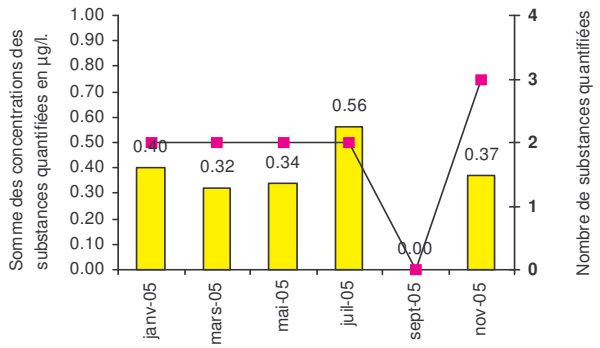

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

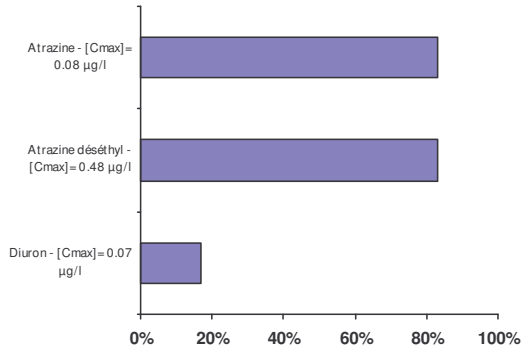

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi est représentatif de la partie ouest de la nappe de la Plaine de Valence, constituée par des cailloutis calcaires d'Alixan. Il se situe dans un environnement agricole dominé par les cultures de blé et de maïs. Au nord-est, des gravières sont présentes. Il n'existe qu'une seule habitation à 150 m et une voie ferrée à plus de 200 m.
Ce point révèle, depuis la mise en place du suivi, la présence soutenue de l'atrazine et de son métabolite, la déséthyl Atrazine, en concentrations importantes. Le diuron est également présent en 2005. La mauvaise qualité de l'eau se confirme selon le SEQ Eau potable (classe jaune constante depuis la mise en place du réseau) et Rouge selon le SEQ patrimonial (notamment en raison du total des substances).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.56 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE

Information sur la station

Indice BSS:	08187X0223/S
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BEAUMONT-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1988420
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

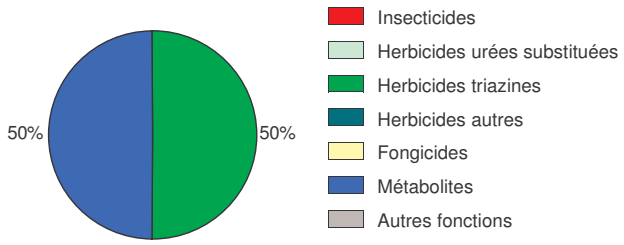

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

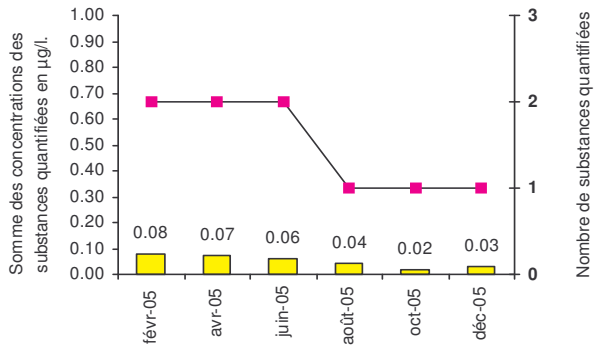

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

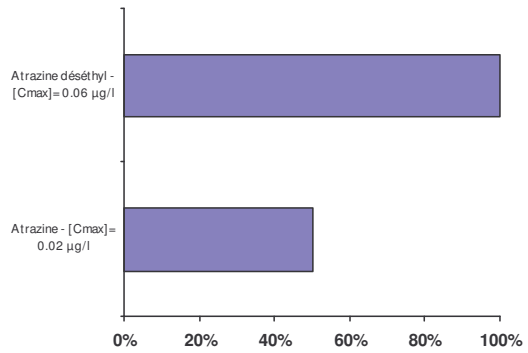

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source correspond à une émergence de trop-plein de la nappe de la plaine de Valence, très étendue, qu'elle draine dans sa partie sud-ouest. Globalement la plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais les parcelles situées à proximité de la source elle-même présentent une occupation plus complexe, avec des vergers (10 %), du blé (10 %), du tournesol (10 %), d'autres cultures (10 %) et des bois (10 %).
Les résultats obtenus en 2005 confirment les améliorations constatées en 2003 et 2004, malgré la présence systématique de l'atrazine déséthyl : la qualité s'améliore en passant à la classe Bleue selon le SEQ Eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial. Le glyphosate n'y apparaît plus.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DE LA DAME - SUD

Information sur la station

Indice BSS:	08661X0152/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	MONTELIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	789432
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954604
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

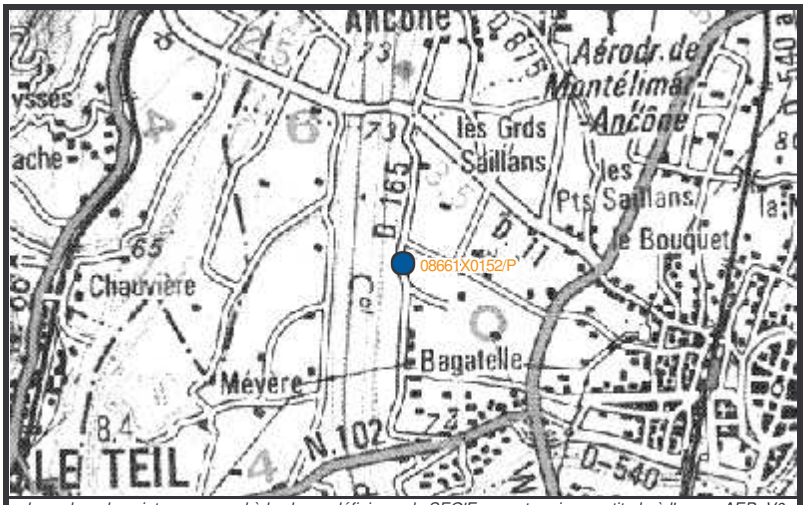

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

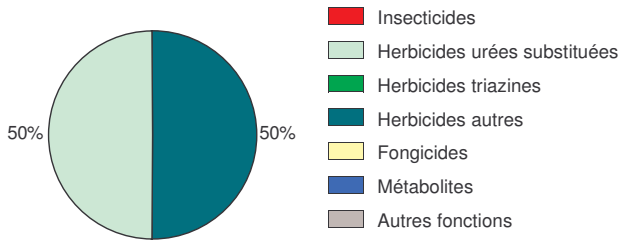

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

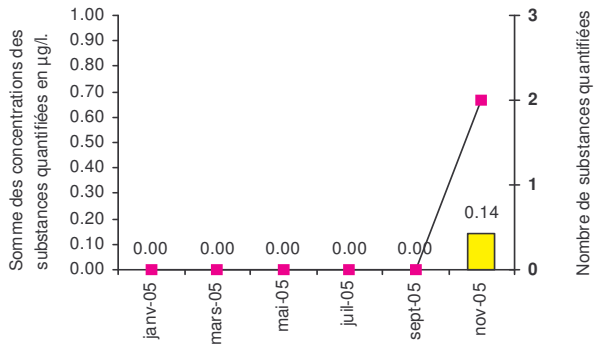

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

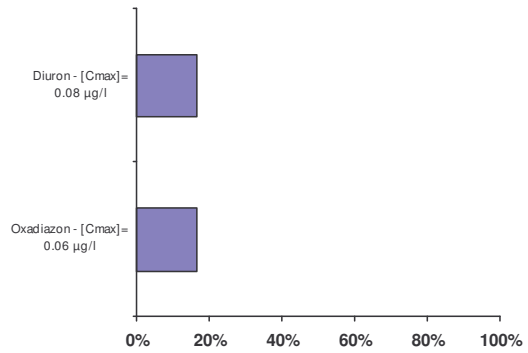

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône au niveau de la plaine de Montélimar, immédiatement à l'est du canal de Montélimar. Ce secteur correspond à une zone agricole et de vergers, avec dans le périmètre de protection du captage la présence d'une pépinière et d'un plan de vigne.
Contrairement aux années antérieures, 2 substances y sont retrouvées en 2005 (diuron et oxadiazon). La classification avec le SEQ Eau potable reste bleue mais passe du bleu (en 2004) au orange (en 2005) selon le SEQ patrimonial, en raison de la présence de ces molécules.

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Oxadiazon.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DES REYNIERES

Information sur la station

Indice BSS:	08663X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BONLIEU-SUR-ROUBION
Coord. X Lambert 2 étendu:	801335
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1958574
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions anciennes Plaine du Roubion
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

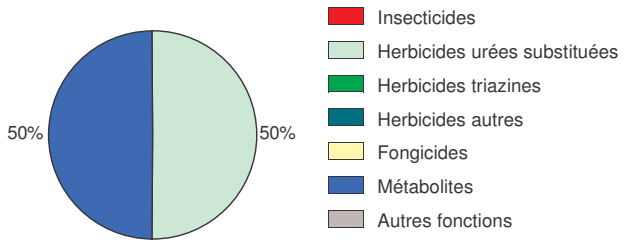

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

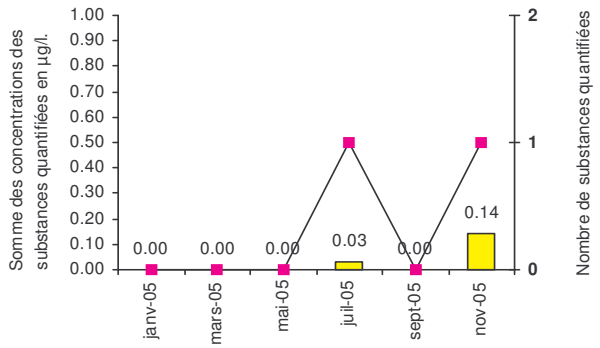

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

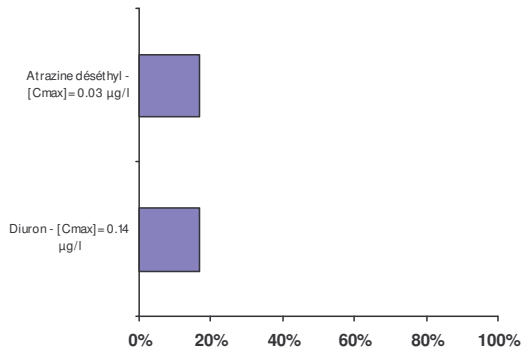

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions anciennes du Roubion, à environ 1 km du centre de Bonlieu-sur-Roubion. Le puits est situé au voisinage exacte des émergences de la nappe à l'origine d'un ruisseau à débit raisonnable. Il existe une voie TGV et une ligne à haute tension à proximité, ainsi que des cultures de blés et des zones de friches.
En 2005, l'atrazine déséthyl et le Diuron sont les seules substances retrouvées sur ce point. Les concentrations en diuron relevées en Novembre, supérieures au seuil de 0,1 µg/l, contribuent à déclasser le point. La qualité se dégrade par rapport à 2004 et 2003, selon le SEQ Eau potable (classe Jaune) et le SEQ patrimonial (classe Orange).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE DE LA TOUR

Information sur la station

Indice BSS:	08663X0123/D
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA BATIE-ROLLAND
Coord. X Lambert 2 étendu:	800792
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954045
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluviatiles et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP (secours)

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

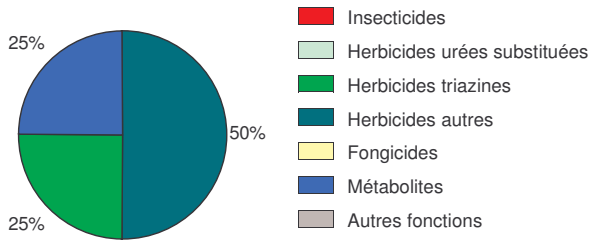

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

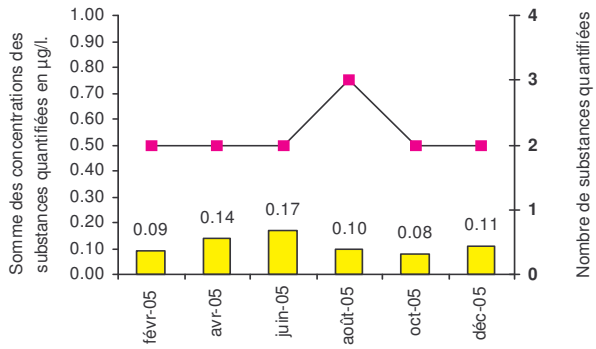

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

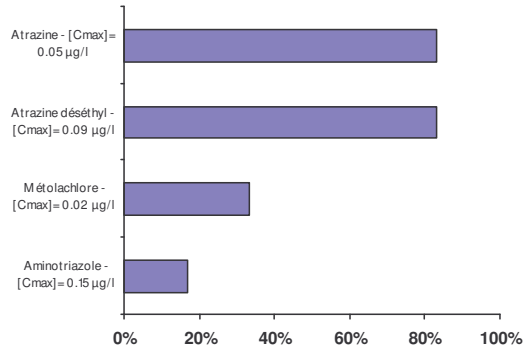

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans les alluvions anciennes de la vallée du Jabron. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures.
L'atrazine et déséthylatrazine sont quasi-systématiquement présentes mais à de moindres concentrations. Les dépassements du seuils de 0,1 µg/l sont encore constatés pour l'aminotriazole (paramètre déclassant) mais le glyphosate n'y est plus détecté. La classification du point selon le SEQ Eau potable se maintient depuis la mise en place du réseau à la qualité Jaune (et classe Orange pour le SEQ patrimonial).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DU QUARTIER DE LINGTIER

Information sur la station

Indice BSS:	08901X0119/F1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA-GARDE-ADHEMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	792024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1933717
Profondeur:	-9.8
Aquifère:	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse
Petite région agricole:	Rhône moyen / Plaine de Pierrelatte
Usage du point:	domestique

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	-		

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

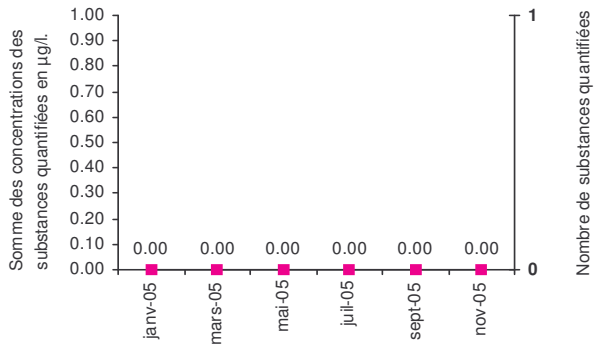

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage privé est situé dans la plaine de Pierrelatte (Rhône à 500 m, en rive gauche), en limite de vignobles.
Aucune molécule n'ayant été détectées sur ce point en 2005, sa qualité s'améliore, en se maintenant en Vert selon le SEQ patrimonial (stable) et en obtenant également la classe Bleue pour l'usage SEQ Eau potable.

Liste des substances retrouvées:

-.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE SMARD

Information sur la station

Indice BSS:	08905X1063/P
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	PIERRELATTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	788566
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1929848
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions fluviatiles et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatte
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	agricole

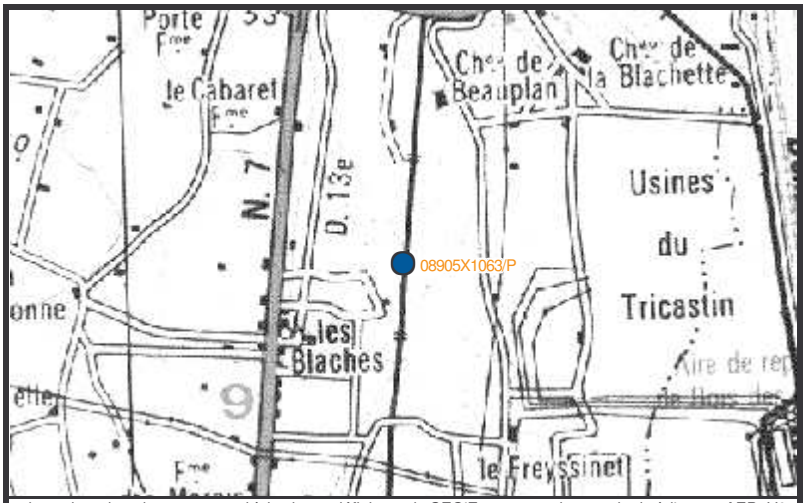

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

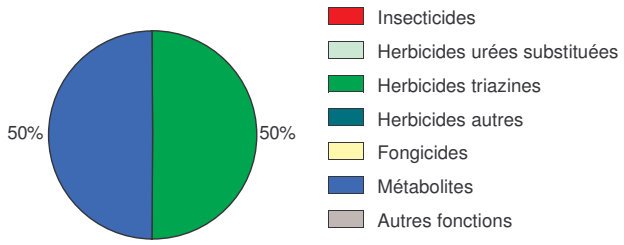

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

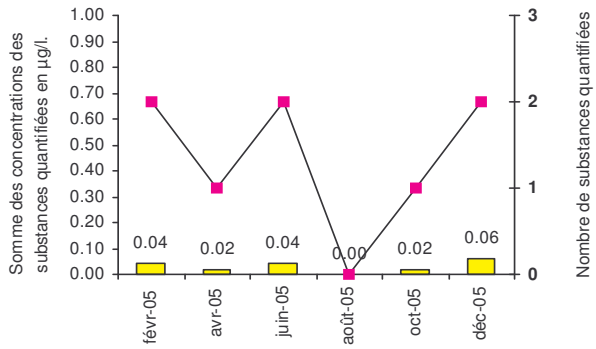

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

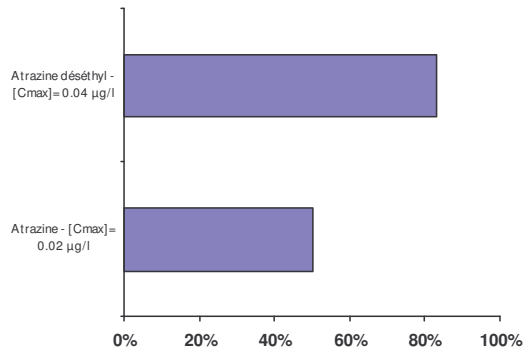

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la zone sud à l'aval de la nappe de la plaine de Pierrelatte. L'occupation du sol y est assez hétérogène, avec à la fois des grandes cultures, des oléoprotégineux, des vergers et du maraîchage. Les cultures en serres sont fortement développées dans ce secteur. Le point de prélèvement utilisé pour un usage agricole est situé entre la ligne TGV et la ligne SNCF. La présence des usines du Tricastin est à noter à l'Est de la Zone.
En 2005, le point retrouve une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable, et le glyphosate n'y apparaît plus. Seules l'atrazine et la déséthylatrazine sont encore quantifiées, à de faibles concentrations, contribuant à une qualité SEQ patrimonial en classe Jaune (contre Orange en 2004, en raison de la présence soutenue de ces 2 molécules).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE SAMSON

Information sur la station

Indice BSS:	08908X0006/D
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	TULETTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	811620
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924487
Profondeur:	-3.5
Aquifère:	alluvions de l'Aygues
Petite région agricole:	Tricastin
Usage du point:	AEP

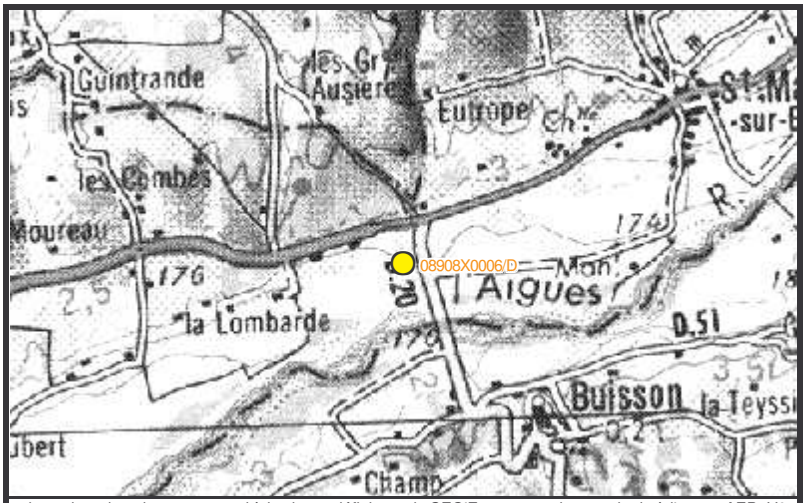

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

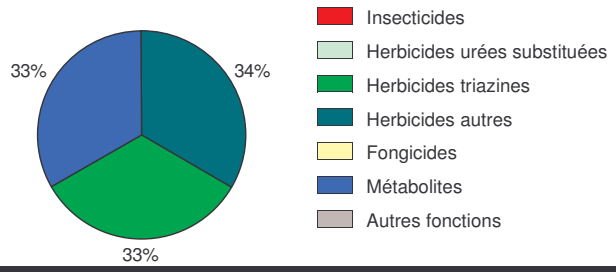

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

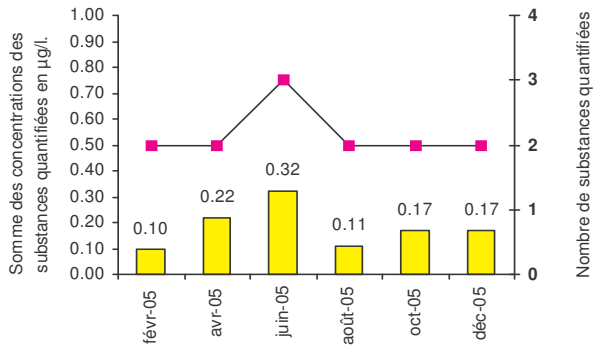

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

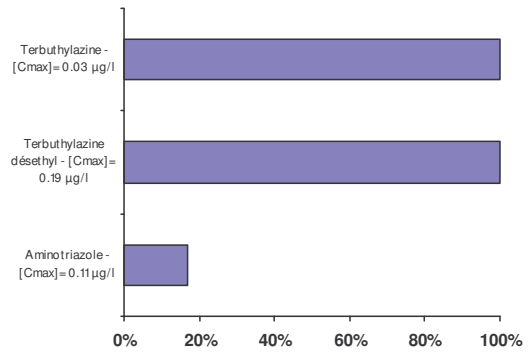

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions récentes de la vallée de l'Aygues. Les cultures sont à dominante de vigne (80%) aux abords immédiats avec également quelques parcelles boisées et quelques vergers.
La situation du point reste semblable à celle des années précédentes. La classe de qualité est Jaune, selon le SEQ Eau potable, et Orange selon le SEQ patrimonial. Les paramètres déclassants sont la Terbuthylazine déséthyl (toujours présente et à des concentrations supérieures à 0,1 µg/l), mais aussi l'aminotriazole et le total des substances. Le glyphosate n'apparaît plus.

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine désethyl, Terbuthylazine, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DE PRÉ CHAPUIS

Information sur la station

Indice BSS:	06297X0022/F2105A
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	DOUVAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	906024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2154072
Profondeur:	-10
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

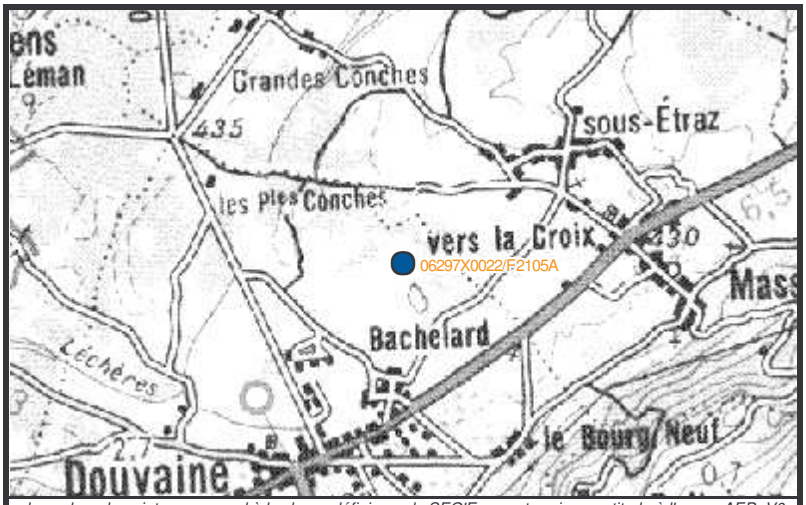

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

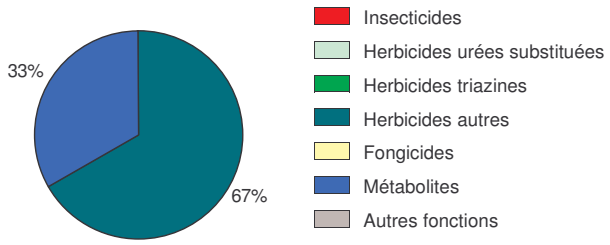

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

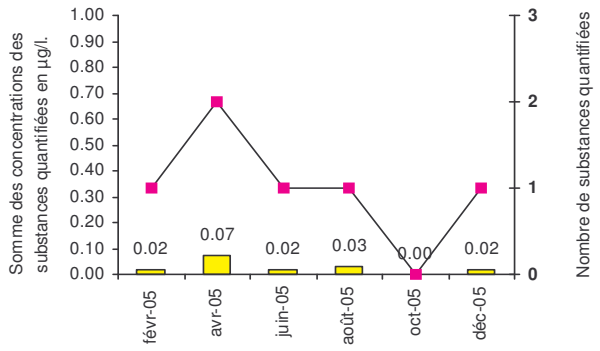

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

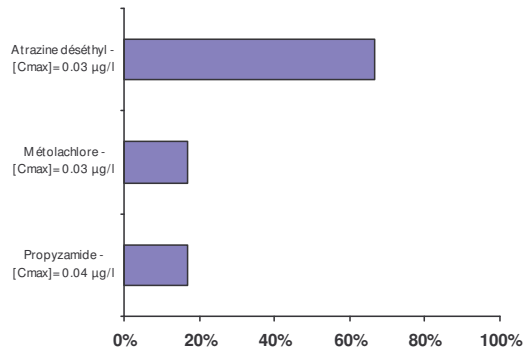

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe dans la nappe de Douvaine. Le secteur est caractérisée par la présence de cultures céréalières et fourragères. Le captage lui-même est situé en zone boisée avec des champs cultivés en périphérie immédiate et des parcelles arboricoles à quelques kilomètres au sud.
3 substances sont présentes, dont l'atrazine déséthyl dans la majorité des prélèvements (comme les années précédentes), ainsi que le métolachlore et le propyzamide qui apparaissent. La qualité du point se maintient selon le SEQ AEP (Bleue en 2005) mais se dégrade selon le SEQ Patrimonial (classe Jaune et non plus Verte).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Propyzamide, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE DU DRAILLANT

Information sur la station

Indice BSS:	06298X0012/VILLA
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	PERRIGNIER
Coord. X Lambert 2 étendu:	917210
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2153770
Profondeur:	-39
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

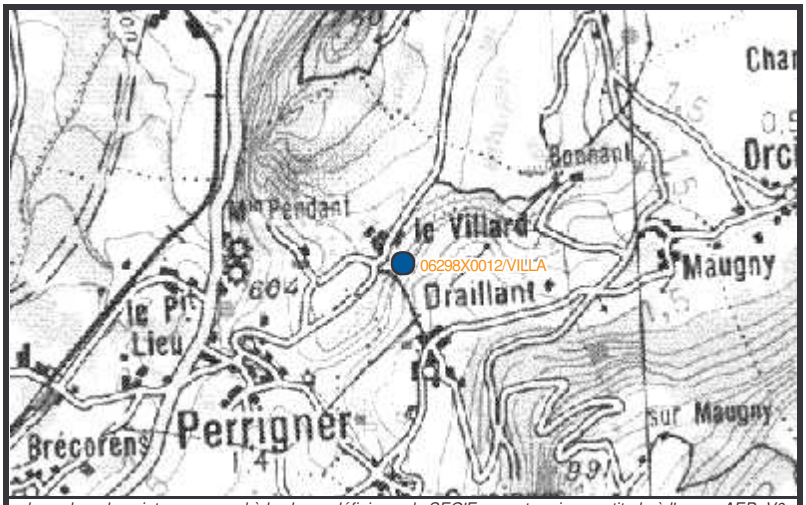

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	-		

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

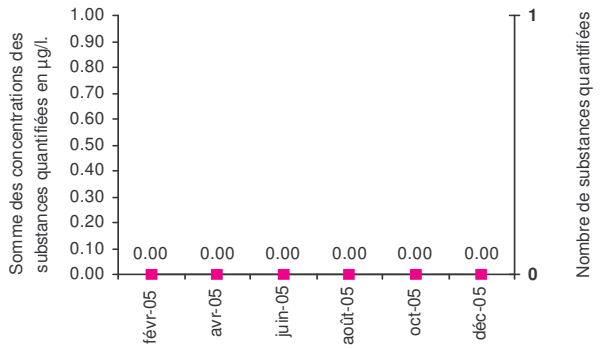

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la nappe de Draillant. Celle-ci est localement protégée par un recouvrement argileux de plusieurs mètres. Le secteur est caractérisé par une dominante de fourrage / céréales. Il existe cependant quelques vergers à l'amont du captage.
Aucune substance recherchée n'y est détectée en 2005 : la bonne qualité selon le SEQ Eau potable et SEQ Patrimonial se maintient en classe Bleue.

Liste des substances retrouvées:

-.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DE CRACHE

Information sur la station

Indice BSS:	06538X0057/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	886880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2133660
Profondeur:	-115
Aquifère:	formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"
Petite région agricole:	Bas-Genevois
Usage du point:	AEP

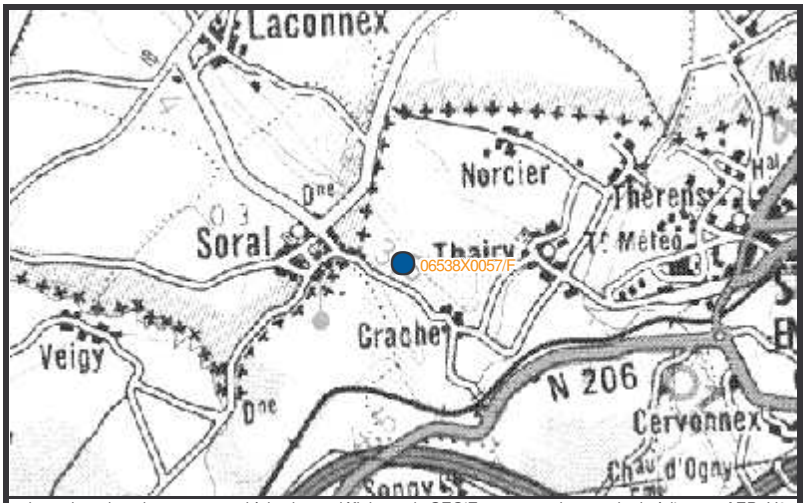

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005 au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6	
Nombre de substances analysées	328	
Nombre de substances quantifiées	1	

Répartition par groupes d'usage

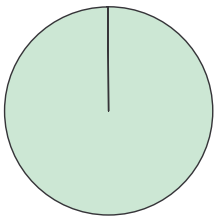

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

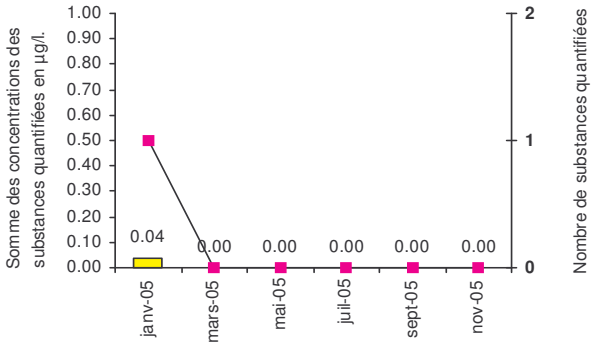

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

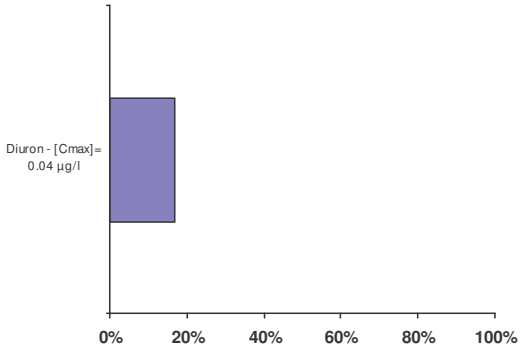

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits de Crache capte la nappe profonde du Genevois dans sa partie aval. Il se situe dans un environnement agricole, représenté par des cultures assez diversifiées et la présence de quelques vignes.
Alors qu'aucune contamination n'avait été observée depuis la mise en place du suivi, le diuron apparait en 2005. La classe de qualité selon le SEQ AEP reste Bleue mais l'état patrimonial du point se dégrade par rapport à 2004 (classe Orange contre Bleue).

Liste des substances retrouvées:

Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE DE LA DOUAI

Information sur la station

Indice BSS:	06774X0027/GL
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	CRUSEILLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	891139
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2119714
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires urgoniens du massif de Salève
Petite région agricole:	Plateau des Bornes
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

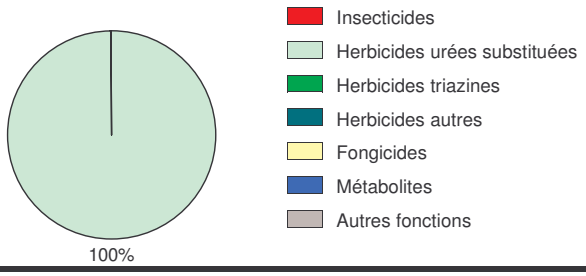

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

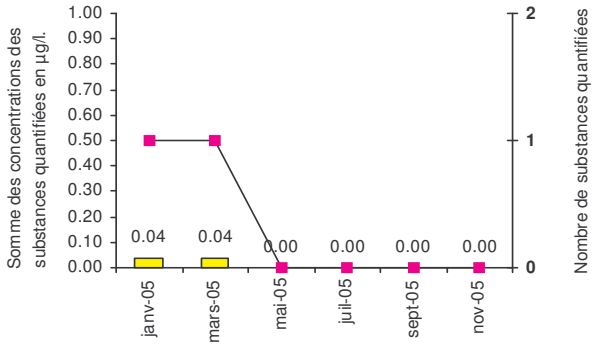

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

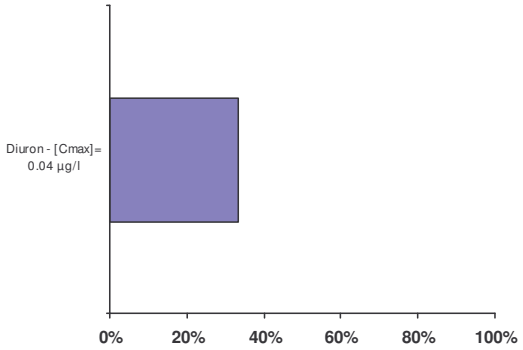

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source émerge du massif calcaire du Salève en rive droite du torrent des Usses.
Le Diuron y avait été quantifié pour la première fois depuis la mise en place du suivi en 2004. Sa présence se confirme en 2005. Néanmoins, les concentrations restent faibles, ce qui permet à la station de conserver la classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et ude s'améliorer selon le SEQ Patrimonial (passant du bleu au vert).

Liste des substances retrouvées:

Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY

Information sur la station

Indice BSS:	06996X0001/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CHERUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	820500
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2087040
Profondeur:	
Aquifère:	Alluvions de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	industriel

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

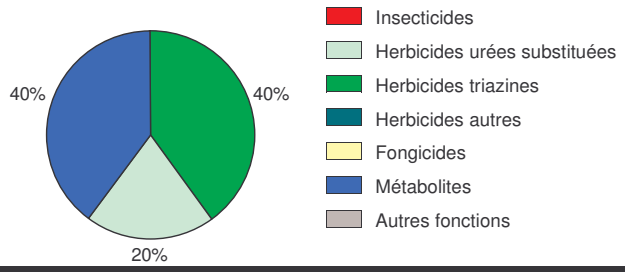

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

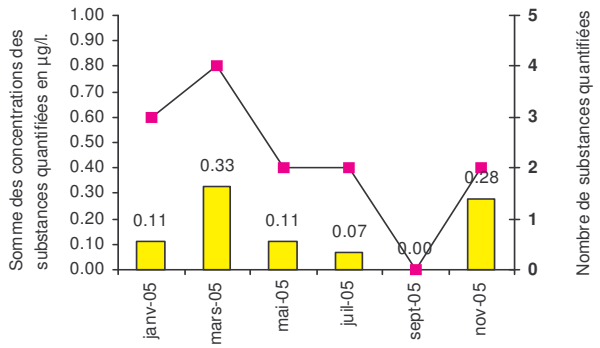

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

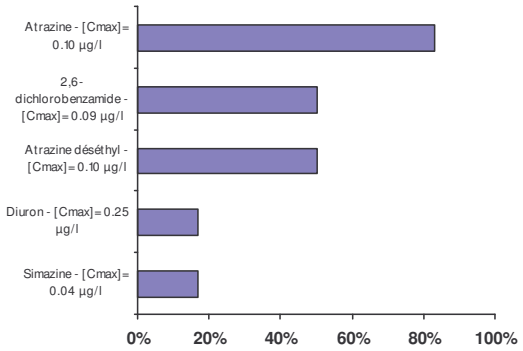

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce point fait l'objet d'un suivi depuis 2004. Le diuron est présent dans un prélèvement (concentration atteignant 0.25) et l'atrazine est retrouvée systématiquement dans tous les prélèvements (son métabolite est moins fréquent). Les concentrations de ces 3 substances sont significatives et contribuent à dégrader en 2005 la classe de qualité selon le SEQ Eau Potable (Jaune) et selon le SEQ patrimonial (Orange, en dégradation par rapport à 2004).

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.33 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DE LA RONTA

Information sur la station

Indice BSS:	07232X0029/F2
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SATOLAS-ET-BONCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	817585
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077650
Profondeur:	-32
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre - Plaine de Chesne
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

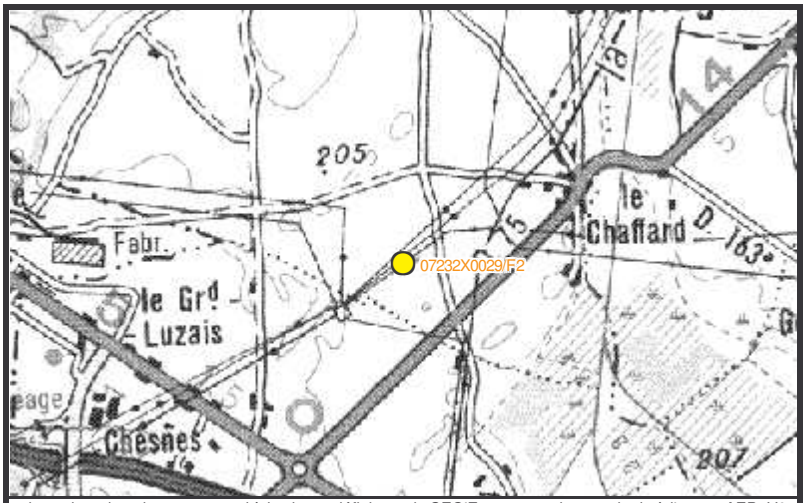

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

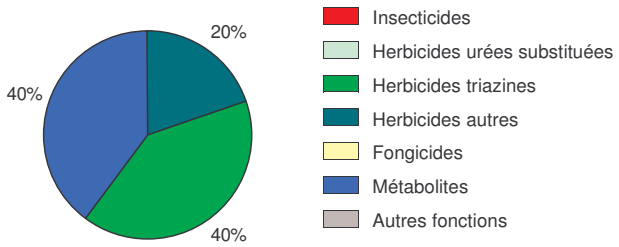

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

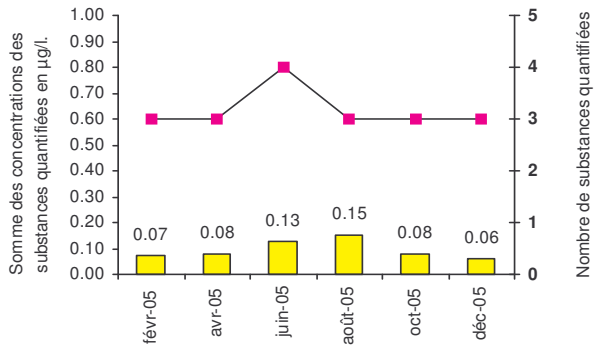

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

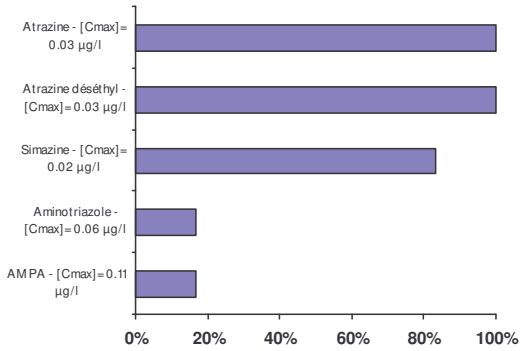

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau de la plaine de Chesne, dans la partie aval de la nappe de la Bourbre, après sa confluence avec le Cattelan. Il s'agit d'une zone de grande culture de maïs et céréales.
On y observe régulièrement la présence d'Atrazine, de déséthyl Atrazine (substances présentes sur tous les prélèvements) et de Simazine (également très fréquente) à des concentrations relativement faibles. L'AMPA y est également retrouvée en 2005, à une concentration plus importante, qui contribue à son déclassement. La situation est malgré tout stable par rapport à l'année précédente et 2003. La qualité, selon le SEQ Eau potable se maintient en classe Jaune (et Orange selon le SEQ Patrimonial).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU

Information sur la station

Indice BSS:	07234X0019/HY
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SOLEYMIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	836444
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2083546
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires du plateau de l'Ile Crémieu + moraines quaternaires
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

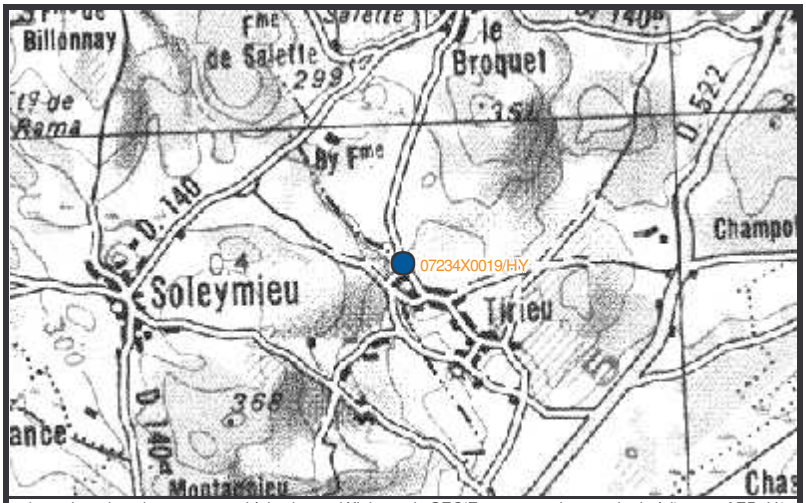

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	3		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

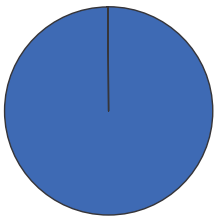

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

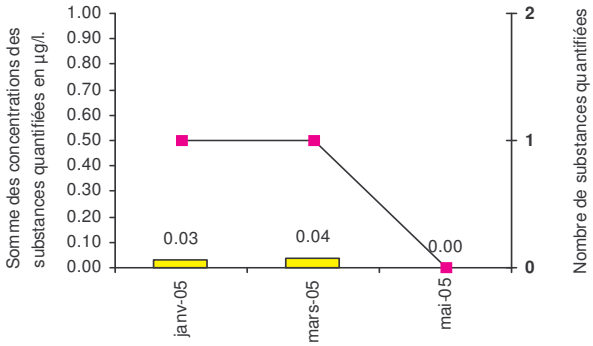

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

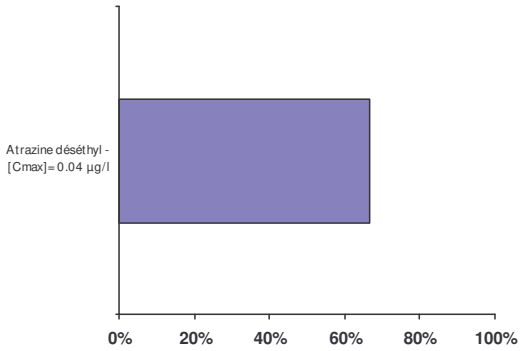

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source est située en rive gauche du ruisseau des Abîmes, au niveau de plaquages morainiques, dans un environnement de pâtures et de taillis.
Alors qu'aucune substance n'y avait été est quantifiée en 2004 (et sur la période sept.2001 - déc.2002), la déséthylatrazine est retrouvée sur les 2 prélèvements opérés en 2005. La classification SEQ eau potable du point se maintient en Bleue. Dans le même temps, la qualité selon le SEQ Patrimonial passe cependant du bleu au vert.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DU VERNAY NORD

Information sur la station

Indice BSS:	07238X0043/F3
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	RUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833160
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067730
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

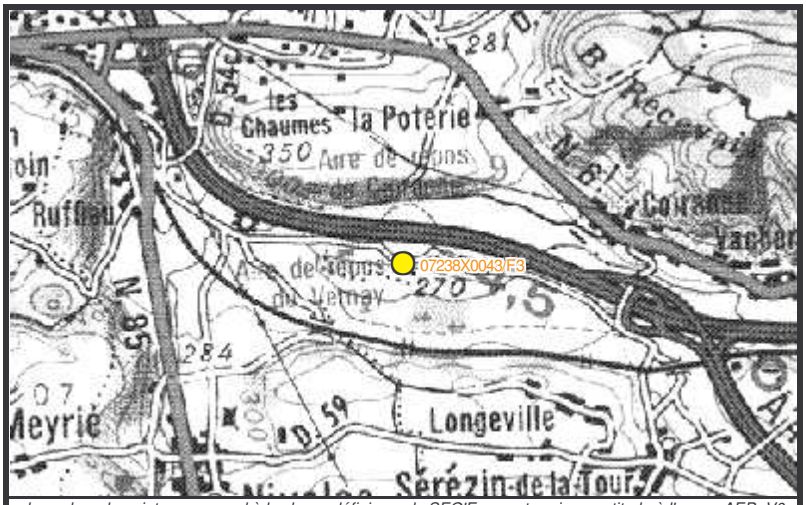

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	6		

Répartition par groupes d'usage

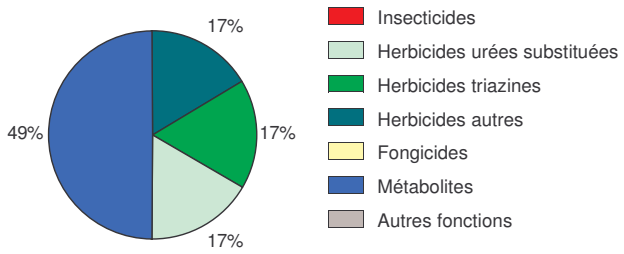

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

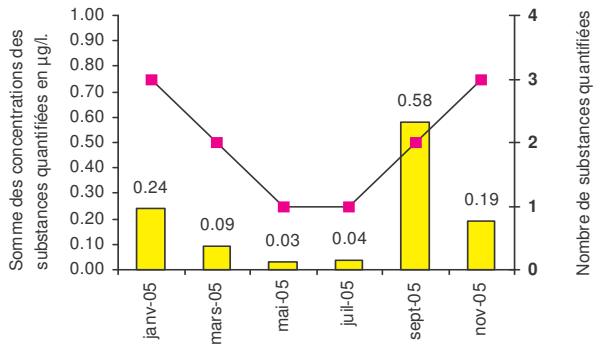

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

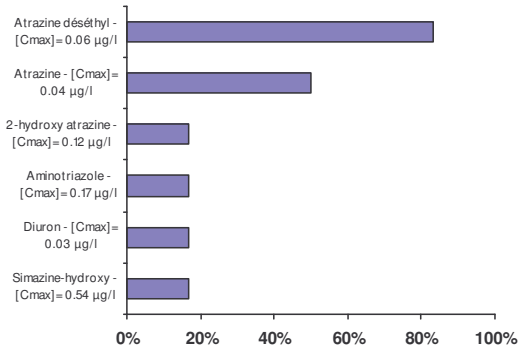

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage du Vernay se situe dans les alluvions de la Bourbre moyenne. Son environnement agricole se caractérise par la culture intensive de maïs et céréales, avec quelques prairies. Contrairement à 2004, la déséthylatrazine y est retrouvée très fréquemment en 2005, de même que l'atrazine (dans une moindre mesure) et, plus rarement mais à des concentrations relativement importantes : aminotriazole, diuron, simazine-hydroxy et 2-hydroxy-atrazine. La somme des substances et leur fréquence contribuent au déclassement de ce point. La qualité se dégrade donc fortement en 2005 et reprend un niveau Jaune selon le SEQ Eau potable et Rouge selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

2-hydroxy atrazine, Simazine-hydroxy, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.58 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE DE PONT-EVÈQUE

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0037/318A
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-EVEQUE
Coord. X Lambert 2 étendu:	801560
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062870
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

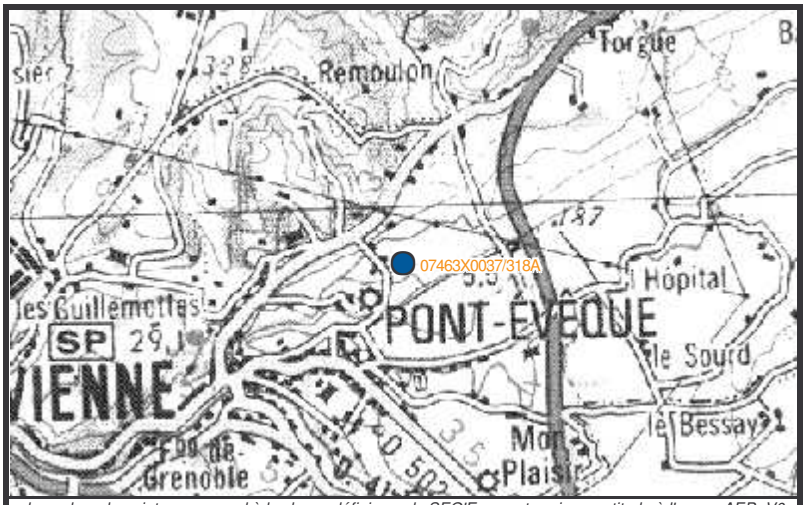

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

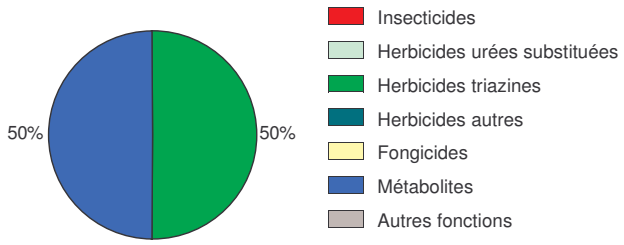

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

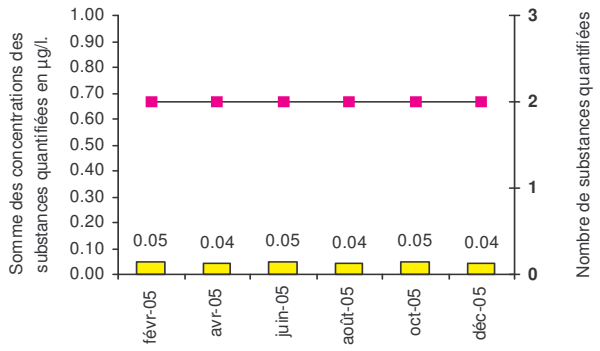

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

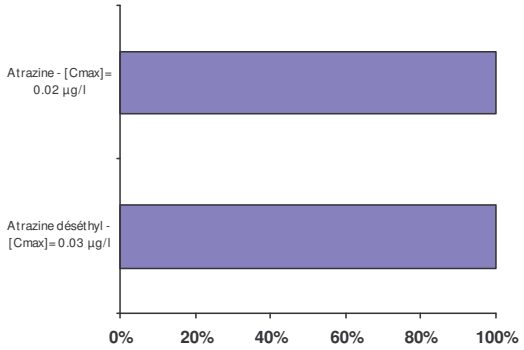

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se trouve à l'aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la Vallée de la Véga. Les cultures dominantes y sont les céréales et le maïs.
Comme les années précédentes, l'atrazine et la déséthyl atrazine y sont systématiquement retrouvées en 2005, à des concentrations conséquentes mais en diminution. Le point s'améliore donc, passant en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable, et Verte selon le SEQ Patrimonial. Le glyphosate, autrefois quantifié et déclassant, n'y apparaît plus.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.05 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

GALERIE DE LA GERE

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0054/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	ESTRABLIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	802710
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2060040
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Gère
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	2		

Répartition par groupes d'usage

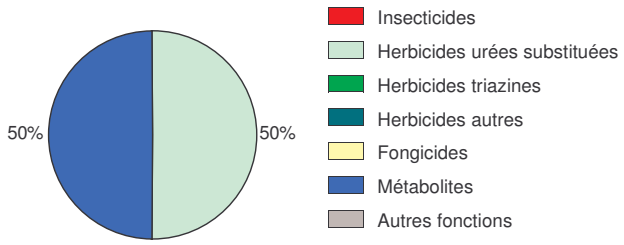

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

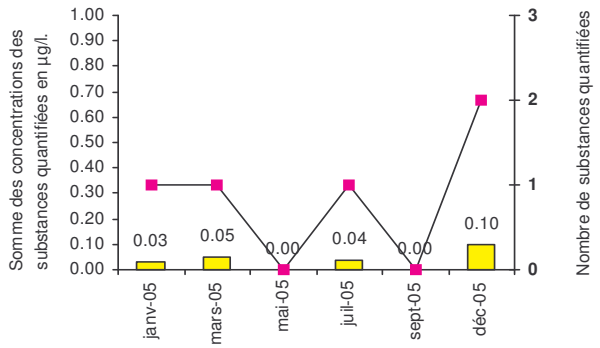

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

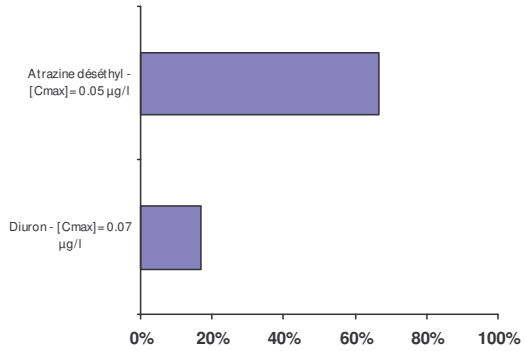

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe en zone résidentielle, dans la partie avale de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Gère. L'environnement agricole est de même que dans la vallée de la Véga, dominé par des cultures de maïs et céréales.
On y observe toujours en 2005 la présence de Diuron et déséthylarazine, mais à des concentrations moindres que les années précédentes (et <0,1 µg/l pour le Diuron), ce qui contribue à améliorer la qualité de ce point par rapport à 2004 (classe de qualité Bleue selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS LES ILES P4

Information sur la station

Indice BSS:	07466X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PEAGE-DU-ROUSSILLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	791599
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2043537
Profondeur:	-15
Aquifère:	Aquifère observé:alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

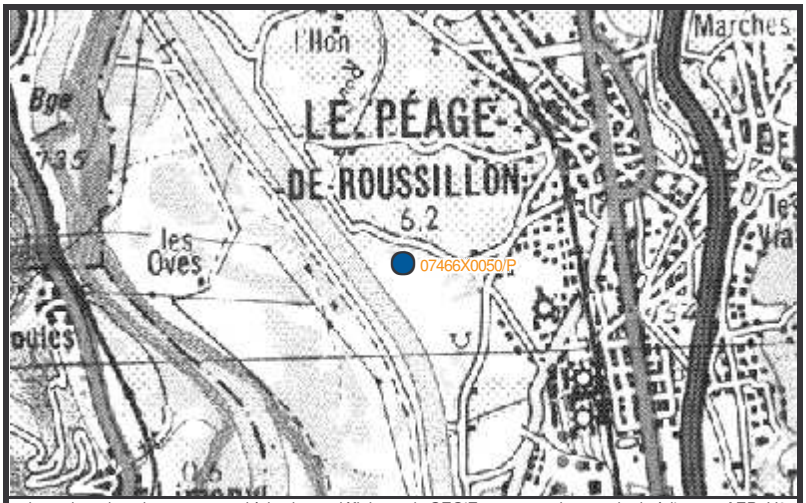

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	6		

Répartition par groupes d'usage

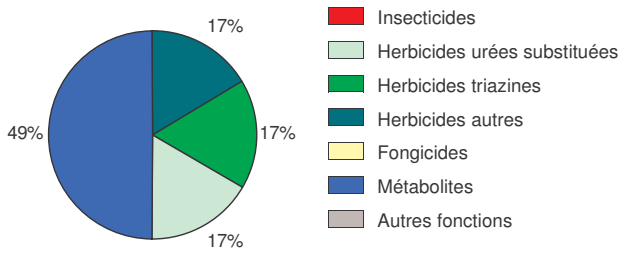

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

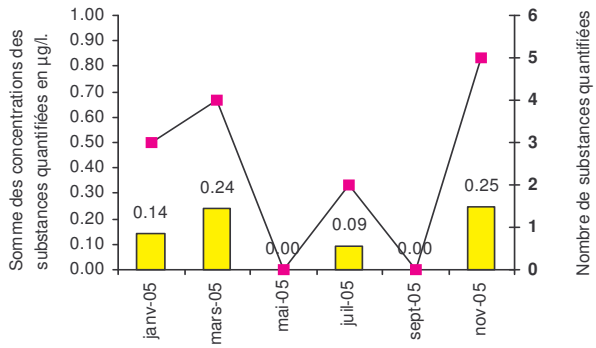

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

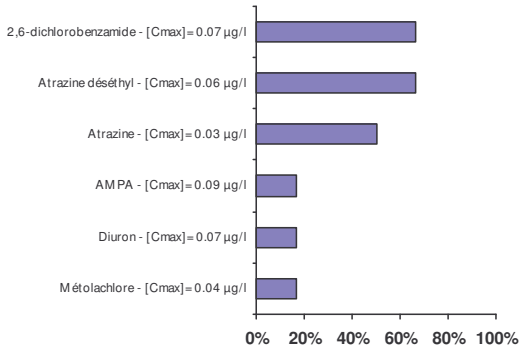

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage est situé dans les alluvions de la rive gauche du Rhône. Il est entouré de cultures de maïs et de tournesol, ainsi que de vergers.
Avec la présence confirmée, mais en faibles concentrations, du diuron, métolachlore, atrazine et déséthylatrazine, la qualité se maintient en 2005 en classe Bleue selon le SEQ Eau potable, mais se dégrade selon le SEQ patrimonial (classe Orange contre Verte en 2004). Le 2,6-dichlorobenzamide apparaît comme nouvelle molécule.

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.25 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DE FARAMANS F2

Information sur la station

Indice BSS:	07476X0021/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	FARAMANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	819584
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2047989
Profondeur:	-83
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

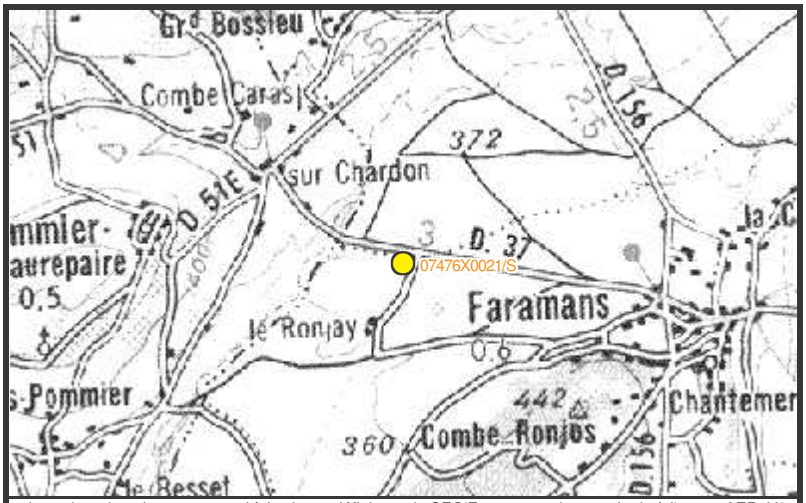

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

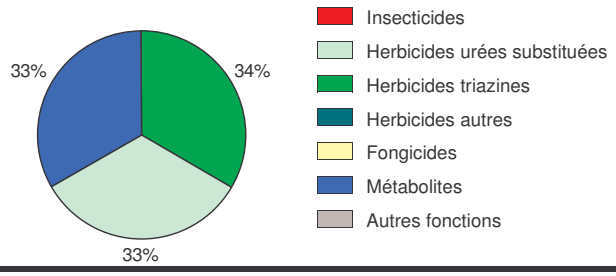

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

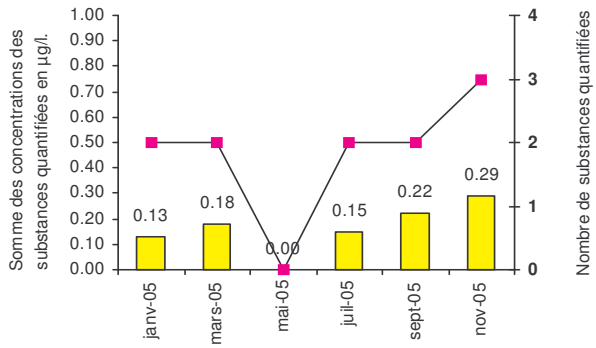

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

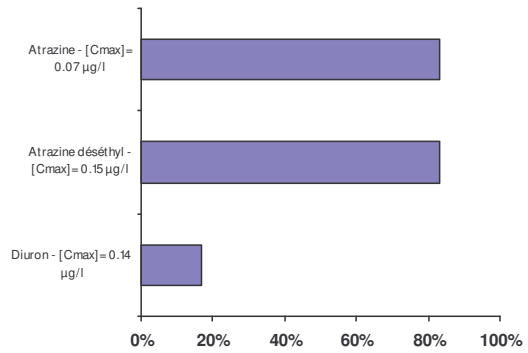

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans une zone agricole où dominent les cultures de maïs, blé et tournesol.
L'atrazine et la déséthyl atrazine y sont régulièrement retrouvées depuis la mise en place du réseau (sept. 2001). et leur présence reste systématique depuis 2004. Le diuron est également retrouvé, à une concentration supérieure au seuil de 0,1 µg/l, comme l'atrazine déséthyl (cette dernière dépasse ce seuil sur l'ensemble des prélèvements). Le point conserve une qualité médiocre, en classe Jaune selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.29 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DU MOULIN DE GOLLEY

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0129/P
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	AGNIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	796200
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039375
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valloire
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

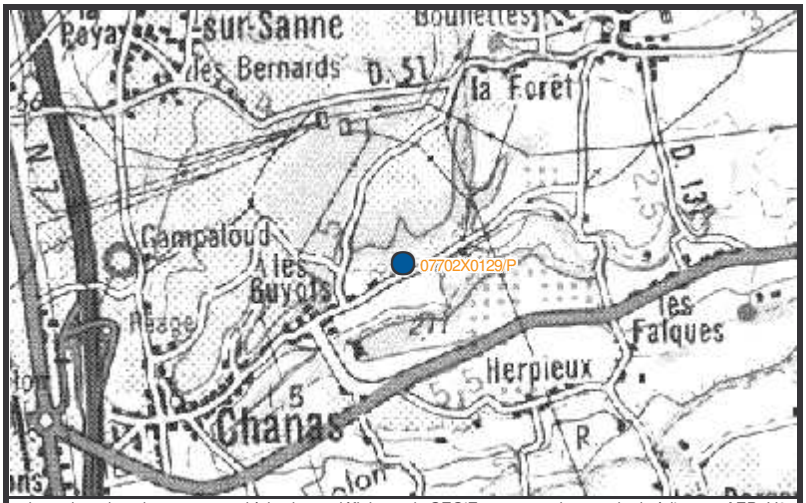

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	4		

Répartition par groupes d'usage

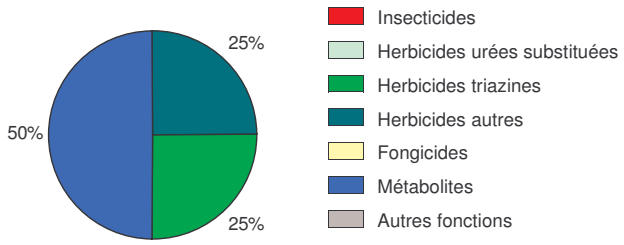

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

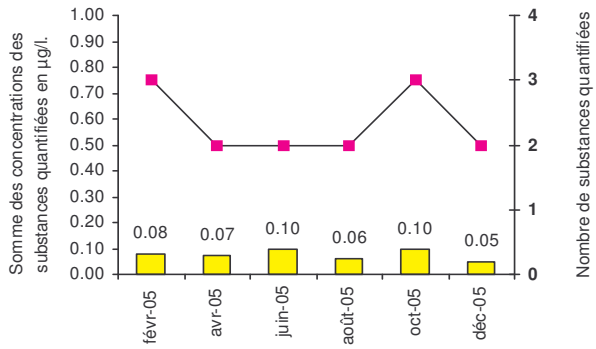

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

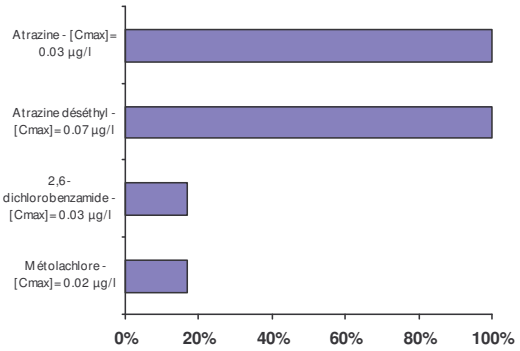

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la partie nord de la plaine de la Valloire, plutôt en aval de la nappe. Il semble nettement influencé par la culture des céréales, qui dominent en amont. On note également, dans un environnement plus éloigné, un peu d'arboriculture et un secteur boisé et pâturé à l'aval du captage.
La situation en 2005 est en amélioration realtive par rapport à celle des années précédentes, avec une fréquence de détection toujours élevée de l'atrazine et son métabolite (systématiques), l'apparition du métolachlore et dichlorobenzamide, mais en des concentrations relativement faibles. Cette station se classe donc en qualité Bleue selon le SEQ eau potable (contre jaune en 2004) et Jaune selon le SEQ patrimonial (contre orange précédemment).

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DU RIVAL

Information sur la station

Indice BSS:	07713X0020/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LA COTE-SAINT-ANDRE
Coord. X Lambert 2 étendu:	829931
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2044046
Profondeur:	-39.2
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

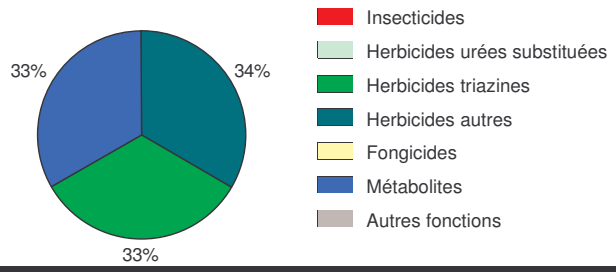

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

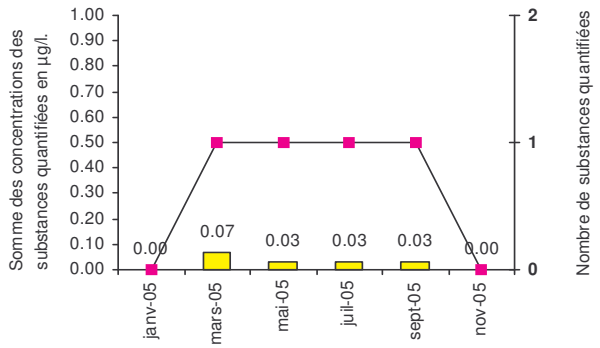

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

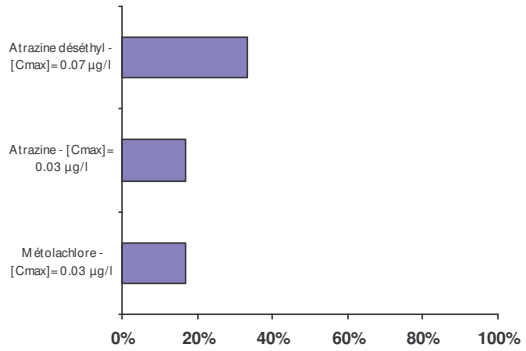

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans la plaine de Bièvre, en zone agricole dominée par le maïs.
Trois substances ont été identifiées en 2005 (dont le métolachlore qui apparaît), mais à des concentrations relativement faibles et inférieures au seuil de 0,1 µg/l, ce qui permet au point de conserver la classe de qualité Bleue selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial, comme en 2004.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU

Information sur la station

Indice BSS:	07732X0051/38214C
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LUMBIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	880044
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039695
Profondeur:	-15
Aquifère:	alluvions en cône de déjection de la vallée de l'Isère- Grésivaudan
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	AEP

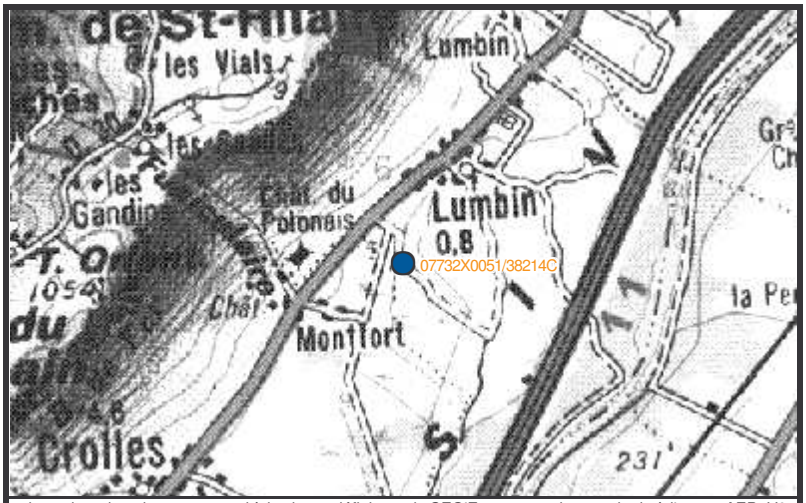

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	-		

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

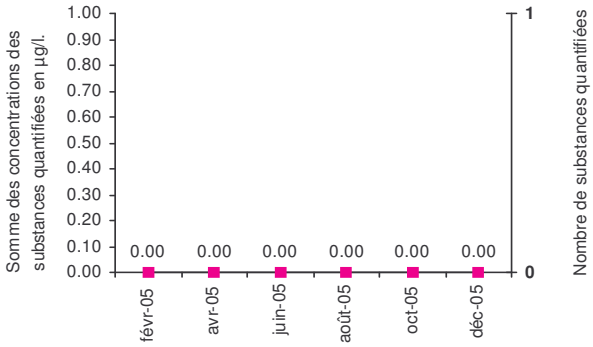

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi est situé dans la vallée de l'Isère, en amont de l'agglomération grenobloise et en bordure d'un cône d'alluvions torrentielles au pied du massif de la Chartreuse. Les cultures de céréales dominent ce secteur agricole .
L'absence de substances dans les eaux en 2005 permet de conserver une bonne qualité de l'eau, qui reste en classe Bleue selon les SEQ Eau potable et SEQ patrimonial (comme en 2004).

Liste des substances retrouvées:

-.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX

Information sur la station

Indice BSS:	07964X0335/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CLAIX
Coord. X Lambert 2 étendu:	864884
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020761
Profondeur:	-20
Aquifère:	alluvions du Drac - Aval confluence Romanche
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	industriel

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	6		

Répartition par groupes d'usage

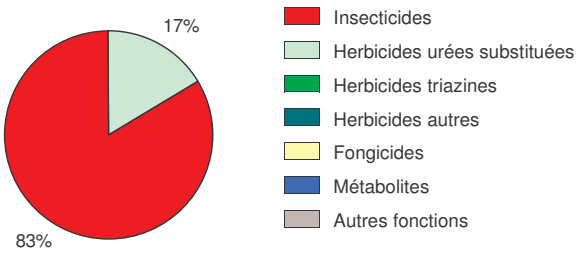

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

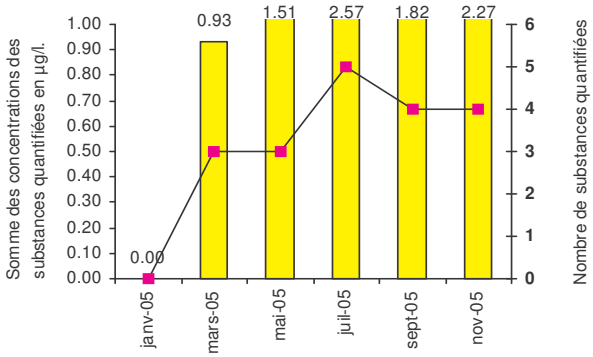

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

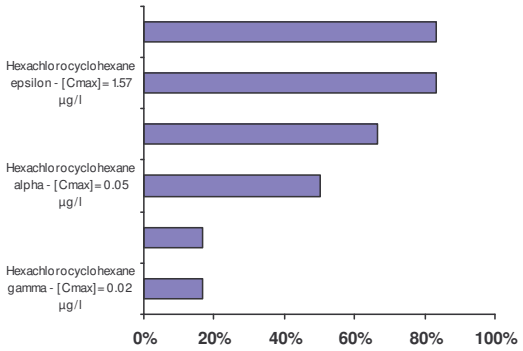

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans les alluvions de la vallée du Drac, à l'aval de Pont de Claix et des secteurs exploités pour l'AEP de l'agglomération de Grenoble. Il s'agit d'un environnement fortement industrialisé.
On y retrouve systématiquement depuis la mise en place du réseau (sept. 2001) des concentrations importantes en hexachlorocyclohexane (HCH), d'origine vraisemblablement industrielle, qui rendent l'eau inapte à un usage eau potable. Les pics de contamination observés sont liés au HCH bêta (concentration de 0,6 à 1 µg/l). Bien qu'on y retrouve moins de substances que les années précédentes, les autres formes du HCH sont également présentes, ainsi que le Diuron. De fait, la qualité reste mauvaise, en classe Jaune selon le SEQ Eau potable et rouge selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Hexachlorocyclohexane epsilon, Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane delta, Hexachlorocyclohexane bêta, Hexachlorocyclohexane alpha, Diuron.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.57 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5

Information sur la station

Indice BSS:	06505X0078/F5
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	785290
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2127540
Profondeur:	-78
Aquifère:	Pliocène sous alluvions quaternaires
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais
Usage du point:	AEP

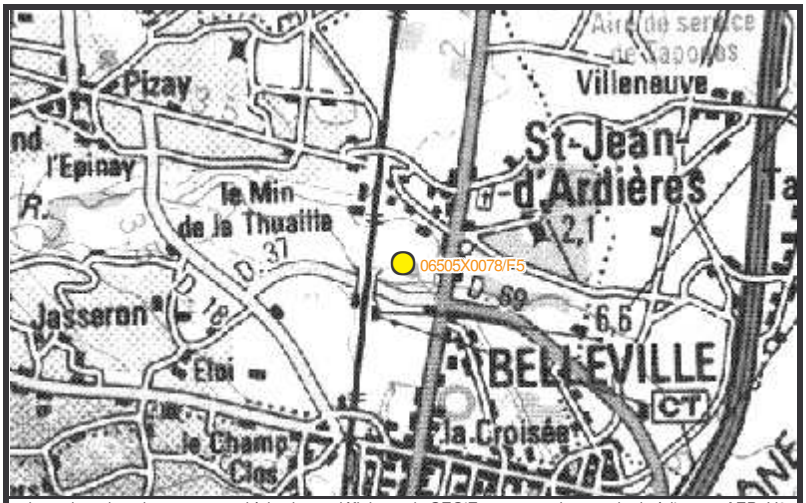

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupes d'usage

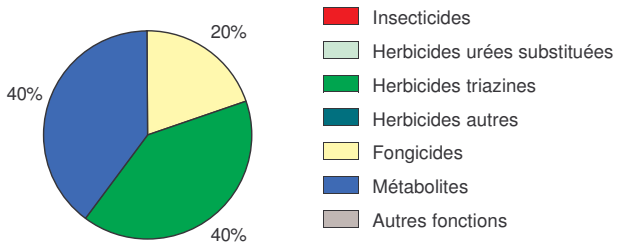

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

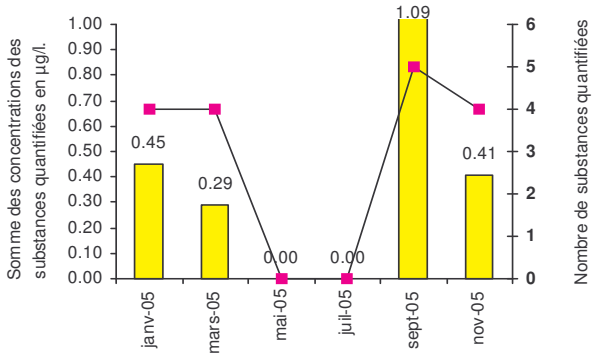

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

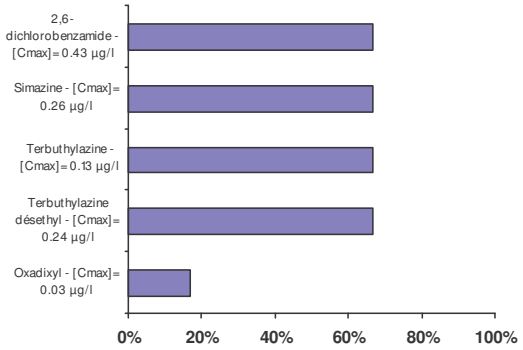

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau d'un captage assez profond dans le Pliocène du Val de Saône. Il se place en bordure de l'Ardières, dans un environnement immédiat urbain.
Les molécules retrouvées soulignent l'influence marquée de la viticulture sur les coteaux du Beaujolais, depuis la mise en place du suivi. En 2005, la simazine est toujours présente, ainsi que la terbuthylazine, sur l'ensemble des prélèvements. La qualité selon le SEQ Eau potable reste médiocre (classe Jaune comme en 2004), tandis que la qualité selon le SEQ patrimonial se dégrade (classe Rouge).

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine désethyl, 2,6-dichlorobenzamide, Terbuthylazine, Simazine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

CAPTAGE DE BEAUREGARD

Information sur la station

Indice BSS:	06741X0008/692A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	786636
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2114180
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Saône
Petite région agricole:	Zone de grande culture entre Saône et Beaujolais
Usage du point:	AEP

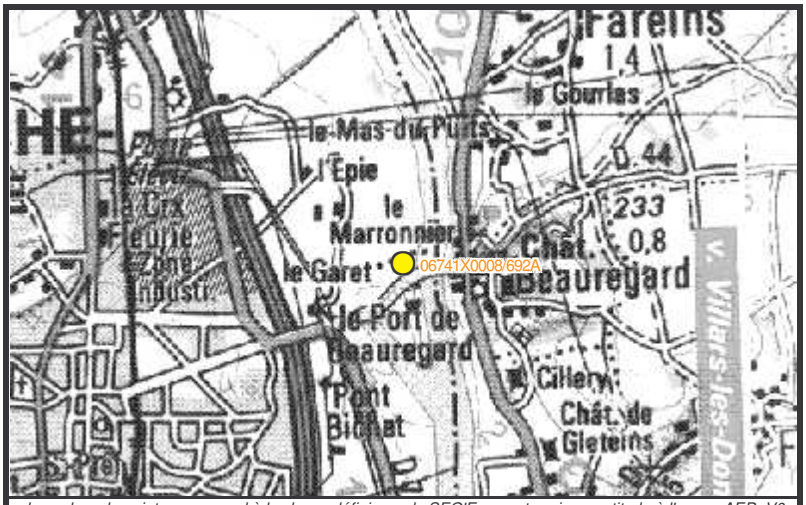

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	10		

Répartition par groupes d'usage

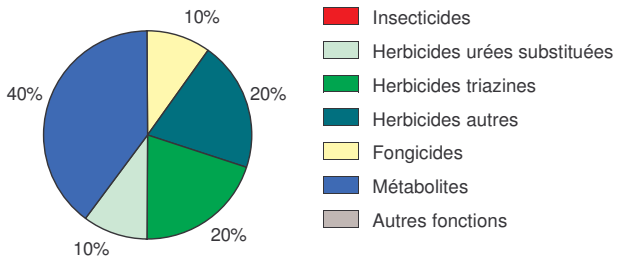

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

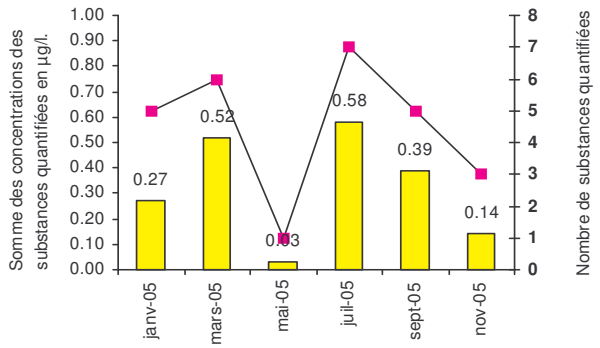

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

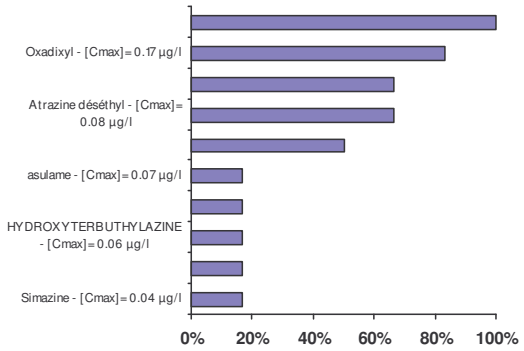

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans les alluvions récentes de la Saône, en aval de sa confluence avec le Nizerand. Il est implanté dans une zone de grandes cultures et de maraîchage.
Depuis la mise en place du suivi, les résultats montrent la présence régulière et systématique d'Atrazine et d'Oxadixyl. En 2005, ces substances contribuent encore à déclasser ce point (au-delà du seuil de 0,1 µg/l). De nombreuses autres molécules, telles que l'atrazine déséthyl, le Diuron, l'Asulame et le Métolachlore, le Dichlorobenzamide, l'Hydroxyterbuthylazine, la simazine et la simazine-hydroxy y sont détectées par intermittence. La qualité, mauvaise, selon le SEQ Eau potable se maintient en classe Jaune (depuis la mise en place du réseau), et en classe de qualité Rouge selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, HYDROXYTERBUTHYLAZINE, Simazine-hydroxy, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, asulame, Métolachlore, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.58 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

AEP DE MEYZIEU

Information sur la station

Indice BSS:	06988B0222/PUITS3
Réseau:	Réseau complémentaire pesticides DIREN Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	MEYZIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	807680
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091030
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions du Rhône - Ile de Miribel Jonage (canal de Jonage)
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

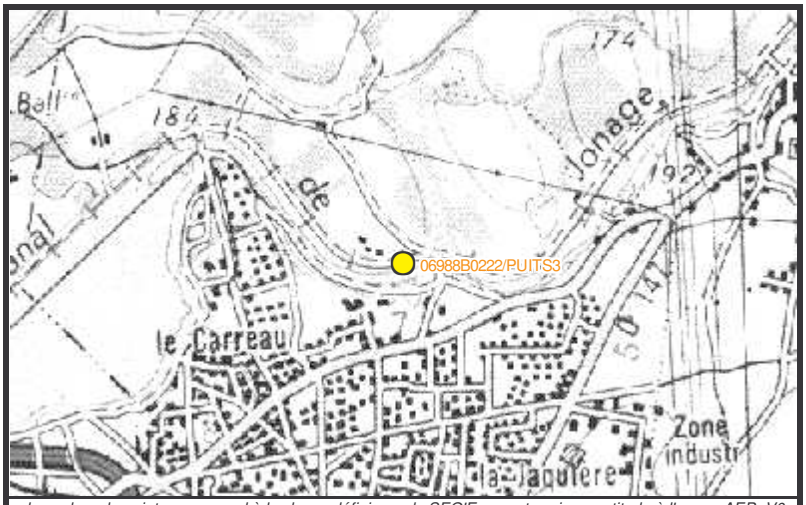

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	357		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

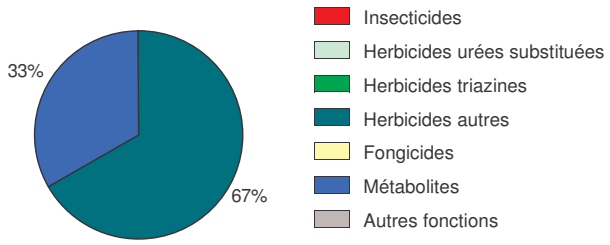

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

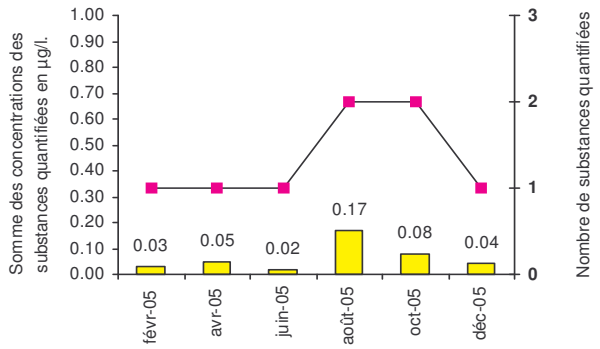

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

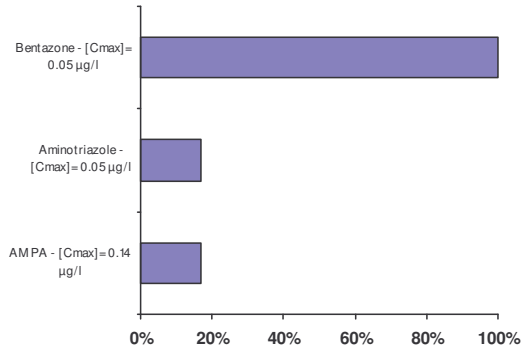

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau de l'Ile de Miribel-Jonage, au nord de Meyzieu, en bordure du canal de Jonage qui alimente la nappe, dans une zone mi-boisée, mi-cultivée. La qualité de la nappe peut y être influencée par l'alimentation en provenance des alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais (couloir de Meyzieu), sur lesquelles s'implantent de grandes cultures irriguées, en partie amont.

La diminution constante du nombre de molécules retrouvées depuis la mise en place du réseau se tasse, avec encore 3 substances détectées en 2005. Toutefois, la bentazone est désormais présente systématiquement et les concentrations augmentent par rapport à 2004. L'AMPA est également détecté, à une concentration supérieure à 0.10 . La qualité du point se dégrade donc en 2005, selon le SEQ Eau potable, passant de la Bleue (en 2004) à la classe Jaune (comme en 2003).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Bentazone, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1

Information sur la station

Indice BSS:	06995X0137/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	GENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	810325
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2086075
Profondeur:	-50
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	3		

Répartition par groupes d'usage

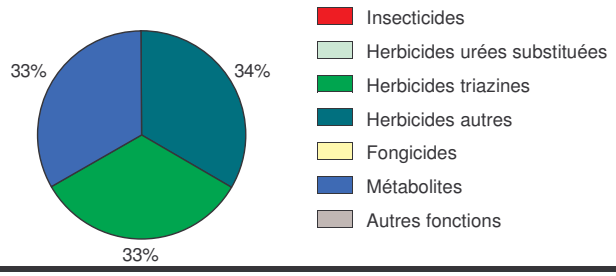

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

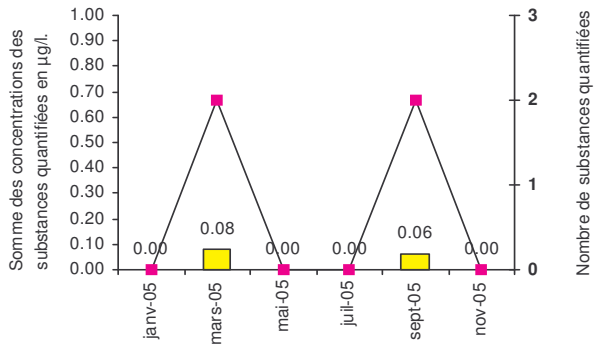

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

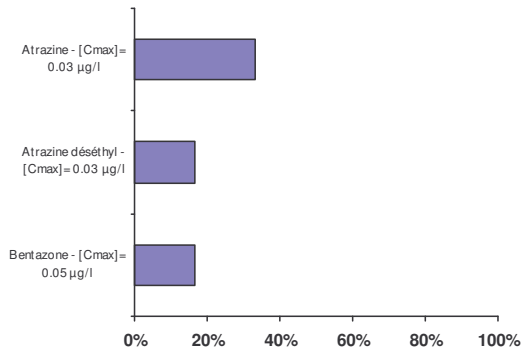

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais dans un secteur agricole représenté principalement par la présence de maïs et de blé.
Pour la première fois depuis la mise en place du suivi, des substances ont été retrouvées en 2005 (l'atrazine et son métabolite, ainsi que le bentazone), à des concentrations encore faibles. La qualité selon le SEQ Eau potable se maintient en classe Bleue en 2005 mais se dégrade selon le SEQ Patrimonial (classe Jaune).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DES FELINS P4

Information sur la station

Indice BSS:	07221X0017/P4
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VOURLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	788300
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2074450
Profondeur:	-46
Aquifère:	alluvions du Garon
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais
Usage du point:	AEP

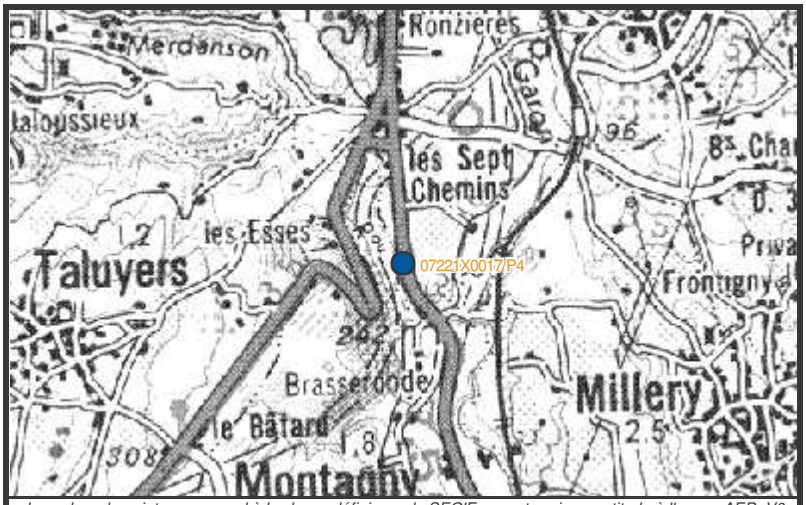

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	6		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

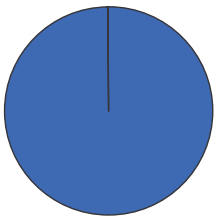

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

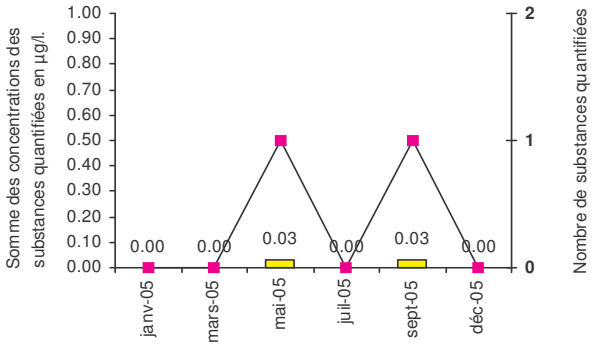

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

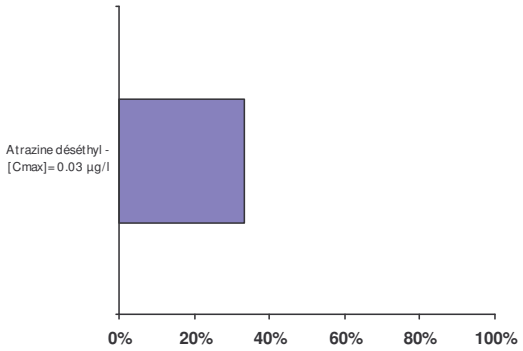

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans la nappe du Garon en amont du seuil des Mouilles, dans un environnement correspondant à environ 50 % d'arboriculture et 50 % de friches, à 250 m autour du forage, dans un environnement en proie à une forte urbanisation.
Une contamination est observée pour la première fois sur ce point, avec la présence de l'atrazine déséthyl, en faible concentration (ce point ne fait pas l'objet d'une recherche de l'Aminotriazole, du glyphosate et de l'AMPA). La qualité selon le SEQ Eau potable se maintient néanmoins en classe Bleue (mais Verte, en dégradation par rapport à 2004, selon le SEQ patrimonial).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS PRIVE DE FEYZIN

Information sur la station

Indice BSS:	07222D0216/A26-1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	FEYZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	795466
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077499
Profondeur:	-19
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	industriel

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	4		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

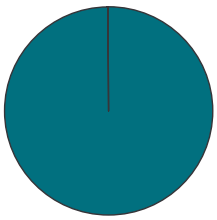

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

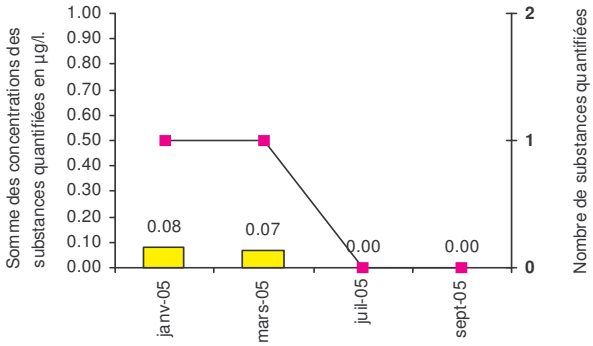

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

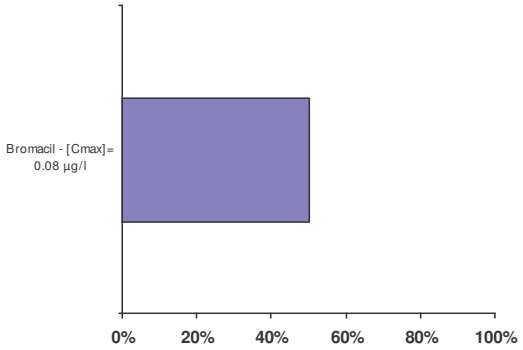

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône en aval de Lyon dans un environnement fortement industrialisé.
Le bromacil est toujours présent en 2005, à des teneurs relativement élevées (> 0,5 µg/l). Cependant ce point voit sa qualité s'améliorer selon le SEQ Eau Potable (tendance déjà constatée en 2004 en raison de la baisse du nombre de substances et de moindres concentrations) et selon le SEQ patrimonial (Jaune contre Orange en 2004).

Liste des substances retrouvées:

Bromacil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

PUITS DES ROMANETTES

Information sur la station

Indice BSS:	07223C0089/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	CORBAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	799800
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2076310
Profondeur:	-17
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Moins
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2005	au	31/12/2005
Nombre de prélèvements	4		
Nombre de substances analysées	328		
Nombre de substances quantifiées	1		

Répartition par groupes d'usage

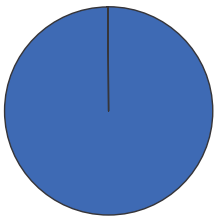

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement

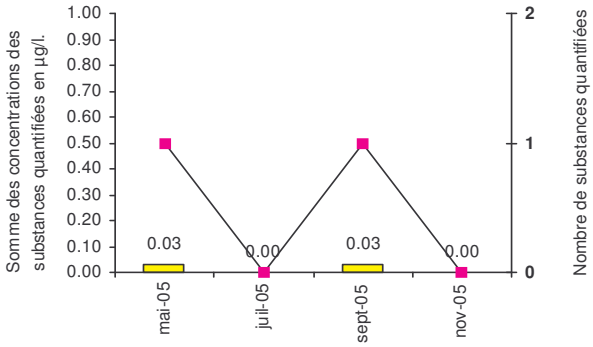

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

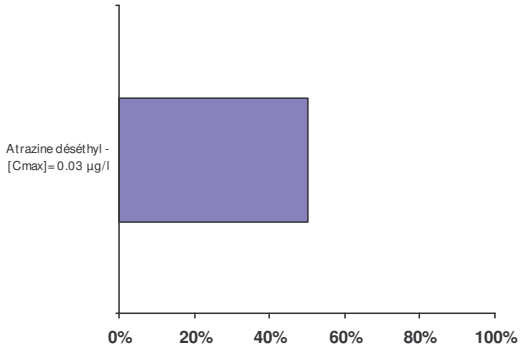

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais dans un environnement immédiat urbanisé.
Une contamination (par l'Atrazine déséthyl) est observée pour la première fois en 2005, depuis la mise en place du suivi sur ce point (qui ne fait pas l'objet d'une recherche de l'Aminotriazole, du glyphosate et de l'AMPA). Les faibles concentrations relevées ne déclassent pas ce point selon le SEQ Eau potable (dont la qualité se maintient en classe Bleue) mais contribuent à faire le passer du bleu (en 2004) au vert selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Source des données: SYSIPHE - Fond cartographique: SCAN100 IGN - Echelle: 1cm pour 500m

Annexe VIII

Fiches départements

Titre sujet : État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Sous-titre sujet : Campagne de l'année 2005

Thématique : Eau et milieux aquatiques

Résumé : Ce rapport constitue le 4ème bilan de l'évaluation de la contamination par les pesticides des eaux superficielles et des eaux souterraines sur la région Rhône-Alpes.

Il exploite les données de l'année 2005 issues de 2 réseaux d'observation complémentaires : le réseau de suivi des pesticides réalisé par l'Agence de l'Eau au niveau du bassin Rhône Méditerranée et le réseau régional de la DIREN mis en place pour densifier les points du suivi précédent sur la région Rhône-Alpes.

Ce document analyse de façon qualitative et quantitative des résultats obtenus et propose pour les 93 stations de suivi une fiche qui récapitule les principaux résultats obtenus sur chaque station. De même, le rapport propose des fiches départementales présentant les résultats synthétiques obtenus pour les 8 départements de la région Rhône-Alpes.

La Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes est un service déconcentré du ministère de l'écologie et du développement durable, sous tutelle du préfet de région.

La DIREN Rhône-Alpes est de plus délégation de bassin Rhône-Méditerranée, sous tutelle du préfet coordonnateur de bassin, préfet de région.

Elle a pour mission de :

- connaître et faire connaître l'environnement
- protéger et valoriser le patrimoine
- participer à la prévention des risques naturels
- animer et coordonner la politique de l'eau au niveau du bassin Rhône-Méditerranée
- intégrer l'environnement à l'amont des grands projets d'aménagement
- participer au développement régional
- animer, former et informer.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
208 bis, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03
diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr